

**Rapport n° 78131-MG**

# **Visages de la pauvreté à Madagascar**

**Evaluation de la pauvreté, du genre et de l'inégalité**

**Avril 2014**

Réduction de la pauvreté et gestion économique (PREM)  
Région Afrique



**Document de la Banque mondiale**

# MADAGASCAR

## Abréviations et acronymes

ADePT	Plate-forme logicielle pour l'analyse économique automatisé: ADePT
BEPC	Brevet d'étude du premier cycle
CEPE	Certificat d'études primaires élémentaires
CHD1	Centres hospitaliers de district de premier échelon
CHD2	Centres hospitaliers de première référence
CHRR	Hôpitaux régionaux de référence
CHU	Hôpitaux universitaires
CIC	Courbes d'incidence de la croissance
CSB	Centres de santé de base
CSB2	Centres de santé de base de deuxième niveau
EPM	Enquête périodique auprès des ménages
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IPC	Indice des prix à la consommation
IRA	Infections respiratoires aiguës
MDF	Ménages dirigés par une femme
MDH	Ménage dirigé par un homme
ONG	Organisation non-gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
INSTAT	Institut national de la Statistique
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
P1	Ecart de pauvreté
P2	Sévérité de pauvreté
PO	Taux de pauvreté
PREM	Réduction de la pauvreté et gestion économique
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PTF	Productivité totale des facteurs
USD	<i>United States Dollar</i> (Dollar des Etats Unis)
VIH	Virus de l'Immuno-déficience humaine
WDI	<i>World Development Indicators</i> (Indicateur de développement dans le monde)

Vice-président	:	Makhtar Diop
Directeur Pays	:	Haleh Z. Bridi
Directeur de secteur	:	Marcelo Giugale
Gestionnaire de secteur	:	John Panzer
Chef d'équipe	:	Victor Sulla et Alain D'Hoore

## TABLE DES MATIERES

Résumé exécutif.....	i
Chapitre 1: Une décennie perdue - bref aperçu .....	1
Chapitre 2: Pauvreté, croissance et inégalité .....	6
A. Note sur la qualité des données et de l'approche.....	7
B. Décision sur les seuils de pauvreté a utiliser pour l'analyse .....	9
C. Augmentation effective de la pauvreté entre 2001 et 2010 .....	10
D. Inclusivité de la croissance à Madagascar .....	15
E. Mise en relation des variations de la croissance, de l'inégalité et de la pauvreté .....	22
F. Madagascar comparé aux autres pays.....	26
Chapitre 3: Profil de la pauvreté et risque de pauvreté.....	30
A. Caractéristiques démographiques des ménages pauvres.....	31
B. Alphabétisation, Education Et Incidence De La Pauvreté .....	38
C. Caractéristiques du marché du travail et pauvres.....	45
Chapitre 4: Education, santé et pauvreté.....	54
A. Accès à l'éducation et pauvreté .....	54
B. Système éducatif à Madagascar et disponibilité des services d'éducation.....	54
C. Accès à l'éducation: taux de scolarisation.....	56
D. Analyse De L'incidence De L'enseignement Public .....	63
E. Dépenses des ménages pour l'éducation.....	65
F. Déterminants de l'accès à l'éducation.....	66
G. Accès aux soins de santé et pauvreté .....	69
H. Bref aperçu du secteur de la santé et de la disponibilité des services de soins à Madagascar .....	69
I. Demande De Soins, Incidence De La Maladie Et Etat De Santé.....	72
J. comportements face aux problèmes de santé .....	75
K. Accès Aux Soins Et Choix Des Prestataires De Soins.....	76
L. Coûts Des Soins De Santé Et Dépenses De Santé Des Ménages.....	78
M. Estimation Des Déterminants De L'accès Aux Soins .....	80
Chapitre 5: Dimensions non-monétaires de la pauvreté .....	84
A. Changement dans la composition du panier de consommation des ménages.....	85
B. Indice de possession de biens en tant qu'indice mesurant le niveau de privation matérielle et d'absence de développement du bien-être .....	86
C. Détérioration des principaux indicateurs de bien-être non-monétaire .....	91
Chapitre 6: Incidence de la pauvreté dans l'espace.....	95
A. Taux de pauvreté - Analyse par province - 6 provinces .....	95

B.	La dimension régionale de la pauvreté - 22 régions .....	99
C.	Tendances régionales de l'inégalité.....	105
D.	Décomposition de la pauvreté et de l'inégalité régionale.....	106
Chapitre 7: Madagascar - Marché du travail et sources de revenus .....		110
A.	évolution du marché du travail à Madagascar au cours de la dernière décennie ....	111
B.	la croissance de la production a-t-elle été accompagnée par la création d'emplois? qu'en est-il de la productivité totale des facteurs (PTF) ? .....	114
C.	productivité du travail et changements de la structure du marché du travail.....	117
<b>Chapitre 8: Genre et pauvreté à Madagascar: le cas particulier des ménages dirigés par une femme.....</b>		<b>124</b>
<b>Chapitre 9: Une analyse de pseudo-panneau sur la période 2005-2010 .....</b>		<b>134</b>
Chapitre 10: Crise et pauvreté.....		141
Annexe A. Principaux tableaux .....		151
Annexe B. Tableaux détaillés .....		157
Annexe C. Décompositions de la pauvreté .....		175
Annexe D. Méthodologie d'estimation de la pauvreté .....		177
RÉFÉRENCES .....		183

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1: La tendance de la pauvreté et l'inégalité à Madagascar .....	i
Figure 2: Pauvreté internationale 1,25 dollar par jour et les inégalités, comparaison entre pays .....	ii
Figure 3: Pyramide Age-Genre pour la population entière et la pauvreté absolue et extrême, 2010 .....	iv
Figure 4: Répartition de la population analphabète (à gauche) et le taux de la pauvreté des effectifs par l'alphabétisation, 2001, 2005 et 2010 .....	v
Figure 5: Diagramme de Venn de non-revenu et le revenu de la pauvreté.....	vii
Figure 6: Madagascar—PIB, PIB par habitant, et consommation par habitant, 2000-2012 et « chocs » économiques .....	viii
Figure 7: Comptabilité de la croissance du PIB.....	x
Figure 8: La perte hypothétique d'opportunité de sortie de la pauvreté entre 2001 et 2010 et projections jusqu'en 2018 .....	xi
Figure 9: PIB, PIB par habitant et consommation par habitant à Madagascar, 2000-12 .....	1
Figure 10: PIB par habitant, PPA, divers pays.....	3
Figure 11: Pauvreté absolue et extrême pauvreté pour 2001, 2005 et 2010 .....	11
Figure 12: Evolution de la pauvreté absolue et de l'extrême pauvreté par lieu de résidence pour 2001, 2005 et 2010 .....	11
Figure 13: Evolution de l'écart de pauvreté et de l'écart de pauvreté au carré par lieu de résidence pour 2001, 2005 et 2010 .....	12
Figure 14: Sensibilité du taux de pauvreté par rapport au choix du seuil de pauvreté.....	14
Figure 15: Courbes d'incidence de la croissance pour la croissance de 2001 à 2010 .....	17
Figure 16: Courbes d'incidence de la croissance pour la croissance de 2001 à 2010 .....	18

Figure 17: Courbes d'incidence de la croissance pour la croissance de 2001 à 2010, par milieu de résidence (urbain/rural).....	18
Figure 18: Courbes de Lorenz pour 2003/04 et 2005/06 .....	20
Figure 19: Une inégalité intra-groupe faible s'explique par le sexe, l'âge et la taille du ménage .....	21
Figure 20: Part de l'inégalité inter-groupe dans l'inégalité totale.....	21
Figure 21: Analyse de dominance stochastique .....	26
Figure 22: Pauvreté à 1,25 dollar par jour et inégalité au niveau international, comparaisons entre pays .....	27
Figure 23: PIB par habitant, 2010, la comparaison entre les pays .....	28
Figure 24: Indicateurs de développement humain - comparaisons entre pays.....	29
Figure 25: Taux de pauvreté selon la taille du ménage.....	33
Figure 26: Ratios des taux d'extrême pauvreté selon le sexe (masculin/féminin) en pour cent.....	33
Figure 27: Répartition de la population selon le sexe et la situation matrimoniale du chef de ménage .....	34
Figure 28: Taux de pauvreté absolue selon l'état matrimonial et le sexe des chefs de ménage, 2010.....	34
Figure 29: Pauvreté plus élevée parmi enfants et détérioration parmi les plus jeunes.....	35
Figure 30: Pyramide des âges pour la population totale, pauvreté absolue et extrême pauvreté en 2010.....	36
Figure 31: Distribution de la population analphabète (à gauche) et taux de pauvreté en rapport avec l'alphabétisation, 2001, 2005 et 2010 .....	39
Figure 32: Taux d'alphabétisation par caractéristiques démographiques, lieu de résidence et statut socio-économique, 2001-2010 .....	40
Figure 33: Taux net de scolarisation par quintile de consommation par tête, 2001, 2005 et 2010 .....	41
Figure 34: Pauvreté par niveau d'instruction, 2010 .....	43
Figure 35: Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef: 2001, 2005, 2010 (tableau de gauche), et intervalle de confiance des variations des taux de pauvreté, 2001 à 2010 (graphe de droite) .....	44
Figure 36: Emploi et taux d'emploi dans 6 grandes régions .....	49
Figure 37: Catégories d'emploi, parts dans l'emploi total (pour cent).....	49
Figure 38: Incidence de la pauvreté selon les caractéristiques par rapport au marché du travail (pour cent) .....	51
Figure 39: Sources de revenu par quintile de dépenses de consommation (pour cent) .....	52
Figure 40: Courbe de concentration de l'enseignement public primaire.....	65
Figure 41: Courbe de concentration pour le niveau 1 du secondaire de l'enseignement public .....	65
Figure 42: La part de la consommation alimentaire a augmenté et les gens ont commencé à consommer des produits moins chers.....	85
Figure 43: Possession de biens et consommation par personne, par province.....	90
Figure 44: Possession de biens et consommation par personne, par province.....	91
Figure 45: Accès aux services de base par milieu, 2001, 2005, et 2010.....	92
Figure 46: Diagramme de Venn de la pauvreté non-monnaire et monétaire .....	94
Figure 47: Evolution de la pauvreté absolue par provinces en 2001, 2005 et 2010.....	95
Figure 48: Taux d'extrême pauvreté par province (graphique de gauche) et variation du taux d'extrême pauvreté 2001-2010.....	96
Figure 49: Désagrégation des données sur la pauvreté par région en 2001, 2005 et 2010 ....	97

Figure 50: L'effondrement de la consommation à Antananarivo a entraîné des changements dans la distribution des revenus à Madagascar en 2000 .....	99
Figure 51: En 2010, les taux de pauvreté varient selon les régions à Madagascar .....	100
Figure 52: Les grandes variations dans les taux de pauvreté persistent entre les régions....	102
Figure 53: Tableaux de la pauvreté et de l'inégalité à Madagascar: 2005 et 2010.....	103
Figure 54 : Régions ayant les niveaux les plus élevés et les plus faibles de pauvreté et changement des taux de pauvreté .....	104
Figure 55: Les plus grandes régions (représentées par des bulles plus grosses) ont fait monter le niveau global d'inégalité à Madagascar .....	105
Figure 56: Evolution de la pauvreté sous-régionale et relation entre la croissance et l'inégalité.....	106
Figure 57: La croissance et la redistribution étaient des facteurs importants dans les changements des niveaux de la pauvreté dans toutes les régions.....	107
Figure 58: Les taux de pauvreté diminuent avec une densité de population plus élevée....	109
Figure 59: Croissance du PIB et du PIB par habitant de 2000 à 2011 (pour cent par an) ...	113
Figure 60: Valeur ajoutée par secteur économique (en pourcentage par rapport au PIB) ...	114
Figure 61: Comptabilité de la croissance du PIB .....	115
Figure 62: Décomposition du taux de croissance de l'emploi .....	116
Figure 63: Désagrégation de l'évolution de la productivité par secteur .....	118
Figure 64: Gains en agriculture (2001 et 2010) .....	118
Figure 65: Répartition du revenu du travail par secteur économique .....	119
Figure 66: Répartition du revenu du travail par lieu de résidence et par secteur économique.....	120
Figure 67: Les différences des revenus en défaveur des femmes .....	122
Figure 68: Tendances du logarithme de la consommation par tête, selon l'âge et le sexe au fil du temps .....	135
Figure 69: Tendances de l'incidence de la pauvreté selon l'âge et le sexe au fil du temps....	135
Figure 70: Évolution de la part des hommes et des femmes qui sont économiquement actifs par âge .....	136
Figure 71: Évolution du logarithme des salaires selon l'âge et le sexe 2005-2010 .....	137
Figure 72: Tendances de la proportion d'hommes et de femmes à la recherche de travail par âge, 2005-2010 .....	137
Figure 73: Tendances de la part d'hommes et de femmes ayant une deuxième occupation selon l'âge, de 2005 à 2010 .....	138
Figure 74: Tendances de la part d'hommes et de femmes en auto-emploi dans l'agriculture selon l'âge, 2005-2010 .....	139
Figure 75 : Tendances de la part d'hommes et de femmes en auto-emploi dans des secteurs non agricoles, selon l'âge, 2005-2010.....	139
Figure 76: Part des garçons et des filles scolarisés selon l'âge, 2005 et 2010 .....	140
Figure 77: Nombre moyen d'années de scolarisation par âge et par sexe, 2005 et 2010.....	140
Figure 78: Croissance du PIB par habitant et projections, scénarios.....	148
Figure 79: Perte hypothétique en rapport à l'opportunité de sortir de la pauvreté, 2001-2010 et projections jusqu'en 2018.....	149

## **LISTE DES ENCADRES**

Encadré 1: Instruments d'enquête EPM et comparabilité des méthodes.....	8
Encadré 2: Est-ce que la « croissance » à Madagascar peut être qualifiée de pro-pauvre ?...	25
Encadré 3: Niveau de pauvreté régionale et densité de population .....	109

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Aperçu qualitatif des grands chocs à Madagascar, 2000-2012.....	3
Tableau 2: Croissance de la consommation et Croissance sectorielle à Madagascar,.....	5
Tableau 3: Pauvreté nationale et internationale en 2001, 2005 et 2010 .....	10
Tableau 4: Quelques comparaisons internationales des taux et des écarts de pauvreté.....	13
Tableau 5 : Croissance de la consommation par habitant (pour cent): 2001, 2005 et 2010 ....	16
Tableau 6: Indices d'inégalité pour 2001, 2005 et 2010 .....	19
Tableau 7: Décomposition de la pauvreté : 2001-2005 par rapport à 2005-2010 .....	23
Tableau 8: Décomposition de la pauvreté: 2001 par rapport à 2010 .....	24
Tableau 9: Caractéristiques démographiques des ménages à Madagascar .....	32
Tableau 10: Résultats de la régression de la consommation et de la pauvreté .....	37
Tableau 11: Pauvreté et éducation, résultats de régression.....	45
Tableau 12: Emploi et niveau d'instruction.....	45
Tableau 13: Indicateurs de base sur la population et l'emploi, 2001-2010.....	46
Tableau 14: Emploi et pauvreté par secteur.....	47
Tableau 15: Disponibilité des services d'éducation par type et niveau scolaire, en % .....	55
Tableau 16: Quelques caractéristiques des services de l'enseignement primaire .....	56
Tableau 17: Taux de scolarisation et de non-scolarisation par année et niveau, en % .....	57
Tableau 18: Taux de scolarisation dans l'enseignement primaire par caractéristiques individuelles et des ménages, en % .....	58
Tableau 19: Taux de scolarisation au collège, au lycée et dans l'enseignement post- secondaire par caractéristiques individuelles et des ménages en 2010, en % .....	61
Tableau 20: Taux d'abandon par caractéristiques des ménages en 2010, en % .....	62
Tableau 21: Proportion d'enfants de 6 à 14 ans jamais scolarisés en fonction des caractéristiques individuelles et des ménages, en % .....	63
Tableau 22: Incidence de l'enseignement public par quintile en 2010 .....	64
Tableau 23: Dépenses des ménages sur l'éducation de 2001 à 2010 .....	66
Tableau 24: Résultats du modèle logistique imbriqué de l'accès à l'enseignement primaire ..	67
Tableau 25: Evolution des formations sanitaires disponibles par type.....	70
Tableau 26: Part de la population ayant accès à des services de soins de santé formels par région et par quintile de consommation, en % .....	72
Tableau 27: Part de la population ayant accès à un centre de soins de santé de base par région et quintile de consommation, en %.....	72
Tableau 28: Prévalence de la maladie par région et par quintile de consommation, en %.....	73
Tableau 29: Prévalence de la maladie par âge et par sexe, en % .....	73
Tableau 30: Incidence par type de maladie 2001 - 2010, en% .....	74
Tableau 31: Attitudes à l'égard des maladies 2001-2010, en% .....	75
Tableau 32 : Taux de consultation formelle par sexe et par quintile de consommation, en % .....	76
Tableau 33: Répartition de l'utilisation des services de santé en cas de maladie par quintile de consommation, en% .....	77
Tableau 34: Répartition de l'utilisation des services de santé par type et par région, en% .....	78
Tableau 35: Coût moyen du traitement de la maladie par type de formation sanitaire en 2010 (en Ariary) .....	79
Tableau 36: Dépenses de santé moyennes des ménages (en Ariary).....	79

Tableau 37: Résultat d'une estimation d'une modélisation logistique multi-niveau des déterminants de l'accès aux soins de santé .....	80
Tableau 38: Possession de biens à Madagascar .....	87
Tableau 39: Indices de possession de biens à Madagascar .....	88
Tableau 40: Changement du taux de consommation réelle par habitant .....	97
Tableau 41: Pauvreté par situation de richesse des régions, années 2010 .....	101
Tableau 42: Déterminants des rendements en 2001, 2005 et 2010.....	122
Tableau 43: Répartition de la population et des ménages par sexe du chef en 2010.....	124
Tableau 44: Répartition (pourcentage) des chefs de ménage selon le statut matrimonial.....	125
Tableau 45: Statistiques sommaires pour les ménages dont le chef est un homme ou une femme par milieu de résidence (urbain/rural), 2010 .....	126
Tableau 46: Estimation de l'impact de la direction du ménage par une femme et du statut matrimonial du chef de ménage sur le logarithme de la consommation par tête des ménages (pas de contrôles, et avec des effets fixes d'emplacement uniquement) .....	127
Tableau 47: Effets estimés de la direction du ménage par une femme et de son statut matrimonial sur le logarithme de la consommation per tête des ménages .....	127
Tableau 48: Effets estimés sur le logarithme de la consommation par tête des ménages dirigés par une femme ou un homme selon leurs statuts matrimoniaux relatif aux hommes mariés légalement.....	130

## REMERCIEMENTS

Ce rapport a été rédigé par Alain D'Hoore et Victor Sulla (Chefs d'équipe), avec d'importantes contributions de Patrick Randriankolona, Dominique Van De Walle, Giovanni Vecchi (Université de Rome, Italie), Nicola Amendola (Université de Rome, Italie), et Marina Sorrentino (Statistiques Italie). Le rapport a également bénéficié des conseils et de l'orientation par Peter Lanjouw, Nobuo Yoshida et Andrew Dabalen à diverses étapes de la préparation du rapport. Faniry Nantenaina Razafimanantsoa Harivelo a fourni un appui analytique et de traitement des données.

Le rapport a bénéficié des discussions approfondies avec les responsables gouvernementaux, les chercheurs, les parties prenantes non gouvernementales et les partenaires techniques et financiers. Les analyses des tendances et des modèles de pauvreté utilisent plusieurs tours des enquêtes EPM qui sous-tendent le scénario de ce rapport, et ont été menées en partenariat avec l'Institut National de la Statistique (INSTAT). Les remerciements s'adressent particulièrement aux experts du CREAM (Centre de Recherche, d'Etude et d'Appui à l'Analyse Economique à Madagascar) pour leurs contributions importantes sur la pauvreté rurale et Tommaso di Vinadio Balbo pour sa contribution sur le système d'évaluation de la pauvreté à Madagascar. L'équipe de l'INSTAT a permis des conditions favorables à la réalisation de ce travail, et l'équipe tient tout particulièrement à remercier Paul Gerard Ravelomantsoa (Directeur Général de l'INSTAT), Faly Rakotomanana (Directeur des Statistiques des Ménages de l'INSTAT) et Niaina Randrianjanaka (Directeur des Relations Institutionnelles et de la Diffusion à l'INSTAT) pour avoir rendu disponibles, les données et pour leurs commentaires sur le rapport de base et ainsi que sur l'approche méthodologique.

L'équipe est profondément reconnaissante pour les commentaires perspicaces des collègues de la Banque mondiale: Martin Ravallion, François Roubaud, Mireille Razafindrakoto, Kenneth Simler, Andrea Vermehren, et Andrew Dabalen. Les experts évaluateurs du rapport étaient Kenneth Simler et Johannes Hoogeveen. L'équipe remercie également Marcelo Giugale (Directeur sectoriel), John Panzer (Manager sectoriel), Haleh Bridi (Directrice des opérations pour Madagascar) et Thomas Buckley (Coordonnateur des programmes pour Madagascar) pour leur soutien continu pendant la préparation du rapport. L'équipe est particulièrement reconnaissante à Keiko Kubota (Économiste principale) pour sa supervision générale dans la finalisation et la diffusion du rapport.

Madeleine Chungkong a fourni une excellente assistance dans l'édition du rapport. Cécile Valadier a relu et corrigé la traduction. Hajalalaina Rasoloarimanana a apporté des appuis administrativement. Erick Rabemananoro a apporté son excellente aide à la publication, présentation et diffusion du rapport. Le logiciel ADePT développé par la Banque mondiale a été utilisé pour produire la plupart des résultats et des cartes présentées dans le rapport.

## Résumé exécutif

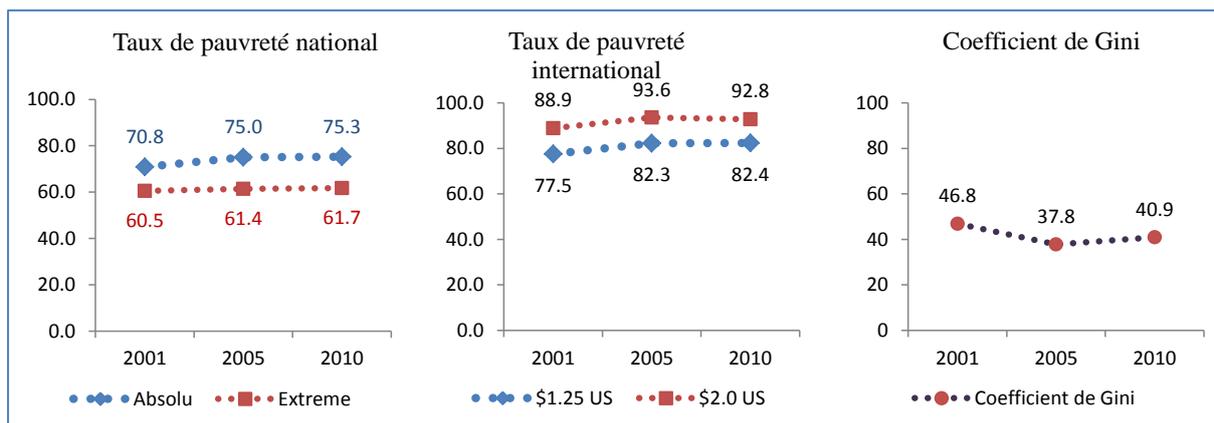
1. Alors que la pauvreté était déjà élevée à Madagascar en 2001, le pays n'a pas réussi à réduire le nombre d'habitants qui étaient pauvres ou extrêmement pauvres au cours de la décennie qui a suivi. Cette conclusion bien connue s'appuie sur l'analyse d'une série de trois Enquête Périodiques auprès des Ménages (EPM) successives menées par l'Institut National de la Statistique de Madagascar (INSTAT) en 2001, 2005 et 2010.

2. L'objectif de l'analyse contenue dans ce rapport est de documenter les niveaux et l'évolution de la pauvreté à Madagascar et d'offrir une analyse détaillée des corrélations de la pauvreté et de l'inégalité en tenant compte de plusieurs dimensions, y compris le sexe, l'âge, la structure du ménage et le lieu de résidence. Le rapport est une évaluation des tendances passées de la pauvreté et si les implications politiques sont mises en évidence dans de nombreux cas, le rapport se veut avant tout descriptif plutôt que normatif.

### Un nombre élevé de pauvres toujours croissant

3. Plusieurs mesures économiques de la pauvreté donnent un tableau de la tragédie du développement dans lequel Madagascar reste embourbé. Si l'on se réfère à nos estimations révisées du seuil de pauvreté national et aux données des Enquêtes périodiques auprès des ménages, environ 75 pour cent de la population malgache vivaient dans la pauvreté en 2010. En d'autres termes, près de 16 millions de malgaches ont été estimés pauvres cette année-là. Une proportion étonnante de près de 60 pour cent de la population a été estimée extrêmement pauvre, selon la méthodologie d'estimation de la pauvreté basée sur l'apport alimentaire minimal - ce qui signifie que près de 13 millions de Malgaches gagnent des ressources ou vivent de ressources dont la valeur est inférieure à ce que coûtent 2 100 calories par jour.

**Figure 1: La tendance de la pauvreté et l'inégalité à Madagascar**



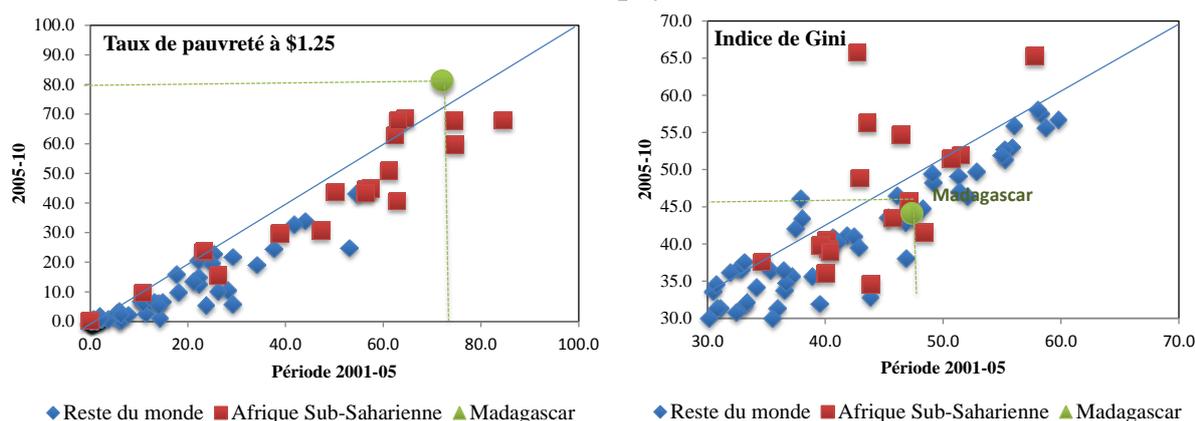
4. Les principales conclusions de ce rapport sont dans l'ensemble en cohérence avec les estimations de la pauvreté publiées officiellement par l'INSTAT pour 2010, mais la méthodologie d'estimation de la pauvreté utilisée dans ce rapport diffère de celle utilisée officiellement et génère un profil différent du niveau de pauvreté, en particulier pour 2005, et donc de son évolution au cours de la décennie. Nous constatons que le taux de pauvreté n'a pas diminué entre 2001 et 2005 et a plutôt augmenté de 71 à 75 pour cent de la population contre le taux de 68 pour cent selon les estimations officielles pour 2005. Ensuite, nous

estimons que l'incidence de la pauvreté a de nouveau augmenté à partir de 2005, mais de manière marginale, à 75,3 pour cent en 2010, ce qui est proche de l'estimation officielle. La méthodologie est décrite en détail dans le rapport et ses annexes.

5. La pauvreté absolue dans les zones rurales a empiré de manière continue au cours des trois années où les mesures ont été faites, alors que la situation dans les zones urbaines s'est détériorée dans la première moitié de la décennie puis s'est légèrement améliorée dans la seconde moitié. L'incidence de la pauvreté a augmenté dans les zones urbaines et rurales au cours de la période 2001-2005, sans doute en raison de la crise politique et économique grave de 2002. Dans la période 2005-2010, l'incidence de la pauvreté dans les zones rurales a stagné ou a légèrement augmenté, mais a diminué dans les zones urbaines. Une tendance similaire est observée en ce qui concerne l'extrême pauvreté. Près de 80 pour cent de la population de Madagascar vit en milieu rural et la pauvreté y est presque deux fois plus élevée que dans les zones urbaines. Ainsi, 86 pour cent des pauvres vivent dans les zones rurales.

6. Partant d'une comparaison entre pays en 2010, Madagascar est ainsi devenu l'un des pays les plus pauvres au monde, avec près de 80 pour cent de la population vivant avec moins de 1,25 USD par jour en 2010, soit 92 pour cent vivant avec moins 2 USD PPA par jour. La position de Madagascar en termes de niveau de pauvreté par rapport au reste du monde s'est détériorée depuis le début de la décennie. Le cas de Madagascar constitue désormais une valeur aberrante et l'incidence élevée de la pauvreté distingue le pays, appelant une attention particulière de la part des décideurs politiques et de la communauté internationale. Fait intéressant, le pays n'est pas parmi ceux présentant le plus d'inégalité: malgré de très faibles revenus et l'incidence élevée de la pauvreté, l'inégalité, mesurée par le coefficient de Gini, se situait dans la fourchette des 40, plaçant Madagascar dans le milieu de la fourchette de valeurs pour les pays d'Afrique subsaharienne et pour le monde.

**Figure 2: Pauvreté internationale 1,25 dollar par jour et les inégalités, comparaison entre pays**



Source: WDI mai 2013. Pour Madagascar –les estimations de l'auteur sont basées à partir des données des EPM des facteurs de conversion internationaux avec l'utilisation de l'IPC officiel national.

### ... mais une pauvreté moins profonde et moins inégale

7. Ce ne sont pas toutes les évolutions de la pauvreté qui ont été négatives au cours de la décennie. La réduction de deux mesures alternatives de la pauvreté qui se concentrent davantage sur les pauvres et appréhendent dans quelle mesure ils sont pauvres - l'écart de pauvreté et la sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré) - semble indiquer une

amélioration du bien-être, bien que faible, parmi ceux vivant sous le seuil de pauvreté. Selon les estimations, l'écart de pauvreté – qui mesure l'insuffisance des ressources de l'ensemble des ménages par rapport au seuil de pauvreté (les ménages au-dessus du seuil de pauvreté étant considérés comme ayant un déficit zéro) - a diminué de 36 à 34 pour cent, tandis que la sévérité de la pauvreté (l'écart au carré) est tombé d'environ 22 à 19 pour cent. Cette amélioration relative concerne surtout le milieu rural, contribuant à réduire les différences entre les pauvres ruraux et urbains. Les mesures de l'écart de pauvreté et de l'écart de pauvreté au carré se sont toutes deux améliorées dans les zones rurales au cours de la décennie, alors qu'elles sont restées pratiquement inchangées ou, en fait, ont augmenté dans les zones urbaines. Si l'écart rural-urbain en ce qui concerne le taux de pauvreté a légèrement diminué entre 2001 et 2010, il reste encore considérable. L'écart de pauvreté rurale en 2010 était de 37,5 pour cent contre 20,1 pour cent en milieu urbain. De même, l'écart de pauvreté au carré dans les zones rurales était de 21 en 2010 contre 10,3 dans les zones urbaines.

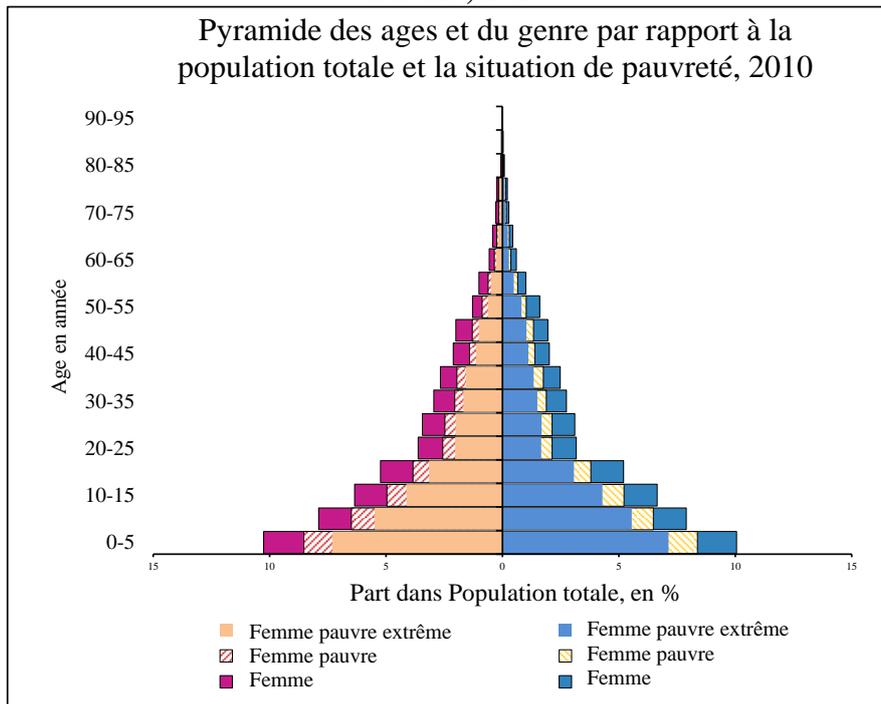
8. Parallèlement à cette baisse de la profondeur ou de la sévérité de la pauvreté malgré un taux plus élevé, l'inégalité a connu une baisse globale entre 2001 et 2010 à cause de plusieurs facteurs. La décomposition de l'évolution globale de ses diverses composantes indique que l'inégalité intra-groupe et l'inégalité intergroupe ont toutes deux joué un rôle important dans la réduction de l'inégalité. De toute évidence, la réallocation des travailleurs entre secteurs ou activités, le rendement de l'éducation et la composition régionale ont eu un impact fort conduisant à la réduction de l'inégalité. Comme nous le verrons, ce constat peut être interprété pour dire que, du moins pour la première partie de la décennie, un transfert sectoriel vers l'agriculture a eu un impact positif significatif sur l'inégalité à Madagascar (contribuant à la réduire, en d'autres termes), alors même que la pauvreté est restée très répandue et l'économie n'a pas réussi à se développer.

### **Qui sont les pauvres?**

9. La population et la pauvreté à Madagascar ont majoritairement le visage de la jeunesse. Lorsque la population est classée par âge, les jeunes enfants apparaissent comme le segment le plus pauvre de la population à Madagascar. La pauvreté absolue a augmenté chez la plupart des tranches d'âge alors que la distribution des variations de l'extrême pauvreté entre les tranches d'âge entre 2001 et 2010 est ambiguë. La taille des ménages et le taux de dépendance à Madagascar ont probablement augmenté de manière plus rapide que les gains potentiels obtenus des rendements de l'emploi.

10. La structure démographique de base de la population est restée inchangée au cours des années 2000, la tendance étant aux grandes familles avec des enfants. Les familles nombreuses sont, en moyenne, plus pauvres. En plus de la taille, la structure du ménage joue un rôle important dans la détermination de la pauvreté. L'incidence de l'extrême pauvreté, mais non de la pauvreté absolue, est plus élevée chez les ménages dirigés par des femmes. L'absence de grandes différences apparentes entre les hommes et les femmes en termes de taux de pauvreté absolue n'implique pas, cependant, qu'il n'y a pas de différences liées au sexe. Les résultats sur le marché du travail indiquent que les gains des femmes ne sont pas aussi élevés que ceux des hommes lorsqu'on exclut divers autres facteurs.

**Figure 3: Pyramide Age-Genre pour la population entière et la pauvreté absolue et extrême, 2010**



Source: Estimation des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

### Une pauvreté qui relève plus que de la consommation alimentaire

11. Les modes de consommation alimentaire à Madagascar sont globalement en cohérence avec ceux constatés dans les pays très pauvres, mais, fait inquiétant, selon les indications des EPM, la consommation alimentaire a changé pour porter sur des produits alimentaires de qualité inférieure cours de la décennie. La part des aliments est restée à environ 75 pour cent pour les trois déciles les plus pauvres de la distribution de la consommation mais a augmenté pour l'ensemble de la population totale. La composition du panier alimentaire a changé au cours des années 2000, un changement marqué par le passage de produits alimentaires de qualité supérieure et plus chers tels que les œufs, le lait et la viande vers des aliments moins chers et de qualité nutritionnelle moindre tels que les fruits, les tubercules et les légumes. La tendance est à peu près la même chez les ménages pauvres et les plus pauvres.

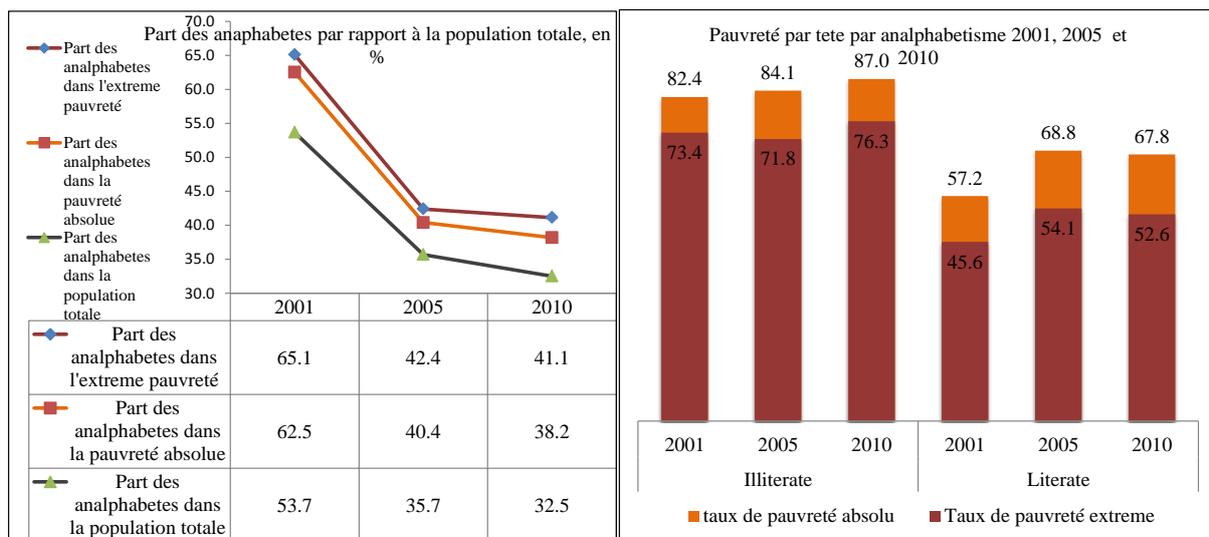
12. La possession d'actifs à Madagascar ne s'est améliorée que légèrement en 2010 par rapport à 2001. Les éléments de base du module de biens durables dans les enquêtes de Madagascar sont restés pratiquement inchangés sur la période 2001-10. Un indice composite de possession totale d'actif que nous avons compilé a connu une légère augmentation au cours des années 2000, principalement en raison de l'introduction des téléphones cellulaires. Les indices de possession d'actifs sont beaucoup plus élevés dans les zones urbaines que dans les zones rurales. La croissance en termes de possession d'actifs traditionnels a été plus rapide en zone rurale, alors qu'elle est plus rapide en ce qui concerne les nouvelles technologies en milieu urbain. Il existe une forte corrélation négative entre l'indice d'actifs et le niveau de pauvreté absolue ou extrême.

13. Une des dimensions essentielles d'ordre non monétaire du bien-être est l'accès à l'eau courante à domicile qui a fortement diminué au cours de la décennie. En ce qui concerne le

gaz de cuisine, une dégradation a également été observée au cours des années 2000, ce qui soulève des préoccupations environnementales dans la mesure où les ménages se tournent vers le bois et le charbon de bois pour la cuisson et le chauffage. Une petite amélioration a été notée en ce qui concerne l'indicateur de possession de toilettes à domicile, quoique les niveaux d'accès pour les pauvres ou pour les populations rurales restent très faibles. L'accès à l'électricité est un autre indicateur couramment utilisé pour évaluer les dimensions non monétaires de la pauvreté et il est très faible à Madagascar, en particulier dans les zones rurales où il est inférieur à 6 pour cent, et tout à fait absent de la vie de la plupart des pauvres. Ainsi, comme les gens n'ont ni voiture ni électricité parce qu'ils sont pauvres, toute politique qui, à Madagascar, favoriserait directement les consommateurs de voitures ou de l'électricité est une politique qui favorise les très riches.

14. Les taux d'analphabétisme ont chuté à Madagascar au cours de la décennie, si l'on se réfère aux mesures des EPM. L'analphabétisme et la pauvreté sont étroitement liés, mais les écarts entre les lettrés et les illettrés ont diminué. Une majorité de la population adulte malgache ne savait ni lire ni écrire au début des années 2000. Une analyse de l'alphabétisation indique une nette amélioration au cours des années 2000 bien que 32 pour cent de la population reste analphabète.

**Figure 4: Répartition de la population analphabète (à gauche) et le taux de la pauvreté des effectifs par l'alphabétisation, 2001, 2005 et 2010**



Source: Estimations des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM. Les chiffres sont pour les individus.

15. Malgré une augmentation du taux d'alphabétisation, la contribution de l'éducation à la réduction de la pauvreté n'a pas été forte. Dans l'ensemble, l'extrême pauvreté a diminué parmi les gens instruits, mais la pauvreté absolue a stagné de 2001 à 2010. La proportion de ménages dont le chef a achevé l'enseignement primaire a également augmenté, quoique légèrement. En cohérence avec l'augmentation des taux d'alphabétisation, le taux net de scolarisation a augmenté en termes relatifs et absolus au cours des années 2000. L'amélioration des taux de scolarisation nets dans l'enseignement primaire et secondaire a concerné les plus pauvres, alors que la scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire chez le segment plus aisé de la population est restée inchangée au cours des années 2000. Les taux nets de scolarisation dans les zones rurales sont beaucoup plus faibles que dans les zones urbaines. Comme l'accessibilité des écoles publiques ou privées a atteint

des niveaux presque universels selon les répondants des EPM, et en particulier, comme les écoles publiques sont disponibles pour la plupart des pauvres, les problèmes de qualité et les problèmes du côté de la demande sont de plus en plus les déterminants de la dynamique des politiques en matière d'enseignement primaire.

16. Malgré quelques améliorations dans la scolarisation, l'accès à l'enseignement secondaire et tertiaire reste limité pour la grande majorité de la population. Les écarts en termes d'incidence de la pauvreté augmentent avec l'achèvement de cycles de l'enseignement supérieur. Il est navrant de constater que la scolarisation au niveau supérieur est presque inexistante à Madagascar, et disponible uniquement pour la population la plus riche.

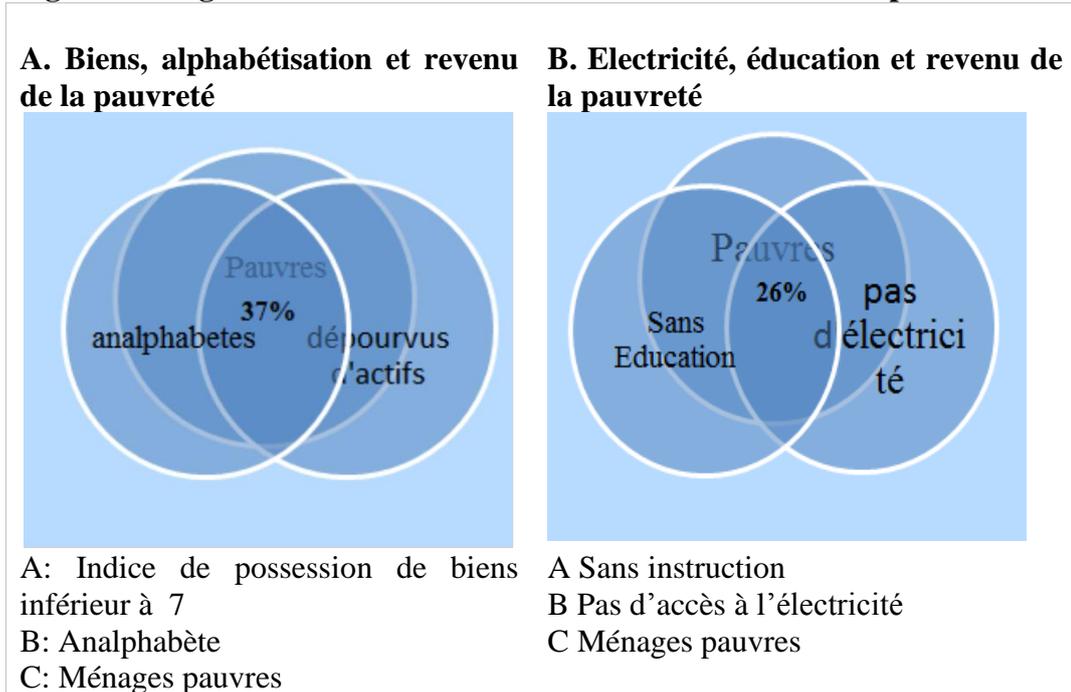
17. En ce qui concerne les soins de santé, en dépit d'une légère augmentation du volume de l'offre, il est évident que la qualité des services s'est détériorée de 2005 à 2010, tel que rapporté par les répondants aux EPM. Il n'est pas tout à fait clair que ces tendances existaient avant la crise au début 2009, mais elles se sont clairement aggravées depuis l'arrivée de la crise. Sans tenir compte de la qualité ou de l'utilisation, la disponibilité des soins de santé de base n'est pas universelle, étant la plus faible dans les zones rurales ou pour les plus pauvres. En outre, l'accès a empiré pour les plus pauvres entre 2005 et 2010. Dans l'ensemble, 77 pour cent des ménages ont indiqué qu'ils avaient accès à un centre de soins de santé de base en 2010, mais cette proportion était de 68 pour cent pour le quintile le plus pauvre (avec étonnamment peu de différence entre les pauvres en milieu rural et urbain), une proportion nettement plus faible qu'en 2005. En d'autres termes, 32 pour cent du quintile le plus pauvre des Malgaches n'ont pas accès à un centre de soins de santé de base.

18. Environ un tiers seulement des personnes ayant déclaré avoir eu une maladie ont effectivement cherché des soins formels, et ce chiffre est encore plus faible chez les pauvres : environ un cinquième des ménages du premier quintile recherchent des soins formel quand ils s'estiment malades. Le taux de consultation formelle dépend de manière significative du niveau d'instruction de la personne malade elle-même et de celui du chef de ménage - un autre mécanisme qui peut être encore au désavantage des pauvres. Il existe également des variations, mais moindres, selon le lieu de résidence, l'âge et le sexe, avec cependant, un taux de consultation exceptionnellement bas pour les bébés filles par rapport aux garçons.

19. Les centres de santé de base (CSB), dont les trois quarts sont publics, restent de loin les centres de soins les plus utilisés en cas de maladie. Le taux d'utilisation des CSB a toutefois diminué ostensiblement à partir de 2005, y compris pour les pauvres, tandis que le recours aux hôpitaux et aux centres de soins de santé privés a augmenté. Les centres de santé privés sont souvent considérés comme offrant des services de meilleure qualité, mais ces services restent largement inaccessibles aux pauvres. Néanmoins, leur utilisation a augmenté, même chez les plus pauvres, par rapport à 2005. En plus du coût du traitement, la distance a un effet significatif sur l'utilisation des services, ce qui explique probablement une utilisation plus faible en milieu rural en général, même après qu'on ait pris en compte les revenus et les coûts.

20. Environ un tiers de la population de Madagascar est démunie à plusieurs égards - ce sont les « démunis de tout », que ce soit en termes de consommation, d'alphabétisation et d'instruction, d'actifs domestiques de base ou d'électricité.

**Figure 5: Diagramme de Venn de non-revenu et le revenu de la pauvreté**



21. Les mesures non économiques du bien-être, en particulier les indicateurs de développement humains, placent Madagascar au milieu du rang des pays d'Afrique. Lorsqu'on place les indicateurs de développement humain de Madagascar à côté de ceux d'autres pays du monde, Madagascar se situe carrément au niveau des autres pays africains, mais non plus en marge. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans à Madagascar est parmi les plus faibles d'Afrique et la situation s'est améliorée au cours des années 2000. Le taux de fécondité des adolescentes est d'environ 150, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Le taux d'alphabétisation des jeunes est proche de la moyenne de l'Afrique, et s'est améliorée au cours des années 2000. La prévalence du VIH/sida (en proportion de la population âgée de 15 à 49 ans) est l'un des plus bas d'Afrique.

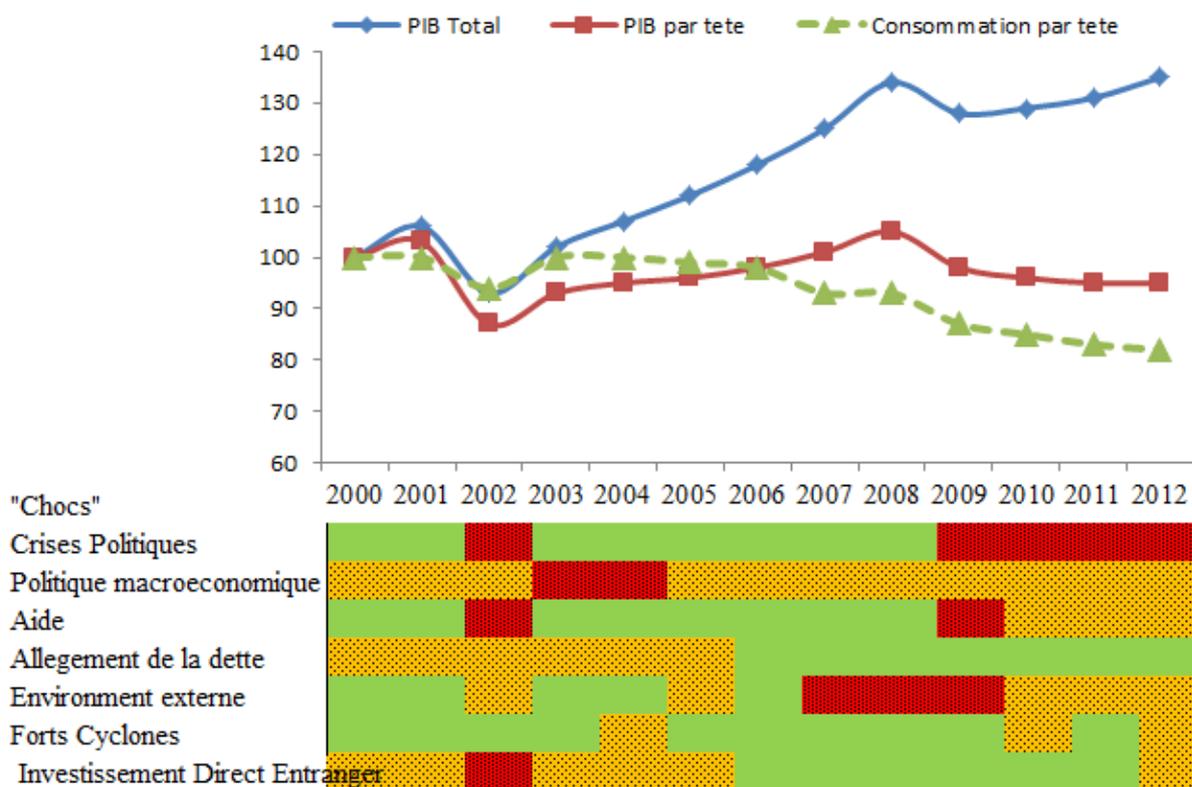
22. Il reste beaucoup de progrès à faire dans tous ces domaines importants, et la détérioration qui a eu lieu au cours des dernières années est une grande source de préoccupation, mais la position relative de Madagascar indique à nouveau que c'est sur le plan de l'économie que se trouvent les défis les plus grands. Néanmoins, que ce soit en rapport aux mesures de l'inégalité, aux diverses mesures de développement humain non-économiques, tels que les taux de mortalité infanto-juvénile, les taux de fécondité des adolescentes, l'alphabétisation ou encore de la prévalence du VIH, ainsi que la scolarisation au primaire, Madagascar n'est pas dans la situation extrême où il s'est placé en termes de croissance économique et d'incidence de la pauvreté. Le pays a donc des réalisations positives à son actif. Leur durabilité cependant est remise en question si la situation économique de base des citoyens du pays ne s'améliore pas, que le pays soit en crise ou non.

### **Expliquer les tendances de la pauvreté au cours de la décennie: le contexte politique et économique**

23. Deux fois au cours de la décennie, un processus de croissance naissante qui avait émergé au milieu des années 1990 s'est trouvé interrompu par des crises politiques. La tendance sous-jacente de ce processus de croissance « hors crise » était proche de 5 pour cent

pour le PIB réel global, ou de moins de 2 pour cent par habitant. A ce rythme sur dix ans, le PIB aurait augmenté de 65 pour cent. Dans les faits, la croissance cumulée sur la période 2000-10 est bien moindre, atteignant seulement 30 pour cent, soit moins de la moitié de ce qu'elle aurait pu être.<sup>1</sup> En conséquence, compte tenu de la forte croissance démographique, le PIB et le revenu par habitant ont en fait diminué. Avec une croissance de la population à près de 3 pour cent, le PIB par habitant a diminué de 4 pour cent cumulativement pour la décennie dans son ensemble et il continue de baisser depuis 2010.

**Figure 6: Madagascar—PIB, PIB par habitant, et consommation par habitant, 2000-2012 et « chocs » économiques**



24. La majeure partie de la diminution du PIB par habitant s’est produite durant les sous-périodes des deux crises alors que dans la période de six ans entre 2003 et 2008, le PIB par habitant a augmenté de 14 pour cent au total. Sans croissance économique, les gens ne peuvent ni trouver des emplois, ni améliorer leurs moyens de subsistance, ni développer leur entreprise, et l’État ne peut générer des ressources pour payer les biens et les services publics et les capitaux dont le pays a clairement besoin pour croître plus rapidement et partager les bénéfices de la croissance.

25. Pour comprendre les facteurs déterminants de la pauvreté au fil du temps, et en s'appuyant sur les trois EPM, l'analyse de ce rapport aborde une question de chronologie qu'il convient de souligner: entre la première enquête, en 2001, et la deuxième, en 2005, une crise politique a frappé Madagascar de plein fouet en 2002. Cette crise a été de courte durée – une année, mais a coûté cher au pays. Elle a été, cependant, suivie d'une reprise de trois ans mais

<sup>1</sup> Le PIB par habitant de Madagascar s'élevait à l'équivalent de 420 USD en 2010 soit 965 \$ PPA

qui n'est pas restée dépourvue de chocs, y compris un bref dérapage de la politique macroéconomique qui a abouti à une dépréciation de 70 pour cent du taux de change et une poussée d'inflation. Le délai entre la première et la deuxième enquête comporte ainsi une crise dès le début, suivie de quelques années de redressement.

26. Presque inversement, entre la deuxième enquête, en 2005, et la troisième en 2010, quatre années de croissance ont été interrompues, à la fin de cette période de cinq ans, par une nouvelle crise politique, qui a eu lieu au début de 2009, alors que l'économie mondiale elle-même subissait une crise financière et économique majeure. Cette chronologie comprend donc environ quatre années de croissance se terminant par une crise politique locale grave. Puisque nous n'avons pas d'enquêtes « avant-après » pour chacune des deux crises politiques, une analyse de leur impact, ou une attribution assez raisonnable en termes de résultats de la pauvreté suite à ces crises, se heurte à des difficultés: nous en sommes réduits à additionner différentes séquences de bonnes et de mauvaises années sur des sous-périodes.

27. Les pauvres tirent l'essentiel de leur revenu soit de l'auto-emploi, soit d'un emploi salarié, et ce sont principalement leurs revenus et leur statut en termes d'emploi qui déterminent leur bien-être et leur situation économique. L'évolution des marchés du travail est donc au cœur de l'évolution de la pauvreté. L'emploi et la participation au marché du travail ont augmenté à Madagascar pour les jeunes et les adultes, tandis que le travail des enfants a diminué. Il y a peu de différences entre les sexes en matière de participation au marché du travail. Les gains en revanche ne se sont pas améliorés. Dans les années 2000, la pauvreté à Madagascar est moins le résultat du chômage ou de l'inactivité que le résultat de la faiblesse des revenus et de possibilités limitées.

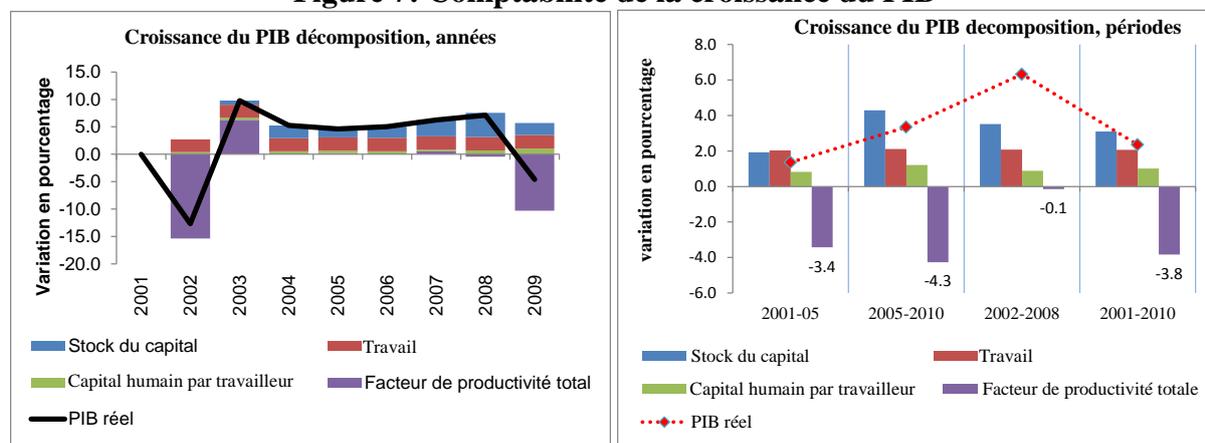
28. Entre 2001 et 2010, certains changements structurels ont caractérisé le marché du travail à Madagascar. Après la crise de 2001, la productivité moyenne de la main-d'œuvre dans son ensemble a chuté (-4,7 pour cent), en raison principalement d'une modification de la composition sectorielle du marché du travail au bénéfice de l'agriculture où la productivité est beaucoup plus faible que dans la plupart des autres secteurs (et n'a pas augmenté). Ce processus ne s'est inversé que très lentement et n'est pas achevé au moment de la deuxième crise, en 2009, crise qui a probablement conduit à sa reprise. La faible productivité de l'agriculture est exacerbée par la présence d'une grande proportion de travailleurs engagés dans des activités d'aide familiale non rémunérées (même si cette proportion a légèrement baissé avec le temps). Les employés en tant qu'aides familiales ont également augmenté de façon marquée dans les secteurs secondaire et tertiaire.

29. En conséquence de l'augmentation du nombre et de la proportion de travailleurs employés dans le secteur primaire, l'agriculture est devenue la principale source de revenus du travail. La composition de la part du travail dans le revenu selon le type de travail a considérablement changé. Les revenus provenant de l'auto-emploi ont perdu en importance, passant de 42 pour cent du revenu total en 2001 à 26 pour cent en 2010. Le transfert vers le secteur agricole a également été accompagné d'une « ruralisation » correspondante de la population malgache. Dans les zones urbaines, le rôle des différents secteurs en termes de contribution aux revenus du travail a beaucoup changé, le commerce devenant la source principale.

30. L'agriculture a été le secteur le moins touché par les chocs politiques temporaires. Ceci est dû en partie au fait qu'une grande partie de l'agriculture reste déconnectée des développements urbains, en particulier à Antananarivo, le lieu des troubles politiques à

Madagascar. Le transfert vers l'agriculture où les niveaux de productivité sont plus faibles par rapport aux autres secteurs, a alors eu un effet déprimant sur l'économie dans son ensemble. En outre, les tendances de la productivité dans l'agriculture sont restées stables au cours de la décennie. Le transfert vers l'agriculture a donc été un transfert sectoriel qui ne s'est pas accompagné d'un gain en productivité et qui n'a pas contribué à la croissance.

**Figure 7: Comptabilité de la croissance du PIB**



Source: Estimation des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM et les indicateurs WDI.

31. Une analyse des déterminants des gains met en évidence le rôle positif de l'expérience et de la formation et le rôle négatif du sexe. Les gains moyens augmentent avec l'expérience, même si cet effet diminue avec l'expérience de plus haut niveau, comme cela arrive souvent. Le rendement de l'expérience a augmenté entre 2001 et 2010 pour les emplois salariés, mais ils ont diminué dans les zones rurales. Le désavantage des femmes en termes de gains par rapport aux hommes est important mais a nettement diminué. En 2010, les gains des femmes étaient en moyenne de 34 pour cent inférieurs à ceux des hommes à caractéristiques égales.

32. Les rendements de l'éducation en 2010 restent positifs, même s'ils semblent avoir diminué par rapport à 2001, probablement en raison de facteurs qui influent sur la demande de compétences (par les entreprises) plutôt que, par exemple, une croissance rapide du côté de l'offre. Néanmoins, en 2010 une année supplémentaire de scolarité représentait une augmentation des gains de 5 pour cent. Cela signifie que les cinq années de l'enseignement primaire augmentent les gains de 28 pour cent. Les rendements de l'éducation en 2010 étaient plus élevés pour les travailleurs salariés (6 pour cent) et globalement similaires entre les zones rurales et urbaines. En outre, ils étaient plus élevés pour les femmes que pour les hommes (respectivement, un peu plus de 6 pour cent et environ 4 pour cent). Par ailleurs, ils étaient inférieurs à ce qu'ils étaient en 2001.

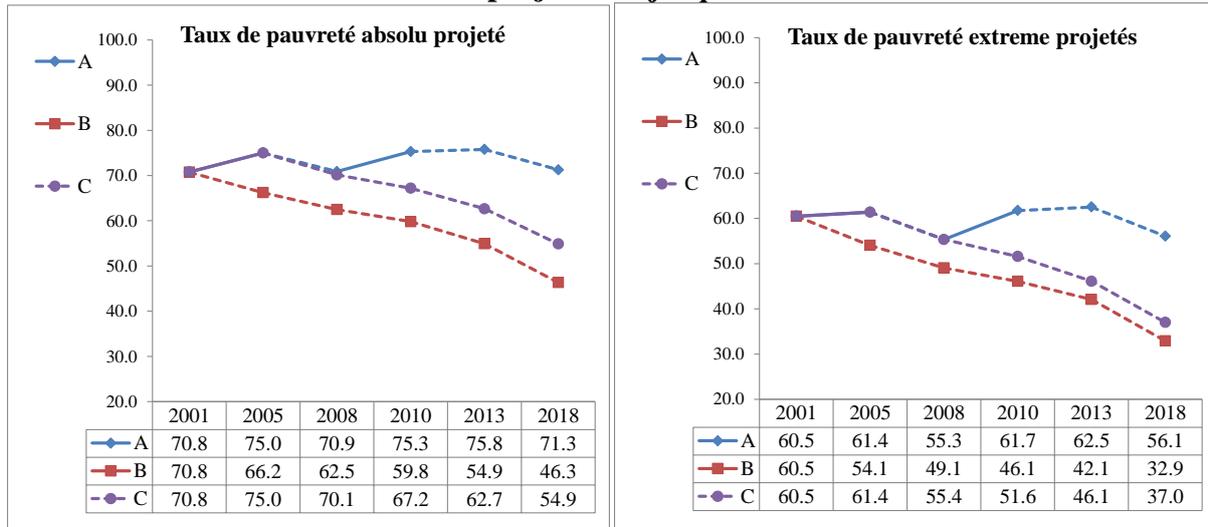
### Coûts des crises politiques en termes de pauvreté

33. Deux crises politiques dans les années 2000 ont coûté cher Madagascar en termes de réduction de la pauvreté. Le dernier chapitre porte sur la crise actuelle, mais donne aussi une vue rétrospective des impacts sur la pauvreté du fait que la croissance économique n'a pu être soutenue à cause des deux crises en une décennie. Partant de nos constats précédents sur le lien entre la croissance et la pauvreté, une croissance du PIB par habitant à environ 2,8 pour cent par an - une performance nettement à la portée de Madagascar - se serait traduite par une réduction du taux de pauvreté de 71 pour cent en 2001 à 55 pour cent en 2013. Au lieu de cela, comme noté ci-dessus, nous estimons l'incidence de la pauvreté en référence au seuil de

pauvreté nationale, à environ 76 pour cent en 2013. Ainsi, la proportion de population pauvre est de 21 points de pourcentage supérieure à ce qu'elle aurait été dans une hypothèse de croissance soutenue, représentant 4,5 millions de personnes.

34. Quant aux effets de la deuxième crise, à partir de 2009, sans elle, la pauvreté aurait probablement diminué à 63 pour cent par rapport à notre estimation de 76 pour cent en 2013. En seulement cinq ans, le recul dans la lutte contre la pauvreté s'est fait aux dépens de 13 pour cent de la population.

**Figure 8: La perte hypothétique d'opportunité de sortie de la pauvreté entre 2001 et 2010 et projections jusqu'en 2018**



Source: Calcul de l'auteur. L'estimation est basée sur la méthodologie de simulation micro.

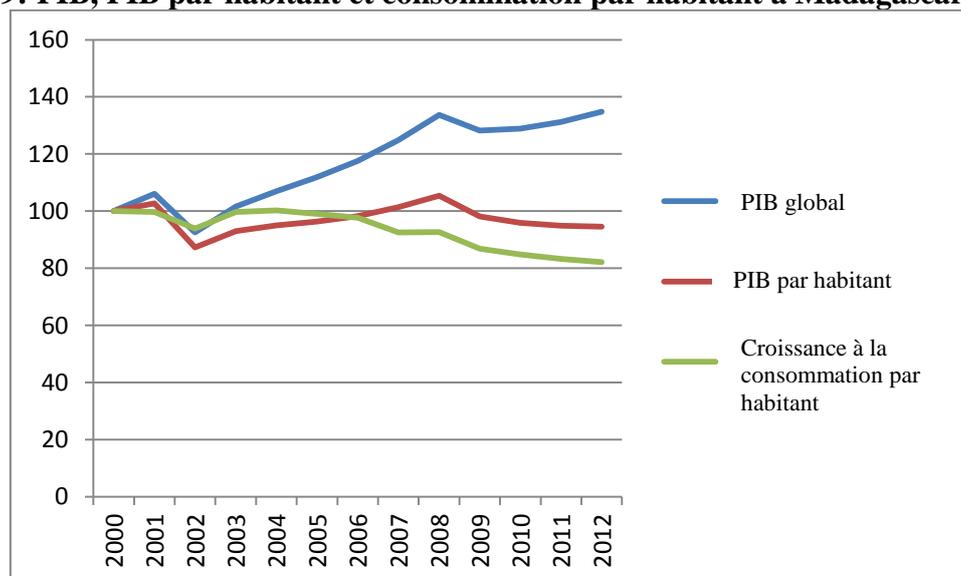
Note: Les lignes solides démontrent le taux de pauvreté réel à Madagascar. Les lignes pointillées sont les taux de pauvreté estimés sur la base de micro-méthode de simulation pour trois scénarios principaux discutés dans le texte principal. Pour les années au-delà de 2013, les résultats de micro-simulations sont basées sur le PIB par habitant sur les projections de la base de données World Economic Outlook (WEO), de du Fonds Monétaire International (FMI), Washington.

## Chapitre 1: Une décennie perdue - bref aperçu

*Une grande partie du contenu détaillé de ce rapport peut être représentée sous forme d'un graphique simple, montrant trois mesures de la croissance économique de Madagascar, ou plutôt l'absence de croissance, sur la première décennie de ce siècle. Ce graphique montre que le PIB ou la consommation par habitant n'a pas augmenté, voire diminué au cours de la décennie.*

35. **Deux fois au cours de la décennie, un processus de croissance naissante qui avait vu le jour au milieu des années 1990 s'est trouvé interrompu par des crises politiques, une de courte durée en 2002, et une autre encore en cours ayant débuté en 2009.** La tendance sous-jacente de ce processus de croissance « hors crise » était proche de 5 pour cent pour le PIB réel global. A ce rythme sur dix ans, le PIB aurait augmenté de 65 pour cent. Dans les faits, comme le montre la ligne bleue dans la Figure 9, la croissance cumulée sur 2000-10 a été de loin moindre, atteignant seulement 30 pour cent – c'est-à-dire moins de la moitié de ce qu'elle aurait pu être.<sup>2</sup>

**Figure 9: PIB, PIB par habitant et consommation par habitant à Madagascar, 2000-12**



36. **En conséquence, compte tenu de la forte croissance de la population, le PIB et le revenu par habitant ont en fait diminué.** Étant donné que la croissance de la population était de près de 3 pour cent, la tendance de croissance du PIB par habitant « hors crise » a été de près de 2 pour cent par an. À ce rythme, il aurait fallu 35 ans pour doubler le PIB par habitant, mais au moins il aurait augmenté. Dans les faits, comme le montre la ligne rouge dans la Figure 9, le PIB par habitant a diminué de 4 pour cent cumulativement pour la décennie dans son ensemble, et il continue de baisser depuis 2010. La majeure partie de la baisse du PIB par habitant s'est produite au cours des deux sous-périodes de crise, alors que dans la période de six ans entre 2003 et 2008, le PIB par habitant a augmenté au total de 14 pour cent. Sans croissance économique, les gens ne peuvent ni trouver des emplois ni développer leurs entreprises, et l'État ne peut générer de ressources pour payer les biens et

<sup>2</sup> Le PIB par habitant de Madagascar s'élevait à l'équivalent de 420 USD en 2010, soit 965 USD PPA.

services publics et les capitaux dont le pays a clairement besoin pour croître plus vite, améliorer le bien-être de ses habitants et partager la bénéfices de la croissance.

**37. La consommation moyenne réelle par habitant, une mesure moyenne qui refléterait de plus près le bien-être et les moyens de subsistance des Malgaches, est estimée avoir diminué encore plus que le PIB par habitant.** La ligne verte, tirée des estimations des comptes nationaux de la consommation privée par habitant, montre une baisse cumulée plus accentuée au cours de la décennie par rapport au PIB par habitant. Ces résultats ne sont pas corroborés par les autres mesures de la pauvreté liée à la consommation utilisées dans ce rapport- les mesures au niveau des ménages de la consommation réelle, établie à partir de trois enquêtes auprès des ménages, montrent une baisse au cours des cinq premières années de la décennie, et un changement au taux zéro au cours des cinq années suivantes. Les raisons de cette différence, en plus de différences méthodologiques dans la définition de la consommation, tiennent au fait que les estimations des comptes nationaux sont très fragiles, utilisant une méthodologie datée et un nombre limité de données sources de qualité – mais ce ne sont pas les seules raisons.

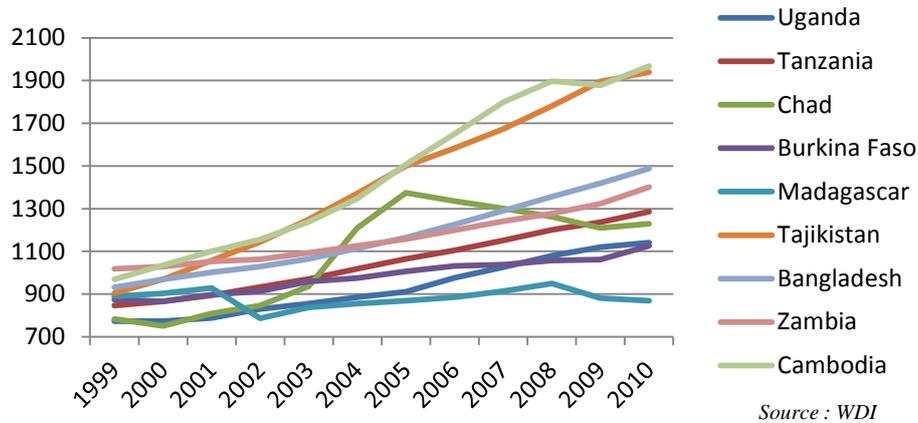
**38. Le manque de dynamisme de la consommation par habitant alors que l'économie était en croissance reflète en partie la nature de la croissance à ce moment, une croissance induite par l'investissement.** Néanmoins, ce fait indique que le processus de croissance observé notamment entre 2003 et 2008 n'a pas entraîné une amélioration significative des conditions de vie des ménages malgaches, la croissance étant induite en partie par l'investissement public, en particulier les projets financés par des bailleurs de fonds, et par l'investissement privé, en particulier dans le secteur minier. L'investissement, à la fois public et privé, est grandement nécessaire à Madagascar, et tout ceci implique fondamentalement que pour que la croissance économique entraîne une amélioration significative du bien-être pour la majorité de la population, il faut une croissance économique encore plus rapide.

**39. La faible performance de Madagascar en termes de croissance est devenu atypique des évolutions récentes dans les pays à faible revenu.** Le déclin économique de Madagascar remonte à bien avant cette première décennie du siècle. Au total, le PIB réel par habitant de Madagascar a chuté de plus de 30 pour cent entre 1980 et 2010. Une telle expérience de faible croissance n'est plus un phénomène fréquent chez les pays du monde. Madagascar est en effet l'un des rares pays au monde à avoir connu une baisse cumulée sur 30 ans, telle que mesurée par le PIB par habitant en termes réels. Sur les 155 pays pour lesquels une mesure est disponible, seulement 19 ont connu une régression économique cumulative entre 1980 et 2010.<sup>3</sup> Parmi ces 19 pays dont l'économie a décliné, 11 avaient un PIB par habitant inférieur à 2 000 USD PPA en 2010, associant déclin et pauvreté. La performance de Madagascar le place parmi ces 11 pays, juste derrière le Libéria et la République Démocratique du Congo, deux pays qui, contrairement à Madagascar, avaient sombré dans une longue période de conflit violent par le passé. Même ces deux pays ont renoué avec la croissance récemment (plus de 30 pour cent pour le premier, plus de 15 pour le second au cours des 5 dernières années), alors que pour Madagascar, les cinq dernières années ont été cinq années de déclin. Comme la figure suivante l'illustre également, Madagascar est maintenant dans une position complètement marginale.

---

<sup>3</sup> 136 autres pays ont eu au moins une croissance positive; 80 d'entre eux ont connu un taux de croissance du PIB par habitant de 50 pour cent en 30 ans, et 35 ont au moins doublé leur PIB par habitant.

**Figure 10: PIB par habitant, PPA, divers pays**



40. **Les chocs politiques ont dominé l'économie.** Les crises politiques ne sont pas les seuls chocs qui affectent l'économie de Madagascar. Comme le montre le Tableau 1 à code de couleurs ci-après, les chocs exogènes ou domestiques ont de nombreuses sources.

**Tableau 1: Aperçu qualitatif des grands chocs à Madagascar, 2000-2012**

"Chocs"	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Crises Politiques													
Politique macroéconomique													
Aide													
Allègement de la dette													
Environnement externe													
Forts Cyclones													
Investissement Direct Etranger													

- La politique macroéconomique n'a pas toujours été favorable: en 2003 et au début 2004, des politiques laxistes en matière de dépenses, fiscales et monétaires ont exercé une pression sur la position extérieure, aboutissant à une dépréciation corrective brutale du taux de change nominal de plus de 70 pour cent, et une poussée temporaire de l'inflation à près de 30 pour cent.
- L'aide des bailleurs s'est plus ou moins alignée sur les cycles politiques, chutant brutalement au cours des deux crises et s'accroissant dans les années de forte croissance, mais l'ampleur des chocs négatifs n'a jamais dépassé 2-3 pour cent du PIB, un choc qui ne suffit pas pour expliquer la dynamique économique en dents de scie du pays.
- L'allègement de la dette s'est élargi en 2005, Madagascar bénéficiant de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale qui a permis d'effacer plus de 2 milliards de dollars de dette et de porter ainsi son niveau en dessous de 30 pour cent du PIB (où il se trouve encore actuellement) contre plus de 70 pour cent avant l'IADM.
- L'environnement économique externe de l'économie mondiale, qui avait été modérément ou fortement favorable une grande partie de la décennie, s'est fortement détérioré en 2008 avec le début de la crise mondiale et une profonde récession en Europe à laquelle Madagascar est très exposé. Compte tenu de la

nature des canaux par lesquels ces chocs pourraient avoir une incidence sur Madagascar (principalement la demande d'exportation de biens et de services) et de l'expérience moyenne des autres pays à faible revenu non producteurs de pétrole, ou celle de l'Afrique subsaharienne, les effets de la crise mondiale en 2009-10 ne peuvent pas représenter plus de 20 pour cent de la baisse totale du PIB durant cette période.

- Les cyclones ont été fréquents - les «grands cyclones» dans le tableau ci-dessus, sont ceux qui touchent plus de 10 pour cent de la population (il y en a eu cinq dans les années précédant 2012). Toutefois, malgré tous leurs impacts locaux, les coûts macroéconomiques des dommages causés par les cyclones ont rarement été estimés à plus d'un tiers d'un pour cent du PIB.
- L'investissement direct étranger, résultant à la fois de politiques favorables, des atouts du pays et d'un climat d'investissement favorable à l'échelle mondiale dans le secteur de l'exploitation minière, peut également être interprété comme «choc» positif pour l'économie du pays.
- Les chocs politiques, avec leurs effets directs sur le climat d'investissement, les entreprises nationales, les IDE et le tourisme, ainsi que leurs effets indirects par le biais de l'aide des bailleurs, restent les chocs dominants qui peuvent expliquer la performance macroéconomique de Madagascar.

**41. Comme plusieurs indicateurs de ce rapport le montrent, les chocs ont affecté l'économie à travers différents canaux.** L'un de ces canaux est crucial à la croissance et à l'évolution de la pauvreté à Madagascar dans la dernière décennie, et devrait devenir le centre de l'attention politique à la sortie de la crise. Comme le Tableau 2 le montre clairement au niveau global (voir les indices du PIB du secteur dans le panneau inférieur), l'agriculture a été le secteur le moins touché par les chocs politiques temporaires. C'est en partie parce qu'une grande partie de l'agriculture reste déconnectée des développements urbains, en particulier à Antananarivo, le lieu de troubles politiques à Madagascar. Mais c'est aussi parce que, en réponse aux crises, les gens semblent s'être tournés vers l'agriculture, soit à titre d'occupation alternative ou à titre de filet de sécurité. Cela est très clair pour la crise de 2002, et, bien que les preuves soient plus limitées, c'est aussi probablement le cas pour la crise actuelle. Ce transfert vers l'agriculture où les niveaux de productivité sont plus faibles par rapport aux autres secteurs, a alors eu un effet déprimant sur l'économie dans son ensemble. En outre, les tendances de la productivité dans l'agriculture sont restées stables au cours de la décennie. Le transfert vers l'agriculture a donc été un transfert sectoriel qui ne s'est pas accompagné de gain en productivité, et n'a pas contribué à la croissance. Stimuler la productivité agricole à travers le pays, pour une grande partie des personnes travaillant dans l'agriculture, contribuerait énormément à stimuler la croissance économique, à rendre la croissance plus favorable aux pauvres et à réduire la pauvreté.

**Tableau 2: Croissance de la consommation et Croissance sectorielle à Madagascar, 2000-12**

Indicateurs clés	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Croissance PIB par tête</b>	1.2	2.8	-15.0	6.5	2.1	1.5	1.9	3.1	4.0	-6.9	-2.3	-1.0	-0.3
<b>PIB par tête</b>	100	103	87	93	95	96	98	101	105	98	96	95	95
<b>Croissance par habitant à 2,2 p/cent</b>	100	102	104	107	109	111	114	116	119	122	124	127	130
<b>Ecart</b>	0	-1	16	13	13	14	14	13	11	19	23	25	27
<b>Croissance à la consommation par tête</b>	1.3	-0.3	-5.8	6.1	0.6	-1.2	-1.4	-5.2	0.1	-6.3	-2.3	-1.8	-1.3
<b>Consommation par habitant</b>	100	100	94	100	100	99	98	93	93	87	85	83	82
<b>Croissance par habitant à 2,2 p/cent</b>	100	102	104	107	109	111	114	116	119	122	124	127	130
<b>Ecart</b>	0	2	10	7	8	11	14	21	22	29	32	34	37
<b>Secteur PIB</b>													
<b>Agriculture (par habitant)</b>	100	101	97	96	96	96	95	94	95	100	94	89	88
<b>Industrie (par habitant)</b>	100	105	80	89	93	93	94	100	101	90	88	89	89
<b>Services (par habitant)</b>	100	103	85	92	94	98	102	107	113	101	100	100	102

Source: Comptes nationaux, INSTAT pour 2000-2011 et estimations des services pour 2012.

## Chapitre 2: Pauvreté, croissance et inégalité

*Plusieurs mesures économiques de la pauvreté donnent un tableau de la tragédie du développement dans lequel Madagascar reste embourbé. Si l'on se réfère à nos estimations révisées du seuil de pauvreté national et aux données des Enquêtes périodiques auprès des ménages, environ 75 pour cent de la population malgache vivaient dans la pauvreté en 2010. Près de 60 pour cent de la population a été estimée extrêmement pauvre, selon la méthodologie d'estimation de la pauvreté basée sur l'apport alimentaire minimal-ce qui signifie que ces personnes gagnent des ressources ou vivent de ressources dont la valeur est inférieure à ce que coûtent 2 100 calories par jour.*

*En référence aux mesures internationales comparables de la pauvreté, Madagascar est aujourd'hui l'un des pays les plus pauvres au monde, parmi ceux où ces mesures ont été effectuées: près de 80 pour cent de la population de Madagascar vit avec moins de 1,25 USD PPA par jour, et 92 pour cent vivent avec moins de 2 USD PPA par jour. Au cours des dix années (2001-2010) couvertes par cette évaluation pour lesquelles des données sur les ménages sont disponibles, les changements globaux ont été marginaux: la situation parmi les déciles les plus pauvres de la distribution des revenus à Madagascar s'est quelque peu améliorée, mais, pour eux, il s'agit tout simplement de passer de bien loin en dessous du seuil de pauvreté à encore en dessous du seuil de pauvreté. Toutefois, le taux de pauvreté dans l'ensemble de la population a encore augmenté depuis 2001 ; la situation économique des personnes du quintile supérieur de la distribution des revenus s'est détériorée, sans peut-être concerner le sommet de la distribution des revenus. En parallèle à cette tendance au cours de la décennie, il y a eu une réduction de l'inégalité.*

*Les tendances du taux de pauvreté sont très sensibles au niveau auquel on fixe le seuil de pauvreté comme le montrent les CIC et l'analyse de dominance du bien-être. Une proportion croissante et extraordinairement grande des 22 millions de Malgaches est maintenant largement égale face à une pauvreté profonde et généralisée.*

42. Malgré le fait qu'il y ait eu une certaine amélioration du niveau de la consommation chez la population la plus pauvre, Madagascar n'a pas réussi à réduire la pauvreté absolue depuis 2001, année à laquelle la pauvreté était déjà à un niveau très élevé. Cette conclusion s'appuie sur l'analyse de trois enquêtes nationales sur les dépenses des ménages réalisées par l'Institut National de la Statistique de Madagascar (INSTAT) en 2001, 2005 et 2010. Les principaux résultats de ce rapport sont globalement en cohérence avec les estimations de la pauvreté publiées officiellement par l'INSTAT, mais la méthodologie d'estimation de la pauvreté utilisée dans ce rapport diffère de celle utilisée officiellement, et donne un profil différent de l'évolution de la pauvreté au cours de la décennie. Ce chapitre porte sur l'incidence de la pauvreté et l'évolution entre 2001, 2005 et 2010. L'objectif de cette analyse est de faire ressortir la relation entre l'évolution de la pauvreté, la croissance de la consommation des ménages et les changements de distribution au niveau national, urbain et rural, ainsi que dans les principales régions géographiques du pays.

43. Le cadre temporel de l'analyse est limité à l'enquête la plus récente à notre disposition, menée en 2010. L'INSTAT est en train de terminer la préparation de nouvelles données de l'enquête la plus récente remontant à 2012. Bien qu'il soit essentiel de mettre à jour l'analyse contenue dans ce rapport lorsque les données de l'enquête seront disponibles, le contexte récent semble indiquer que la situation n'a fait que se détériorer.

44. Du début à la fin de la décennie dans son ensemble, le revenu par personne est resté inchangé. Les périodes intermédiaires de croissance économique ont été interrompues par des chocs politiques, une courte mais qui a coûté très cher au pays en 2002 et une plus longue qui a débuté en 2009 et est encore en cours. La tourmente politique a généré peu de dommages physiques, mais a bloqué la dynamique de croissance et a entraîné des changements de gouvernement, la suspension de l'aide étrangère, une forte pression sur les finances publiques et l'interruption des politiques et des programmes, entravant la prestation de services publics. Si la stagnation économique globale qui en a résulté a nui aux grandes tendances de la pauvreté dans le pays, les chocs ont également affecté la distribution des revenus, frappant différemment certaines zones géographiques et certains groupes de population.

45. Ce chapitre comprend six parties et est structuré comme suit: la partie A traite de la qualité des données d'enquête et de leur comparabilité ; la partie B justifie le choix de la méthode d'estimation de la pauvreté; la partie C présente les tendances de la pauvreté et de l'inégalité au niveau national, rural et urbain; la partie D discute de l'inclusivité de la croissance et des changements de distribution; la partie E met en relation croissance, inégalité et réduction de la pauvreté ; et la partie F porte sur des comparaisons internationales, (la partie G présente des projections et les tendances de la pauvreté sous différents scénarios de croissance du PIB - pas encore là). S'appuyant sur une partie de cette matière, le rapport présente des scénarios possibles analysant la manière dont l'économie de Madagascar s'ajuste ou rebondit suite aux récentes difficultés politiques et économiques, nous aidant à comprendre comment la croissance économique potentielle à l'avenir se traduirait par des gains de bien-être chez les différents groupes, secteurs et régions.

#### **A. NOTE SUR LA QUALITE DES DONNEES ET DE L'APPROCHE**

46. **Ce rapport s'appuie sur les données des Enquêtes Périodiques auprès des Ménages(EPM) de Madagascar pour une grande partie de son contenu.** L'EPM est une enquête de base de l'Institut National de la Statistique (INSTAT). L'enquête est menée depuis près de deux décennies et constitue une source pour le suivi de la pauvreté et de l'inégalité. Les EPM ont été menées en 2001, 2004, 2005 et 2010. Toutefois, le recours à une partie de l'EPM pour analyser la pauvreté et l'inégalité pose des problèmes pratiques. Par conséquent, il est utile d'entamer l'analyse par une discussion des défis et de la façon dont l'analyse contenue dans ce rapport les a abordés.

47. **La première grande incertitude est liée au fait que les enquêtes ont été menées autour d'une grande crise économique et politique.** Comme l'enquête de 2004 n'était pas tout à fait comparable aux trois autres enquêtes, il a été décidé d'utiliser les enquêtes de 2001, 2005, et 2010 pour cette analyse. Nous avons pris trois décisions pour traiter le problème de comparabilité. La première décision est de comparer uniquement les données des années 2001, 2005 et 2010 pour lesquelles les données sont comparables.

48. **La deuxième incertitude porte sur le problème de représentativité des échantillons.** Madagascar n'a pas eu de recensement fiable depuis 1993. Par conséquent, les enquêtes auprès des ménages ont encore recours au cadre de population de 1993 comme point de départ pour la sélection des zones. En 2007-2008, la Banque mondiale et d'autres bailleurs ont fourni une aide financière et technique à l'INSTAT pour lancer la préparation d'un nouveau recensement qui comprenait la cartographie censitaire. Bien que le recensement n'ait pas encore été réalisé, la liste complète des ménages de la cartographie censitaire a permis à

l'INSTAT de mettre à jour la base de sondage afin de mieux refléter la composition structurelle actuelle de la population. C'est à partir de cette base de sondage que l'échantillon de l'EPM 2010 a été établi, et que les poids d'échantillonnage ont été tirés. De nouveaux poids d'échantillonnage ajustés ont été construits.

49. **Le troisième défi concerne la comparabilité des enquêtes.** L'INSTAT s'est efforcée de maintenir la cohérence des composantes des questionnaires sur la mesure de la pauvreté au fil des ans. Cela se voit dans le fait que les questionnaires sont presque identiques pour les dépenses alimentaires et non-alimentaires, les dépenses sur l'éducation et la santé, la valeur et les caractéristiques des logements, la possession de biens durables, les dons et les transferts et les paiements en nature. Il y a encore plusieurs défis liés aux changements de la façon de noter l'autoconsommation, aux changements du nombre de secteurs de dénombrement, de la taille des échantillons, et d'autres changements constatés dans l'Encadré 1.

### **Encadré 1: Instruments d'enquête EPM et comparabilité des méthodes**

Les Enquêtes auprès des Ménages (EPM) de Madagascar sont devenues des enquêtes fondamentales pour les efforts du pays pour établir un système de suivi et d'évaluation à long terme. Les données de l'enquête, soulèvent cependant plusieurs problèmes pratiques quand il s'agit d'avoir une estimation fiable du bien-être à Madagascar.

*Les variations des instruments d'enquête, en particulier dans la mesure de la production et de l'autoconsommation de produits agricoles par les petites exploitations agricoles, soulèvent des questions de comparabilité.* Il y a plusieurs cas où les différences méritent d'être relevées. La séquence de modules a été modifiée et la façon dont les questions sur l'autoconsommation sont posées a aussi changé. La lassitude des répondants pourrait avoir une incidence sur la comparabilité des données. Une autre différence se trouve dans la partie du module de l'agriculture où les données sur l'autoconsommation sont recueillies : des différences existent dans la méthodologie utilisée dans l'enquête de 2005 par rapport à celle des enquêtes de 2001 et 2010. Dans l'enquête de 2001 et celle de 2010, les informations sur la production et ses utilisations ont été recueillies dans une partie (dans le but de s'assurer de la cohérence des quantités et de forcer les enquêteurs à en vérifier la cohérence). Dans le questionnaire de 2005, cependant, des parties distinctes ont été consacrées à la production, à l'autoconsommation et la vente respectivement. N'étaient non plus comptabilisés les quantités utilisées pour les paiements de métayage, les paiements en nature pour le travail ou le crédit, l'alimentation du bétail, les cadeaux/obligations sociales, les pertes, les vols ou les reports pour les semences, contrairement à ce qui a été observé en 2001 et 2010. En outre, les répondants en 2005 ont été invités à estimer les quantités à l'aide d'unités locales et à fournir leur propre taux de conversion en unités métriques, alors que les répondants en 2001 et en 2010 ont été invités à utiliser des unités métriques dans leurs estimations. Ces deux différences soulèvent des préoccupations quant à la comparabilité.

*Le nombre et la structure des régions administratives ont plus que triplé et la taille de l'échantillon a augmenté.* Entre les enquêtes de 2001 et 2005, les plus grandes unités administratives du pays ont été modifiées, passant de 6 provinces (Faritany) à 22 régions. Par conséquent, l'INSTAT a été contrainte de mener des enquêtes sur des échantillons assez grands pour que ceux-ci soient représentatifs au niveau urbain-rural dans chaque région. Ainsi, si 5 080 ménages ont été interrogés dans l'EPM 2001, la taille des échantillons a plus que doublé à 11 781 ménages en 2005 et à 12 460 ménages en 2010. En plus des modifications mentionnées ci-dessus, la définition des zones urbaines a changé. Par souci de comparabilité, les techniciens de l'INSTAT ont utilisé l'ancienne définition des zones urbaines lorsque l'échantillonnage pour l'enquête de 2010 a été fait. Ainsi, la nouvelle définition ne pose pas un problème de comparabilité des enquêtes. Le redécoupage de certaines limites de dénombrement dans le processus de réalisation de la cartographie signifie, cependant, que certaines zones qui étaient auparavant définies comme urbaines sont considérées comme rurales, même en application de l'ancienne définition de l'urbain

50. **Le quatrième défi a trait à l'absence d'un indice de prix à la consommation (IPC) fiable, représentatif à l'échelle nationale.** L'IPC national de Madagascar est construit sur la base des prix obtenus auprès de cinq grandes villes. Ainsi, l'IPC n'est pas représentatif de

l'ensemble du pays, en particulier des zones rurales. Cette question, cruciale pour plusieurs de nos résultats, est discutée dans la section suivante. Une discussion technique détaillée sur le choix de l'IPC figure en annexe D.

## **B. DECISION SUR LES SEUILS DE PAUVRETE A UTILISER POUR L'ANALYSE**

**51. Les estimations de la pauvreté présentées dans ce rapport sont fondées sur les seuils de pauvreté recalculés pour 2005 et 2010 en utilisant la méthode d'estimation de la pauvreté utilisée en 2001.** Quatre raisons principales ont conduit à examiner la possibilité de ré-estimation du seuil de pauvreté, déjà évoquées ci-dessus. Tout d'abord, comme décrit ci-dessus, l'absence d'un IPC national représentatif et fiable ne permet pas de disposer d'un bon choix pour la déflation du seuil de pauvreté dans le temps. En deuxième lieu, les modes de consommation de la population ont considérablement changé au cours des années 2000. En troisième lieu, en dépit des instruments d'enquête à peu près similaires, les changements dans l'enquête de 2005 étaient importants, d'autant plus que la taille de l'échantillon de l'enquête s'est significativement accrue pour couvrir les estimations au niveau district pour un nouveau nombre de districts plus élevé. En outre, les déflateurs régionaux pour les agrégats de la consommation sont calculés en 2005 et en 2010 sur la base de 22 régions contre 6 en 2001. En quatrième lieu, la base de sondage de l'enquête de 2010 a changé, reflétant les nouvelles données de la cartographie censitaire.

**52. L'absence d'un indice de prix à la consommation fiable et représentatif à l'échelle nationale (IPC) est un facteur crucial dans l'exactitude des calculs de la pauvreté.** Une estimation fiable de la pauvreté dans le temps devrait être fondée sur des agrégats du bien-être comparables, construits à partir d'enquêtes auprès des ménages harmonisées qui permettent la conversion en termes réels des variables nominales monétaires et liées au bien-être en termes réels, c'est-à-dire après ajustement pour l'inflation, à partir de l'année de référence. La méthode utilisée par l'INSTAT pour évaluer le seuil de pauvreté (la valeur d'un panier de référence) repose sur l'IPC officiel, lui-même basé sur les données de prix recueillies dans les cinq plus grandes villes de Madagascar. Madagascar est un grand pays dont près de 80 pour cent de la population vivent dans les zones rurales, où il existe des différences de conditions agro-climatiques locales et des problèmes de connectivité sévères résultant en partie d'un réseau routier délabré. Il peut y avoir des divergences spatiales et temporelles importantes dans les prix, divergences qui devraient être prises en considération. Ainsi, l'utilisation de l'IPC des cinq villes principales publié officiellement pourrait se révéler être un choix inapproprié pour mesurer l'évolution des prix que les pauvres dans les zones rurales connaissent dans la réalité.

**53. Dans les faits, l'analyse détaillée de la comparabilité des indicateurs de l'IPC officiels versus à partir d'enquêtes amène à conclure que l'IPC officiel diffère de l'estimation fondée sur des enquêtes, quoiqu' en ce qui concerne 2005 principalement.** Les détails sont présentés à l'annexe A. L'utilisation de l'IPC officiel aboutit à une tendance différente de la pauvreté et une distribution régionale différente de la pauvreté par rapport à l'utilisation de l'IPC estimé par enquêtes. Cela dit, au niveau agrégé, les différences d'IPC touchent principalement les estimations du taux de pauvreté en 2005 (l'IPC officiel menant à sous-estimer la pauvreté globale cette année) et n'ont pas d'effet sur les niveaux de pauvreté de 2001 et de 2010.

**54. Ces résultats sont globalement robustes par rapport à d'autres méthodes.** Pour tester la robustesse de cette analyse, plusieurs méthodes pour comparer les données et traiter

le problème de l'IPC - méthodes qui sont disponibles dans la littérature, ont été appliquées aux données de Madagascar. Au total, six méthodes différentes sont utilisées. Une discussion détaillée de ces méthodes et des résultats obtenus à partir de leur application aux données des EPM de Madagascar figure en annexe F de ce rapport. Dans ce contexte, le reste de ce rapport se penche sur les résultats en matière de pauvreté à l'aide de la méthode d'estimation de la pauvreté après une ré-estimation des seuils de pauvreté pour chacune des enquêtes.

### C. AUGMENTATION EFFECTIVE DE LA PAUVRETE ENTRE 2001 ET 2010

55. **Les taux de pauvreté en référence à l'estimation absolue (supérieure) et l'estimation extrême (plus faible) des seuils nationaux de pauvreté ont augmenté entre 2001 et 2010.** Le taux de pauvreté absolue était d'environ 71 pour cent en 2001 et est passé à environ 75 pour cent en 2005 et 2010 (Tableau 3). L'incidence de l'extrême pauvreté, qui a été estimée à 60,5 pour cent de la population en 2001, a légèrement augmenté à près de 62 pour cent en 2010.

**Tableau 3: Pauvreté nationale et internationale en 2001, 2005 et 2010**

	Taux de pauvreté			Nombre de pauvres (en millions de personnes)			Ecart de pauvreté			Écart de pauvreté au carré		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010
<b>Estimation de la pauvreté utilisée dans ce rapport</b>												
Absolue	70,8	75,0	75,3	11,2	13,4	15,6	35,9	32,1	33,9	21,7	16,9	18,8
Extrême	60,5	61,4	61,7	9,6	11,0	12,8	26,5	22,0	23,5	14,6	10,4	11,8
<b>Seuils de pauvreté internationaux</b>												
1,25 USD	77,5	82,3	82,4	12,3	14,7	17,1	42,2	39,7	41,3	26,9	22,6	24,5
2,0 USD	88,9	93,6	92,8	14,1	16,7	19,2	57,8	58,2	59,0	41,8	39,7	41,1

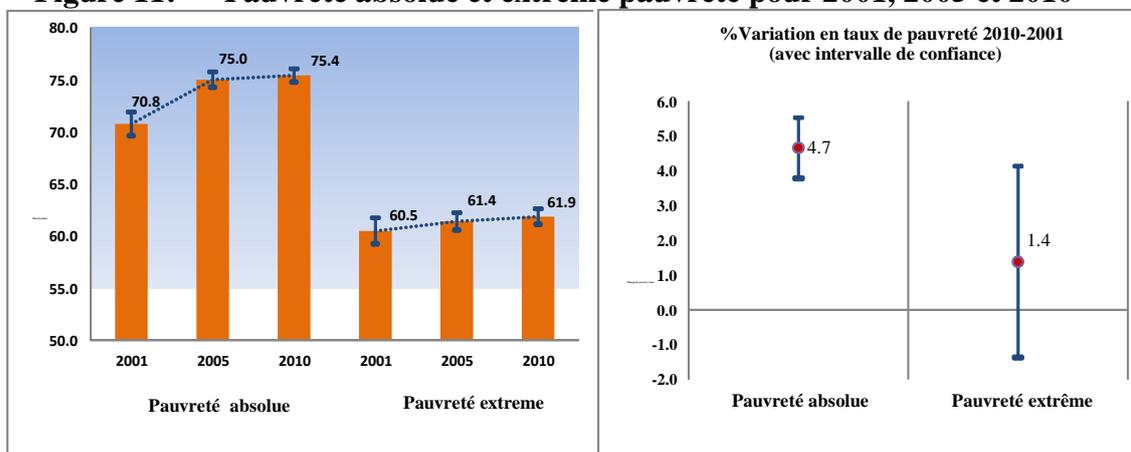
Source: Estimations des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM. Option A- pauvreté fondée sur la méthodologie adoptée dans ce rapport basée sur la méthodologie introduite au départ en 2001. Option B-pauvreté publiée par l'INSTAT. Option C - estimations internationales de la pauvreté par conversion de la consommation par habitant en utilisant le facteur de l'IPC et par comparaison avec les seuils de pauvreté de 1,25 USD et 2,0 USD. Voir l'annexe D pour l'exposé du choix et de la méthodologie pour l'estimation des seuils de pauvreté. Les seuils de pauvreté utilisés dans ce rapport sont les suivants: seuils de pauvreté absolue (2001 - 192 733 Ar ; 2005 -289 169 Ar, et 2010-381 791 Ar), seuils d'extrême pauvreté (2001-146 864 Ar ; 2005-227 085 Ar ; 2010 - 294 690 Ar).

56. **L'augmentation des taux de pauvreté a été forte et, étant donné qu'elle a été accompagnée par une augmentation de la population de Madagascar d'environ 2,9 pour cent par an, elle a entraîné une augmentation encore plus importante du nombre de personnes se trouvant dans la pauvreté absolue ou l'extrême pauvreté.** L'estimation de la population utilisée dans ce rapport fait état d'une population totale de 20,7 millions en 2010. Ainsi, environ 15,6 millions de Malgaches se trouvaient au-dessous du seuil de pauvreté absolue en 2010, et 12,8 millions de personnes se trouvaient au-dessous du seuil d'extrême pauvreté. La taille de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté absolue a augmenté de près de 4,4 millions entre 2001 et 2010. Le nombre de personnes extrêmement pauvres a augmenté de 3,2 millions sur la même période. En 2010, 17,1 millions de personnes vivaient avec moins de 1,25 USD par jour à Madagascar (voir le Tableau 3).

57. **Dans l'ensemble, les données montrent une augmentation de la pauvreté au début des années 2000 et une stagnation des taux de pauvreté dans la deuxième partie**

**de la décennie.** Les résultats de plusieurs méthodes visant un ajustement pour un certain nombre de faiblesses dans les données vont dans le sens d'une détérioration des taux de pauvreté dans les années 2000. La détérioration est évidente quelle que soit la mesure choisie. La détérioration du taux de pauvreté entre 2001 et 2010 reflète probablement une détérioration effective du bien-être de la population.

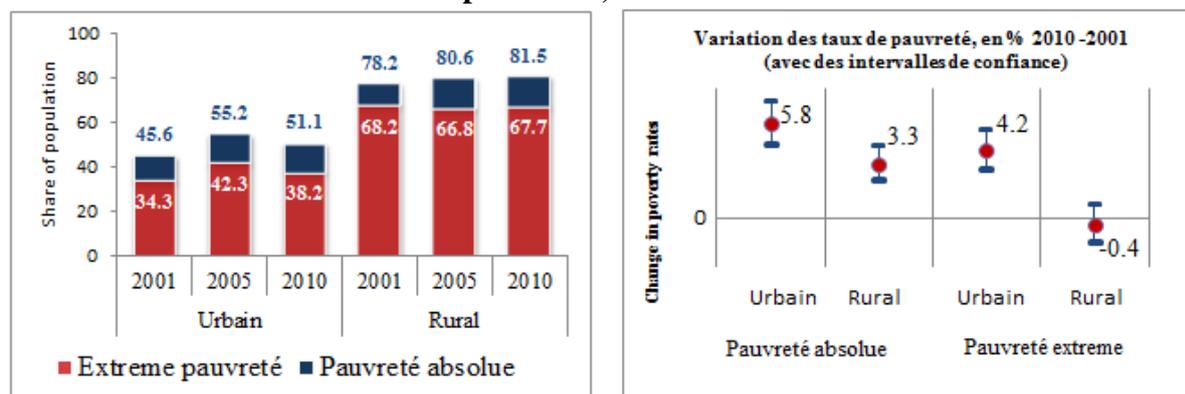
**Figure 11: Pauvreté absolue et extrême pauvreté pour 2001, 2005 et 2010**



Source: Estimation des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM. (Intervalle de confiance sur la base d'une signification de 5 pour cent, aucune évolution de la pauvreté ne dépasse la ligne 0)

58. Il n'y a presque pas eu de changement dans la proportion de personnes extrêmement pauvres au fil des ans - un taux incroyable de 62 pour cent de la population malgache sont extrêmement pauvres, vivant avec moins que ce que coûtent 2100 calories par jour et s'en sortant à peine par rapport à une situation de famine. Les extrêmement pauvres, définis comme des personnes qui ont des difficultés à satisfaire les besoins caloriques de base, représentent 60,5 pour cent de la population en 2001 et 61,7 pour cent en 2010. Deux tiers des personnes vivant dans les zones rurales sont extrêmement pauvres, une proportion qui, comme le montre la Figure 12, n'a pas changé au cours des 10 dernières années.

**Figure 12: Evolution de la pauvreté absolue et de l'extrême pauvreté par lieu de résidence pour 2001, 2005 et 2010**

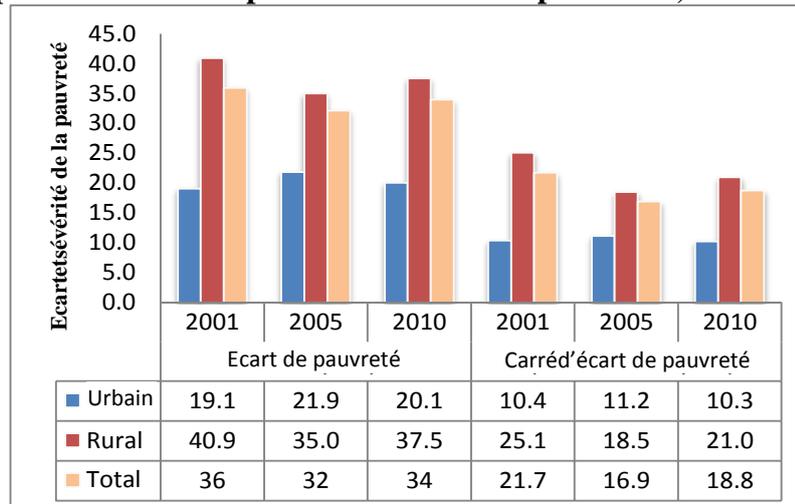


Source: Estimations des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

59. La pauvreté absolue dans les zones rurales a constamment empiré sur les trois années pour lesquelles des mesures ont été faites, alors que la situation dans les zones

urbaines s'est détériorée dans la première moitié de la décennie, et s'est légèrement améliorée dans la seconde moitié. L'incidence de la pauvreté a augmenté dans les zones urbaines et rurales au cours de la période 2001-2005. Dans la période 2005-2010, l'incidence de la pauvreté dans les zones rurales a stagné ou a légèrement augmenté, mais a diminué dans les zones urbaines (Figure 13). Une même tendance est observée en ce qui concerne l'extrême pauvreté. Près de 80 pour cent de la population malgache vit dans des zones rurales, et la pauvreté dans les zones rurales est presque deux fois plus élevée que dans les zones urbaines. En conséquence, 86 pour cent des pauvres vivent dans les zones rurales.

**Figure 13: Evolution de l'écart de pauvreté et de l'écart de pauvreté au carré par lieu de résidence pour 2001, 2005 et 2010**



Source: Estimation des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

60. **La pauvreté à Madagascar est profonde et une fraction importante de la population est vulnérable à une chute en dessous du seuil de pauvreté. L'écart de pauvreté s'est réduit de 36 pour cent en 2001 à 34 pour cent en 2010.** La pauvreté à Madagascar n'est pas seulement généralisée, elle est aussi profonde. Le taux de pauvreté (appelé également FGT0) ou l'incidence de la pauvreté mesurent le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, sans appréhender à quelle distance du seuil de pauvreté se trouvent ceux qui sont en dessous. Pour mesurer la profondeur de la pauvreté, on peut examiner d'autres mesures de la pauvreté qui sont sensibles à la distance des pauvres au seuil de pauvreté basé sur des mesures du bien-être. Les ménages proches du seuil de pauvreté pourraient être tirés hors de la pauvreté avec relativement moins d'efforts que ceux qui sont bien en dessous du seuil. Ce que l'on appelle communément « écart de pauvreté » (connu sous le nom de FGT1) est le déficit moyen de l'ensemble des ménages par rapport au seuil de pauvreté, les non-pauvres étant considérés comme ayant un déficit de zéro. Les mesures de l'écart de pauvreté permettent d'appréhender à la fois la proportion de pauvres (l'effectif) et la distance moyenne des pauvres par rapport au seuil de pauvreté. La baisse de l'écart de pauvreté indique que la consommation des pauvres s'est améliorée. Une amélioration s'est produite dans les zones rurales, tandis que l'écart de pauvreté dans les zones urbaines a augmenté.

**Tableau 4: Quelques comparaisons internationales des taux et des écarts de pauvreté**

Pays	Date	Taux	Ecart	T/E
<b>A 1,25 USD PPA/Jour</b>				
Congo (DR)	2006	87.7	52.8	1.7
Madagascar	2010	82.4	41.3	2.0
Rwanda	2006	72.1	34.8	2.1
Rwanda	2011	63.2	26.2	2.4
Mozambique	2008	59.6	25.1	2.4
Mali	2010	50.4	16.4	3.1
Bangladesh	2010	43.3	11.2	3.9
Lao	2008	33.9	9.0	3.8
India	2010	32.7	7.5	4.4
Indonesia	2010	18.1	3.3	5.5
<b>Seuil national de pauvreté</b>				
Madagascar	2010	75.0	34.0	2.2

Source: World Development Indicators

61. **De même que l'écart de pauvreté, l'écart de consommation (ou de revenu) s'est réduit à Madagascar.** La distance moyenne des pauvres au seuil de pauvreté est parfois appelée «écart de consommation» ou «écart de revenu». Il est égal au rapport FGT1/FGT0. L'«écart de consommation» en 2001 était de 50,8%, et en 2010, il a baissé à 45,2%. La baisse de l'écart de pauvreté implique aussi que la réduction de l'écart de consommation a plus que compensé l'augmentation du taux de pauvreté.

62. **La sévérité de la pauvreté (mesurée par l'écart de pauvreté au carré), qui est sensible à la fois à la distance au seuil de pauvreté et à l'inégalité parmi les pauvres, est également élevée et est estimée à environ 21,7 pour cent (2001) et 18,8 pour cent (2010).** La sévérité de la pauvreté mesure l'inégalité des revenus entre les pauvres. Plus la mesure est faible, mieux c'est. La sévérité de la pauvreté à Madagascar a légèrement diminué, passant de 21,7 en 2001 à 18,8 en 2010, indiquant une certaine amélioration de cette mesure: une baisse de l'écart de pauvreté au carré implique une distribution plus équitable de la consommation chez les pauvres.

63. **La baisse dans les statistiques sur l'écart de pauvreté et la sévérité de la pauvreté semble indiquer une amélioration chez les personnes en dessous du seuil de pauvreté, mais cette amélioration relative s'est produite surtout dans les zones rurales, contribuant ainsi à réduire les écarts entre zones rurales et urbaines pauvres.** Les mesures de l'écart de pauvreté et de l'écart de pauvreté au carré se sont toutes deux améliorées dans les zones rurales, alors qu'elles sont restées pratiquement inchangées ou ont augmenté dans les zones urbaines. Si l'écart rural-urbain en termes de taux de pauvreté a légèrement diminué entre 2001 et 2010, il reste encore considérable. L'écart de la pauvreté en milieu rural en 2010 était de 37,5 pour cent contre 20,1 pour cent en milieu urbain. De même, l'écart de pauvreté au carré dans les zones rurales était de 21 en 2010 contre 10,3 dans les zones urbaines.

**Figure 14: Sensibilité du taux de pauvreté par rapport au choix du seuil de pauvreté**

	2001		2005		2010	
	Taux de pauvreté	Variation par rapport à effectif (pour cent)	Taux de pauvreté	Variation par rapport à effectif (pour cent)	Taux de pauvreté	Variation par rapport à effectif (pour cent)
<b>Seuil de pauvreté = Seuil de pauvreté totale</b>						
Effectif	70,8	0,0	75,0	0,0	75,3	0,0
+5 pour cent	73,0	3,1	77,2	2,9	77,2	2,5
+10 pour cent	74,8	5,7	79,2	5,6	79,2	5,2
+20 pour cent	77,7	9,8	82,5	10,0	82,6	9,6
-5 pour cent	68,9	-2,7	72,6	-3,3	73,0	-3,0
-10 pour cent	67,1	-5,2	69,7	-7,1	70,5	-6,4
-20 pour cent	62,4	-11,8	62,5	-16,7	63,9	-15,2
<b>Seuil de pauvreté = Seuil de pauvreté alimentaire</b>						
Effectif	60,5	0,0	61,4	0,0	61,7	0,0
+5 pour cent	62,4	3,2	64,5	5,1	64,7	4,8
+10 pour cent	64,4	6,5	67,2	9,4	66,9	8,4
+20 pour cent	67,4	11,4	72,0	17,3	72,0	16,6
-5 pour cent	58,3	-3,6	58,1	-5,4	58,6	-5,0
-10 pour cent	55,1	-8,9	54,7	-11,0	54,9	-11,1
-20 pour cent	49,0	-19,0	46,1	-25,0	46,8	-24,2

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

64. **De petits chocs au seuil de pauvreté affecteraient une grande partie de la population.** Une autre façon de décrire la profondeur de la pauvreté et de la vulnérabilité - une façon probablement plus intuitive, est d'estimer la fraction de la population qui se trouve juste à peu près au seuil de pauvreté. La Figure 14 montre que, sur la base des données de 2010 (troisième colonne), une série de chocs hypothétiques réduisant la consommation de ceux qui sont maintenant considérés comme non-pauvres de 5, 10, et 20 pour cent ferait tomber 2,5, 5 et 10 pour cent de la population dans la pauvreté, en plus de ceux qui y sont déjà. En d'autres termes, si le seuil de pauvreté était relevé de 20 pour cent en 2010, le taux de pauvreté serait de l'ordre de 82,6 pour cent et non pas de 75,3 pour cent. Cette mesure de la profondeur de la vulnérabilité n'a pas changé au fil du temps: dans l'ensemble, un relèvement de 20 pour cent du seuil de pauvreté (ou, en quasi équivalence, une baisse uniforme de 20 pour cent de la consommation par habitant sur l'ensemble de la distribution des revenus avec un seuil de pauvreté inchangé) entraînerait une augmentation d'environ 10 points de pourcentage de la pauvreté.

65. **A l'inverse, une augmentation de la consommation de ceux qui sont maintenant considérés comme non-pauvres de 5, 10, et 20 pour cent tirerait 3, 6,4 et 15,2 pour cent de la population hors de la pauvreté.** Globalement, environ un quart de la population à Madagascar se trouve à une distance de 20 pour cent du seuil de pauvreté et 40 pour cent sont à moins de 20 pour cent du seuil d'extrême pauvreté. Il s'agit d'un constat important qui indique qu'un taux de croissance de 20 pour cent de la consommation par habitant - ce qui nécessiterait une croissance de moins de 5 pour cent de la consommation totale par an sur 10 ans - en supposant aucun changement dans l'inégalité, permettrait de réduire l'extrême pauvreté à Madagascar de 67 à 47 pour cent. L'extrême pauvreté est plus sensible à la

croissance à la hausse, et il est donc relativement plus facile d'obtenir une réduction de l'extrême pauvreté que de la pauvreté absolue.<sup>4</sup>

66. **Les tendances du taux de pauvreté sont très sensibles au niveau auquel le seuil de pauvreté est fixé.** La consommation moyenne des plus pauvres s'est améliorée comme le décrivent l'écart de pauvreté, l'écart de consommation et l'écart de pauvreté au carré. Cela est démontré dans les CIC et l'analyse de dominance du bien-être présenté ci-dessous. Si le seuil de pauvreté était fixé légèrement en dessous du seuil de pauvreté extrême, le taux de pauvreté aurait diminué au cours de la décennie 2001-2010.

#### **D. INCLUSIVITE DE LA CROISSANCE A MADAGASCAR**

67. **L'augmentation de la pauvreté sur la période 2001-2005 (ou une stagnation en 2005-2010) résulte principalement d'une baisse importante (ou de la stagnation pour 2005-2010) de la consommation moyenne par habitant.** Le Tableau 5 donne un résumé des variations de l'économie, dans les zones rurales/urbaines et de la distribution. Il est important de souligner à nouveau que les chiffres sur les variations de la consommation présentés dans ce tableau sont déflatés à l'aide des facteurs tirés des enquêtes et non des variations officielles de l'IPC. Sur cette base, les dépenses réelles de consommation par habitant selon les EPM ont baissé en moyenne de 1,6 pour cent par an entre 2001 et 2005, et sont restées autour de 0 en 2005 à 2010. Dans l'ensemble, au cours de la période 2001-2010, la consommation par habitant a baissé de 0,8 pour cent. La baisse en pourcentage est plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Malgré la reprise de la consommation urbaine en 2005-2010, le pourcentage de réduction de la consommation urbaine sur l'ensemble de la période de 2001-2010 était plus élevé que dans les zones rurales: entre 2001 et 2010, la moyenne de la consommation par habitant a diminué d'environ 1 pour cent par an dans les zones urbaines, mais il a diminué de 0,4 pour cent par an dans les zones rurales.

---

<sup>4</sup> Selon la même logique, pour éradiquer l'extrême pauvreté à Madagascar, la croissance requise serait de 700 pour cent, en supposant que les gens bénéficient des revenus de manière proportionnelle. En d'autres termes, sur la base d'un scénario purement hypothétique, le PIB devrait croître de 8 fois pour éradiquer la pauvreté telle que mesurée à l'heure actuelle à Madagascar.

**Tableau 5 : Croissance de la consommation par habitant  
(pour cent): 2001, 2005 et 2010**

	2001-2005	2005-2010	2001-2010
<u>Total</u>	<u>-1,6</u>	<u>0,0</u>	<u>-0,8</u>
Urbain	-3,6	1,7	-1,0
Rural	-0,5	-0,4	-0,4
<u>Quintiles de consommation par habitant</u>			
1 quintile	5,9	-2,4	1,7
2	3,9	-1,3	1,3
3	1,5	-0,6	0,4
4	-1,5	-0,3	-0,9
5 Plus élevé	-4,5	1,0	-1,8

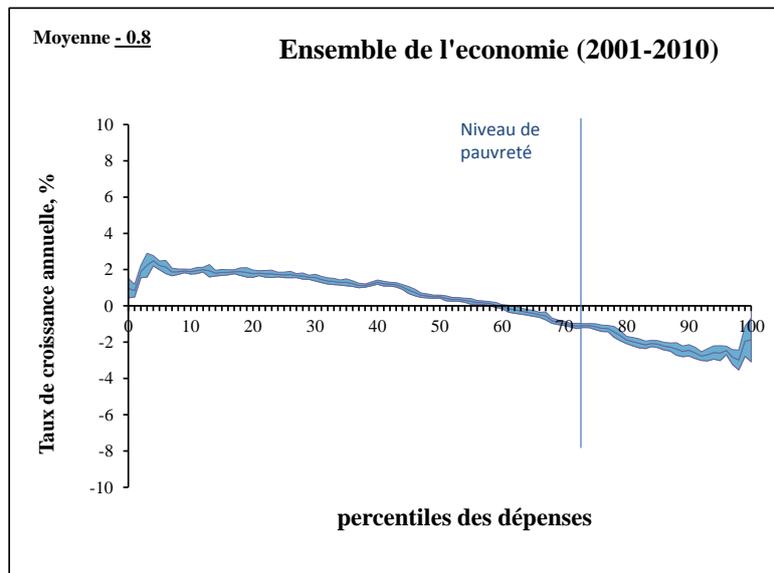
*Source:* Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM. IPC à partir des enquêtes utilisées pour la déflation dans le temps.

68. **Les variations moyennes de la consommation des ménages par habitant ne reflètent pas les changements dans la distribution des revenus qui ont eu lieu à Madagascar dans les années 2000.** Les personnes les plus pauvres ont connu des gains au cours des années 2000, alors que les gens au sommet de la distribution ont subi des pertes. Il est donc important de se pencher sur les variations de la consommation entre les différents niveaux de consommation (quintiles, ou groupes de 20 pour cent de consommation par habitant) pour analyser les changements de la distribution. Comme le montre le Tableau 5, la consommation par habitant des trois quintiles au bas de la distribution de la consommation a augmenté de manière significative au cours de la période 2001-2005, la consommation moyenne par habitant dans le quintile inférieur augmentant de plus de 5,9 pour cent par an, tandis que la consommation des deux quintiles supérieurs a diminué (une réduction significative de 4,5 pour cent par an dans le quintile le plus élevé). Une tendance inverse est valable pour 2005-10, avec une baisse de la consommation chez les plus pauvres et par une augmentation dans le quintile supérieur. Pour la période 2001-2010 dans son ensemble, il y a eu une amélioration globale pour les plus pauvres et une baisse globale pour ceux qui ont les plus hauts revenus.

69. **Les courbes d'incidence de la croissance (CIC) confirment que durant la période 2001-2010 les changements dans la distribution de la consommation ont été progressifs; les plus pauvres ont bénéficié d'une croissance plus élevée que ceux dans le milieu et le haut de la distribution, et la croissance moyenne a été négative.** La Figure 15 montre la CIC pour Madagascar. L'analyse des courbes d'incidence de la croissance, proposée par Ravallion et Chen (2003), place les taux de croissance des dépenses par habitant entre 2001 et 2010 par centiles classés selon les dépenses par habitant, du plus pauvre au plus élevé. La CIC présente de manière intuitive dans quelle mesure la croissance a bénéficié aux différents groupes de population. En référence à la CIC, les 60 pour cent les plus pauvres de la population ont connu une croissance dépassant la moyenne et statistiquement significative - une croissance qui ne suffit pas pour les placer au-dessus du seuil de pauvreté, mais est suffisante pour réduire l'écart de pauvreté. Toutefois, les 40 pour cent restants de la population ont connu un taux de croissance négatif. La tendance de la CIC est négative. Cela indique que, même si la croissance moyenne globale a été négative, sa structure par rapport à la distribution des ménages a été pro-pauvres. Le taux global de pauvreté, cependant, se trouve environ au 75<sup>ème</sup> pour cent du percentile où une détérioration de la consommation a été observée. La pauvreté a ainsi empiré dans son ensemble, tandis que l'écart de pauvreté et

l'écart de pauvreté au carré ont été réduits. En d'autres termes, les changements de distribution dans la distribution des revenus indiquent une stagnation globale de la pauvreté, s'appliquant à environ un quart de la distribution des revenus situé à proximité du seuil de pauvreté, et s'accompagnant d'une amélioration de la situation des personnes les plus pauvres qui vivent en dessous de la médiane de la distribution des revenus.

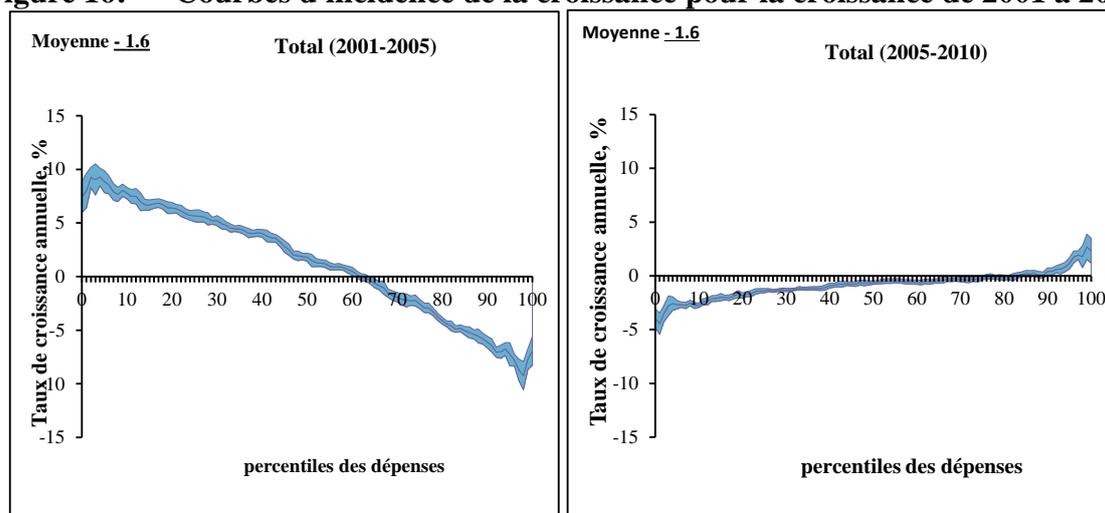
**Figure 15: Courbes d'incidence de la croissance pour la croissance de 2001 à 2010**



Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

70. **La forme des CIC varie significativement entre la période de 2001-2005 et la période de 2005-2010.** En essence, les tendances se sont inversées d'une période à l'autre. Selon les estimations des CIC de 2001 à 2005, les 65 pour cent les plus pauvres de la population ont connu une croissance positive alors que les 35 pour cent restants ont connu une croissance négative. Ceci indique que la structure de la croissance économique au cours de cette période a été favorable aux plus pauvres ou a été fortement pro-pauvres, même si elle a été négative en moyenne. Les gens autour du seuil de pauvreté ont perdu en niveaux de consommation et la situation générale s'est détériorée. La situation s'est inversée au cours de la période 2005-2010, la CIC indiquant que la croissance annuelle moyenne de la consommation par habitant a été négative pour les 75 pour cent les plus pauvres et positive pour les 25 pour cent restants. L'ampleur de cette tendance de croissance parmi les plus pauvres au cours de la première moitié des années 2000 a été plus élevée que pendant la période ultérieure, et par conséquent, le changement global au cours de la période 2001-2010 a été globalement favorable aux pauvres. En d'autres termes, sur la base des EPM 2001, 2005 et 2010, les deux moitiés des années 2000 ont présenté des dynamiques très différentes en termes d'évolution de la consommation des ménages par habitant sur l'ensemble de la distribution.

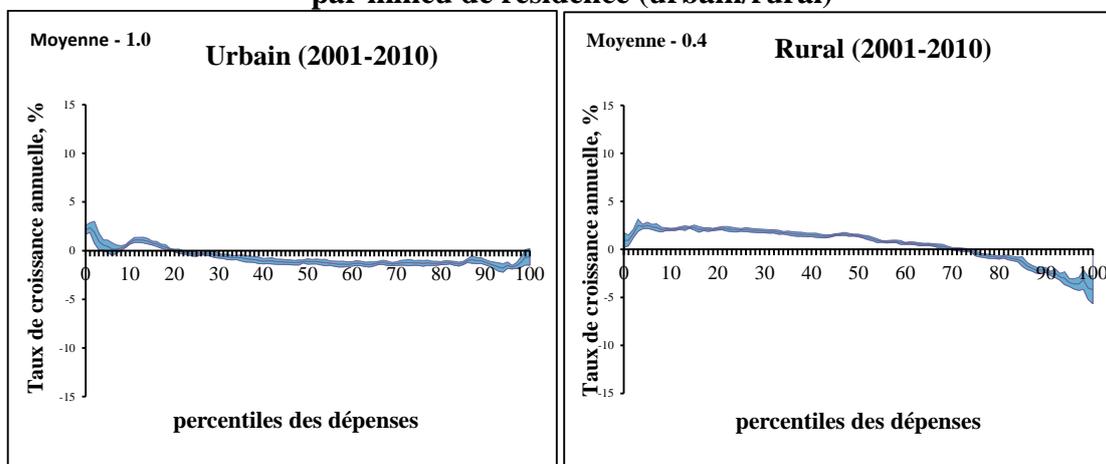
**Figure 16: Courbes d'incidence de la croissance pour la croissance de 2001 à 2010**



Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

71. **Cette tendance ne s'applique qu'aux zones rurales, cependant.** Le graphique de la Figure 16 donne une indication quant à la raison pour laquelle nous observons une augmentation de la pauvreté dans les zones rurales et urbaines, en même temps qu'il y a eu une réduction de l'écart de pauvreté dans les zones rurales. Les mesures du taux de pauvreté varient principalement à proximité du seuil de pauvreté et, à Madagascar, partant d'un taux élevé de pauvreté, la situation autour du septième et du huitième déciles de la distribution de la consommation en dit long sur la pauvreté. Au cours de la période 2001-2010, la croissance de la consommation a été négative en moyenne pour toutes les personnes au-dessus du 20<sup>ème</sup> percentile en partant du bas dans les zones urbaines. Il est clair que la pauvreté a augmenté dans les zones urbaines dans l'ensemble. Dans les zones rurales, cependant, la consommation a augmenté pour les personnes en-dessous du 70<sup>ème</sup> percentile et a été négative pour les personnes au-dessus. Ainsi, l'incidence de la pauvreté peut rester inchangée dans les zones rurales bien que la situation des plus pauvres se soit améliorée (contrairement à celle des pauvres dans les zones urbaines), ce qui est confirmé par les indices de l'écart de pauvreté et l'écart de pauvreté au carré. Comme au moins 80 pour cent de la population malgache est encore rurale, il n'est pas surprenant qu'il y ait eu une stagnation globale de la pauvreté en même temps qu'une amélioration en termes d'écart de pauvreté.

**Figure 17: Courbes d'incidence de la croissance pour la croissance de 2001 à 2010, par milieu de résidence (urbain/rural)**



Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

72. **Conformément à l'analyse CIC, il y a eu une réduction significative de l'inégalité entre 2001 et 2010, la plus grande partie de la baisse de l'inégalité se produisant en milieu rural.** Comme vu précédemment dans l'analyse des CIC, les personnes classées au bas de la distribution de la consommation ont obtenu des gains positifs importants, alors que le quintile supérieur a connu une croissance négative. La plus grande partie de la réduction de l'inégalité s'est produite au cours de la période 2001-05, le coefficient de Gini baissant de 46,8 à 37,8. En 2010, lorsque la consommation dans les déciles supérieurs a considérablement repris, le coefficient de Gini a augmenté à 40,9. Le résultat net devrait être une diminution de l'inégalité, ce que nous observons dans le Tableau 6. Les résultats montrent que le coefficient de Gini a baissé d'environ 6 points de pourcentage entre 2001 et 2010.

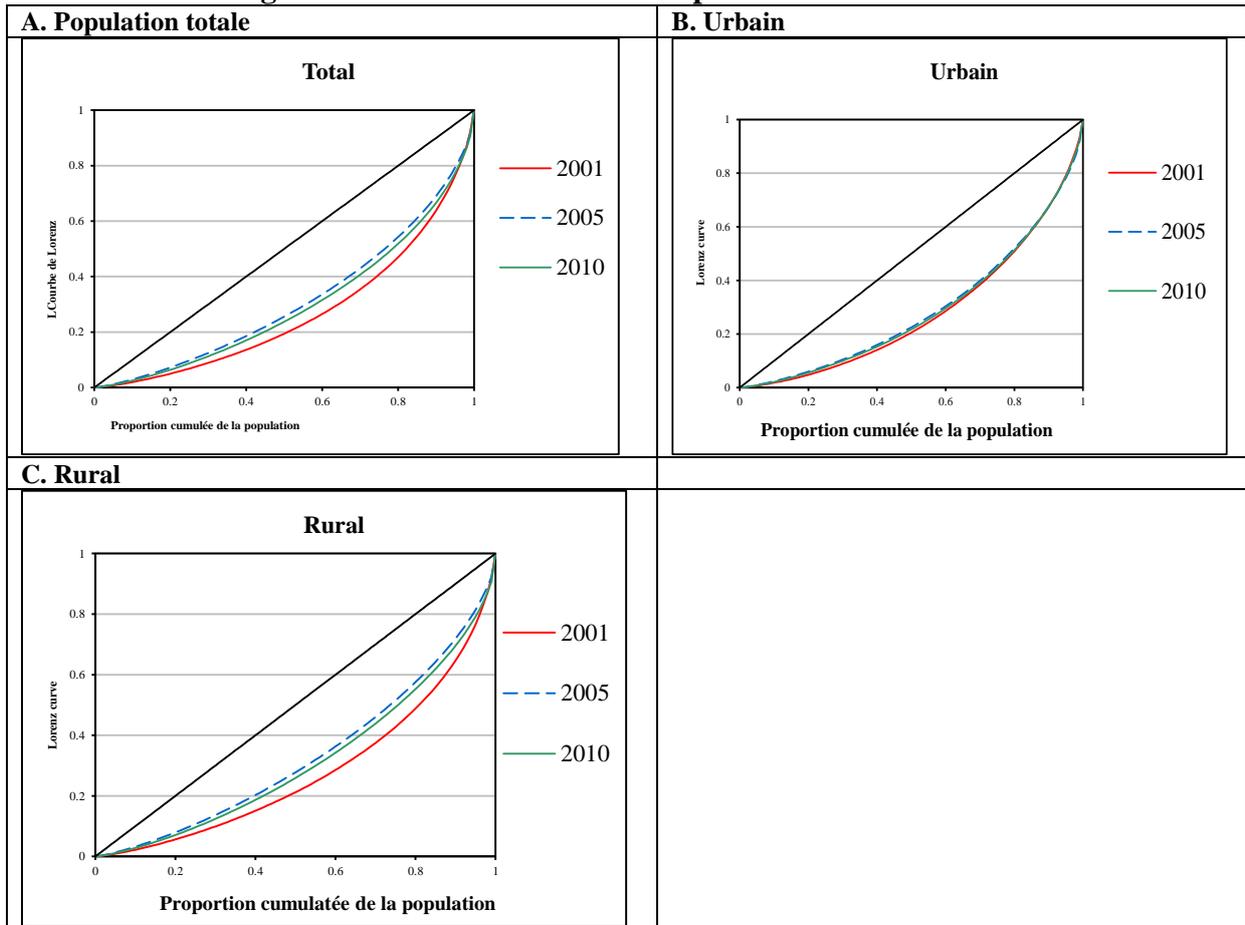
**Tableau 6: Indices d'inégalité pour 2001, 2005 et 2010**

	Total			Urbain			Rural		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010
Rapport des percentiles									
p90/p10	8,1	4,7	5,5	8,1	5,9	6,8	6,7	4,0	4,6
p75/p25	2,9	2,2	2,3	2,9	2,7	2,8	2,7	2,8	2,1
Indice de Theil	40,2	29,7	35,4	34,1	33,2	34,4	36,9	24,8	30,9
Coefficient de Gini	46,8	37,8	40,9	43,9	41,8	42,6	44,5	34,1	37,2

*Source:* Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

73. **La réduction de l'inégalité entre 2001 et 2010 est clairement illustrée par les courbes de Lorenz présentées dans la Figure 18.** La courbe de Lorenz représente la proportion du bien-être des différents groupes de la population classés par leurs niveaux de consommation. La ligne de 45 degrés représente l'égalité totale, et plus la courbe s'éloigne de la diagonale, plus il y a d'inégalité. En 2001, la distribution de la consommation des ménages par habitant était beaucoup plus éloignée de la ligne diagonale. Le déplacement vers l'intérieur de la courbe de Lorenz pour tous les ménages, et en particulier pour les ménages ruraux, indique que les percentiles inférieurs de la population ont eu accès à une plus grande part de la consommation totale en 2010 par rapport à 2001. De la même manière mais inversement et en proportion plus faible, un déplacement vers l'extérieur s'est produit entre 2005 et 2010, indiquant une augmentation de l'inégalité entre 2005 et 2010, mais en bien moindre mesure que la réduction observée dans la première moitié des années 2000.

**Figure 18: Courbes de Lorenz pour 2003/04 et 2005/06**



Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

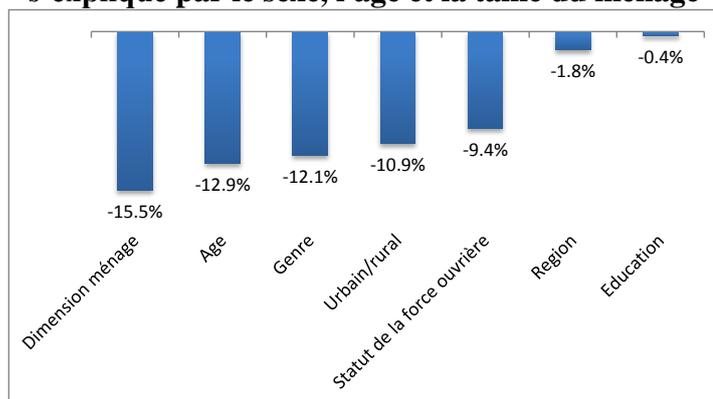
74. **La baisse de l'inégalité est également confirmée par d'autres indicateurs mesurant l'inégalité.** L'inégalité de consommation des ménages telle que mesurée par les ratios de percentiles de consommation des déciles supérieurs aux déciles inférieurs et l'inégalité telle que mesurée par l'indice de Theil, présentent un déclin dans les zones rurales et une inégalité complète au cours des années 2000 comme le montre le Tableau 6. Ainsi, dans les zones rurales, le niveau de consommation par habitant du 90<sup>ème</sup> centile était de 6,7 fois supérieur à celui du 10<sup>ème</sup> percentile en 2001. Ce ratio a baissé à 4,6 en 2010. Dans les zones urbaines, le ratio a baissé de 8,1 en 2001 à 6,8 en 2010.

75. **Les mesures de l'inégalité peuvent être décomposées en inégalité intra-groupe et inter-groupe pour les divers groupes de la population.** L'inégalité intra-groupe permet de mesurer la contribution à l'inégalité totale de la distribution de la consommation au sein du groupe, sans tenir compte des différences dans le niveau des variables. L'inégalité inter-groupe permet de mesurer la contribution de l'inégalité globale de la consommation moyenne par sous-groupes en rapport avec la variable pertinente, en supposant une distribution homogène de la consommation au sein de chaque sous-groupe.

76. **La composante intra-groupe de l'inégalité a connu une baisse liée à la taille du ménage, à la démographie et au sexe, n'a subi pratiquement aucune variation liée à l'éducation et la région, mais a connu une augmentation lié au secteur d'emploi.**

L'inégalité intra-groupe entre 2001 et 2010 a été désagrégée par différentes caractéristiques du chef de ménage, notamment l'âge, le sexe, l'éducation, la taille du ménage, la profession, le statut d'emploi, la région, et le lieu de résidence (rural ou urbain) (voir la Figure 19). La diminution de l'inégalité intra-groupe s'est produite en rapport à la taille du ménage (15,5 pour cent), à la tranche d'âge (12,9 pour cent), au sexe (12,1 pour cent), au statut d'emploi, et au milieu de résidence (rural /urbaine). L'augmentation de l'inégalité intra-groupe n'a été observée que par rapport au secteur d'emploi.

**Figure 19: Une inégalité intra-groupe faible s'explique par le sexe, l'âge et la taille du ménage**

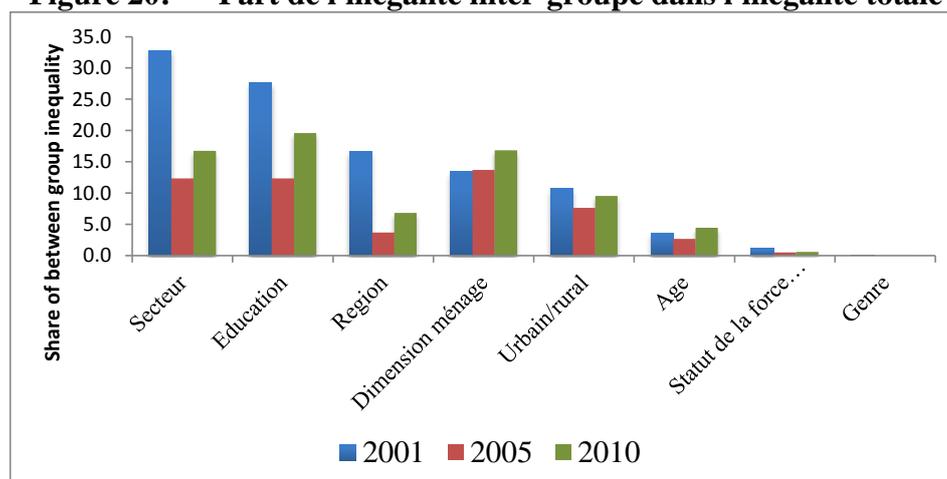


Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM. La Figure présente le pourcentage de variation de l'inégalité intra-groupe, exprimé en décomposant d'abord l'indice d'entropie de Theil de l'inégalité sur les composantes intra et inter-groupes et ensuite sur les variations dans la composante intra-groupe.

Des variations plus faibles de l'inégalité intra-groupe sont observées par rapport au niveau d'éducation et au sein des régions. De toute évidence, l'inégalité a plus diminué dans les groupes démographiques qu'au sein des régions ou par rapport aux niveaux d'éducation ou au statut d'emploi.

77. **La part de l'inégalité inter-groupe a également diminué de façon significative par rapport au secteur d'activité, au niveau d'éducation, à la région géographique et au lieu de résidence (rural/urbain).** Les niveaux d'éducation ont augmenté de 5 pour cent en 2001 à 10 pour cent en 2010 (Figure 20). L'inégalité inter-groupe également augmenté par rapport au secteur d'emploi, tandis que la participation au marché du travail a eu un impact beaucoup plus faible.

**Figure 20: Part de l'inégalité inter-groupe dans l'inégalité totale**



Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

78. **Pour résumer, la baisse globale de l'inégalité entre 2001 et 2010 s'explique par plusieurs facteurs.** La décomposition des variations globales en diverses composantes globales indique que l'inégalité intra-groupe tout comme l'inégalité inter-groupe ont joué un rôle

important dans la réduction de l'inégalité. Il est évident que les changements dans la réallocation de secteur, la prime sur l'éducation, et la composition régionale ont eu un impact fort conduisant à la réduction de l'inégalité. Ce constat peut être interprété comme suit : au moins pour la première partie de la décennie, un transfert vers le secteur de l'agriculture a eu un impact significatif sur l'inégalité à Madagascar.

#### **E. MISE EN RELATION DES VARIATIONS DE LA CROISSANCE, DE L'INEGALITE ET DE LA PAUVRETE**

**79. Les liens généraux entre la croissance économique et les variations de la pauvreté peuvent être attribués à des variations de la croissance ou à l'inégalité.** La méthode de décomposition des variations de la pauvreté en composantes de croissance et de redistribution a été développée par Datt et Ravallion (1992) et est appliquée ici.

**80. Une méthode de décomposition mesurant l'impact relatif de la croissance par rapport à la redistribution confirme les résultats précédents.** Les variations de la pauvreté au cours de la période 2001-2010 ont été dominées par l'impact (négatif) de la croissance, tandis que les effets de redistribution n'ont pas eu d'incidence sur le taux de pauvreté, mais ont réduit de manière significative l'écart de pauvreté. Le Tableau 7 montre la proportion des tendances observées qui s'explique par la croissance, les changements dans la distribution et une composante résiduelle. Les décompositions sont effectuées pour le taux de pauvreté (P0), la mesure de l'écart de pauvreté (P1) et l'indicateur de la sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré, P2).

**81. Entre 2001 et 2005, le taux de pauvreté estimé a augmenté d'environ 4,3 points de pourcentage alors que l'écart de pauvreté a diminué de 3,8 points de pourcentage.** A partir de l'analyse précédente, nous avons conclu que l'inégalité a diminué considérablement pendant la première moitié des années 2000 et que la CIC avait une forme fortement progressive. Comme le suggère le Tableau 7, la composante de croissance a été l'acteur principal dans l'augmentation du taux de pauvreté (H0), alors que la composante de redistribution n'a pas eu d'impact significatif sur le taux de pauvreté. Néanmoins, la composante de redistribution associée aux variations de l'inégalité a eu un impact positif très fort sur l'écart de pauvreté et l'écart de pauvreté au carré, compensant l'impact négatif de la composante de croissance et entraînant une réduction de l'écart de pauvreté. Ainsi, la conclusion de cette analyse n'est pas sensiblement différente de celle de notre analyse précédente: la composante de redistribution a eu un impact positif très significatif sur la distribution de la consommation à Madagascar au cours de la période 2001-2005, mais elle a surtout touché les extrêmement pauvres en réduisant l'écart de pauvreté. Si la forme de la distribution était restée la même - et l'inégalité n'avait pas changé entre 2001 et 2005 - le taux d'incidence de la pauvreté serait demeuré inchangé (augmentation de 0,2 points de pourcentage), tandis que l'écart de pauvreté aurait été plus élevé de 7,3 point de pourcentage.

**82. Un grand nombre de personnes qui se trouvaient en situation d'extrême pauvreté en 2001 auraient pu améliorer leur bien-être, mais pas suffisamment pour sortir de la pauvreté.** La composante de croissance, contrairement à la composante de redistribution, a conduit à une augmentation de l'ensemble des trois mesures de la pauvreté. En d'autres termes, le tableau indique que, en plus de la faible croissance, la réduction dramatique de l'inégalité en 2001-2005 n'a pas réellement eu un impact sur le taux de pauvreté, mais a eu un impact significatif sur l'écart de la pauvreté à Madagascar. Une tendance similaire est observée dans les zones rurales et urbaines, alors que l'effet de

croissance négative était plus évident dans les zones urbaines. L'amélioration en termes de réduction de l'écart de pauvreté a été plus forte dans les zones rurales.

**Tableau 7: Décomposition de la pauvreté : 2001-2005 par rapport à 2005-2010**

	2001-2005				2005-2010			
	Variat. en pourcent	Croiss.	Redistr.	Interaction	Variat. en pourcent	Croiss.	Redistr.	Interaction
<u>Total</u>								
Taux de pauvreté (P0)	4,3	3,7	0,2	0,4	0,3	-0,3	0,5	0,1
Ecart de pauvreté (P1)	-3,8	2,9	-7,3	0,6	1,9	-0,3	2,1	0,0
Sévérité de la pauvreté (P2)	-4,8	2,4	-7,2	0,0	1,9	-0,2	2,1	0,0
<u>Urbain</u>								
Taux de pauvreté (P0)	9,5	8,7	-0,6	1,4	-4,1	-5,1	0,4	0,6
Ecart de pauvreté (P1)	2,8	5,2	-2,9	0,5	-1,8	-2,9	1,1	0,1
Sévérité de la pauvreté (P2)	0,8	3,5	-2,7	0,0	-0,9	-1,8	1	0,0
<u>Rural</u>								
Taux de pauvreté (P0)	2,4	1,1	1,3	0,0	0,9	0,9	0,1	-0,2
Ecart de pauvreté (P1)	-5,9	0,9	-7	0,2	2,5	0,8	1,8	0,0
Sévérité de la pauvreté (P2)	-6,6	0,8	-7,3	0,0	2,4	0,5	1,9	0,0

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

83. **Une décomposition de l'évolution de la pauvreté durant la période 2005-2010 indique de très petits changements dans l'économie totale à la fois à cause d'une faible croissance et des effets de redistribution.** La pauvreté générale n'a pas changé au cours de cette période et la croissance et les effets de redistribution ont été faibles. Dans les zones urbaines, toutefois, la croissance a joué un rôle prépondérant dans la réduction de la pauvreté : une réduction de la pauvreté de 5,1 points de pourcentage est attribuée à la croissance. La redistribution représente 0,4 points de pourcentage. La croissance dans les zones urbaines au cours de la période 2005-2010 pourrait être considérée comme une reprise après la perte de 2001-2005. Dans les zones rurales, la croissance et la redistribution sont plus faibles.

84. **Ces contributions différenciées entre les zones urbaines et rurales indiquent que les coûts de la crise de 2009 en termes de croissance ne sont pas les seuls à incriminer pour l'absence de variation nette dans la pauvreté entre 2005 et 2010.** Il est utile de rappeler que l'enquête de 2010 a été menée à la mi-2010, à peine 15 mois après le début de la crise, alors que la période précédant l'enquête de 2005 avait duré 45 mois et avait été dans l'ensemble une période de croissance. La crise elle-même a principalement affecté, du moins au début, l'économie d'Antananarivo et quelques autres zones urbaines. Pourtant, comme le montre le Tableau 7il y a encore eu une contribution positive nette de la croissance à la réduction de la pauvreté dans les zones urbaines (dont Antananarivo constitue de loin la plus grande partie) à partir de 2005 au moment où l'enquête de 2010 a été réalisée. Dans une certaine mesure, ceci indiquerait que la croissance n'était pas fortement pro-pauvre sur la période 2005-08, étant faible dans les zones rurales, et présentant un léger biais négatif de redistribution dans les zones urbaines.

**Tableau 8: Décomposition de la pauvreté: 2001 par rapport à 2010**

	Variation	Croissance	Redistribution	Interaction
<u>Total</u>				
Taux de pauvreté (P0)	4,5	3,5	1,3	-0,2
Ecart de la pauvreté (P1)	-1,9	2,7	-5,1	0,5
Sévérité de la pauvreté (P2)	-2,9	2,2	-5,2	0,0
<u>Urbain</u>				
Taux de pauvreté (P0)	5,4	4,9	0,8	- 0,3
Ecart de la pauvreté (P1)	1,0	2,5	-1,8	0,2
Sévérité de la pauvreté (P2)	- 0,1	1,7	-1,8	0,0
<u>Rural</u>				
Taux de pauvreté (P0)	3,3	1,8	1,7	-0,2
Ecart de la pauvreté (P1)	-3,4	1,5	-5,2	0,3
Sévérité de la pauvreté (P2)	-4,1	1,3	-5,4	0,0

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

85. **Ces décompositions mises ensemble en rapport avec les changements entre 2001 et 2010 conduisent à des conclusions similaires à celles de l'analyse de la période de 2001 à 2005.** L'absence de croissance a été un facteur dominant dans l'augmentation de la pauvreté, tandis qu'une redistribution modérée a contribué à la réduction de l'écart de pauvreté. Des résultats similaires ont été observés dans les zones rurales et urbaines alors que la redistribution a eu un impact beaucoup plus fort dans les zones rurales. Une croissance négative dans les zones urbaines a fait augmenter de manière significative la pauvreté.

## **Encadré 2: Est-ce que la « croissance » à Madagascar peut être qualifiée de pro-pauvre ?**

Selon Martin Ravallion, on trouve deux définitions très différentes de la «croissance pro-pauvres » dans la littérature récente et les discussions récentes à orientation politique. Selon une première définition, la «croissance pro-pauvres» signifie que la pauvreté recule plus qu'elle n'aurait reculé si tous les revenus avaient augmenté au même taux (Baulch et McCulloch, 2000; Kakwani et Pernia, 2000). Selon la seconde définition, la «croissance pro-pauvres» est une croissance qui réduit la pauvreté (Ravallion et Chen, 2003).

La première définition met l'accent sur les changements de distribution au cours du processus de croissance; grosso modo, pour que la croissance soit qualifiée de «pro-pauvres» selon la première définition, les revenus des pauvres devraient croître à un taux plus élevé que ceux des non-pauvres. Cette définition pose un problème dans la mesure où la montée de l'inégalité au cours d'une période d'expansion économique globale peut s'accompagner des gains absolus importants pour les pauvres, mais cette croissance n'en sera pas considérée pour autant comme « pro-pauvres ». (De même, une récession sera considérée comme «pro-pauvres» si les pauvres perdent proportionnellement moins que les autres, même si leur situation s'est empirée dans les faits.).

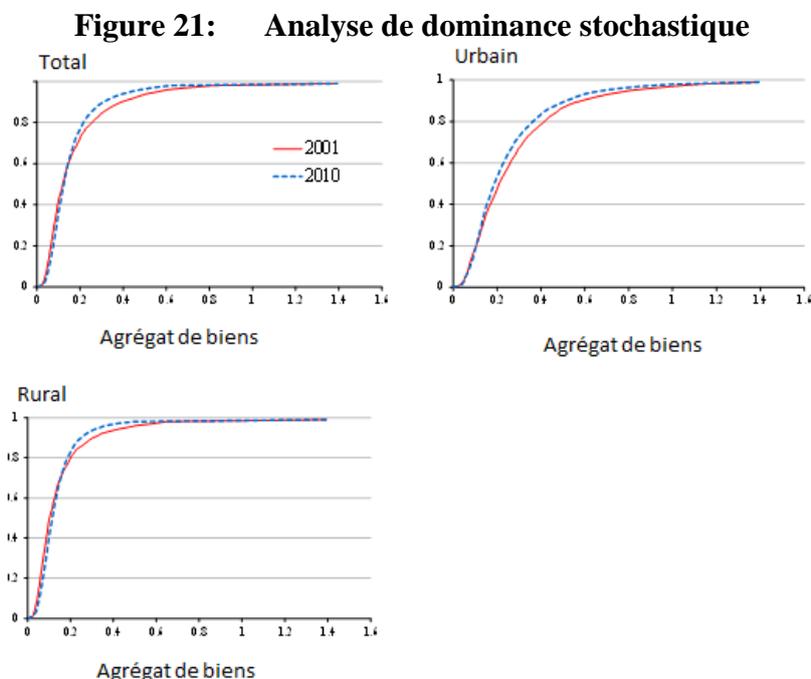
La seconde définition évite ce problème en se concentrant plutôt sur ce qu'il advient de la pauvreté. La croissance est «pro-pauvres» dans la mesure où une mesure de pauvreté retenue change. De toute évidence, ceci dépend en partie de ce qu'il advient de la distribution, mais en partie seulement, parce que ceci dépend également de ce qu'il advient du niveau de vie moyen.

Madagascar n'a pas connu de croissance globale cumulée sur les périodes 2001-2005 et 2001-2010, mais la structure de la croissance a nettement bénéficié aux pauvres (qui sont restés pauvres), en moyenne, plus qu'aux non-pauvres, même si la pauvreté a augmenté. D'une certaine manière, la consommation des non-pauvres a baissé plus que celle des pauvres. Ainsi, en référence à la première définition mais certainement pas en référence à la seconde, la croissance pourrait être qualifiée de pro-pauvres à Madagascar.

**86. L'analyse de dominance stochastique utilisée pour tester la sensibilité des résultats au choix du seuil de pauvreté et des mesures de la pauvreté soulève la possibilité que les résultats obtenus ne soient pas robustes.** Des résultats potentiellement différents pourraient être obtenus en fonction du seuil de pauvreté retenu et les conclusions tirées peuvent être différentes si les tendances de la pauvreté diffèrent sensiblement. L'analyse de dominance de la pauvreté offre une méthode pour classer les distributions de dépenses et examine si une distribution a clairement plus ou moins de pauvreté qu'une autre distribution en référence à une série de seuils de pauvreté. Si les courbes d'incidence de la pauvreté ne se croisent pas, la situation devrait s'améliorer pour tout niveau de la consommation, et dans ce cas, la comparaison de la pauvreté est robuste par rapport au choix du seuil de pauvreté. En variante, dans la mesure où les lignes se croisent, les résultats dépendent d'où on place les seuils de pauvreté sur la fourchette de la distribution de la consommation.

**87. L'analyse de dominance stochastique pour Madagascar montre qu'il importe où le seuil de pauvreté est fixé.** L'analyse de dominance stochastique a été appliquée pour évaluer la robustesse de l'estimation de la pauvreté à Madagascar. Les résultats basés sur les courbes d'incidence de la pauvreté pour 2001 et 2010 sont présentés dans la Figure 21. De toute évidence, les courbes d'incidence de la pauvreté pour l'économie totale se croisent à hauteur du percentile 60 de la distribution de la consommation. Il importe où le seuil de pauvreté est fixé et dans le cas où le seuil de pauvreté serait fixé plus bas, nous pourrions obtenir une tendance opposée dans la pauvreté. Des résultats similaires à ceux obtenus pour

l'économie totale sont obtenus dans les zones rurales où les courbes d'incidence de la pauvreté se croisent à plusieurs reprises. Dans les zones urbaines, toutefois, les résultats sont plus robustes, les courbes se croisant uniquement dans la partie tout au bas de la distribution. Ainsi, la situation dans les zones urbaines s'est détériorée quel que soit le choix du seuil de pauvreté.



\* L'axe horizontal représente les données agrégées de la consommation, l'axe vertical représente le pourcentage de la population par rapport à la consommation par habitant.

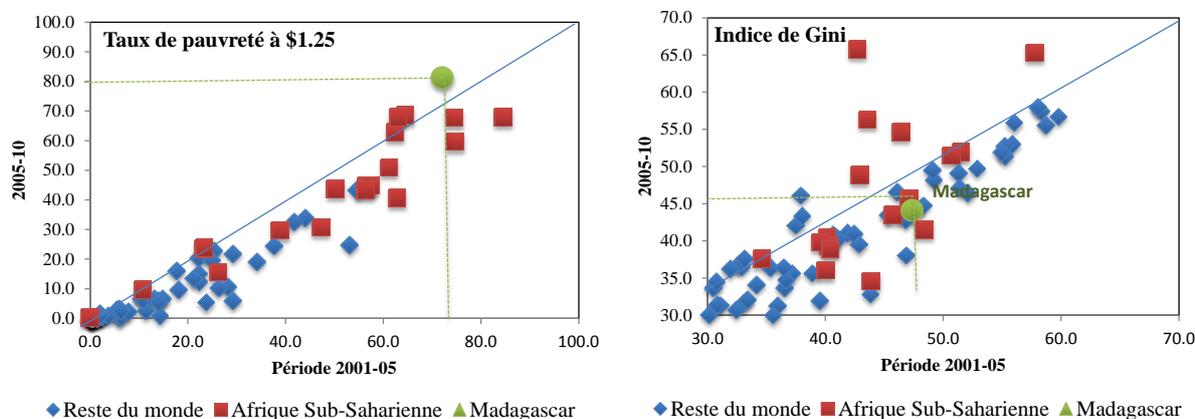
## F. MADAGASCAR COMPARE AUX AUTRES PAYS

88. Dans cette partie, nous comparons Madagascar à d'autres pays développés et en développement du monde, et à l'Afrique subsaharienne en particulier, en termes de développement économique, de pauvreté, d'inégalité et d'indicateurs de base des dimensions non monétaires de la pauvreté. Il n'est pas possible d'effectuer des comparaisons internationales des taux de pauvreté en utilisant la pauvreté absolue nationale étant donné que les pays établissent des normes différentes de subsistance minimale, et utilisent des méthodes différentes pour estimer la pauvreté. En outre, les enquêtes auprès des ménages utilisées pour estimer la pauvreté ne sont généralement pas comparables entre pays. Pour pouvoir faire des comparaisons entre pays, il est courant d'utiliser un seuil de pauvreté fixe exprimé dans une dénomination comparable au niveau international, telle que les estimations d'un dollar par jour ou de deux dollars par jour en PPA. La méthode d'estimation de la pauvreté à un dollar par jour utilise des facteurs de conversion<sup>5</sup> et des indices de prix à la consommation

<sup>5</sup> Les facteurs de conversion ou PPA est un taux de change qui prend en compte le coût des éléments communs dans les différents pays. Cette conversion est définie comme le nombre d'unités de la monnaie nationale nécessaire pour acheter un panier standard de biens et de services, des données collectées dans tous les pays. Ce rapport utilise le facteur de conversion de l'IPC de 2005 qui a été converti pour l'année de l'enquête en utilisant les taux d'inflation de l'IPC à Madagascar.

comparables dans le temps pour convertir les agrégats de la consommation nationale en dollars américains.<sup>6</sup>

**Figure 22: Pauvreté à 1,25 dollar par jour et inégalité au niveau international, comparaisons entre pays**



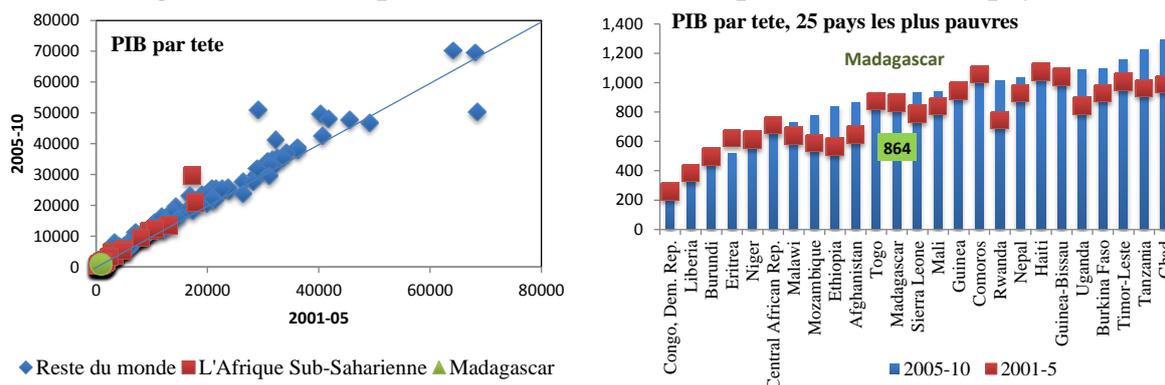
Source: WDI de mai 2013. Pour Madagascar - estimations de l'auteur sur la base des EPM et des facteurs internationaux de conversion en référence à l'IPC national officiel.

89. **Si l'on compare les pays en 2010, Madagascar est devenu l'un des pays les plus pauvres au monde mais se trouve dans le milieu de la distribution en termes d'inégalité.**<sup>7</sup> Comme le montre la Figure 22, Madagascar, avec ses 80 pour cent de la population vivant avec moins de 1,25 USD par jour en 2010, est le pays le plus pauvre au monde. La position de Madagascar en termes de niveau de pauvreté dans le monde s'est détériorée depuis le début de la décennie. Le cas de Madagascar constitue de toute évidence une valeur aberrante et l'incidence élevée de la pauvreté distingue le pays et appelle une attention particulière de la part des décideurs politiques et de la communauté internationale. Malgré de très faibles revenus et une incidence élevée de la pauvreté, l'inégalité exprimée sous forme de coefficient de Gini, était au dans la fourchette des 40, plaçant Madagascar dans le milieu de la fourchette de valeurs pour les pays d'Afrique subsaharienne, et pour les pays du monde.

<sup>6</sup>Il est important de souligner que les estimations de 1 ou 2 dollars par jour devraient être utilisées principalement pour les comparaisons internationales. Le dialogue politique et les débats au sein des pays devraient être éclairés par la méthode d'estimation de la pauvreté absolue et de l'extrême pauvreté au niveau national.

<sup>7</sup>Selon WDI, Madagascar est le pays le plus pauvre au monde. Cependant, le WDI n'inclut pas les estimations pour la République Démocratique du Congo et pour le Libéria. Selon les estimations de POVCALNET, le taux de pauvreté à 1,25 dollar par jour sont plus élevés que pour Madagascar en 2010 en République Démocratique du Congo et au Libéria.

**Figure 23: PIB par habitant, 2010, la comparaison entre les pays**

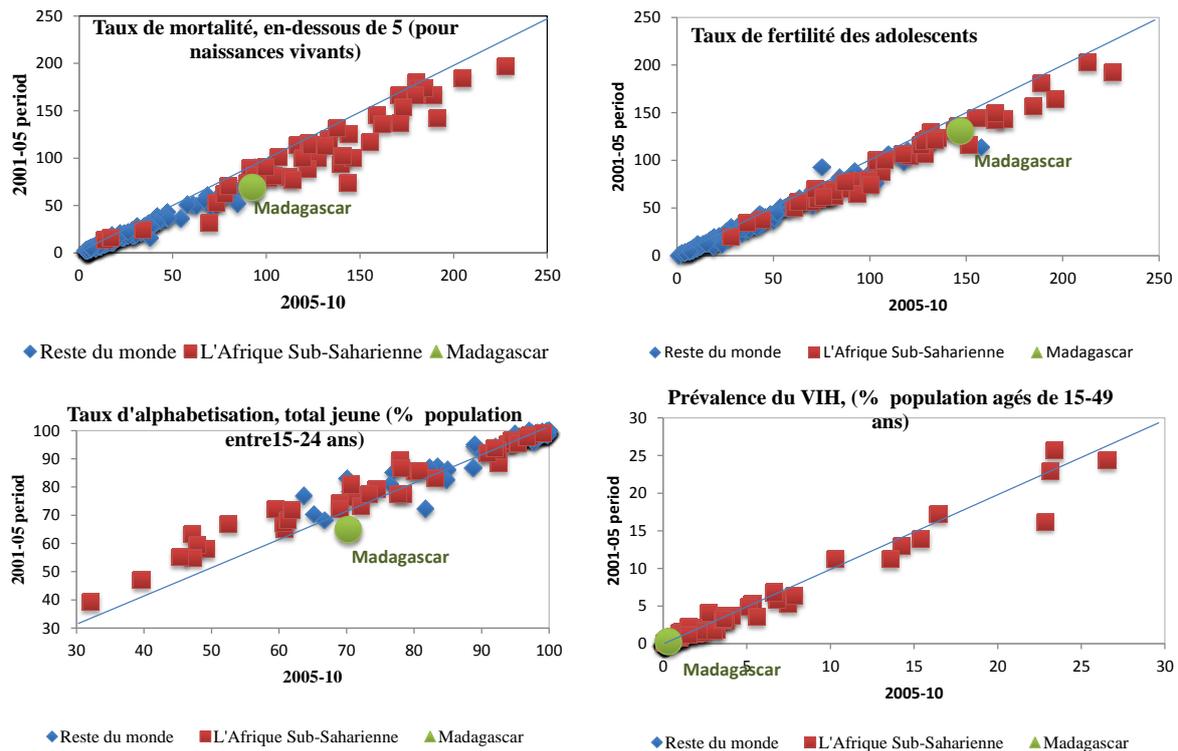


Source: World Development Indicators (WDI), Banque mondiale, mai 2013.

90. **Le classement de Madagascar parmi les pays en termes de PIB par habitant met également Madagascar dans le bas de la distribution, mais, de toute évidence, le PIB par habitant de Madagascar n'est pas le plus faible qui soit.** Comme le montre la Figure 23, une dizaine de pays d'Afrique subsaharienne ont un PIB par habitant nettement inférieur à celui de Madagascar. Madagascar a un niveau d'inégalité modérément élevé. Plusieurs raisons pourraient éventuellement amener à contester les résultats internationaux en matière de pauvreté. Elles pourraient être liées aux mesures nationales de comptabilité du PIB ; les facteurs de conversion pourraient être inexacts pour Madagascar, et le manque d'un bon IPC représentatif à l'échelle nationale pourrait également avoir un impact sur le calcul du dollar par jour au niveau international.

91. **Les autres mesures non monétaires du bien-être, en particulier les indicateurs de développement humain, placent Madagascar dans le milieu du rang des pays africains.** Si l'on place les indicateurs de développement humain de Madagascar à côté de ceux d'autres pays du monde, Madagascar se trouve au rang des autres pays africains (voir Figure 24). Le taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans à Madagascar figure parmi les plus bas d'Afrique et la situation s'est améliorée au cours des années 2000. Le taux de fécondité des adolescentes est d'environ 150, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Le taux d'alphabétisation des jeunes est proche de la moyenne de l'Afrique, et s'est amélioré au cours des années 2000. La prévalence du VIH/sida (en proportion la population âgée de 15 à 49 ans) est l'un des plus bas d'Afrique.

**Figure 24: Indicateurs de développement humain - comparaisons entre pays**



Source: World Development Indicators (WDI), Banque mondiale, mai 2013.

92. **Il reste beaucoup de progrès à faire dans tous ces domaines importants, et la détérioration qui a eu lieu au cours des dernières années est une grande source de préoccupation, mais la position relative de Madagascar indique à nouveau que c'est sur le plan économique que se trouvent les défis les plus grands.** La détérioration tangible au cours de la deuxième période de la décennie, par rapport à la première, est une cause de préoccupation, d'autant plus que la crise politique actuelle est susceptible de se traduire par une nouvelle baisse de la plupart des mesures. Néanmoins, que ce soit par rapport aux mesures de l'inégalité, aux diverses mesures de développement humain non-économiques, tels que les taux de mortalité infanto-juvénile, les taux de fécondité des adolescentes, l'alphabétisation ou encore de la prévalence du VIH, ainsi que la scolarisation au primaire, Madagascar n'est pas dans la situation extrême où il s'est placé en termes de croissance économique et d'incidence de la pauvreté. Le pays a donc des réalisations positives à son actif. Leur durabilité cependant est remise en question si la situation économique de base des citoyens du pays ne s'améliore pas, que le pays soit en crise ou non.

### Chapitre 3: Profil de la pauvreté et risque de pauvreté

*La structure démographique de base de la population est restée inchangée au cours des années 2000, la tendance étant aux grandes familles avec des enfants. Les familles nombreuses sont, en moyenne, plus pauvres. En plus de la taille, la structure du ménage joue un rôle important dans la détermination de la pauvreté. L'incidence de l'extrême pauvreté, mais non de la pauvreté absolue, est plus élevée chez les ménages dirigés par une femme. L'absence de grandes différences apparentes entre les hommes et les femmes en termes de taux de pauvreté absolue n'implique pas, cependant, qu'il n'y a pas de différences en matière de genre.*

*Les enfants sont le segment le plus pauvre de la population de Madagascar. La pauvreté absolue a augmenté chez la plupart des tranches d'âge, mais la distribution de l'évolution de l'extrême pauvreté entre les tranches d'âge entre 2001 et 2010 est ambiguë. La taille des familles et les ratios de dépendance à Madagascar ont probablement augmenté plus vite que les gains potentiels des rendements de l'emploi. A Madagascar, la population et la pauvreté ont en majorité le visage de la jeunesse.*

*Les taux d'analphabétisme ont chuté à Madagascar au cours de la décennie. L'analphabétisme et la pauvreté sont étroitement liés, mais les écarts entre les lettrés et les illettrés ont diminué. Une majorité de la population adulte malgache ne savait ni lire ni écrire au début des années 2000. Une analyse de l'alphabétisation indique une nette amélioration au cours des années 2000 bien que 32 pour cent de la population restent analphabètes.*

*Malgré une augmentation du taux d'alphabétisation, la contribution de l'éducation à la réduction de la pauvreté n'a pas été forte. Dans l'ensemble, l'extrême pauvreté a diminué parmi les gens instruits, mais la pauvreté absolue a stagné entre 2001 et 2010. En lien avec l'augmentation des taux d'alphabétisation, le taux net de scolarisation a augmenté en termes relatifs et absolus au cours des années 2000. L'amélioration des taux de scolarisation nets dans l'enseignement primaire et secondaire a concerné les plus pauvres, alors que la scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire chez le segment plus aisé de la population est restée inchangée au cours des années 2000.*

*Les taux nets de scolarisation dans les zones rurales sont beaucoup plus faibles que dans les zones urbaines. La proportion de ménages dont le chef a achevé l'enseignement primaire a également augmenté, quoique légèrement.*

*Malgré quelques améliorations de la scolarisation, l'accès à l'éducation secondaire et tertiaire reste limité pour la grande majorité de la population. Les écarts en termes d'incidence de la pauvreté avec l'achèvement de l'enseignement supérieur. Il est navrant de constater que la scolarisation au niveau supérieur est presque inexistante à Madagascar, et n'est accessible qu'à la population la plus riche.*

**93. Ce chapitre présente un profil de l'extrême pauvreté et de la pauvreté absolue à Madagascar et les changements dans le bien-être qui ont eu lieu durant les années 2000.** Les profils de pauvreté décrits dans cette partie couvrent quatre principales dimensions de la composition démographique de la pauvreté, le niveau d'instruction et sa relation avec l'extrême pauvreté et la pauvreté absolue et les caractéristiques des pauvres en termes d'emploi. Nous nous pencherons également sur les dimensions spatiales de la pauvreté. Ce

chapitre se concentre donc sur les pauvres et leur capital humain, sur leur composition démographique, sur leurs résultats sur le marché du travail et sur la dimension régionale de la pauvreté. Comme la pauvreté à Madagascar est d'abord rurale, ce chapitre porte une attention particulière aux populations rurales pauvres. La discussion portera sur l'incidence de la pauvreté et examinera les facteurs qui déterminent le risque de pauvreté. Les tableaux standards sur la pauvreté ont été obtenus essentiellement à partir de l'analyse de la pauvreté ADePT présentée en annexe du rapport. Les tableaux standards ADePT comprennent les taux de pauvreté, la proportion de pauvres dans chaque groupe donné, ainsi que la proportion par rapport à la population totale selon les caractéristiques examinées. L'analyse est présentée pour les niveaux de pauvreté absolue et extrême pour 2001, 2005 et 2010.

94. **Plusieurs des figures et tableaux présentent des indicateurs calculés pour les déciles de consommation pour décrire les caractéristiques des ultra-pauvres qui se trouvent tout en bas de la distribution du bien-être.** Nous définissons les personnes ultra-pauvres comme celles dont la consommation les place dans l'extrémité inférieure de la distribution. La pauvreté est généralisée à Madagascar et la présentation des résultats de la pauvreté absolue ou même de l'extrême pauvreté couvrirait plus de la majorité de la population. Dans de nombreux cas, il semble important d'aller au-delà de la définition standard de la pauvreté ou de l'extrême pauvreté pour pouvoir prendre en compte les changements du bien-être et les caractéristiques des personnes se trouvant à l'extrémité inférieure de la distribution. Pour résoudre ce problème, nous avons effectué une analyse supplémentaire montrant les caractéristiques des personnes par décile de distribution de la consommation. Les déciles sont déterminés par le classement de l'ensemble de la population du niveau de consommation par tête le plus faible au niveau de consommation le plus élevé et ensuite par la définition de groupes, chacun composé de 10 pour cent de la population. Ainsi, le premier décile est constitué des 10 pour cent les plus pauvres de la population, le deuxième décile par les 10 pour cent suivants, etc., et jusqu'au dixième décile comprenant les 10 pour cent les plus riches de la population.

95. Des régressions multi-variées de la consommation des ménages sur une série de caractéristiques individuelles, spatiales et propres aux ménages permettent de cerner les déterminants clés du bien-être des ménages et les processus sous-jacents à la variation de l'incidence de la pauvreté au fil du temps. Le chapitre comprend également une analyse approfondie du groupe le plus pauvre (extrême pauvreté) parmi les ménages et examine l'évolution de leur bien-être au fil du temps et les facteurs qui ont probablement contribué à ces changements. Ce chapitre se compose de trois parties et est structuré comme suit: la partie A présente les caractéristiques démographiques des pauvres, la partie B décrit les caractéristiques des pauvres en matière d'éducation, la partie C analyse la dimension emploi de la pauvreté et discute des sources de revenus et de la pauvreté liée aux revenus.

#### **A. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES PAUVRES**

96. Il est bien connu que les caractéristiques démographiques des ménages tels que la taille du ménage, la structure et l'origine ethnique jouent un rôle important dans la détermination du statut socioéconomique et du niveau de pauvreté de la famille. Généralement, les ménages de grande taille ont des taux de pauvreté plus élevés, et des taux de dépendance élevés sont aussi associés à des niveaux de pauvreté plus élevés. Ces constats sont généralement valables à Madagascar, avec quelques exceptions intéressantes.

## Taille des ménages

97. **La structure démographique de base de la population est restée au cours des années 2000, la tendance étant aux grandes familles avec des enfants.** La structure démographique de base de la population présentée dans le Tableau 9 indique qu'une famille malgache moyenne compte un grand nombre de membres. La taille moyenne des ménages était de 6,0 personnes et ce chiffre est resté constant au cours de la décennie. Parmi les non-pauvres, la taille du ménage est beaucoup plus petite et est également restée constante au cours de cette période. L'âge moyen de la population, l'âge du chef de ménage et la proportion de femmes chefs de famille sont tous restés les mêmes au cours de la décennie. En moyenne, une famille malgache a 3 enfants de moins de 15 ans et 1,4 enfant de moins de 7 ans. Toutes les statistiques démographiques indiquent une absence de changement important au cours des années 2000. Le nombre d'enfants est négativement associé à la pauvreté: un plus grand nombre d'enfants à charge au sein d'un ménage serait associé à une probabilité plus élevée d'être pauvre. Comme le montre le Tableau 9, les ménages pauvres ont une taille moyenne plus grande que les ménages non-pauvres sur chacune des trois années.

**Tableau 9: Caractéristiques démographiques des ménages à Madagascar**

	Pauvres			Non-pauvres			Population totale		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010
Taille des ménages	6,4	6,4	6,4	4,9	4,7	4,7	5,9	6,0	6,0
Nb. d'enfants < 7 ans	1,6	1,6	1,7	0,9	0,8	0,8	1,4	1,4	1,5
Nb. d'enfants < 15 ans	3,2	3,3	3,4	1,8	1,8	1,8	2,8	2,9	3,0
Nb. d'adultes 15-64 ans	3,1	3,0	2,9	2,9	2,7	2,8	3,0	2,9	2,9
Nb. de personnes 65 ans et+	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Age moyen	20,2	20,4	19,8	25,1	25,5	25,7	21,6	21,7	21,2
Âge moyen du chef de mén.	41,8	42,3	41,8	42,4	43,0	42,7	42,1	42,5	42,1
Portion de femmes chefs	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

98. **Les familles nombreuses sont, en moyenne, plus pauvres.** Les ménages ayant plus de sept membres ont une incidence de pauvreté de près de 88 pour cent contre 20 pour cent l'incidence pour un ménage à un membre (Figure 25). Les ménages de grande taille avec sept membres ou plus représentent 43,9 pour cent des pauvres et 37,5 pour cent de la population. A cours des années 2000, le bien-être des ménages de grande taille s'est sensiblement détérioré, tandis que le bien-être des ménages de petite taille s'est amélioré. Comme le montre le graphe du bas de la Figure 25, les changements survenus entre 2001 et 2010 ont été positifs et statistiquement significatifs chez les ménages de grande taille, indiquant une augmentation de la pauvreté.

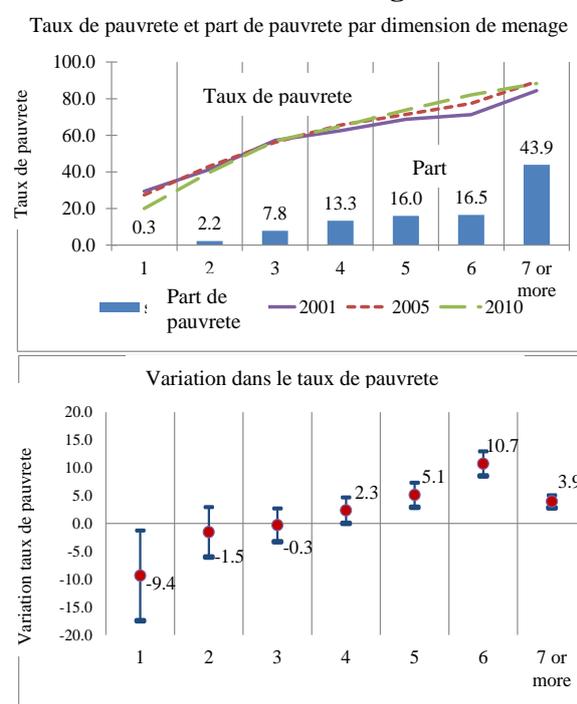
99. **Les ménages sans personne à charge ont une incidence de pauvreté de 33 pour cent contre 78 pour cent pour ceux qui ont des personnes à charge.** Au fil du temps, l'incidence de la pauvreté pour les ménages avec des personnes à charge s'est aggravée. Par exemple, en 2001, le ratio du taux de pauvreté entre les ménages sans personne à charge et les ménages avec personnes à charge a augmenté de près de 40 pour cent. De même, la différence d'incidence de la pauvreté entre les ménages avec des taux de dépendance élevé et ceux avec des taux de dépendance faibles s'est élargi au fil du temps.

## Sexe du chef de ménage

100. **L'incidence de l'extrême pauvreté, mais non de la pauvreté absolue, est plus élevée chez les ménages dirigés par une femme.** L'incidence de la pauvreté pour les ménages dirigés par une femme tout comme pour les ménages dirigés par un homme était de 76,3 pour cent en 2010. Ainsi, il n'y avait pas de différence statistiquement significative. Toutefois, en ce qui concerne l'extrême pauvreté, en 2010, les femmes chefs de ménage étaient plus démunies que les hommes chefs de ménage, ou la différence entre les hommes et les femmes en termes d'extrême pauvreté a été positive et statistiquement supérieure à 0. La détérioration (l'augmentation) en termes de pauvreté parmi les ménages dirigés par une femme s'est produite entre 2005 et 2010. Au cours de cette période, l'incidence de la pauvreté a augmenté parmi les ménages dirigés par une femme, mais a baissé parmi les ménages dirigés par un homme de sorte que l'écart a augmenté (Figure 26). Les causes de cette évolution ne sont pas claires, mais elle semble suggérer l'inefficacité, ou pour le cas de Madagascar, l'absence de politiques ciblées en faveur de groupes spécifiques, hautement vulnérables tels que les femmes chefs de ménage pauvres ou qui s'attaquent aux différences sous-jacentes entre les deux sexes.

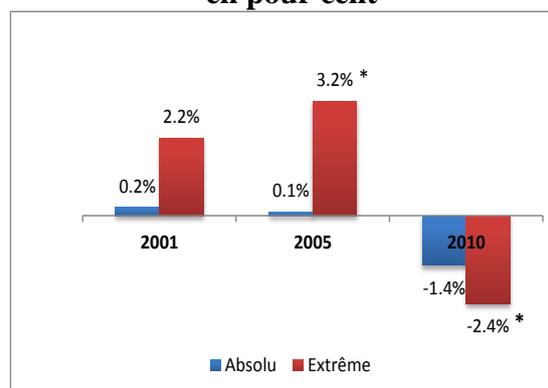
101. **L'absence de grandes différences apparentes entre les hommes et les femmes en termes de taux de pauvreté absolue ne signifie pas qu'il n'y a pas de divergences liées au sexe.** La pauvreté est mesurée au niveau du ménage et les familles à Madagascar comprennent, évidemment, des hommes et des femmes, ce qui fait qu'il est difficile de faire la distinction entre les sexes. Même une analyse comparant les chefs de ménage selon le sexe ne révèle pas entièrement la réalité des biais liés au sexe étant donné que les caractéristiques des ménages dirigés par une femme (MDF) diffèrent sensiblement de celles des ménages dirigés par un homme (MDH), et les MDH présentant les mêmes caractéristiques que les MDF diffèrent considérablement en termes de taux de pauvreté. Ce thème est davantage développé dans une analyse plus détaillée dans ce chapitre.

**Figure 25: Taux de pauvreté selon la taille du ménage**



Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

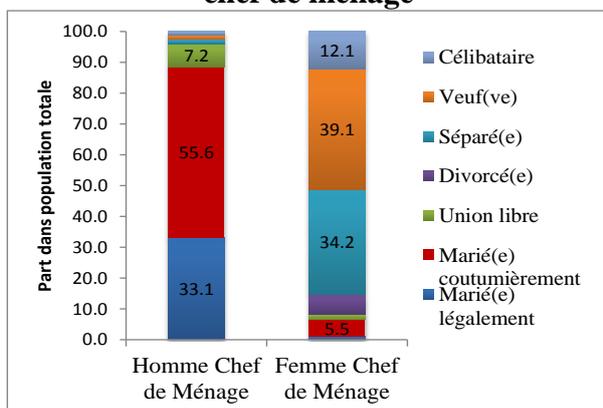
**Figure 26: Ratios des taux d'extrême pauvreté selon le sexe (masculin/féminin) en pour cent**



Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

102. **Les caractéristiques des ménages dirigés par une femme diffèrent sensiblement de celles des ménages dirigés par un homme.** Comme le montre la Figure 27, les hommes chefs de ménage sont mariés (95,6 pour cent des cas) alors que seulement 6,6 pour cent des femmes chefs de ménage sont réputées mariées. La majorité des femmes chefs de ménage sont veuves (39,1 pour cent) ou séparées (34,2 pour cent). Les ménages dirigés par une femme sont plus susceptibles de vivre dans des familles plus petites et dans les zones urbaines. Le mariage précoce et les taux de fécondité élevés laissent aux femmes moins d'opportunités d'éducation et de possibilités d'emploi en dehors du mariage. En outre, notre analyse ne prend pas en considération la dynamique intrafamiliale qui pourrait avoir ses implications sur les différences entre les sexes. Une analyse plus concluante sera présentée dans la partie suivante où nous discutons du profil de la pauvreté et de ces changements en nous basant sur un modèle de régression multi-variée.

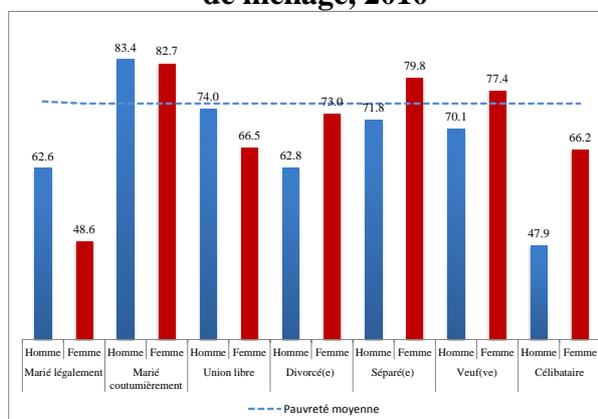
**Figure 27: Répartition de la population selon le sexe et la situation matrimoniale du chef de ménage**



Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

103. **Il y a relativement plus de ménages dirigés par une femme dont les chefs ont déclaré être célibataires, divorcés ou séparés qui sont pauvres.** La Figure 28 montre les taux de pauvreté absolue parmi les femmes et hommes chefs de ménage, désagrégés par situation matrimoniale. Les ménages dirigés par une femme divorcée ou séparée ont des taux de pauvreté plus élevés respectivement de 10 et 8 points de pourcentage que les ménages dirigés par un homme, ce qui semble indiquer que le précédent mariage de la femme a pris fin sans transfert égal des actifs du ménage à la femme. Les femmes célibataires ont un niveau de pauvreté beaucoup plus élevé que les hommes. Le même chiffre semble indiquer que les femmes mariées sous le régime coutumier ont un même niveau de bien-être que le ménage dirigé par un homme marié aussi sous le régime coutumier.

**Figure 28: Taux de pauvreté absolue selon l'état matrimonial et le sexe des chefs de ménage, 2010**



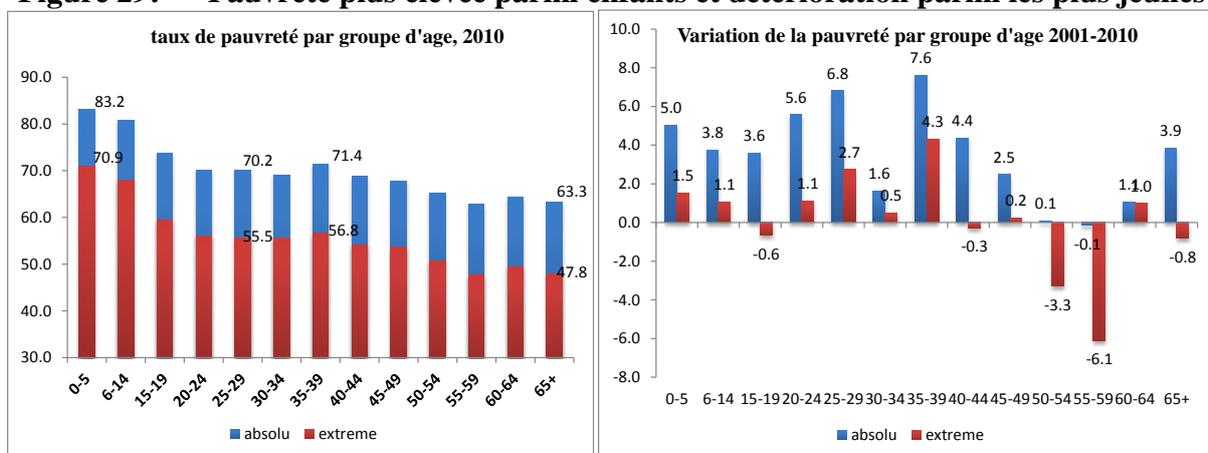
Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

## Enfants et pauvreté

104. **Les enfants sont le segment le plus pauvre de la population malgache.** Une relation positive en U entre l'âge et la pauvreté est un phénomène courant dans de nombreux pays du monde: les enfants en bas âge sont de manière disproportionnée pauvres, et cette proportion diminue avec l'âge jusqu'à l'âge adulte pour augmenter à nouveau au grand âge. A

Madagascar, en revanche, la relation entre les enfants et la pauvreté est clairement en L. Lorsque la population est classée par tranches d'âge, les enfants de 0 à 5 ans sont le segment le plus pauvre à la fois en termes de pauvreté absolue et d'extrême pauvreté; les personnes âgées ne sont pas nécessairement plus pauvres que la moyenne. Comme le montre la Figure 29, les taux de pauvreté élevés caractérisent la tranche des enfants en bas âge: 83,2 pour cent des enfants âgés de 0-5 ans sont pauvres (pour rappel, contre une moyenne de 75 pour cent pour l'ensemble de la population), et près de 71 pour cent des enfants sont extrêmement pauvres (contre une moyenne de 61,7 pour l'ensemble de la population). En comparaison, les personnes âgées sont un groupe très restreint de la population malgache, et pas nécessairement plus pauvres que la moyenne. Au cours des années 2000, le bien-être des enfants, en tant que groupe, s'est détérioré et l'extrême pauvreté et absolue a augmenté parmi eux.

**Figure 29: Pauvreté plus élevée parmi enfants et détérioration parmi les plus jeunes**

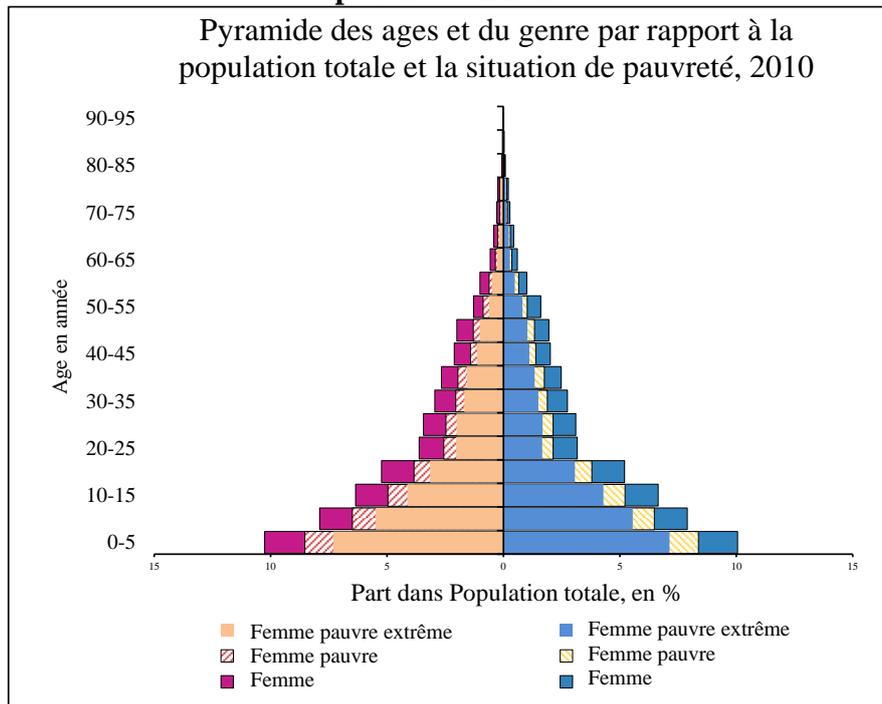


Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

105. **La pauvreté absolue a augmenté chez la plupart des tranches d'âge tandis que la distribution de l'évolution de l'extrême pauvreté entre les tranches d'âge entre 2001 et 2010 est ambiguë.** L'évolution en points de pourcentage des taux de pauvreté absolue et d'extrême pauvreté est présentée dans le graphique de droite dans la Figure 29. Les taux de pauvreté absolue ont considérablement augmenté pour tous les sous-groupes de moins de 50 ans. Les personnes entre 50 et 64 ans sont restées au même niveau de pauvreté tandis que la pauvreté s'est détériorée chez les 65 ans et plus. Les taux d'extrême pauvreté n'ont pas changé de même que les taux de pauvreté absolue. La plupart des évolutions chez presque tous les segments sont à la hausse ou à la baisse sur une fourchette de 3 points de pourcentage et sont statistiquement non significatives. La situation s'est améliorée chez les 50-64 ans avec une chute de l'extrême pauvreté. Les causes de cette évolution ne sont pas claires.

106. **La taille des ménages et les ratios de dépendance ont probablement augmenté plus vite que les gains potentiels obtenus du rendement de l'emploi.** La taille du ménage est un facteur important qui a un fort impact sur les niveaux de pauvreté. Cela est particulièrement évident dans les zones rurales où la demande pour une famille de grande taille est directement associée à la production agricole et la nécessité de disposer de main-d'œuvre peu qualifiée.

**Figure 30: Pyramide des âges pour la population totale, pauvreté absolue et extrême pauvreté en 2010**



Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

107. **La population et la pauvreté à Madagascar ont en majorité le visage de la jeunesse.** La large base de la pyramide des âges indique que le pays a une population très jeune. La pyramide des âges présentée dans la Figure 30 montre que la pauvreté absolue et l'extrême pauvreté sont toutes deux généralisées et concernent de manière uniforme toutes les tranches d'âge. Les enfants et les jeunes représentent la plus forte proportion de la population et de la pauvreté. Les données des EPM indiquent que 46 pour cent de la population à Madagascar a moins de 15 ans, et ce groupe représente plus de la moitié (51 pour cent) de la pauvreté absolue ainsi que plus de la moitié (52 pour cent) des personnes extrêmement pauvres. La pyramide reflète également un équilibre entre les sexes - la population d'hommes n'est pas sensiblement différente de la population de femmes. Une très petite partie de la population vit au-delà des 65 ans. Seulement 2,4 pour cent de la population en 2010 avait 65 ans et plus, et les personnes âgées pauvres ne représentent que 2 pour cent de la population pauvre.

### Régressions multi-variées

108. **Les analyses de régression donnent une meilleure image des corrélats entre la pauvreté et les caractéristiques démographiques dans la mesure où elles permettent d'exclure d'autres facteurs.** La discussion précédente s'est penchée sur le profil de la pauvreté entre 2001 et 2010 sur la base de statistiques descriptives, mais la présentation d'une statistique descriptive est essentiellement une corrélation par paire entre une caractéristique observable et la pauvreté, ce qui n'indique pas grand-chose sur l'effet combiné de diverses variables sur la pauvreté. Par exemple, une forte corrélation entre la pauvreté et la situation matrimoniale ne nous dit pas dans quelle mesure cette corrélation est due au fait que les femmes divorcées sont plus susceptibles d'être au chômage. Par conséquent, il est nécessaire de comprendre le lien entre une caractéristique observable et la pauvreté en excluant les

autres variables. L'utilisation de modèles de régression permet d'analyser les relations entre les caractéristiques en éliminant les autres effets.

**Tableau 10: Résultats de la régression de la consommation et de la pauvreté**

	Régression de la consommation				Probabilité d'être pauvre			
	2001		2010		2001		2010	
	Urban	Rural	Urban	Rural	Urban	Rural	Urban	Rural
<b>Caractéristiques du ménage</b>								
Log de la taille du ménage	-0,25*	-0,27*	-0,48*	-0,38*	0,25	0,78*	0,65*	0,75*
Log du carré de la taille du ménage	-0,08**	-0,08**	-0,01	-0,04**	0,2**	0,01	0,14**	0,09
Proportion des enfants 0-6								
Proportion des enfants 7-16	0,34*	0,22**	0,32*	0,29*	-0,69*	-0,37	-0,91*	-0,75*
Proportion des hommes adultes	0,87*	0,72*	0,63*	0,71*	-1,84*	-1,37*	-1,4*	-1,59*
Proportion des femmes adultes	0,9*	0,67*	0,7*	0,59*	-1,96*	-1,14*	-1,7*	-1,39*
Proportion des personnes âgées	0,63*	0,47*	0,37*	0,37*	-1,53*	-0,89**	-0,83*	-1,2*
<b>Caractéristiques de l'individu</b>								
Log de l'âge du Chef de Ménage	0,14*	0,11**	0,18*	0,13*	0,01	-0,17	-0,32*	-0,15
Femme	0,05	-0,02	-0,03	-0,08**	-0,07	0,07	0,17**	0,04
<b>Statut matrimonial</b>								
Marié(e) légalement								
Marié(e) coutumièrement	-0,17*	-0,15*	-0,23*	-0,1*	0,39*	0,3**	0,46*	0,24*
Union libre	-0,19*	-0,12**	-0,15*	-0,11*	0,36*	0,26	0,45*	0,34*
Divorcé(e)	-0,22**	-0,23**	-0,11	-0,04	0,61**	0,28	0,4**	0,33
Séparé(e)	-0,2*	-0,1	-0,3*	-0,15*	0,48*	0,30	0,62*	0,38*
Veuf(ve)	-0,09	-0,17**	-0,26*	-0,15*	0,15	0,25	0,56*	0,45*
Célibataire	-0,16**	-0,05	-0,22*	-0,09**	0,56*	0,09	0,47*	0,23

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

Régression de la consommation: MCO avec le log de la consommation par tête comme variable dépendante.

La régression logistique avec une variable dépendante est la probabilité de tomber dans la pauvreté.

Le tableau présente une partie des résultats de la régression liés aux caractéristiques démographiques de la population.

L'ensemble de régression par rapport aux variables travail, lieu de résidence et éducation est présentée en annexe.\* indique un intervalle de signification de 5 pour cent et \*\* un intervalle de signification de 1 pour cent.

109. Deux types de modèles de régression ont été utilisés pour déterminer les corrélats de la pauvreté et de la vulnérabilité, et mieux décrire le profil de la pauvreté à Madagascar. Le premier est le modèle de régression de la consommation par tête dans lequel on procède à une régression de la consommation des ménages par tête (son logarithme) par rapport aux caractéristiques telles que la taille du ménage et le nombre d'enfants à différents âges. Le second est un modèle de régression logistique qui estime la probabilité de devenir pauvre fondée sur les mêmes caractéristiques de ménages et des personnes que celles utilisées dans le premier modèle.

110. Le Tableau 10 présente les résultats de deux séries de modèles, désagrégés entre les zones rurales et urbaines pour 2001 et 2010. Les variables indépendantes dans les deux modèles ont été observées: caractéristiques individuelles et caractéristiques des ménages telles que les données démographiques (âge, sexe, composition du ménage), un ensemble de variables sur le niveau d'éducation, les caractéristiques relatives au travail et les variables de lieu de résidence des ménages. L'ensemble des résultats de l'analyse de régression est présenté à l'annexe B. Les résultats issus de l'analyse de régression sont dans l'ensemble en cohérence avec les statistiques descriptives présentées ci-dessus, à quelques différences près résumées comme suit:

- La variable sexe en soi n'a pas été jugée statistiquement significative dans la plupart des spécifications. Toutefois, les ménages dirigés par un homme ont une consommation plus élevée de 8 pour cent que les ménages dirigés par une femme

dans les zones rurales en 2010, mais il n'y a pas de différence significative dans les zones urbaines.

- En 2010, les ménages dirigés par un veuf dans les zones rurales avaient un taux de pauvreté plus élevé de 22 pour cent que de tels ménages dans les zones urbaines. Les résultats de la régression montrent que les taux de pauvreté parmi les ménages dirigés par des veuves en milieu urbain sont particulièrement élevés. Il est probable que la perte de revenu dans ces ménages les rend extrêmement vulnérables à la pauvreté.
- Les personnes légalement mariées ont les taux de pauvreté les plus faibles. Les personnes mariées sous le régime coutumier ont habituellement un taux de pauvreté de 30 pour cent plus élevé que ceux légalement mariés. En moyenne, les personnes mariées sont beaucoup mieux loties que les célibataires, les veufs et les divorcés.
- La variable taille des ménages est fortement corrélée à la pauvreté et à une faible consommation. Les familles nombreuses ont nettement plus de risques de devenir pauvres que les ménages de petite taille. L'ajout d'un enfant augmente la probabilité de devenir pauvre de 50 pour cent.
- Les ménages avec un rapport de dépendance plus faible sont moins pauvres et ont une consommation par tête plus élevée. Les enfants et les jeunes ont une plus forte probabilité d'être pauvres et d'avoir une consommation plus faible par tête.

## **B. ALPHABETISATION, EDUCATION ET INCIDENCE DE LA PAUVRETE**

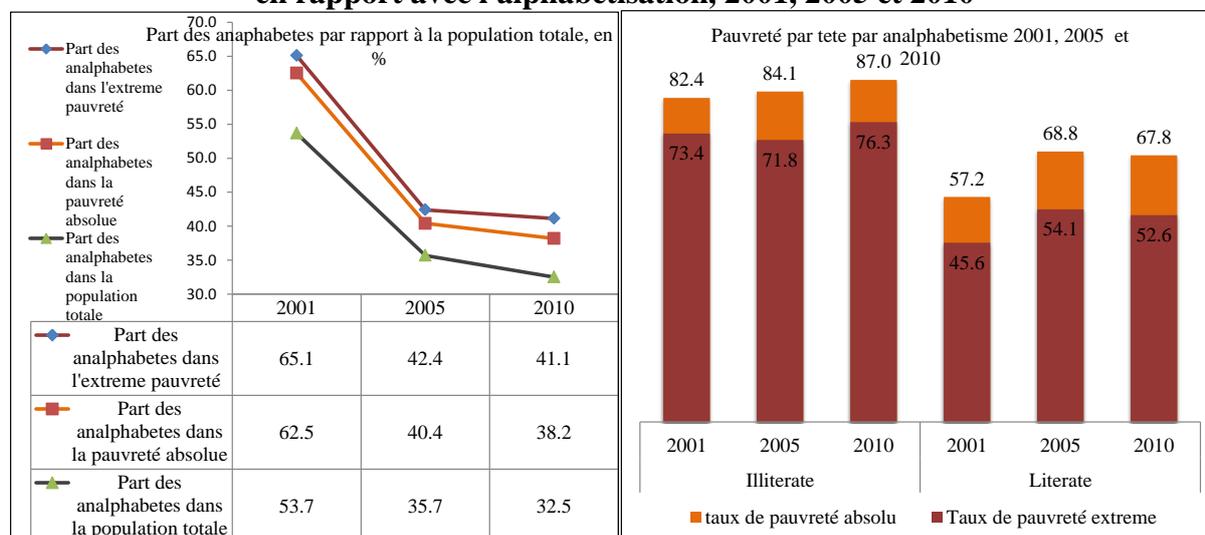
### **Alphabétisation et pauvreté**

111. **Les taux d'analphabétisme ont baissé à Madagascar.** Comme le montre la Figure 31, au début du siècle, le taux d'analphabétisme, la forme la plus aiguë de la privation d'éducation, étaient très élevés à Madagascar. Selon les données de l'EPM 2001, 54 pour cent de la population était analphabète. Parmi les pauvres, ce chiffre était de 63 pour cent et parmi les très pauvres, de 65 pour cent. Au cours de la décennie, l'analphabétisme a fortement reculé. En 2010, 33 pour cent de la population était analphabète, 28 pour cent parmi la population dans la pauvreté absolue et 41 pour cent chez les personnes extrêmement pauvres. À ce jour, l'analphabétisme semble toujours être un problème majeur à Madagascar. C'est probablement un domaine où la crise politique de 2009-13 a freiné les progrès entamés auparavant.

112. **L'analphabétisme et la pauvreté sont étroitement liés, mais les écarts entre les lettrés et illettrés ont diminué.** Les données sur les taux de pauvreté en rapport à l'alphabétisation dans la Figure 31 montrent que le taux de pauvreté chez les analphabètes atteignait 87 pour cent en 2010, avec 76,3 pour cent chez les personnes extrêmement pauvres. La pauvreté chez les analphabètes a augmenté de près de 5 points de pourcentage entre 2001 et 2010. Cependant, il est intéressant de constater que l'écart de pauvreté entre les lettrés et les illettrés a diminué au cours de la première décennie des années 2000. La réduction des écarts, malheureusement, n'a pas été associée à l'amélioration de la position du segment de la population analphabète, mais plutôt à une détérioration parmi les lettrés. En 2001, le ratio de pauvreté entre les lettrés et les illettrés était de 0,7, alors qu'en 2010 il est passé à 0,77. Les taux de pauvreté parmi la population alphabétisée ont augmenté de 10 points de pourcentage

au cours de la décennie, deux fois plus que chez les analphabètes. Une tendance similaire de réduction des écarts est observée par rapport aux personnes extrêmement pauvres.

**Figure 31: Distribution de la population analphabète (à gauche) et taux de pauvreté en rapport avec l'alphabétisation, 2001, 2005 et 2010**



Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM. Les chiffres portent sur les individus.

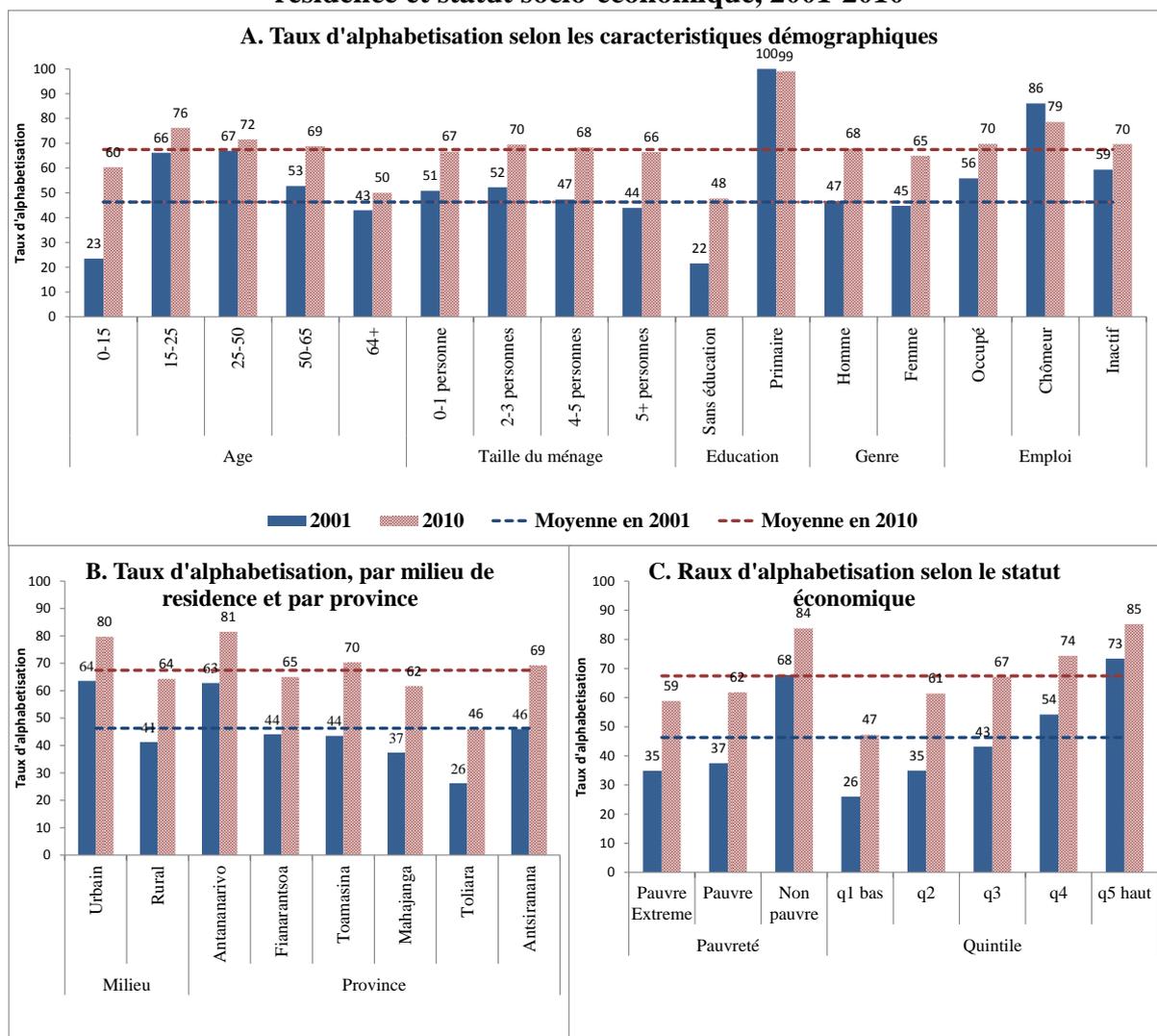
**113. Une majorité de la population adulte malgache ne savait ni lire ni écrire au début des années 2000.** Le problème était évident chez les jeunes autant que chez personnes âgées. A cette époque, Madagascar était l'un des rares pays au monde où moins de 40 pour cent de la population âgée de 15 à 24 ans étaient alphabétisés.<sup>8</sup> Comme décrit précédemment, les taux d'alphabétisation se sont améliorés au cours des années 2000. Dans cette partie, nous décrivons les tendances en matière d'alphabétisation et de scolarisation de la population dans le pays pour faire la lumière sur la dimension non monétaire de la pauvreté. Même si l'analphabétisme a reculé, l'accès à l'éducation et la qualité de l'éducation restent un problème majeur. Le problème de la prévalence relativement élevée de l'analphabétisme et du faible niveau de l'éducation de base nécessite une attention constante des décideurs politiques et de la communauté internationale.

**114. L'analyse de l'alphabétisation indique une nette amélioration au cours des années 2000, bien que 32 pour cent de la population reste analphabète.** La Figure 32 présente les taux d'alphabétisation pour 2001 et 2010 par principaux segments de la population à Madagascar. Les tableaux décrivent l'alphabétisation en rapport (A) aux caractéristiques démographiques, (B) au lieu de résidence (rural/urbain) et aux provinces, et (C) à la situation socio-économique des ménages et de la pauvreté. Les résultats peuvent être résumés comme suit:

<sup>8</sup>Mali (24,2 pour cent), Burkina Faso (33 pour cent), Afghanistan (34,3 pour cent), Madagascar (36,5 pour cent) et Tchad (37,6 pour cent).

- **L'amélioration de l'alphabétisation à Madagascar a été importante et généralisée.** Tous les segments de la population ont bénéficié d'une amélioration en termes d'alphabétisation. En moyenne, la prévalence de l'alphabétisation est passée de 46,3 pour cent en 2001 à 67,5 pour cent en 2010.
- L'amélioration la plus significative dans les taux d'alphabétisation est observée pour les enfants de moins de 15 ans chez lesquels le taux d'alphabétisation est passé de 23 pour cent en 2001 à 60 pour cent en 2010.

**Figure 32: Taux d'alphabétisation par caractéristiques démographiques, lieu de résidence et statut socio-économique, 2001-2010**

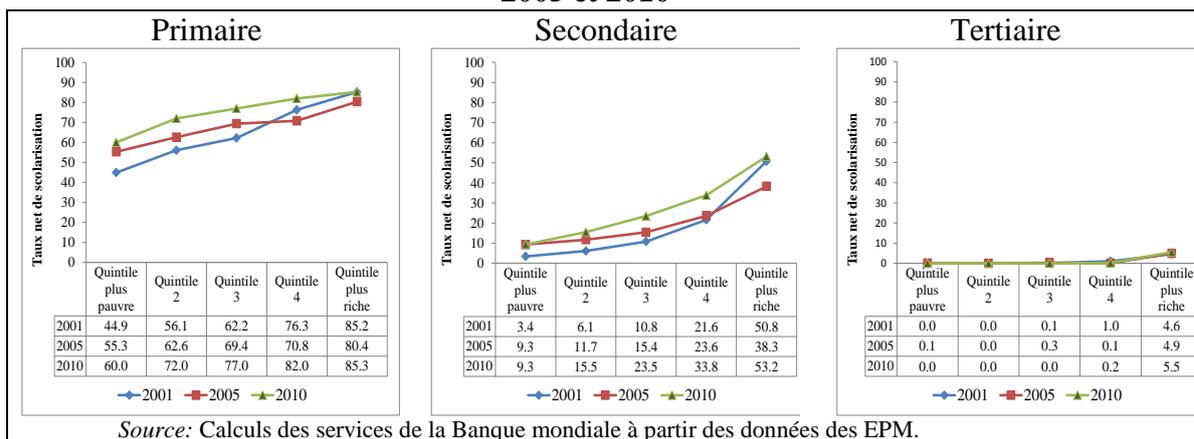


Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

- Cependant, plus de 30 pour cent de la population à Madagascar est analphabète. La prévalence de l'analphabétisme en 2010 était la plus élevée parmi la population âgée de 64 ans et plus (50 pour cent), les gens sans instruction en général (52 pour cent), les pauvres et les extrêmement pauvres (environ 40 pour cent) et les habitants de la région de Toliara (54 pour cent).
- En général, les zones rurales ont des taux d'alphabétisation nettement inférieurs à ceux des zones urbaines, même si la situation s'est aussi améliorée dans les zones rurales.

- L'alphabétisation, à l'instar de la pauvreté, a une forte dimension régionale. Antananarivo a le taux d'alphabétisation le plus élevé tandis que le taux le plus faible est à Toliara.
- Le statut d'emploi en général n'a pas eu d'impact significatif sur le niveau d'alphabétisation. Les chômeurs sont en fait des gens instruits à Madagascar.
- La dimension de genre n'est pas très importante en termes d'écart en matière d'alphabétisation à Madagascar. Les hommes sont légèrement plus alphabétisés que les femmes, mais les différences ne sont pas statistiquement significatives.

**Figure 33: Taux net de scolarisation par quintile de consommation par tête, 2001, 2005 et 2010**



## Education et pauvreté

115. **Malgré une augmentation du taux d'alphabétisation, la contribution de l'éducation par rapport à la pauvreté n'a pas été forte.** Bien que l'éducation ne semble pas faire la différence à Madagascar, les tendances du nombre des bénéficiaires de l'éducation et des avantages de l'éducation n'ont pas abouti à une contribution significative en rapport à la pauvreté au cours de la décennie. Dans les EPM, les personnes qui n'ont pas achevé le cycle de l'enseignement primaire sont classées comme sans instruction. La proportion de ménages dont le chef est sans instruction a augmenté entre 2001 et 2010, et l'incidence de la pauvreté a augmenté dans ce groupe. L'incidence de la pauvreté dans ce groupe - la plus élevée dans la distribution par le niveau d'instruction - est d'environ 86 pour cent en 2010, légèrement supérieur à ce qu'il était en 2001 (85,0 pour cent). Le taux le plus élevé d'extrême pauvreté était également chez les chefs de ménage «sans instruction» à 76,3 pour cent en 2001 et à un taux légèrement plus faible à 74,3 pour cent en 2010.

116. **En cohérence avec l'augmentation des taux d'alphabétisation, le taux net de scolarisation a augmenté en termes relatifs et absolus au cours des années 2000.** La composition de la population par taux net de scolarisation indique que sur la période 2001-2010 le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire a augmenté de 62,3 pour cent en 2001 à 73,8 pour cent en 2010. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire a doublé de 11,0 à 22,4 pour cent et l'inscription dans l'enseignement supérieur est passée de 0,3 pour cent à 0,7 pour cent (néanmoins, moins d'un pour cent de la population est inscrite dans l'enseignement supérieur à Madagascar).

117. **L'amélioration des taux nets de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire s'est produite parmi les plus pauvres, tandis que la scolarisation au niveau**

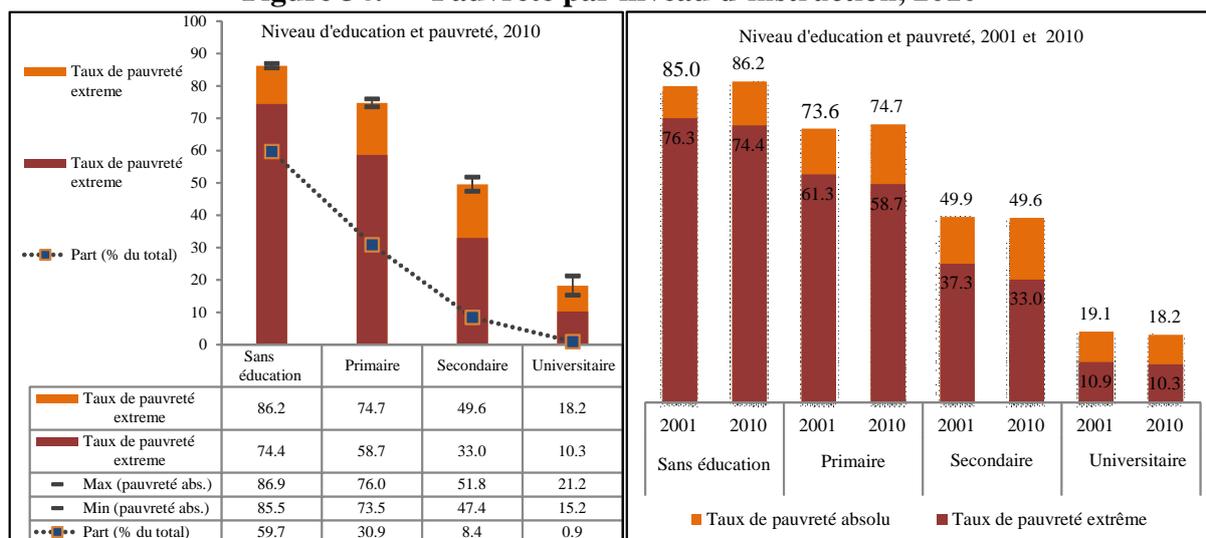
**primaire et secondaire chez le segment plus aisé de la population est restée inchangée au cours des années 2000.** La décomposition des taux de scolarisation dans le primaire par quintile de consommation par tête suggère que les quintiles les plus pauvres de la distribution de la consommation ont connu une augmentation du taux net de scolarisation de 44,9 à 60 pour cent dans les années 2000 (voir la Figure 34). Cependant, le quintile supérieur n'a pas connu une amélioration du taux net de scolarisation primaire et 40 pour cent du quintile inférieur de la distribution des revenus n'ont pas accès à l'éducation primaire. Une situation similaire est observée pour l'éducation secondaire : les quintiles les plus pauvres ont triplé leurs effectifs de 3,4 pour cent à 9,9 pour cent. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire parmi les plus riches est demeuré presque inchangé au cours de la décennie.

**118. Malgré quelques améliorations de la scolarisation, l'accès à l'éducation secondaire et tertiaire reste limité pour la grande majorité de la population.** Malgré l'amélioration des taux nets de scolarisation, l'écart entre l'enseignement primaire et secondaire est énorme, et les taux de scolarisation dans le secondaire et le tertiaire sont minimes. Même parmi les quintiles les plus riches de la distribution des revenus la scolarisation dans le secondaire n'est que de 53 pour cent. Parmi les plus pauvres, ces proportions sont minimes. Ainsi, moins de 10 pour cent des enfants étaient inscrits dans l'enseignement secondaire en 2010. La situation de l'enseignement supérieur ou tertiaire est sombre. Moins de 2 pour cent en moyenne y participent et littéralement zéro pour cent parmi les trois premiers quintiles inférieurs de la distribution des revenus. Seules les personnes du quintile supérieur, qui ne sont pas pauvres, avaient un taux net de scolarisation de 5,5 pour cent dans l'enseignement supérieur.

**119. Les taux nets de scolarisation dans les zones rurales sont beaucoup plus faibles que dans les zones urbaines.** En moyenne, les taux nets de scolarisation dans l'enseignement secondaire dans les zones rurales sont nettement plus bas que dans les zones urbaines. Les écarts quand il s'agit de l'enseignement supérieur sont encore plus grands. Cela dépasse le cadre de ce rapport de mesurer l'inégalité des chances dans l'éducation, mais les taux de scolarisation relativement faibles et les différences importantes en relation avec le lieu de résidence et la situation socioéconomique des parents indiquent un haut niveau d'inégalité des chances dans l'accès à l'éducation.

**120. La proportion de ménages dont le chef a achevé l'enseignement primaire a également augmenté, quoique légèrement.** L'incidence de la pauvreté a également augmenté dans ce groupe, passant de 73,6 pour cent en 2001 à 74,7 pour cent en 2010. Le résultat d'une augmentation du nombre des sans instruction ou de ceux qui ont achevé seulement l'école primaire a été une baisse de la proportion de ménages dont le chef a achevé des études secondaires ou tertiaires. La forte proportion de personnes sans instruction à Madagascar est un problème social et économique fondamental qui est probablement associé à la faible productivité du travail, aux faibles revenus et à la grande pauvreté.

**Figure 34: Pauvreté par niveau d'instruction, 2010**



Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM. Les chiffres se rapportent aux chefs de ménage.

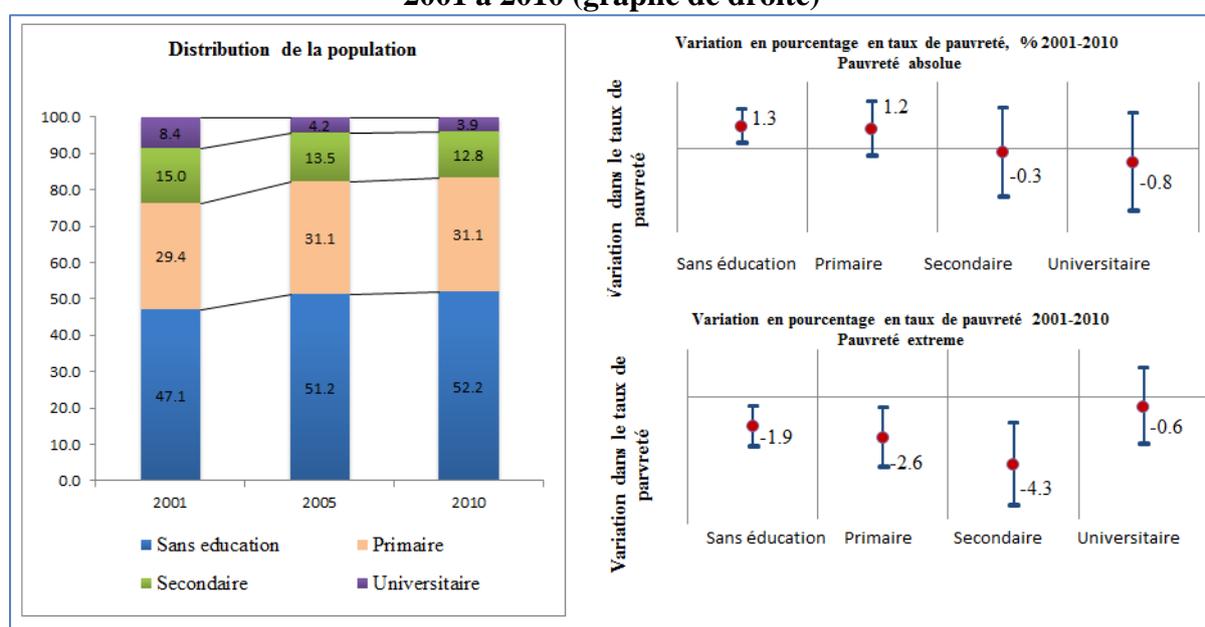
121. **Le fait d'avoir fait des études secondaires ou supérieures réduit considérablement la probabilité d'être pauvre à Madagascar.** Comme le montre Figure 34, l'incidence de la pauvreté chez les ménages dont le chef a seulement achevé des études primaires est d'environ 75 pour cent, tandis que l'incidence de la pauvreté chez les ménages dont le chef a effectué des études secondaires est d'environ 50 pour cent, soit une différence énorme 25 points de pourcentage. L'écart entre ceux qui ont achevé seulement l'enseignement primaire et ceux qui ont fait des études secondaires est encore plus importante en termes de pauvreté extrême, l'incidence de l'extrême pauvreté tombant de 59 pour cent chez ceux de l'enseignement primaire à 37 pour cent parmi ceux qui ont fait des études secondaires.

122. **Les écarts en termes d'incidence de la pauvreté se creusent davantage avec les études supérieures.** Ainsi, l'écart de taux de pauvreté entre un chef de ménage diplômé de l'enseignement supérieur et un chef de ménage diplômé du secondaire est de près de 30 points de pourcentage - les ménages dont le chef a un diplôme universitaire ont un taux de pauvreté de 18,2 pour cent tandis que les ménages dont le chef a effectué des études secondaires ont un taux de pauvreté de 50 pour cent. De toute évidence et contre toute attente, il est nettement profitable d'avoir fait des études supérieures à Madagascar. Cependant, comme décrit ci-dessous, la proportion de personnes ayant un diplôme universitaire est faible à Madagascar: seulement 4 pour cent des chefs de famille avaient un diplôme universitaire en 2010. La situation s'aggrave: le nombre de personnes ayant fait des études supérieures est en baisse depuis 2001.

123. **Il est navrant de constater que l'inscription à l'enseignement supérieur est presque inexistante à Madagascar et n'est disponible que pour la population la plus riche.** Les désavantages résultant de l'inégalité des chances en matière d'éducation tôt dans la vie se prolongent plus tard empêchant les possibilités ultérieures de se développer, en particulier dans un monde en évolution rapide. Les occasions pour s'épanouir et obtenir un meilleur emploi sont très limitées pour la majorité de la population, et le manque d'accès à l'éducation secondaire et tertiaire entrave le développement économique et a un impact de long terme en matière d'éradication de la pauvreté.

124. Dans l'ensemble, l'extrême pauvreté a diminué parmi les gens instruits, mais la pauvreté absolue a stagné au cours de la période 2001-2010. Au cours des dernières années, la plus grande réduction du taux d'extrême pauvreté s'est produite parmi ceux qui ont achevé l'enseignement primaire et secondaire - la plupart d'entre eux (de la moitié aux deux tiers) sont pauvres, mais moins sont extrêmement pauvres. Les chefs de famille sans instruction ont également vu une réduction de l'extrême pauvreté, mais dans une moindre mesure que ceux de qui ont fait des études secondaires. Ainsi, le taux d'extrême pauvreté a diminué de 4,3 points de pourcentage parmi les chefs de ménage ayant fait des études secondaires entre 2001 et 2010. Toutefois, les taux de pauvreté absolue désagrégés par niveau d'instruction ne présentent pas de variations statistiquement significatives entre 2001 et 2010 (voir le tableau dans la Figure 35).

**Figure 35: Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef: 2001, 2005, 2010 (tableau de gauche), et intervalle de confiance des variations des taux de pauvreté, 2001 à 2010 (graphe de droite)**



Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

125. Une analyse de régression multi-variée de la pauvreté à Madagascar confirme que le niveau d'instruction et l'alphabétisation ont une très forte corrélation négative avec la pauvreté. Le Tableau 11 présente les résultats pour la variable niveau d'instruction et alphabétisation du chef de ménage. L'analyse de régression confirme que les ménages dirigés par une personne ayant un faible niveau d'éducation fait face à un risque beaucoup plus élevé d'être pauvre. Comme prévu, l'éducation est positivement liée au bien-être des ménages par le biais notamment de la hausse des rendements associés aux niveaux d'éducation plus élevés. Les résultats de la régression confirment que l'augmentation la plus importante du rendement de l'éducation se situe entre le primaire et le secondaire, et entre le secondaire et le niveau universitaire. Toutes les variables explicatives ont le signe attendu, et les variations dans le temps confirment le fait général d'une détérioration du rendement de l'éducation entre 2001 et 2010. La variable du taux d'alphabétisation a une très forte corrélation avec la pauvreté et l'amélioration du bien-être dans les zones rurales. Être alphabétisé dans les zones rurales réduit la probabilité de devenir pauvre de près de 50 pour cent.

**Tableau 11: Pauvreté et éducation, résultats de régression**

	Régression de la consommation				Probabilité d'être pauvre			
	2001		2010		2001		2010	
	Urban	Rural	Urban	Rural	Urban	Rural	Urban	Rural
<b>Education du Chef de Ménage</b>								
Sans éducation								
Primaire	0,15*	0,1**	0,08*	0,08*	-0,28**	-0,20	-0,21*	-0,18*
Secondaire	0,35*	0,37*	0,34*	0,29*	-0,61*	-0,67*	-0,74*	-0,62*
Universitaire	0,73*	0,79*	0,66*	0,68*	-1,28*	-1,34*	-1,43*	-1,2*
<b>Alphabétisation</b>								
Alphabétisé	0,11**	0,12*	0,26*	0,12*	-0,26**	-0,24**	-0,51*	-0,23*

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

Régression de la consommation: MCO avec le log de la consommation par tête comme variable dépendante.

La régression logistique avec une variable dépendante est la probabilité de tomber dans la pauvreté.

Le tableau présente une partie des résultats de la régression liés aux caractéristiques démographiques de la population. L'ensemble de régression par rapport aux variables travail, lieu de résidence et éducation est présentée en annexe.\* indique un intervalle de signification de 5 pour cent et \*\* un intervalle de signification de 1 pour cent.

126. **Les plus instruits ont une incidence de la pauvreté plus faible parce qu'ils ont de meilleures perspectives d'emploi et reçoivent de meilleurs salaires.** Plus de 50 pour cent des personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur sont des cadres ou des salariés qualifiés (voir Tableau 12). En comparaison, moins de 2 pour cent des personnes sans instruction ou qui n'ont achevé que l'enseignement primaire ont de tels emplois. Une proportion plus élevée de personnes ayant fait des études secondaires déclarent travailler en tant qu'employés qualifiés. La catégorie de travailleurs en auto-emploi voit également une plus forte représentation de ceux ayant un diplôme du secondaire ou du tertiaire. Il y a aussi des différences en matière de rémunération. Entre 2001 et 2010, les salaires réels des employés sont restés stables, mais, comme nous le verrons dans un chapitre ultérieur sur le travail, en référence à un échantillon représentatif de la population, l'enseignement universitaire et secondaire apporte des gains significatifs.

**Tableau 12: Emploi et niveau d'instruction**

Statut professionnel	Sans			
	instruction	Primaire	Secondaire	Université
Cadre	0,5	0,4	4,2	24,4
Ouvrier qualifié	0,8	1,8	11,1	27,8
Travailleur non qualifié	3,1	5,8	7,7	6,0
Auto-emploi	2,8	4,7	9,6	8,4
Agriculture	3,0	27,6	20,3	9,0
Stagiaire	0,0	0,0	0,9	1,0
Aide familiale	59,3	55,7	39,2	15,6
Au chômage	2,9	4,0	7,1	7,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM. Les chiffres portent sur les travailleurs âgés de 15 ans et plus.

### C. CARACTERISTIQUES DU MARCHE DU TRAVAIL ET PAUVRES<sup>9</sup>

127. **Les marchés du travail à Madagascar sont assez typiques des pays à faible revenu, et la dynamique des indicateurs de la pauvreté et d'inégalité reflète clairement la structure et les changements (ou l'absence de changements) de l'emploi et des**

<sup>9</sup>Nous reviendrons sur ce thème plus en détail au chapitre 7 ci-dessous.

**revenus.** Comme on voit souvent dans les pays à faible revenu, une fraction importante de la population active-près de 90 pour cent de la population en âge de travailler (15 à 64 ans), est active. La grande majorité des personnes en âge de travailler ne peut tout simplement pas se permettre l'inactivité ou le chômage. En effet, l'incidence de la pauvreté est plus faible chez les personnes inactives ou au chômage. Parmi la population active, une grande partie s'occupe dans l'agriculture qui est aussi la catégorie d'emploi où la pauvreté est, de loin, la plus élevée. Au groupe de personnes en âge de travailler qui travaillent effectivement, il faut ajouter la proportion des enfants de la tranche d'âge de 5 à 14 ans qui travaillent aussi: près de 20 pour cent d'entre eux travaillaient en 2010. En tout, près de la moitié de la population travaille à Madagascar, un taux élevé dans un pays où près de la moitié de la population a moins de 15 ans. Les indicateurs de l'emploi ne diffèrent pas considérablement entre les hommes et les femmes.

128. Le tableau suivant donne un aperçu des principales caractéristiques de la population et de l'emploi à Madagascar. Au cours de la décennie, la population a augmenté d'au moins 4,5 millions de personnes et le groupe de personnes en âge de travailler s'est élargi près de 2 millions de personnes en conséquence. Le nombre d'inactifs a quelque peu diminué, avec une augmentation correspondante du nombre de personnes actives de plus de 2 millions, pour un total d'environ 9,3 millions de personnes en 2010, dont la plupart (97 pour cent) travaillaient.

129. **La participation au marché du travail et les taux d'emploi sont tous deux élevés.** Le taux de participation au marché du travail était déjà élevé en 2001 à 83,5 pour cent et a encore augmenté par la suite pour atteindre 90,3 pour cent en 2010. Ce niveau a été atteint grâce à des taux très élevés autant chez les hommes que chez les femmes (les femmes étant seulement à quelques points de pourcentage des hommes).

130. **Malgré l'absence de croissance économique, entre 2001 et 2010, environ deux millions d'emplois ont été créés à Madagascar.** Le taux de croissance annuel de la création d'emplois, plus forte que le taux de croissance de la population en âge de travailler, a entraîné une augmentation du taux d'emploi de 82,7 à 87,1 pour cent.

**Tableau 13: Indicateurs de base sur la population et l'emploi, 2001-2010**

	2001	2005	2010	Variation	Variation %
	(en millions)				
Population totale	15,7	18,8	20,2	4,5	29
Population 5 ans et au dessus	13,1	16,2	16,8	3,7	28
Population enfants (5-14 ans)	4,2	6,0	6,0	1,8	
Travail des mineurs	0,9	0,9	1,0	0,1	
Population âge actif (âgés de 15 à 64 ans)	8,4	9,7	10,3	1,8	22
Inactifs	1,4	1,2	1,0	-0,4	-28
Actifs	7,1	8,5	9,3	2,2	32
Employés	7,0	8,3	9,0	2,0	28
Au chômage	0,1	0,2	0,3	0,3	372

Source : EPMs

131. **L'agriculture est de loin le principal secteur qui occupe les actifs, et il est aussi celui où la pauvreté est la plus élevée.** L'agriculture est citée comme la principale activité de près de 80 pour cent de la population. Les 20 pour cent restants sont employés dans l'industrie (environ 5 pour cent) et les services (15 pour cent). Fait intéressant, le grand transfert des emplois vers l'agriculture entre 2001 et 2005, peut-être en raison de la crise politique de 2002, a été en partie inversée jusqu'en 2010, mais en partie seulement: il y avait encore 4,5 points de pourcentage de personnes en plus dans l'agriculture en 2010 par rapport à 2001, ce qui constitue néanmoins une baisse de 2 points de pourcentage par rapport à 2005. La pauvreté est aussi nettement plus élevée dans l'agriculture que dans les autres secteurs d'emploi: l'incidence de la pauvreté dans l'agriculture était de 80 pour cent en 2010, ce qui est légèrement inférieur à son niveau en 2001. Dans les autres secteurs, l'incidence de la pauvreté n'est jamais supérieure à 50 pour cent, et il est aussi bas que 27 pour cent pour les employés du secteur public (un petit groupe dans l'emploi total). Pour la décennie dans son ensemble, cette «ruralisation» de l'activité est probablement associée à une baisse de productivité moyenne dans l'économie en général et à la variation limitée du PIB: les gens ne se sont pas tournés vers l'emploi dans le secteur de l'agriculture parce qu'il y avait des opportunités de gains rapides à réaliser en termes de productivité.

**Tableau 14: Emploi et pauvreté par secteur**

Secteur	Part du secteur dans l'emploi total			
	2001	2005	2010	Variation
Agriculture/primaire	73,8	80,1	78,2	4,4
Industrie	7,5	3,9	5,2	-2,3
Commerce	6,3	5,4	7,4	1,1
Service public	2,9	2,4	2,8	-0,1
Service privé	9,5	8,2	6,4	-3,1
Secteur	Taux de pauvreté dans le secteur			
	2001	2005	2010	Variation
Agriculture/primaire	82,4	79,3	80	-2,5
Industrie	37,8	46,9	50,7	12,9
Commerce	33,6	44,2	33,4	-0,2
Service public	27,9	34,7	27	-0,8
Service privé	30,9	46,5	46	15,1

Source: EPMs. Variation indiquée entre les années 2001 et 2010

132. **Le chômage est faible, mais ceci donne une représentation inexacte du statut d'emploi des personnes.** Le taux de chômage en référence aux données de l'EPM est très faible à Madagascar (moins de 5 pour cent). Cependant, Stifel et al. (2007) ont analysé le marché du travail à Madagascar entre 2001 et 2005 et ont utilisé le terme «chômage déguisé» pour décrire une situation dans laquelle les individus «prennent toute opportunité d'emploi qui surgit afin de soutenir leurs familles» (p. 15) ; cet «emploi [cependant] est improductif par rapport à un autre travail dans lequel ils s'engageraient si un tel travail était disponible pour eux» (p.15). Leur conclusion générale est que le taux de chômage à Madagascar ne donne pas «une représentation exacte de la situation d'emploi de nombreux membres des

ménages ruraux participant aux activités agricole» (p. 15).<sup>10</sup>Nous ne voyons aucune raison de ne pas souscrire à cette interprétation.

133. **L'incidence du travail des enfants est relativement élevée, mais a diminué.** En 2010, 16,9 pour cent des enfants âgés de 5-14 ans travaillaient (ils étaient 20,7 pour cent en 2001). Cependant, les enfants en âge d'être scolarisés au primaire étaient beaucoup moins susceptibles de travailler que les enfants d'âge intermédiaire inférieur, les chiffres étant respectivement de 11,2 et 32,6 pour cent. En outre, en 2010, l'incidence était plus faible pour les filles que pour les garçons (respectivement, 15,3 et 18,5), plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines (respectivement, 18,2 et 11,4 pour cent) et plus élevée pour les pauvres que pour les non pauvres (respectivement, 17,9 et 12,7 pour cent).

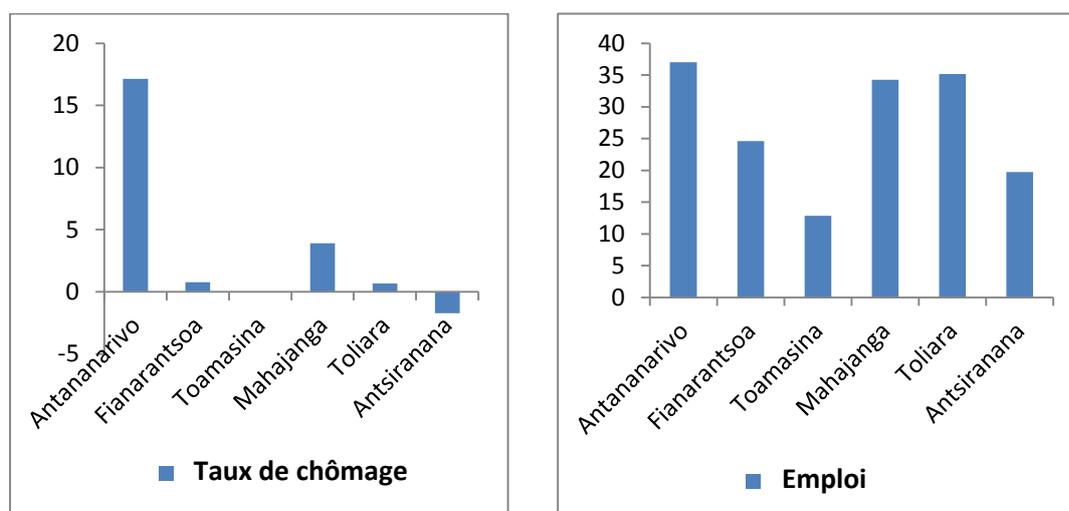
134. **Entre 2001 et 2010, le nombre de travailleurs employés dans l'agriculture a augmenté de façon spectaculaire.** En 2001, les travailleurs employés dans l'agriculture étaient au nombre 5,1 millions, correspondant à 73,8 pour cent de l'emploi. En 2010, ce nombre a augmenté à 7 millions (73,8 pour cent de l'emploi). En 2010, il y avait 466 000 travailleurs employés dans l'industrie, soit 11,2 pour cent de moins qu'en 2001. En termes de proportion de l'emploi total, le chiffre pour l'industrie en 2010, à 5,2 pour cent, est inférieur à celui de 2001 de 2,3 points de pourcentage. En outre, la part des travailleurs employés dans les services a été en 2010 inférieure à celle en 2001 de 2,1 points de pourcentage. Entre 2005 et 2010, l'industrie et les services ont absorbé des travailleurs, mais, de façon similaire à ce qui s'était passé au cours des cinq années précédentes, ces entrées n'étaient pas suffisantes pour que les parts de ces secteurs dans l'emploi reviennent à leurs niveaux de 2001.

135. **Antananarivo est la province où l'augmentation du nombre de travailleurs employés dans l'agriculture a été la plus forte.** Plus de 800 000 des 1,9 millions de travailleurs qui se sont tournés vers l'agriculture entre 2001 et 2010 sont à Antananarivo. Environ 360 000 sont à Fianarantsoa et 265 000 et 236 000 respectivement à Toliara et Mahajanga. Le taux d'emploi à Antananarivo a nettement augmenté entre 2001 et 2010, et beaucoup moins dans les cinq autres grandes régions. En 2001, Antananarivo avait de loin le taux d'emploi le plus faible parmi les six grandes régions, à 74,9 pour cent, soit 7,8 points de pourcentage de moins que la moyenne nationale. En 2010, ce chiffre avait augmenté de 17,1 pour cent pour en arriver à 87,7 pour cent, un chiffre de 0,6 points de pourcentage supérieur à la moyenne nationale (Figure 36, panneau de droite).

---

<sup>10</sup>Hoftijer et Paci (2008) ont une même opinion: «[Le taux de chômage] donne des informations à sens partagé pour les pays à faible revenu tels que Madagascar : le chômage peut y être considéré comme un luxe que peuvent se permettre ceux qui ont les moyens de renoncer à gagner d'un emploi générateur de revenu pendant qu'ils cherchent un bon emploi.» (p.35).

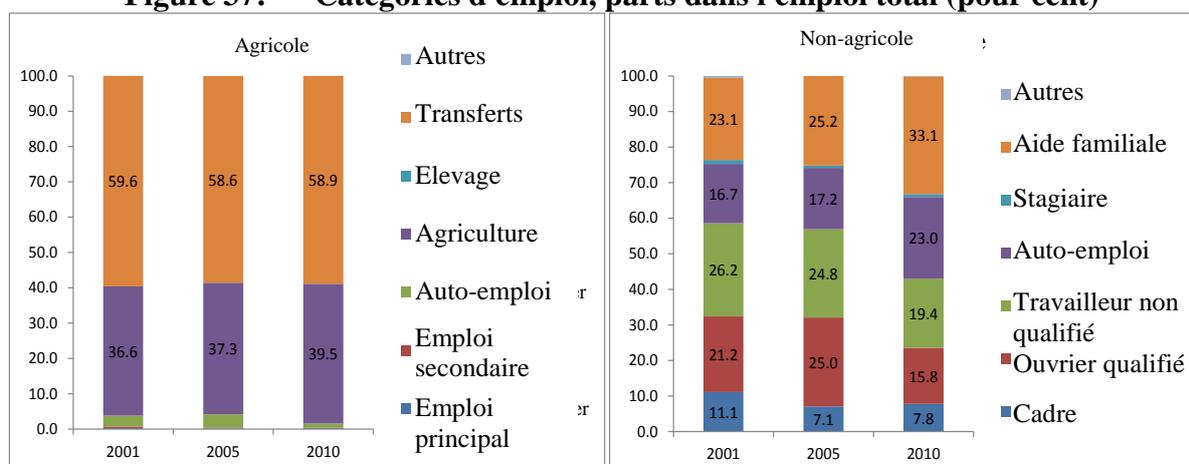
**Figure 36: Emploi et taux d'emploi dans 6 grandes régions (Variation en pourcentage de 2001 à 2010)**



Source: Enquêtes auprès des ménages.

**Une grande part de personnes employées travaille en auto-emploi ou en tant qu'aides familiales.** En revanche, des portions relativement faibles sont employées en tant que salariés qualifiés ou non qualifiés ou à des postes de responsabilité. La Figure 37 (panneau de gauche) montre que dans l'agriculture, environ 60 pour cent des personnes employées travaillent comme aide familiale (une part pratiquement inchangée entre 2001 et 2010) tandis que plus d'un tiers sont des travailleurs indépendants (une part augmentant de 36,6 pour cent en 2001 à 39,5 pour cent en 2010). L'aide familiale représente le type d'emploi le plus important hors de l'agriculture, concernant un tiers des travailleurs en 2010 (ils étaient 23,1 pour cent de tous les travailleurs non agricoles en 2001). Les personnes en auto-emploi sont la deuxième plus grande catégorie de travailleurs employés hors de l'agriculture en 2010, à 23,0 pour cent (ils étaient 16,7 pour cent en 2001), mais les travailleurs salariés non qualifiés et qualifiés sont aussi bien représentés (en 2010, ils représentent, respectivement, 19,4 et 15,8 pour cent des travailleurs employés hors de l'agriculture).

**Figure 37: Catégories d'emploi, parts dans l'emploi total (pour cent)**



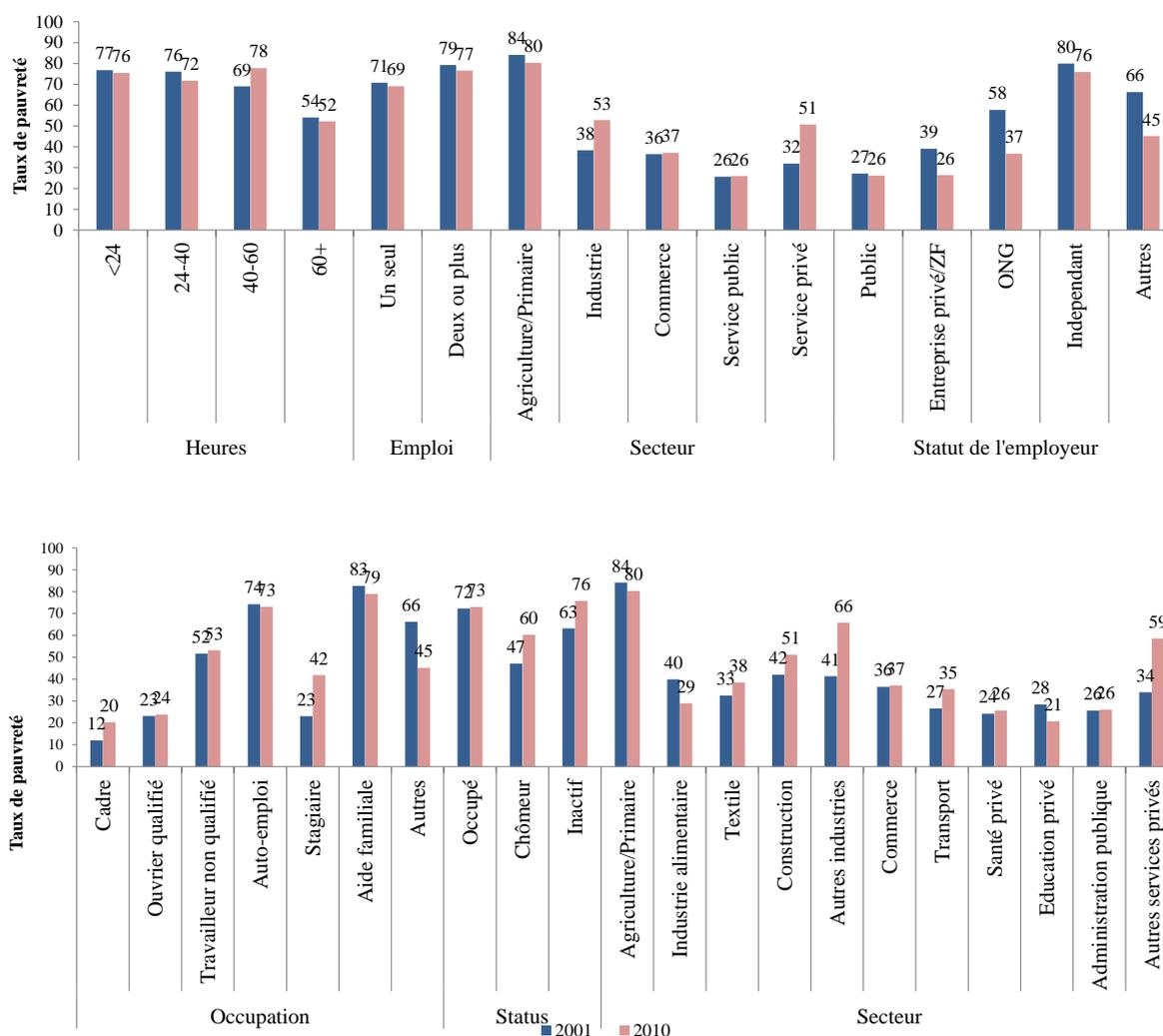
Source: Enquêtes auprès des ménages

136. **L'incidence de la pauvreté est fortement associée au type d'emploi.** La Figure 38 montre que les taux les plus élevés se rencontrent parmi les aides familiales et les

travailleurs en auto-emploi, respectivement à 77,8 et 73,7 pour cent en 2010. Le travail salarié en général, et surtout le travail salarié qualifié, offre une plus grande protection contre la pauvreté: en 2010, les pauvres étaient constitués à 52,1 pour cent de travailleurs salariés non qualifiés, et de 23,4 pour cent de salariés qualifiés. L'augmentation de la part des travailleurs salariés pauvres est conforme à la baisse du nombre et de la proportion d'emplois plus formels à revenus élevés et l'augmentation des emplois moins formels et moins productifs, tel que décrit ci-dessus à la Figure 36.

**137. Les taux de pauvreté sont plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines quel que soit le type d'emploi.** En 2010, 77,9 pour cent des ruraux en auto-emploi étaient pauvres, alors que l'incidence de la pauvreté était de 52,9 chez les urbains en auto-emploi; pour les travailleurs employés comme aide familiale, les chiffres étaient de 81,4 pour cent dans les zones rurales et 59,4 pour cent dans les zones urbaines ; pour les travailleurs salariés non qualifiés, ces chiffres étaient de 63,5 pour cent dans les zones rurales et 34,5 pour cent dans les zones urbaines, et pour les travailleurs salariés qualifiés, 35,3 pour cent dans les zones rurales et 14,0 pour cent dans les zones urbaines. Les principaux changements par rapport à 2001 concernent la situation des travailleurs salariés qualifiés, dont les taux de pauvreté ont diminué dans les zones urbaines (de 20,4 pour cent en 2001), mais ont augmenté de façon marquée dans les zones rurales (de 9,1 points de pourcentage).

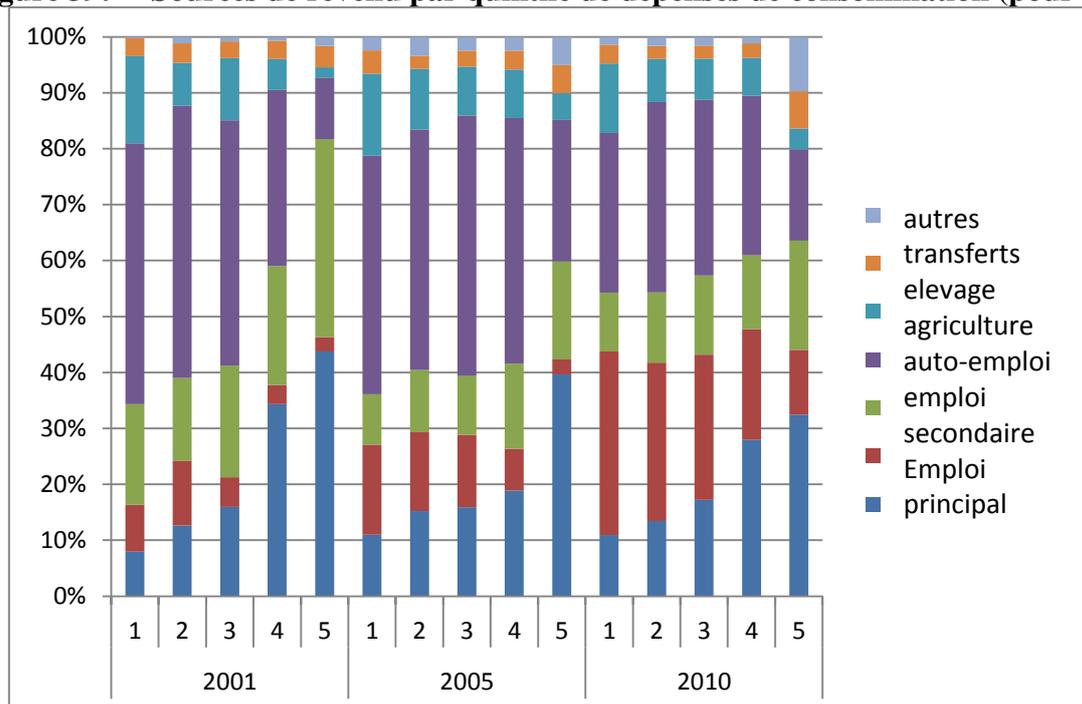
**Figure 38: Incidence de la pauvreté selon les caractéristiques par rapport au marché du travail (pour cent)**



Source: Enquêtes auprès des ménages

138. **L'importance relative des différentes sources de revenus des pauvres et des non pauvres a considérablement changé entre 2001 et 2010 est devenue plus similaire entre les différents quintiles de consommation.** En 2010, les personnes les plus pauvres (premier quintile de consommation) ont tiré 54,3 pour cent de leur revenu du travail alors qu'en 2001, leur principale source de revenu était les revenus agricoles, le revenu du travail ne représentant plus que 34,4 pour cent du total (Figure 39). A l'autre extrémité de la distribution de la consommation, les plus riches (cinquième quintile de consommation) en 2010 tiraient 63,6 pour cent de leurs revenus du travail (la moitié provenant du premier emploi) alors qu'en 2001, les revenus du travail représentaient 81,7 pour cent du total. Il y a donc une sorte de convergence entre les quintiles de consommation en ce qui concerne la structure des sources de revenu.

**Figure 39: Sources de revenu par quintile de dépenses de consommation (pour cent)**



Source: Enquêtes auprès des ménages

139. **L'inégalité des revenus en 2010 est moindre par rapport à 2001 (mais plus forte qu'en 2005).** Le coefficient de Gini a diminué de 48,6 à 45,5 pour cent (l'indice de Theil de 42,5 à 38,9 pour cent) entre 2001 et 2005. Cette évolution est due au fait que «les gains ont augmenté dans les parties inférieures et moyennes de la distribution des revenus (en grande partie des travailleurs du secteur primaire) et ont baissé dans l'extrémité supérieure de la distribution (les travailleurs des secteurs secondaires et tertiaires les mieux payés)», un phénomène déjà observé pour la période antérieure de la décennie par Hoftijzer et Paci (2008, p.7). La réduction de l'inégalité a été associée à une réduction de la profondeur de la pauvreté: l'écart de pauvreté a diminué de 35,9 pour cent en 2001 à 32,1 pour cent en 2005. Cependant, les cinq années suivantes ont vu une perte partielle de ces améliorations (les chiffres pour 2010 sont de 47,7 pour cent pour le coefficient de Gini et de 41,7 pour cent pour l'indice de Theil). En conséquence, la profondeur de la pauvreté en 2010 était plus élevée qu'en 2005, mais moindre qu'en 2001 (l'écart de pauvreté était de 33,9 pour cent).

140. **Entre 2005 et 2010 l'inégalité a augmenté dans chaque secteur d'activité.** Cependant, les changements ont été plus marqués dans le commerce et l'industrie (respectivement, +11,7 et +8,7 points de pourcentage en ce qui concerne le coefficient de Gini) tandis que les augmentations ont été très faibles dans l'agriculture et les services publics (respectivement +0,7 et +0,4 points de pourcentage ce qui concerne le coefficient de Gini). En outre, comme l'inégalité a augmenté au sein de chaque secteur entre 2001 et 2010 alors qu'elle s'est réduite dans l'ensemble, les différences de rémunération entre les secteurs ont diminué.

141. **Dans les activités non agricoles, l'inégalité a augmenté entre 2005 et 2010 au sein de chaque niveau d'instruction.** Ces changements ont été importants pour tous les niveaux d'instruction jusqu'au secondaire (allant de +5,5 points de pourcentage pour le coefficient de Gini des travailleurs sans instruction à +8,3 points de pourcentage pour ceux qui ont fait des études primaires) mais faibles pour les travailleurs ayant un diplôme universitaire. Ces

augmentations de l'inégalité sont en cohérence avec le fait que dans les zones urbaines une année supplémentaire de scolarité a eu un effet moindre sur le résultat en 2010 par rapport à 2005. Dans les activités agricoles, les tendances de l'inégalité par niveau d'instruction sont plus variées, avec une légère baisse pour les sans instruction (-0,6 points de pourcentage en ce qui concerne le coefficient de Gini), une augmentation limitée pour ceux qui ont fait des études primaires (0,8 points de pourcentage) et une augmentation significative pour le groupe de loin plus petit des travailleurs ayant fait des études secondaires ou universitaires (respectivement, +3,2 et +16,2 points de pourcentage). Ces tendances font qu'une année supplémentaire de scolarité a un plus grand effet sur les revenus dans les zones rurales en 2010 par rapport à 2005.

## Chapitre 4: Education, santé et pauvreté

142. Ce chapitre comprend deux parties qui couvrent respectivement l'accès à l'éducation et aux soins de santé. L'objectif est d'approfondir l'analyse de l'ensemble des données des trois EPM, et de faire ressortir les principales caractéristiques de la relation entre l'accès aux services sociaux de base, d'une part, et la pauvreté et certains de ses corrélats de l'autre. Nous exploitons les possibilités que les données des EPM offrent en matière d'éducation et de santé en rapport avec un éventail de caractéristiques des ménages, telles que la consommation totale (en tant que mesure du bien-être), l'âge, le sexe, l'éducation du chef de ménage et le lieu de résidence.

### A. ACCES A L'EDUCATION ET PAUVRETE

143. Cette partie examine brièvement la situation actuelle de l'accès à l'éducation à Madagascar. Nous analysons l'accès à l'éducation par rapport aux différentes caractéristiques des individus et des ménages, en portant l'attention sur la pauvreté et le sexe. Cette partie tente d'abord de décrire le système éducatif malgache du côté de l'offre. L'accès à l'éducation est ensuite analysé en utilisant des indicateurs classiques tels que les taux bruts et nets de scolarisation. Après cela, l'impact des avantages de l'éducation publique est examiné et une analyse des dépenses en matière d'éducation est présentée. La partie se termine par une analyse économétrique très simple de la demande et de l'accès à l'enseignement primaire à Madagascar.

### B. SYSTEME EDUCATIF A MADAGASCAR ET DISPONIBILITE DES SERVICES D'EDUCATION

144. Le système éducatif malgache actuel est structuré en quatre niveaux. Le niveau primaire est composé de cinq années d'études, obligatoires pour les enfants de 6 à 10 ans. A la fin de l'école primaire, les enfants reçoivent leur premier diplôme (CEPE ou certificat d'études primaires élémentaires). Le deuxième niveau est divisé en deux cycles. Le premier cycle de l'enseignement secondaire correspond à quatre années de scolarité («collège») pour les enfants de 11 à 14 ans et le second cycle se compose de trois années de scolarité (« lycée ») pour les enfants de 15 à 17 ans. La scolarité est obligatoire pour les deux premiers cycles seulement, et au total, la scolarité est censée être obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans. Après le « collège », les enfants reçoivent leur deuxième diplôme (BEPC). Après l'école secondaire, les élèves reçoivent le Baccalauréat qui leur permet d'accéder au troisième niveau de l'éducation, dans les universités, qui s'étale généralement sur quatre ans. Cette structure du système éducatif malgache n'a pas changé depuis près de quatre décennies. Le système est essentiellement public, mais le secteur privé est très présent, notamment à travers les écoles confessionnelles.

145. Actuellement, le système public pour le primaire compte environ 22 000 établissements équipés d'environ 70 000 salles de classe avec environ 80 000 enseignants. Il convient toutefois de noter que plus de 67% de ces enseignants sont des enseignants communautaires (enseignants FRAM) recrutés localement par les parents; certains d'entre eux bénéficient d'une subvention de l'Etat et sont apparemment sujets à une certaine réglementation. Le secteur primaire privé est beaucoup moins important en termes de taille, il ne dispose que de 5 800 établissements à travers le pays. Aux niveaux plus avancés, la taille du système public diminue (il y a 1 800 collèges publics avec 19 000 enseignants), tandis que celle du secteur privé augmente (2 000 établissements). Enfin, au niveau du second cycle du

secondaire, il y a seulement environ 250 lycées publics et 690 lycées privés. Le système de l'enseignement privé tend à se concentrer dans les zones urbaines.

**Tableau 15: Disponibilité des services d'éducation par type et niveau scolaire, en %**

	2005			2010		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Primaire public	100,0	99,7	99,8	99,9	99,8	99,8
Primaire privé	95,5	81,8	86,7	90,9	73,8	78,2
Niveau secondaire 1 (Collège)	98,9	94,2	95,9	97,5	92,3	93,6
Niveau secondaire 2 (lycée)	86,1	51,1	63,6	90,5	50,9	61,0

Source: Calculs de l'auteur à partir des données des EPM 2005 et 2010.

146. En ce qui concerne la demande, comme on peut le voir d'après les résultats des enquêtes auprès de la communauté des EPM 2005 et 2010 (il n'existe pas de données correspondantes pour 2001), la disponibilité de l'enseignement primaire public est presque universelle. Par «disponibilité», on entend l'existence connue d'une école dans la collectivité étudiée. Selon cette définition, l'enseignement primaire public est disponible pour 99 pour cent de la population urbaine ou rurale. De même, les collèges sont largement disponibles, en particulier dans les zones urbaines où le taux de disponibilité est d'environ 98 pour cent. Dans les zones rurales, le pourcentage est légèrement inférieur, à environ 94 pour cent. Au cours de la période 2005-2010, la disponibilité n'a pratiquement pas changé en ce qui concerne l'école primaire et le collège.

**Tableau 16: Quelques caractéristiques des services de l'enseignement primaire**

	2005			2010		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Ecoles publiques</b>						
Distance (km)	1,0	1,1	1,1	1,1	1,8	1,6
Coûts annuels (Ar)	1 717	878	1 012	5 027	2 852	3 222
Ratio élèves/enseignant	49,4	60,2	57,8	46,1	47,1	47,0
Effectifs des classes	54,2	48,6	49,8	50,3	45,3	46,2
Plus d'une classe dans une salle (en %)	33,0	59,1	53,3	35,7	52,0	49,0
Qualité de l'infrastructure (en %)	65,3	48,5	52,2	63,3	47,4	50,3
Qualité de l'enseignement (en %)	85,4	66,4	70,6	76,2	67,0	68,7
Programme de cantine (en %)	4,1	4,2	4,2	16,4	8,9	10,2
Aide financière reçue (en %)	17,3	12,8	13,8	4,1	5,1	4,9
<b>Ecoles privées</b>						
Distance (km)	0,9	1,3	1,1	0,9	1,6	1,3
Coûts annuels (Ar)	44 461	8 982	21 694	43 514	19 109	26 642
Ratio élèves/enseignant	40,2	49,1	45,4	30,0	39,7	36,8
Effectifs des classes	37,8	37,6	37,7	38,3	35,0	36,0
Plus d'une classe dans une pièce (en %)	20,8	57,2	42,1	18,1	41,4	34,4
Qualité de l'infrastructure (en %)	72,7	42,1	54,8	76,9	64,4	68,1
Qualité de l'éducation (en %)	94,9	70,7	80,7	92,3	86,0	87,9
Programme de cantine (en %)	8,3	10,8	9,6	11,5	9,1	9,9
Aide financière reçue (en %)	24,1	18,6	20,9	2,6	4,2	3,7

Source: Calculs de l'auteur à partir des données des EPM 2005 et 2010.

147. En ce qui concerne le second cycle du secondaire, cependant, la disponibilité reste faible: en 2010, environ 40 pour cent de la population n'avait pas accès à ce niveau d'enseignement. Il est disponible uniquement dans les zones urbaines où sa disponibilité s'est améliorée entre 2005 et 2010, avec un taux actuel de 90%. Dans les zones rurales, en revanche, où près de 80 pour cent de la population vit, le second cycle du secondaire est disponible pour seulement la moitié de la population.

148. Au niveau primaire, étant donné que l'accessibilité n'est plus une contrainte majeure, les principaux déterminants de la scolarisation du côté de l'offre sont la qualité des infrastructures et la qualité de l'enseignement, un élément difficile à mesurer. De 2005 à 2010, les effectifs par classe ont diminué, mais cette baisse concerne aussi la qualité des infrastructures physiques des écoles et la proportion de ménages qui considèrent que la qualité de l'enseignement est satisfaisante. Au niveau primaire, le secteur privé s'en sort mieux sur la plupart des indicateurs qui se sont améliorés en général entre 2005 et 2010. Cependant, les coûts de scolarité sont un peu plus de huit fois plus élevés dans le secteur privé par rapport au secteur public.

### C. ACCES A L'EDUCATION: TAUX DE SCOLARISATION

149. Pour mesurer l'accès effectif de la population aux divers services d'éducation, nous nous appuyons sur les données rapportées dans les EPM sur les taux bruts et nets de scolarisation. Le taux brut de scolarisation pour un cycle est le rapport entre le nombre

d'élèves de ce cycle, indépendamment de leur âge et le nombre total d'enfants dans la tranche d'âge pour ce cycle. Le taux net est le rapport entre les élèves en âge d'être dans le cycle et le nombre total d'enfants dans la tranche d'âge pour le cycle en question. Ainsi, le taux brut de scolarisation peut dépasser 100 pour cent (ce qui est le cas) tandis que le taux net doit être inférieur ou égal à 100 pour cent.

**Tableau 17: Taux de scolarisation et de non-scolarisation par année et niveau, en %**

Niveau	Indicateur	2001	2005	2010
Primaire	Scolarisation brute	107,0	120,4	117,5
	Scolarisation nette	62,3	66,2	73,3
	Proportion de non-scolarisés	36,9	33,5	25,6
Collège	Scolarisation brute	32,1	33,9	43,8
	Scolarisation nette	11,9	12,9	22,9
	Proportion de non-scolarisés	35,2	17,1	27,4
Lycée	Scolarisation brute	14,8	11,8	15,8
	Scolarisation nette	4,1	2,8	6,3
	Proportion de non-scolarisés	62,5	57,6	60,5
Université	Scolarisation brute	2,4	2,3	2,3
	Scolarisation nette	1,3	1,3	1,2

Source: Calculs de l'auteur à partir des données des EPM 2001, 2005 et 2010.

150. En 2010, selon l'EPM, le taux brut de scolarisation au primaire était de 117,5 pour cent tandis que le taux net était de 73,3 pour cent. Cette différence résulte probablement d'entrées tardives à l'école primaire. La diminution du taux brut parallèlement à une augmentation du taux net entre 2005 et 2010 peut indiquer que plus d'enfants d'âge réglementaire entrent à l'école primaire- plus au total, ou plus tôt qu'auparavant (ce qui est confirmé par l'analyse de pseudo-panel présentée au chapitre 9). Nous notons que les taux de scolarisation, à la fois bruts et nets, rapportés dans les EPM sont de loin inférieurs aux statistiques officielles de scolarisation du Ministère de l'Éducation.

151. La croissance des taux brut et net de scolarisation au niveau du collège confirme le premier fait, ainsi qu'une croissance du taux de passage du primaire au secondaire. Conformément à cela, la proportion d'enfants non-scolarisés au niveau primaire a diminué de 2001 à 2005 et de 2005 à 2010. Il s'élève à 26 pour cent en 2010 (selon certaines indications, la situation s'est considérablement détériorée au cours des années de crise qui ont suivi). Les taux bruts et nets de scolarisation aux niveaux supérieurs sont encore faibles. Plus de 60 pour cent des enfants en âge d'être au lycée étaient non scolarisés. Au niveau supérieur, seulement 1,3 pour cent de la tranche d'âge concernée ont fréquenté l'université.

**Tableau 18: Taux de scolarisation dans l'enseignement primaire par caractéristiques individuelles et des ménages, en %**

	2001		2005		2010	
	Scolarisation brute	Scolarisation nette	Scolarisation brute	Scolarisation nette	Scolarisation brute	Scolarisation nette
<b>Total</b>	107,0	62,3	120,4	66,2	117,5	73,3
<b>Sexe</b>						
Garçons	110,7	62,7	122,6	65,9	117,7	72,2
Filles	103,4	62,0	118,3	66,4	117,3	74,4
<b>Lieu de résidence</b>						
Urbain	126,7	74,7	125,9	72,5	120,9	80,1
Rural	102,0	59,2	119,2	64,7	116,7	71,8
<b>Lieu de résidence et sexe</b>						
Urbain - Garçons	127,5	73,3	127,9	71,5	121,8	78,9
Urbain - Filles	126,0	76,1	123,8	73,6	119,9	81,4
Rural - Garçons	106,6	60,1	121,3	64,6	116,7	70,6
Rural - Filles	97,7	58,4	117,0	64,8	116,7	72,9
<b>Quintile de consommation</b>						
Quintile 1	81,3	44,9	107,8	55,3	99,0	59,4
Quintile 2	103,7	56,1	116,6	62,6	115,0	71,5
Quintile 3	115,4	62,2	124,1	69,4	123,0	76,5
Quintile 4	122,0	76,3	125,2	70,8	127,8	81,5
Quintile 5	127,6	85,2	137,4	80,4	132,3	85,3
<b>Quintile et sexe</b>						
Quintile 1 - Garçons	91,0	50,2	114,4	56,8	98,3	57,9
Quintile 2 - Garçons	107,1	55,6	115,0	59,9	113,0	69,8
Quintile 3 - Garçons	121,6	56,4	128,8	68,8	122,5	75,2
Quintile 4 - Garçons	119,2	74,8	124,7	71,2	129,7	80,5
Quintile 5 - Garçons	125,1	85,0	136,5	79,2	136,7	85,9
Quintile 1 - Filles	72,1	39,8	101,8	53,9	99,8	60,8
Quintile 2 - Filles	100,6	56,6	118,4	65,6	117,0	73,2
Quintile 3 - filles	110,1	67,4	119,8	69,9	123,6	77,9
Quintile 4 - Filles	124,7	77,8	125,6	70,3	126,0	82,5
Quintile 5 - Filles	130,8	85,5	138,3	81,7	127,8	84,6
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>						
Sans instruction	84,4	47,2	114,4	57,5	104,0	63,9
Primaire	126,5	71,5	121,2	66,5	126,2	76,8
Secondaire	136,9	81,2	123,4	71,0	121,9	79,1
Université	124,7	89,6	126,4	76,0	117,5	78,2
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Homme	107,9	62,3	119,8	66,7	120,2	74,4
Femme	102,1	62,4	121,9	65,0	111,4	70,7

Source: Calculs de l'auteur à partir des données des EPM de 2001, 2005 et 2010.

152. Les variations de la scolarisation au primaire parmi les ménages sont principalement l'effet de facteurs du côté de la demande. Les décisions dans ce domaine dépendent plus des caractéristiques socioéconomiques et de l'environnement immédiat du ménage. Pour illustrer cela, nous analysons ici la distribution des taux bruts et nets de scolarisation, selon certaines caractéristiques des individus et de leurs ménages.

- Tout d'abord, la scolarisation à Madagascar varie considérablement en fonction de l'affluence des ménages, au détriment des plus pauvres. En 2010, le taux brut de scolarisation au primaire était de 99 pour cent pour le quintile le plus pauvre par rapport à 132 pour cent pour le quintile le plus riche, une différence de 33 points de pourcentage. Le taux net varie de 59 pour cent pour les plus pauvres à 84 pour cent pour les plus riches. Cette situation n'a pas beaucoup changé au cours de la décennie, malgré une expansion du système, et pourrait signaler le rôle croissant des facteurs du côté de la demande et l'existence d'un piège de la pauvreté par le biais de l'éducation.
- Des différences de scolarisation liées au sexe qui existaient chez les plus pauvres en 2001 (et uniquement dans le quintile le plus pauvre) ont apparemment été éliminées en 2010. Dans l'ensemble, il y a maintenant plus de filles que de garçons inscrits à l'école primaire, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Le seul écart important entre les sexes reste celui lié au sexe du chef de ménage (les femmes chefs de ménage étant connues comme étant plus pauvres): en 2010, le taux net de scolarisation des enfants de ménages dirigés par une femme était d'environ 4 points de pourcentage inférieur à celui des ménages dirigé par un homme.
- Par ailleurs, l'accès à l'éducation varie significativement selon les niveaux d'instruction des parents. Pour un chef de ménage sans instruction, le taux brut de scolarisation au primaire est de 104 pour cent contre 120 pour cent dans le cas des chefs de ménage disposant d'un diplôme d'études secondaires ou plus. Une tendance similaire est observée pour les taux nets de scolarisation. Cette tendance s'est quelque peu atténuée de 2001 à 2010.
- A Madagascar, les enfants les plus défavorisés sont toujours ceux qui vivent dans les zones rurales. Malgré une disponibilité quasi-universelle des écoles, le taux brut de scolarisation était légèrement plus faible dans les zones rurales (117 pour cent), par rapport aux zones urbaines (121 pour cent), mais l'écart est plus important, à 9 points de pourcentage, en ce qui concerne les taux net de scolarisation. Très probablement, la pauvreté plus élevée dans les zones rurales explique cette différence, mais les indicateurs relatifs aux conditions d'enseignement, à la qualité des infrastructures et à qualité de l'enseignement sont également pires dans les zones rurales.
- La scolarisation aux niveaux post-primaires présente une tendance similaire mais beaucoup plus prononcée. Les taux nets de scolarisation au collège étaient de 8 pour cent pour le quintile le plus pauvre, et près de 50 pour cent pour le quintile le plus riche. Au niveau du lycée, les taux nets étaient inférieurs à 1 pour cent pour les plus pauvres, et de 21 pour cent pour les plus riches.

- Les taux d'abandon, ainsi que le profil des enfants n'ayant jamais fréquenté l'école suivent une tendance symétrique, étant plus élevés pour les plus pauvres, plus faibles lorsque le chef de ménage est plus instruit, et plus élevés à des niveaux scolaires plus élevés.

**Tableau 19: Taux de scolarisation au collège, au lycée et dans l'enseignement post-secondaire par caractéristiques individuelles et des ménages en 2010, en %**

	Collège		Lycée		Université	
	Scolarisation brute	Scolarisation nette	Scolarisation brute	Scolarisation nette	Scolarisation brute	Scolarisation nette
<b>Total</b>	43,8	22,9	15,8	6,3	2,3	1,2
<b>Sexe</b>						
Garçons	45,0	21,3	16,6	6,1	2,3	1,2
Filles	42,6	24,5	15,0	6,6	2,3	1,3
<b>Lieu de résidence</b>						
Urbain	70,5	38,2	44,2	17,4	6,1	3,6
Rural	37,6	19,3	8,1	3,3	1,3	0,6
<b>Lieu de résidence et sexe</b>						
Urbain - Garçons	67,8	34,3	48,4	17,1	5,9	3,4
Urbain - Filles	73,4	42,2	40,3	17,6	6,2	3,7
Rural - Garçons	39,5	18,2	8,6	3,3	1,3	0,6
Rural - Filles	35,5	20,4	7,5	3,4	1,2	0,6
<b>Quintile de consommation</b>						
Quintile 1	15,9	7,7	2,0	0,6	0,0	0,0
Quintile 2	26,8	12,5	2,9	1,2	0,0	0,0
Quintile 3	41,1	21,1	8,1	1,5	0,3	0,0
Quintile 4	57,6	31,4	14,1	5,9	0,8	0,2
Quintile 5	88,5	47,7	49,2	21,3	8,8	5,1
<b>Quintile et sexe</b>						
Quintile 1 - Garçons	16,7	7,1	1,5	0,4	0,0	0,0
Quintile 2 - Garçons	29,9	13,3	3,7	1,0	0,0	0,0
Quintile 3 - Garçons	42,1	20,3	9,7	1,8	0,6	0,0
Quintile 4 - Garçons	58,4	29,0	12,3	4,4	0,2	0,2
Quintile 5 - Garçons	88,8	41,8	51,6	21,2	8,6	4,7
Quintile 1 - Filles	15,2	8,3	2,4	0,8	0,0	0,0
Quintile 2 - Filles	23,8	11,6	2,0	1,5	0,0	0,0
Quintile 3 - Filles	40,0	22,1	6,2	1,2	0,1	0,0
Quintile 4 - Filles	56,7	33,9	15,9	7,4	1,2	0,1
Quintile 5 - Filles	88,3	53,3	46,6	21,3	9,0	5,5
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>						
Sans instruction	24,5	11,2	5,4	1,6	0,2	0,0
Primaire	39,3	21,5	9,1	3,4	0,9	0,5
Secondaire	63,8	31,7	27,8	10,2	2,1	1,4
Université	80,6	47,5	42,4	21,5	16,1	8,4
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Homme	43,3	22,6	14,1	5,8	2,2	1,2
Femme	45,1	23,5	19,5	7,5	2,5	1,3

Source: Calculs de l'auteur à partir des données de l'EPM 2010

**Tableau 20: Taux d'abandon par caractéristiques des ménages en 2010, en %**

	Primaire	Collège	Lycée
<b>Total</b>	6,3	9,7	12,4
<b>Sexe</b>			
Garçons	6,3	9,5	9,6
Filles	6,2	9,9	15,4
<b>Lieu de résidence</b>			
Urbain	4,2	8,3	10,5
Rural	6,8	10,4	15,0
<b>Résidence et le sexe</b>			
Urbain - Garçons	4,5	8,9	8,6
Urbain - Filles	3,8	7,8	12,6
Rural - Garçons	6,8	9,9	11,1
Rural - Filles	6,7	11,0	19,4
<b>Quintile de consommation</b>			
Quintile 1	9,2	12,6	0,0
Quintile 2	6,5	13,6	29,4
Quintile 3	6,3	11,0	15,4
Quintile 4	5,6	8,5	16,6
Quintile 5	2,9	8,3	10,2
<b>Quintile et sexe</b>			
Quintile 1 - Garçons	9,5	10,4	0,0
Quintile 2 - Garçons	6,0	9,0	38,6
Quintile 3 - Garçons	6,2	13,0	9,9
Quintile 4 - Garçons	6,3	8,1	12,4
Quintile 5 - Garçons	3,2	8,7	7,6
Quintile 1 - Filles	9,0	14,6	0,0
Quintile 2 - Filles	7,0	19,5	16,3
Quintile 3 - filles	6,5	8,1	25,6
Quintile 4 - Filles	4,8	8,9	20,0
Quintile 5 - Filles	2,7	7,8	13,0
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>			
Sans instruction	8,2	14,6	12,3
Primaire	6,1	11,8	13,3
Secondaire	4,9	7,1	14,5
Université	4,1	6,2	8,5
<b>Sexe du chef de ménage</b>			
Homme	6,2	9,1	13,0
Femme	6,3	11,0	11,4

Source: Calculs de l'auteur à partir des données de l'EPM 2010

**Tableau 21: Proportion d'enfants de 6 à 14 ans jamais scolarisés en fonction des caractéristiques individuelles et des ménages, en %**

	2001	2005	2010
<b>Total</b>	23,4	20,7	18,2
<b>Sexe</b>			
Garçons	24,5	20,9	19,3
Filles	22,2	20,4	17,0
<b>Lieu de résidence</b>			
Urbain	11,8	15,9	11,4
Rural	26,4	21,9	19,7
<b>Lieu de résidence et sexe</b>			
Urbain - Garçons	14,2	16,2	12,1
Urbain - Filles	9,5	15,6	10,6
Rural - Garçons	27,1	22,1	21,0
Rural - Filles	25,7	21,6	18,4
<b>Quintile de consommation</b>			
Quintile 1	40,3	29,4	31,5
Quintile 2	27,6	23,1	20,2
Quintile 3	22,1	18,7	16,5
Quintile 4	12,2	17,2	11,0
Quintile 5	3,7	10,5	5,8
<b>Quintile et sexe</b>			
Quintile 1 - Garçons	39,9	27,3	32,9
Quintile 2 - Garçons	30,9	25,1	22,0
Quintile 3 - Garçons	22,7	19,5	17,6
Quintile 4 - Garçons	13,5	17,4	11,7
Quintile 5 - Garçons	5,3	11,5	6,1
Quintile 1 - Filles	40,7	31,4	30,0
Quintile 2 - Filles	24,3	21,0	18,4
Quintile 3 - Filles	21,6	17,9	15,3
Quintile 4 - Filles	10,9	17,0	10,3
Quintile 5 - Filles	1,8	9,4	5,5
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>			
Sans instruction	38,0	27,0	27,2
Primaire	12,9	20,8	14,8
Secondaire	6,2	16,7	13,4
Université	1,9	13,5	12,6
<b>Sexe du chef de ménage</b>			
Homme	23,3	20,9	16,7
Femme	23,5	20,2	21,4

Source: Calculs de l'auteur à partir des données des EPM de 2001, 2005 et 2010.

#### **D. ANALYSE DE L'INCIDENCE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

153. Dans cette partie, nous procédons à une analyse très simple de l'impact des avantages de l'éducation publique notamment à travers l'expansion des établissements publics. La

question fondamentale est: « Les politiques publiques (par le biais des écoles publiques) ont-elles bénéficié aux pauvres? ». Comme il s'agit d'une analyse très simple, l'avantage est quantifié uniquement par le biais de la scolarisation: la personne bénéficie des avantages de la politique d'une valeur de 1 si elle est scolarisée dans le système public et de 0 sinon. Une approche plus complète exigerait de considérer également le niveau de dépenses publiques par bénéficiaire et, de manière plus pertinente, des mesures relatives à la qualité de l'enseignement et les intrants qui sont de toute évidence des corrélats des résultats de l'apprentissage. Cependant, nous ne le faisons pas. Par conséquent, cette analyse ne prend pas en compte, par exemple, la répartition géographique des dépenses publiques en soi.

154. Nous présentons un tableau simple sur la scolarisation dans le système scolaire par quintile de consommation. En outre, nous prenons en compte deux indicateurs, le taux de scolarisation par enfant et le taux de scolarisation par tête. Ce dernier indicateur prend ainsi en compte la taille du ménage. Dans cette analyse, la distribution sur l'ensemble des quintiles appréhende la progressivité du système - une distribution plate étant égalitaire. Les courbes de concentration des avantages sont également présentées pour appréhender l'évolution de l'impact des avantages du système d'éducation publique.

**Tableau 22: Incidence de l'enseignement public par quintile en 2010**

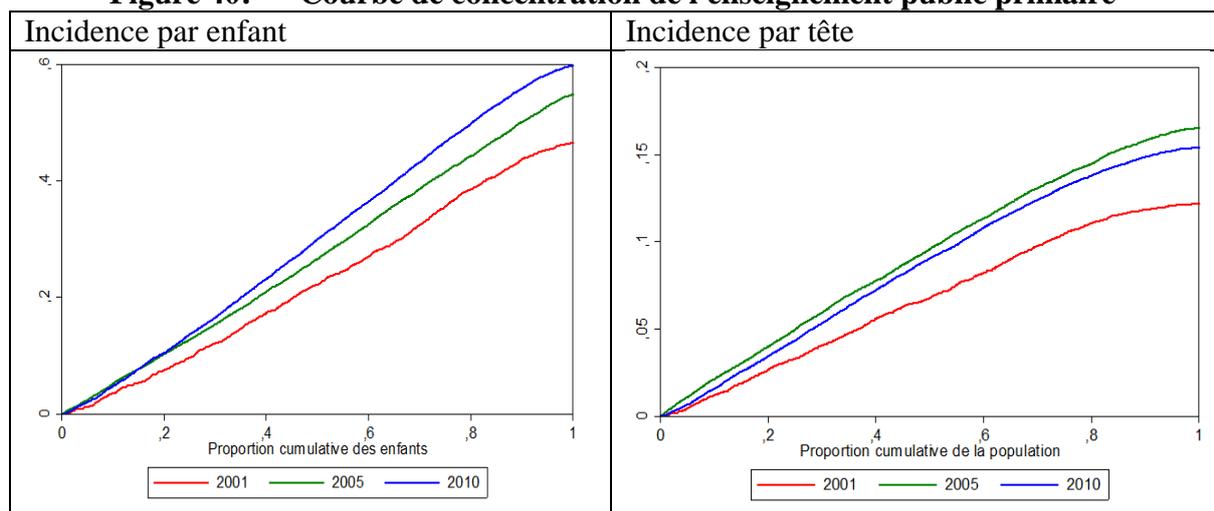
	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Total
<b>Primaire</b>						
Taux de scolarisation par enfant	0,54	0,64	0,67	0,64	0,44	0,60
Taux de scolarisation par tête	0,17	0,19	0,18	0,15	0,08	0,15
<b>Collège</b>						
Taux de scolarisation par enfant	0,07	0,11	0,17	0,22	0,26	0,16
Taux de scolarisation par tête	0,02	0,03	0,04	0,05	0,04	0,03
<b>Lycée</b>						
Taux de scolarisation par enfant	0,00	0,01	0,01	0,03	0,09	0,03
Taux de scolarisation par tête	0,00	0,00	0,00	0,01	0,02	0,01
<b>Université</b>						
Taux de scolarisation par enfant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,01
Taux de scolarisation par tête	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00

Source: Calculs de l'auteur à partir des données de l'EPM 2010.

155. **Le système public est globalement égalitaire au niveau primaire.** Il y a une concentration plus forte des avantages au niveau des pauvres qu'au niveau des plus riches, bien que les avantages soient plus élevés dans les deuxième et troisième quintiles. Le quintile le plus pauvre a un taux d'incidence plus faible par rapport au deuxième et au troisième quintile, mais beaucoup plus élevé que par rapport au cinquième quintile par exemple. Ce constat tient pour les deux mesures, la scolarisation par enfant et par tête. En comparant les courbes des avantages entre les trois enquêtes, on constate que la situation s'est nettement améliorée au fil du temps: en ce qui concerne l'avantage par enfant, la courbe de 2010 domine à la fois celle de 2005 et 2001 ; en ce qui concerne l'incidence par tête, la courbe de 2010 domine celle de 2001. De cette simple analyse des avantages, il apparaît que l'éducation publique primaire à Madagascar arrive raisonnablement bien à cibler les pauvres. Les principaux défis portent probablement sur la qualité de l'éducation (et, dans une certaine mesure, la qualité des infrastructures).

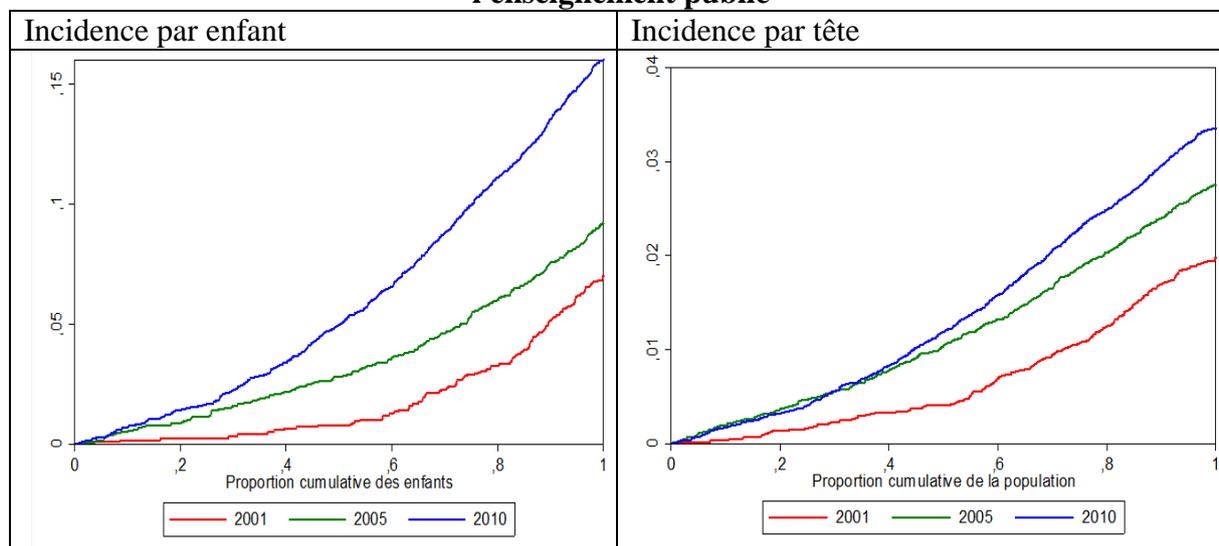
156. **La situation est radicalement différente au niveau secondaire et post-secondaire, où un biais régressif dans les écoles publiques est très clair.** Cela est vrai pour les deux mesures, la scolarisation par enfant ou par tête, quoique les courbes de concentration au niveau du collège confirment une amélioration depuis 2001. Cela ne signifie pas nécessairement un biais de la politique étant donné que des facteurs du côté de la demande expliquent au moins une partie de ce constat, mais il est important de le noter en rapport aux effets re-distributifs des politiques qui affectent les ressources à l'éducation secondaire et tertiaire.

**Figure 40: Courbe de concentration de l'enseignement public primaire**



Source: Calculs de l'auteur à partir des données des EPM de 2001, 2005 et 2010.

**Figure 41: Courbe de concentration pour le niveau 1 du secondaire de l'enseignement public**



Source: Calculs de l'auteur à partir des données des EPM de 2001, 2005 et 2010.

## E. DEPENSES DES MENAGES POUR L'EDUCATION

157. **Les familles consacrent en moyenne environ 10 pour cent de leurs dépenses non alimentaires à l'éducation, une proportion qui est globalement stable entre les quintiles.** Les dépenses des ménages sur l'éducation résultent clairement d'un mélange de capacité et de volonté à payer. En 2010, les dépenses moyennes par ménage sur l'éducation étaient de 61

000 Ar (environ 2 pour cent de leur budget total, et 11 pour cent de leur budget non alimentaire). Les plus pauvres ont dépensé seulement 23 000 Ar, une part légèrement plus élevée de leur budget non alimentaire par rapport au ménage moyen, et une part nettement plus élevée que les plus riches. Cette part était légèrement plus élevée pour les ménages pauvres dans les deuxième et troisième quintiles les plus pauvres (plus de 13 pour cent). Une comparaison entre 2001 et 2010 montre peu de différences dans ces proportions ou leur distribution entre les quintiles, mais pour l'année 2005, ces proportions étaient beaucoup plus faibles, pour des raisons non encore élucidées.<sup>11</sup>

**Tableau 23: Dépenses des ménages sur l'éducation de 2001 à 2010**

Année	Dépenses et%	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Total
2001	Dépenses sur éducation	8 683,65	15 442,32	26 513,54	51 048,50	114 623,9	36 750,58
	Dépenses non-aliment.	87 858,75	129 556,8	218 528,2	402 346,1	1 210 008	343 574,3
	%	9,9	11,9	12,1	12,7	9,5	10,7
2005	Dépenses sur éducation	10 371,35	13 137,25	17 015,65	23 713,58	72 657,8	23 704,79
	Dépenses non-aliment.	167 514,7	208 091,7	265 133,6	368 272	1 057 049	360 474,6
	%	6,2	6,3	6,4	6,4	6,9	6,6
2010	Dépenses sur éducation	22 752,63	37 665,07	47 844,84	73 520,52	173 751,6	61 121,22
	Dépenses non-aliment.	186 772	276 661,9	363 662,1	601 849,3	1 861 364	548 986,2
	%	12,2	13,6	13,2	12,2	9,3	11,1

Source: Calculs de l'auteur à partir des données des EPM de 2001, 2005 et 2010.

158. **La dépense moyenne par enfant scolarisé était de l'ordre de 39 000 Ar en 2010.** Environ 70 pour cent de ces dépenses, en moyenne, étaient pour les fournitures scolaires, le transport et la nourriture: les fournitures scolaires (cahiers) représentaient 17 pour cent du coût, les coûts de transport 33 pour cent dans les zones urbaines, et enfin la nourriture pour les enfants scolarisés, 22 pour cent.

## F. DETERMINANTS DE L'ACCES A L'EDUCATION

159. Dans cette sous-partie, nous effectuons une analyse économétrique simple de l'accès à l'enseignement primaire. Cependant, nous nous limitons au cas du niveau primaire pour lequel les données sont les plus complètes, y compris en ce qui concerne les données de l'enquête communautaire. Pour la modélisation de l'accès à l'éducation, cependant, nous utilisons un modèle logit imbriqué pour tenir compte du fait que les ménages décident non seulement de scolariser ou non leurs enfants, mais aussi du type d'écoles où ils vont les scolariser, publiques ou privées. Dans la spécification de régression, nous introduisons les paramètres de coût et de qualité, et ils sont traités comme des caractéristiques spécifiques des écoles que les ménages ne peuvent pas contrôler. Ils choisissent le type d'école selon les caractéristiques générales des écoles en les confrontant à leurs propres situations.

160. Ainsi, les caractéristiques socioéconomiques habituelles des individus et des ménages sont introduites dans le modèle. Ces caractéristiques portent sur le sexe et l'âge de l'enfant et

<sup>11</sup>Dans la même année, la part de la nourriture était plus élevée, montrant peut-être un appauvrissement par rapport à 2001 et le coût élevé des denrées alimentaires.

du chef de ménage, ainsi que le statut et le niveau d'instruction et le statut matrimonial du chef de ménage. Les variables individuelles comprennent la taille du ménage, le nombre d'enfants et d'adultes et le niveau de consommation par tête. En plus de cela, nous incluons le fait de travailler dans l'agriculture et dans ce cas, la surface de la terre détenue par les ménages et la taille de leur élevage. En ce qui concerne le lieu, le milieu de résidence est pris en compte pour appréhender les différences structurelles entre les milieux. Des variables indicatrices pour les six provinces sont également intégrées dans le modèle pour appréhender le comportement des écarts éventuels par région.

161. Le tableau suivant donne les résultats de la régression:

**Tableau 24: Résultats du modèle logistique imbriqué de l'accès à l'enseignement primaire**

<b>Choix de l'école (contre pas de scolarisation)</b>	<b>Publique</b>	<b>Privée</b>
<b>Équation au niveau école</b>		
Coût de l'école	-2,48e-06 ***	
Distance	-1,90e-04 ***	
Qualité des infrastructures	-4,47E-04	
Qualité de l'enseignement	0,28 ***	
Ratio élève/enseignant	2,71e-03 ***	
Dimension de la classe	3,58e-03 ***	
% de plusieurs classes dans une salle	-0,04	
Cantine	0,05	
<b>Équation au niveau individuel</b>		
Fille	0,14***	0,19**
Âge	0,15***	0,04**
Age du chef	0,00*	-0,01**
Femme chef de ménage	0,17	0,41**
Chef de ménage ayant fait études primaires	0,61***	0,52***
Chef de ménage ayant fait études secondaires	0,76***	1,29***
Chef de ménage ayant fait études universitaires	0,16	1,13***
Chef de ménage marié(e) sous régime coutumier	-0,71***	-1,06,***
Chef de ménage en union libre	-0,92***	-1,68,***
Chef de ménage divorcé(e)	-1,27,***	-1,57,***
Chef de ménage séparé(e)	-0,82***	-1,52,***
Chef de ménage veuf(ve)	-0,88***	-1,31,***
Chef de ménage célibataire	-0,95***	-1,75,***
Chef de ménage dans l'agriculture	-0,22***	-0,62***
Taille du ménage	0,03	0,08
Nombre d'enfants dans le ménage	-0,03	-0,16**
Nombre d'adultes dans le ménage	-0,03	-0,06
Consommation par tête	1,67e-06***	3,32e-06***
Terrain possédé	-7,51e-07	-1,00e-04
Nombre de grands animaux	-7,00e-04	3,00e-03
Nombre de petits animaux	2,00e-03	3,00e-03
En zones rurales	-0,38***	-0,14*
Fianarantsoa	0,15*	-0,17
Toamasina	0,51***	0,40***
Mahajanga	-0,38***	-0,35***
Toliara	-0,70***	-0,58***
Antsiranana	0,56***	0,68***
<b>Constant</b>	<b>3,05***</b>	<b>3,81***</b>
<b>Paramètres de dissimilitude</b>	<b>0,75***</b>	<b>0,47***</b>
<b>Test RV pour l'IIA (tau = 1): chi2 (2) = 101.16 Prob&gt; chi2 = 0.0000</b>		

Source: Calculs de l'auteur à partir des données des EPM de 2001, 2005 et 2010.

Note: \* p <0,1; \*\* p <0,05; \*\*\* p <0,01.

162. Nous entamons l'interprétation par les coefficients des variables spécifiques aux écoles. Ces coefficients sont identiques, c'est-à-dire indépendantes du type d'école.

- Le coefficient des frais de scolarité est négatif, comme il est attendu. Il en est du même du coefficient suivant: la distance de l'école affecte négativement l'accès des enfants à l'enseignement primaire.
- En ce qui concerne les indicateurs de qualité, la qualité des infrastructures est du mauvais signe, mais le coefficient n'est pas significatif. D'autre part, les ménages réagissent à la qualité de l'enseignement - une question importante pour la politique de ce secteur maintenant que l'accès est presque universel.
- Les ménages envoient leurs enfants dans des écoles où les effectifs sont plus élevés (peut-être par effet de signal pour les parents ou par effets de pairs pour les enfants). D'autre part, la variable «cantine scolaire» normalement n'affecte pas les décisions des ménages d'envoyer leurs enfants à l'école, malgré les rapports indiquant que ce phénomène est devenu plus important entre 2005 et 2010 en particulier dans les écoles publiques.

163. En poursuivant l'analyse au niveau des caractéristiques des individus et des ménages, quelques faits saillants ressortent :

- Il y a un certain écart entre les sexes (malgré les résultats au niveau de l'analyse descriptive), mais au détriment des garçons. Il y a plus de jeunes filles scolarisées dans cette estimation, et le plus souvent dans les écoles privées. Fait intéressant, pour les enfants scolarisés dans le privé, le sexe du chef de ménage entre en jeu : les femmes chefs de ménage tendent plus que les hommes chefs de ménage à scolariser leurs enfants dans le privé (en dépit du fait qu'elles sont en moyenne plus pauvres). Cependant, ce facteur n'apparaît pas pour les enfants envoyés à l'école publique.
- En ce qui concerne l'âge des enfants, l'accès à l'éducation augmente avec l'âge de l'enfant, ce qui confirme l'importance inhabituelle de l'entrée tardive à l'école primaire à Madagascar. En outre, les parents ont tendance à envoyer les enfants plus âgés dans le secteur public. Les parents jeunes envoient leurs enfants à l'école plus que les parents plus âgés, et les parents plus âgés préfèrent l'enseignement public.
- Les résultats du modèle révèlent une forme de piège de la pauvreté, ou cercle vicieux, à travers l'éducation à Madagascar: l'accès à l'enseignement primaire dépend en grande partie du bien-être des parents (même en éliminant le facteur du niveau d'instruction et du lieu de résidence du chef de ménage). L'élasticité du revenu de l'enseignement privé est beaucoup plus élevée que pour le public, mais elle n'est pas négligeable pour les écoles publiques. En outre, toutes choses égales par ailleurs, les parents moins instruits envoient leurs enfants à l'école moins souvent par rapport aux parents ayant un niveau d'instruction plus élevé. En outre, les parents plus instruits préfèrent le secteur privé au secteur public.
- Enfin, en ce qui concerne le lieu de résidence du ménage, le fait de vivre dans une zone rurale réduit considérablement l'accès des enfants à l'enseignement primaire. Cette différence d'accès aux services en fonction du lieu de résidence reste un défi

pour Madagascar, autant pour l'éducation que les soins de santé. Plusieurs facteurs entrent en jeu, y compris du côté de la demande – en éliminant les facteurs de revenus et de niveau d'instruction des parents, et diverses caractéristiques de l'offre, le lieu de résidence et l'occupation agricole présentent tous des coefficients négatifs, reflétant peut-être des différences de coûts d'opportunité ou de perceptions par les parents des avantages de l'éducation.

## **G. ACCES AUX SOINS DE SANTE ET PAUVRETE**

164. L'objectif de cette partie est de donner une évaluation rapide de l'accès aux soins de santé à Madagascar en rapport avec la pauvreté et le sexe. Cette évaluation examine l'évolution de la situation depuis 2001 en utilisant les données des EPM 2001, 2005 et 2010. Le module sur la santé de l'EPM fournit des informations sur la situation des différents indicateurs de taux de maladies telles que rapportées par les individus eux-mêmes, le comportement des individus face à des problèmes de santé (le type de soins qu'ils recherchent), l'accès aux soins de santé et les dépenses de soins de santé. Ces indicateurs sont examinés dans cette partie par rapport aux caractéristiques des individus et des ménages, tels que la pauvreté et d'autres caractéristiques qui peuvent avoir des liens avec des problèmes de santé, tels que l'âge et le sexe. Le module d'enquête communautaire des EPM fournit également des informations sur d'autres paramètres décisifs sur la disponibilité des services de santé au niveau communautaire, selon la perception des membres de la communauté eux-mêmes. Toutefois, les données de l'enquête au niveau de la communauté ne sont disponibles que pour 2005 et 2010.

165. Cette partie comprend six sous-parties. Un bref aperçu de la disponibilité des soins de santé à Madagascar est donné en référence aux données des annuaires statistiques de la santé ainsi que les données des EPM. Ensuite, l'incidence des maladies et l'état de santé de la population sont analysés pour comprendre la demande de soins. Troisièmement, les comportements face à la maladie sont examinés, et ceci est suivi directement par l'analyse du choix des fournisseurs et de l'accès aux soins. La structure des dépenses de santé des ménages est ensuite discutée. Cette partie se termine par l'estimation d'un modèle simple de l'accès aux soins à Madagascar.

## **H. BREF APERÇU DU SECTEUR DE LA SANTE ET DE LA DISPONIBILITE DES SERVICES DE SOINS A MADAGASCAR**

**166. Le système de santé de Madagascar offre aux gens un éventail de prestataires de soins de santé hiérarchisés en quatre niveaux.**

- Au premier niveau, on trouve les centres de santé de base de niveau 1 ou CSB1. Les CSB1 dont le personnel médical est composé d'un infirmier ou d'une sage-femme et d'un infirmier constituent la première interface entre le système de santé et la population. Le mandat des CSB1 est de dispenser des soins de santé de base et la vaccination.
- Au deuxième niveau, on trouve les centres de santé de base de deuxième niveau ou CSB2 et les Centres Hospitaliers de District de premier échelon (ou CHD1). En termes de soins et de dotation en personnel médical, ces deux types de structures sont largement similaires. Ils dispensent les soins obstétricaux essentiels, en plus de

l'ensemble des activités prévues par le CSB1. Ils sont dotés de médecins et de paramédicaux. La principale différence entre ces deux structures est que le CSB2 se situe au niveau de la commune tandis que le CHD1 est situé au niveau du district, avec une capacité généralement plus grande. En termes de référence médicale, les CSB1, CSB2, et CHD1 assurent en particulier le premier contact avec les utilisateurs des soins de santé.

- Au troisième niveau se trouvent les hôpitaux de première référence (CHD2) ou les hôpitaux régionaux de référence (CHRR). Ces hôpitaux offrent des soins de santé plus avancés telles que la chirurgie d'urgence et des soins obstétriques complets. Ils sont dotés de personnel médical plus spécialisé (chirurgien, urgentiste, anesthésiste, etc.)
- Au quatrième niveau, on trouve des hôpitaux universitaires ou CHU, qui sont les hôpitaux de deuxième référence (supérieurs). Ils dispensent des soins de santé complets avec du personnel de toutes les spécialités.

167. En 2009, le système de santé malgache, public et privé confondu, était composé au total de 3 240 CSB, 131 CHD, 20 CHRR et 2 CHU avec 17 institutions rattachées aux CHU. Le secteur public avait 986 CSB1 et 1 510 CSB2, tandis que le secteur privé est également très présent dans le domaine de la santé avec 24 CSB1 et 610 CSB2 réparti dans tout le pays. Le secteur privé gère également 3 CHD1 et 41 CHD2. En termes de personnel de santé, le secteur public avait en 2009 environ 3 750 médecins et 5 660 infirmiers ou sages-femmes.

168. **Le nombre de formations sanitaires de base a augmenté au cours de la période 2004-08, mais a stagné depuis.** Dans le secteur public, le taux net annuel moyen de création de CSB public sur la période 2004-08 était de l'ordre de 35 à 40 CSB par an, soit environ 1,5 pour cent par an. Le nombre de CSB publics est passé de 2 383 centres en 2004 à 2500 centres en 2008. La crise de 2009 a bloqué ce progrès: la création nette de CSB public a diminué de 12 en 2008 à 6 en 2009, suivi d'une reprise avec 40 nouveaux CSB publics en 2010 et d'une baisse (de 1) en 2011. En parallèle, le personnel dans les CSB publics, qui avait augmenté d'environ 1 pour cent par an (soit beaucoup moins que la croissance de la population), est passé de 2 500 en 2008 à seulement 2 545 en 2011. Dans le secteur privé, d'autre part, le nombre de centres était de 715 en 2011, une augmentation par rapport aux 565 en 2004 (une augmentation de 25 pour cent), en dépit de la fermeture de 61 centres en 2010 en raison de la crise politique et économique.

**Tableau 25: Evolution des formations sanitaires disponibles par type**

Année	2004	2007	2008	2009	2010	2011
CSB	2 948	3 195	3 223	3 240	3 219	3 260
Public	2 383	2 488	2 500	2 506	2 546	2 545
Privé	565	707	723	734	673	715
CHD1	85	70	68	66	63	63
CHD2	55	52	53	66	75	78
Total CHD	140	122	121	132	138	141
CHRR	4	20	20	20	19	18
CHU/ES	14	18	18	18	18	18

Source: Annuaire statistique de la santé de 2007 à 2011.

169. **Malgré une légère augmentation du volume de l'offre, il est évident que la qualité des services s'est détériorée de 2005 à 2010.** Quelques indicateurs disponibles sur les caractéristiques des services de santé tirés des enquêtes communautaires des EPM 2005 et 2010 semblent confirmer cette tendance. La disponibilité des médicaments dans les centres de santé en général a diminué de 81 pour cent en 2005 à 74 pour cent en 2010, et cette baisse a été particulièrement prononcée dans les zones rurales. En outre, le temps d'attente moyen pour une consultation s'est légèrement allongé, passant de 40 minutes à 55 minutes entre 2005 et 2010.

170. **Il n'est pas tout à fait clair que ces tendances remontent à avant le début de la crise de 2009, mais elles se sont clairement aggravées depuis son apparition.** D'une part, les infrastructures et les effectifs du personnel n'ont pas suivi la croissance de la population (qui constitue une bonne valeur référence minimale pour la hausse de la demande) sur la période 2005-2010 dans son ensemble, avant ou après la crise. D'autre part, les coupes budgétaires adoptées après 2009, ainsi que la réduction du financement des bailleurs de fonds pour la santé publique, sont un facteur qui a probablement joué un grand rôle dans la détérioration. Le budget global de la santé est passé de 255 milliards d'ariary en 2008 à 180 milliards d'ariary en 2009, une réduction de 30 pour cent (il est resté globalement à ce niveau au cours de la période 2011-12, une fois l'inflation salariale comptabilisée). Le retrait du financement extérieur non-humanitaire de 35 pour cent a aussi affecté la performance du système, sans parler de la croissance en volume requise.

171. **Sans tenir compte de la qualité ou de l'utilisation, la disponibilité des soins de santé de base n'est pas universelle, étant moins disponible dans les zones rurales ou pour les plus pauvres.** En 2010, 16 pour cent de la population ne disposaient pas de soins de santé formels (publics ou privés), mais ce nombre varie de manière régressive sur l'ensemble des quintiles, étant de 10 pour cent pour les plus riches, mais seulement 4 pour cent pour les plus riches en milieu urbain, et 23 pour cent pour les plus pauvres, atteignant jusqu'à 25 pour cent pour les plus pauvres dans les zones rurales. Ainsi, un quart de la population rurale parmi les plus pauvres ne disposent pas des centres de soins de santé facilement accessibles.

172. **En outre, l'accès a empiré pour les plus pauvres entre 2005 et 2010.** Une comparaison de 2005 et 2010 sur ces mesures montre que la situation s'est légèrement améliorée pour les plus riches, mais s'est détériorée pour les plus pauvres. C'est le changement dans l'accès aux centres de santé de base publics, plutôt qu'aux centres privés, qui explique cette évolution. En 2005, 21 pour cent des ruraux les plus pauvres n'avaient pas accès à des CSB publics, mais ce nombre a augmenté à 34 pour cent en 2010. Pour le quintile le plus riche, l'accès a en fait augmenté de 76,5 pour cent de la population en 2005 à 85 pour cent en 2010, mais là encore, les gains se sont produits en grande partie dans les zones urbaines.<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup>Il n'y a pas de différences significatives entre les sexes en rapport à ces mesures.

**Tableau 26: Part de la population ayant accès à des services de soins de santé formels par région et par quintile de consommation, en %**

Quintile	2005			2010		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Quintile 1	83,5	81,2	81,5	91,2	74,9	76,5
Quintile 2	86,7	82,2	82,9	86,4	80,9	81,5
Quintile 3	89,5	78,6	80,4	89,3	85,4	86,0
Quintile 4	90,4	82,4	84,2	94,2	85,7	87,4
Quintile 5	94,6	85,2	89,1	95,8	86,3	90,5
Total	90,5	81,7	83,6	92,9	82,2	84,3

Source: Calculs de l'auteur basés sur les EPM 2005 et 2010.

**Tableau 27: Part de la population ayant accès à un centre de soins de santé de base par région et quintile de consommation, en %**

Quintile	2005			2010		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Quintile 1	76,2	79,4	78,9	87,9	66,0	68,1
Quintile 2	80,5	79,9	80,0	81,1	73,4	74,3
Quintile 3	80,1	75,5	76,3	84,1	79,0	79,8
Quintile 4	80,6	78,4	78,9	89,7	77,9	80,4
Quintile 5	78,6	75,0	76,5	92,5	78,9	84,9
Total	79,2	77,8	78,1	88,9	74,6	77,5

Source: Calculs de l'auteur basés sur les EPM 2005 et 2010.

## I. DEMANDE DE SOINS, INCIDENCE DE LA MALADIE ET ETAT DE SANTE

173. Le module sur la santé des données des EPM peut être exploité pour calculer la proportion de la population qui rapporte avoir été malade pendant une période de référence. La période de référence est une période brève de 14 jours pour les EPM. Cet indicateur est utile pour juger de l'état de santé de la population dans son ensemble et pour comprendre la question de la demande de soins. Cela dit, il est important de noter que les données des EPM sur la santé sont des réponses déclaratives des répondants, et non des évaluations professionnelles de la santé, et donc subjectives ou affectées par la connaissance ou la conscience des répondants. Dans cette partie, nous nous concentrons sur les données de 2001, 2005 et 2010.

174. **Entre 10 à 12 pour cent des répondants ont indiqué avoir été malades au cours de la période de référence dans l'enquête de 2010.** Ce chiffre est en gros à ce qui a été rapporté en 2001, mais est nettement plus élevé qu'en 2005, quand il était en moyenne de 7,1 pour cent.<sup>13</sup> Des facteurs parasites, tels que le moment de l'enquête ou l'échantillonnage, pourraient expliquer ce changement. Comme indiqué précédemment, l'incidence de la pauvreté, mesurée par la consommation, n'a pas changé entre les deux dates, mais deux variables pourraient apporter un certain niveau d'explication (même si elles aussi pourraient être affectées par des problèmes d'échantillonnage ou de programmation dans le temps similaires). Dans les enquêtes de 2005 et 2010, on observe de larges différences dans l'accès à

<sup>13</sup> Les taux de réponse pour 2005 sont atypiques pour cette même question dans les autres enquêtes. Les taux étaient de 11,3% en 2001, 11,8% en 2002, 10,8% en 2004 et 12,4% en 2010

l'eau courante (18,6 pour cent en 2005 et baissant à 11,5 pour cent en 2010) et aux latrines (41 pour cent de la population ne disposaient pas de latrines en 2005, un chiffre qui augmente à 53 pour cent en 2010), deux variables qui souvent associés à l'incidence des maladies, en particulier, comme nous le verrons ci-dessous, les types de maladies les plus répandues à Madagascar.

175. **Les enquêtes confirment également qu'il n'y a pas de grandes différences en moyenne entre les zones rurales et les zones urbaines dans les taux de réponse – les taux de bonne ou mauvaise santé ne diffèrent pas selon le lieu.** De même, pour les zones urbaines, en 2010, il n'y avait pas de grandes différences entre les quintiles de la distribution des revenus. Pour les zones rurales, cependant, les taux de maladie rapportés ont une forme clairement en U sur l'ensemble de la distribution des revenus, le taux étant élevé chez les plus pauvres, puis baissant dans les quintiles du milieu avant de remonter pour les quintiles les plus riches. Ceci est en cohérence avec les faits observés dans d'autres pays en développement : les riches ont tendance à être plus conscients de leur état de santé et ont donc tendance à rapporter une maladie plus facilement. Si c'est le cas, les taux de maladie déclarés pourraient en fait être une sous-estimation de la vulnérabilité des couches les plus pauvres de la population.

**Tableau 28: Prévalence de la maladie par région et par quintile de consommation, en %**

Quintile	2001			2005			2010		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Quintile 1	8,6	9,9	9,8	6,4	6,3	6,3	11,7	13,1	12,9
Quintile 2	10,9	10,1	10,2	6,0	6,4	6,3	11,4	12,1	12,0
Quintile 3	9,8	11,4	11,1	7,0	6,8	6,8	11,3	11,2	11,2
Quintile 4	10,5	11,7	11,3	8,0	7,1	7,3	11,1	12,1	11,9
Quintile 5	11,4	16,3	14,0	7,9	9,3	8,7	11,9	15,6	14,0
Total	10,7	11,5	11,3	7,3	7,0	7,1	11,6	12,6	12,4

Source: Calculs de l'auteur à partir des EPM de 2001, 2005 et 2010.

**Tableau 29: Prévalence de la maladie par âge et par sexe, en %**

Âge	2001		2005		2010	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Moins d'un an	17,7	17,6	15,9	14,9	22,3	20,0
1 à 4 ans	13,7	10,8	9,9	9,6	14,5	14,1
5 à 14 ans	6,7	6,5	4,2	3,9	7,9	7,8
15 à 24 ans	6,1	9,3	3,4	5,3	6,9	11,2
25 à 65 ans	14,4	15,9	7,3	9,6	13,6	16,6
Plus de 65 ans	18,8	28,2	19,6	21,6	34,2	34,0
Total	10,8	11,8	6,6	7,6	11,6	13,2

Source: Calculs de l'auteur à partir des EPM de 2001, 2005 et 2010.

176. **L'incidence déclarée de la maladie varie considérablement avec l'âge.** Les enfants de moins de 5 ans et les seniors (plus de 65 ans) sont en grande partie les plus vulnérables. Pour les enfants à un an, le taux de la maladie a atteint 21 pour cent en 2010 tandis que pour les enfants de un à quatre ans, le taux était de 14 pour cent. À l'autre extrémité de la

fourchette d'âge, chez les personnes de plus de 65 ans, le pourcentage est encore plus élevé à 34 pour cent. Ici, la pauvreté et la maladie présentent une covariance plus étroite : pour les enfants de moins d'un an, l'incidence chez les personnes du quintile le plus pauvre était de 22,5 pour cent, soit plus de un sur cinq. Pour les personnes âgées du premier quintile, le taux de la maladie était de 42,3 pour cent. La pauvreté et la vieillesse ou la pauvreté et le très jeune âge sont associés à une plus grande vulnérabilité à la maladie, une question qui devrait être en toute logique un point d'attention de la politique de santé.

**177. Les femmes semblent être un peu plus vulnérables que les hommes aux maladies.** En 2010, le nombre de femmes ayant rapporté être malades a dépassé celui des hommes de 14 pour cent en moyenne (de 1,6 point de pourcentage). L'écart entre les hommes et les femmes est plus élevé dans les zones urbaines (20 pour cent). La différence est plus frappante lorsqu'on tient compte de l'âge: pour toutes personnes de plus de 15 ans, le nombre de femmes ayant rapporté avoir été malade dépasse celle des hommes de 60 pour cent.

**178. Quant à la nature des maladies rapportées, les plus fréquemment citées sont la fièvre ou la suspicion de paludisme, les infections respiratoires aiguës (IRA), la diarrhée et la toux qui persiste plus de trois semaines.** Quarante (40) pour cent de toutes les maladies rapportées étaient de la fièvre ou une suspicion de paludisme, suivie par la diarrhée (12,4 pour cent), une toux persistante (8,8 pour cent) et une IRA (7 pour cent). Pris ensemble, ces quatre problèmes de santé rapportés représentent 70 pour cent de toutes les maladies rapportées. Ils sont également les principales causes de décès chez les jeunes enfants.

**179. Tout compte fait, un taux de maladie de 12 pour cent signifie que 2 400 000 personnes ont potentiellement besoin de soins curatifs sur une période donnée.** Toutefois, la décision de rechercher certains types de traitement ou de soins dépendra d'autres facteurs.

**Tableau 30: Incidence par type de maladie 2001 - 2010, en%**

Type de maladie	2001	2005	2010
Infections respiratoires aiguës	6,9	7,5	7,0
Fièvre ou suspicion de paludisme	50,0	44,0	39,7
Maladies diarrhéiques	12,2	12,4	12,4
Infections cutanées	3,2	2,5	1,7
Infections bucco-dentaires	5,2	4,5	6,5
Infections sexuellement transmissibles	0,9	0,2	0,4
Plaies, brûlures	4,5	5,1	4,8
Yeux et annexe	1,2	2,8	1,6
Hypertension artérielle	2,8	2,7	4,0
Toux persistant plus de 3 semaines	7,0	5,5	8,8
Infections gynécologiques	1,2	1,2	1,1
Rougeole	0,0	1,3	(0,4)
Autre	4,9	11,1	11,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Calculs de l'auteur à partir des EPM de 2001, 2005 et 2010.

## J. COMPORTEMENTS FACE AUX PROBLEMES DE SANTE

180. **A Madagascar, seuls environ un tiers des personnes ayant rapporté une maladie recherchent des soins formels.** Face à une maladie, une personne doit normalement s'adresser à un centre de santé pour obtenir des soins appropriés et nécessaires en fonction de la maladie contractée et de ses caractéristiques. Dans la pratique, ce n'est que rarement le cas. A Madagascar, le malade peut recourir à des centres de soins de santé publics ou privés. Au cours de la période 2001-10, cependant, une proportion décroissante de personnes a choisi de le faire: le taux de recours aux soins formels était proche de 50 pour cent en 2001, mais il a diminué à 31 pour cent en 2010, selon les données des EPM. Une proportion croissante s'est tournée vers l'automédication, et les taux ont été l'inverse des tendances pour la recherche de soins formels, passant de 31 pour cent en 2001 à 50 pour cent en 2010. Le reste – c'est-à-dire ceux qui ne recherchent pas du tout de soins ou recherchent des soins informels, y compris auprès de guérisseurs traditionnels et autres tradi-praticiens telles que « renin-jaza » ou matrones – constitue une portion de la population qui est restée globalement stable à environ 20 pour cent.

**Tableau 31: Attitudes à l'égard des maladies 2001-2010, en%**

Attitude typique à l'égard de la maladie	2001	2005	2010
Automédication	30,8	44,1	50,3
Aucun traitement/soins informels	21,8	17,9	18,7
Soins formels	47,4	38,0	31,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Calculs de l'auteur à partir des EPM de 2001, 2005 et 2010.

181. **Le recours des pauvres aux soins de santé formels est très limité.** Pour l'année 2010, le taux de consultation chez les pauvres est à peine la moitié de celui des riches - un rapport qui est resté pratiquement inchangé au cours de la décennie. Le recours aux soins formels varie considérablement selon le niveau de richesse du ménage de la personne concernée. Le taux de consultation variait de 22 pour cent pour le premier quintile à 43 pour cent pour le quintile le plus riche. Une telle différence peut être le résultat à la fois de facteurs économiques (coût des soins et besoin de travailler) ou, comme nous le montrons par la suite, d'autres facteurs qui sont corrélés à la pauvreté (tel que le niveau d'instruction)<sup>14</sup>, mais elle appelle en tous les cas à une attention particulière en matière de politique.

182. **Le taux de consultation formelle dépend également de manière significative du niveau d'instruction de l'individu lui-même et de celui du chef de ménage.** En 2010, le taux de consultation pour les personnes sans instruction était de 37 pour cent inférieur à celui des personnes ayant un niveau d'instruction élevé, un phénomène qui semble avoir pris de l'ampleur au fil des ans. Lorsque l'on considère le niveau d'instruction du chef de ménage, la disparité dans le recours aux soins de santé est encore plus grande: le taux de consultation de personnes dans les ménages dont le chef est sans instruction était de plus de 42 pour cent inférieur à celui des personnes dont le chef de ménage est plus instruit.

183. **Il existe également des variations, mais moindres, selon le lieu de résidence, l'âge et le sexe, mais il est à noter, cependant, que le taux de consultation est relativement plus faible pour les bébés filles que pour les bébés garçons.** En toute logique, la population

<sup>14</sup> Hypothèse non étudiée, les prestataires de soins de santé offriront de meilleurs services aux plus riches, qu'ils paient ou non, ce qui amène les plus pauvres à éviter les soins plus souvent.

urbaine cherche plus à se faire soigner dans les centres de santé formels que les résidents ruraux - la différence en termes de taux de consultation étant de 7 pour cent. Il n'y a pas de grandes différences en termes de sexe des personnes ayant besoin de soins, et la tendance des petites différences qui existaient s'est inversée au cours de la décennie: en 2001, les femmes avaient un taux de consultation de 2 points de pourcentage inférieur à celui des hommes; mais en 2010, les femmes avaient un peu plus recours aux soins formels que les hommes. Fait encourageant, les taux de consultation sont particulièrement élevés pour les enfants de moins d'un an par rapport aux autres tranches d'âge. Cela dit, une différence entre les sexes réapparaît ici: en 2010, le taux de consultation pour les bébés filles (de moins d'un an) était de 41,5 pour cent, contre 52,5 pour cent pour les bébés garçons - différence qui a augmenté depuis 2001 et n'a pas d'explication claire.

**Tableau 32 : Taux de consultation formelle par sexe et par quintile de consommation, en %**

Quintile	2001			2005			2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Quintile 1	35,9	32,4	34,0	31,3	26,4	28,9	20,0	22,7	21,5
Quintile 2	42,6	45,8	44,4	36,2	36,8	36,5	26,9	27,8	27,4
Quintile 3	45,1	45,1	45,1	36,8	34,8	35,7	33,4	28,8	31,0
Quintile 4	56,0	44,2	49,7	37,4	42,2	40,3	32,1	31,3	31,7
Quintile 5	59,0	59,0	59,0	46,4	45,0	45,7	41,9	43,3	42,7
Total	48,8	46,2	47,4	38,0	38,0	38,0	30,9	31,1	31,0

Source: Calculs de l'auteur à partir des EPM de 2001, 2005 et 2010.

184. **Les ménages dirigés par une femme semblent être relativement défavorisés en termes d'accès aux soins formels par rapport aux ménages dirigés par un homme, quoique ce constat concerne surtout les ménages pauvres et les ménages dont le chef de ménage est sans instruction.** L'écart est faible - un point de pourcentage en faveur des ménages dirigés par un homme en termes de taux de consultation en 2010, et il a diminué à partir de 2001, année à laquelle l'écart était de plus de 6 pour cent. Il est important de noter, cependant, que les différences sont plus prononcées pour les ménages dirigés par une femme dans le premier quintile et chez les sans instruction - trois marqueurs d'une situation de désavantage relatif.

## **K. ACCES AUX SOINS ET CHOIX DES PRESTATAIRES DE SOINS**

185. Dans cette partie, afin de faciliter l'analyse, nous effectuons un regroupement des différents lieux ou centres de consultation que les patients peuvent utiliser. Tous les hôpitaux (CHD de niveau 1 ou 2, CHR et CHRR) sont regroupés dans la catégorie «hôpital». Tous centres de soins de base publics, CSB (niveau 1 ou 2), sont désignés par le terme générique de CSB. Tous les centres de soins de santé privés, les dispensaires privés, les centres de soins de santé de base, les centres gérés par des ONG et les pharmacies sont regroupés dans le groupe «privé». Finalement, les centres informels constituent un groupe distinct.

186. **A Madagascar, les CSB restent de loin les centres de soins les plus utilisés en cas de maladie.** En 2010, plus de la moitié des consultations de patients (54 pour cent) ont été

effectuées dans des CSB, ce qui est plutôt logique étant donné que ces centres sont les plus facilement disponibles pour l'ensemble de la population. Le recours aux CSB est en fait plus important dans les zones rurales où plus de 61 pour cent des personnes malades ont choisi de consulter dans un CSB contre 28 pour cent dans les zones urbaines, une situation qui résulte à la fois de l'accessibilité et de facteurs de qualité. Le CSB reste le principal lieu d'accès aux soins de santé pour les pauvres, indépendamment du lieu de résidence (voir le tableau suivant): en 2010, par exemple, le recours au CSB était de 65 pour cent pour les personnes dans le premier quintile de consommation contre 43 pour cent seulement pour les individus dans le quintile le plus élevé.

**Tableau 33: Répartition de l'utilisation des services de santé en cas de maladie par quintile de consommation, en%**

Année	Type d'établissement	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Total
2001	Hôpital	5,6	14,5	16,0	15,9	15,8	14,4
	CSB	74,5	64,2	49,3	48,8	22,4	46,6
	Soins privés formels	14,8	15,1	29,9	25,6	55,9	32,6
	Soins informels	5,1	6,3	4,8	9,7	5,9	6,5
2005	Hôpital	7,1	6,7	6,6	3,6	12,6	7,8
	CSB	82,3	68,3	76,0	67,1	49,7	65,8
	Soins privés formels	5,4	18,6	14,3	24,0	31,7	21,1
	Soins informels	5,2	6,4	3,1	5,3	6,0	5,3
2010	Hôpital	11,5	8,1	13,1	17,2	15,9	13,7
	CSB	65,0	63,3	55,2	51,7	42,7	53,6
	Soins privés formels	14,5	23,1	26,7	26,6	37,8	27,6
	Soins informels	9,1	5,4	5,0	4,5	3,5	5,2

Source: Calculs de l'auteur à partir des EPM de 2001, 2005 et 2010.

187. **Le taux de recours aux CSB a toutefois diminué par rapport à 2005 alors que le recours aux hôpitaux et aux centres de soins de santé privés a augmenté.** En 2005, les consultations dans les CSB ont représenté 66 pour cent du total des consultations, pour baisser à 54 pour cent en 2010. En parallèle, le recours aux hôpitaux a presque doublé, passant de 8 pour cent en 2005 à 14 pour cent en 2010, tandis que l'utilisation des centres privés a augmenté de 21 pour cent en 2005 à près de 28 pour cent en 2010. Dans les zones urbaines, l'évolution vers des hôpitaux semble avoir profité aux pauvres. Le premier quintile urbain (le plus pauvre) affiche un taux de consultation dans les hôpitaux de 45 pour cent (contre 20 pour cent pour les personnes dans le cinquième quintile, le plus riche). Les hôpitaux ont été plus pro-pauvres dans les zones urbaines. Dans les zones rurales, en revanche, l'accès aux services des hôpitaux reste l'apanage des ménages les plus riches.

188. **Les centres de santé privés sont souvent considérés comme offrant des services de meilleure qualité, mais ces services restent largement inaccessibles aux pauvres.** Dans les zones rurales, le taux d'utilisation des services de soins privés en 2010 n'était que de 14 pour cent chez les personnes du premier quintile, contre 30 pour cent pour ceux du cinquième quintile, indiquant le rôle important de la qualité. Dans les zones urbaines, 21 pour cent des personnes dans le quintile le plus pauvre recherchent des soins formels privés, et plus de la moitié des plus riches. Cependant, il est bon de noter que l'écart entre les riches et les pauvres en matière d'accès aux services privés a diminué entre 2005 et 2010, et que les

riches et les pauvres ont augmenté leur recours aux soins de santé privés. Fait intéressant, il y a une différence entre les sexes dans le recours aux soins privés au profit des femmes - les hommes se rendant plus dans les CSB et les hôpitaux, un phénomène qui a pris de l'ampleur depuis 2005.

**Tableau 34: Répartition de l'utilisation des services de santé par type et par région, en%**

Année	Type d'établissement	Urbain			Rural		Total
		Quintile 1	Quintile 5	Ensemble	Quintile 1	Quintile 5	
2001	Hôpital	33,0	22,3	26,0	2,7	11,2	10,1
	CSB	35,8	23,1	32,3	78,5	21,9	51,8
	Soins privés formels	29,2	50,7	37,7	13,3	59,6	30,7
	Soins informels	2,1	3,9	3,9	5,4	7,3	7,4
2005	Hôpital	20,8	22,6	19,0	4,6	6,2	4,0
	CSB	60,6	31,1	39,9	86,1	61,5	74,4
	Soins privés formels	7,2	41,6	35,1	5,1	25,5	16,5
	Soins informels	11,4	4,6	5,9	4,1	6,8	5,1
2010	Hôpital	44,9	20,4	25,5	7,6	13,1	10,2
	CSB	28,4	24,5	27,9	69,2	54,4	61,1
	Soins privés formels	21,2	50,7	41,3	13,7	29,5	23,6
	Soins informels	5,5	4,4	5,3	9,5	3,0	5,1

Source: Calculs de l'auteur à partir des EPM de 2001, 2005 et 2010.

## L. COUTS DES SOINS DE SANTE ET DEPENSES DE SANTE DES MENAGES

189. Les données des EPM fournissent également des informations sur les coûts encourus par les patients en fonction du type de centre de santé où ils vont consulter et sur le montant total des dépenses annuelles engagées par les ménages pour la santé. Le coût de prise en charge d'une maladie ou d'une blessure comprend le coût de la consultation, les frais de transport et le coût des médicaments et d'autres services.

190. **La structure des dépenses par traitement, tous types de centres de soins confondus et sans considération de la maladie, montre contre toute attente que le coût est relativement plus élevé dans les hôpitaux.** Cela pourrait résulter à la fois des coûts d'hospitalisation qui sont plus élevés et du fait que les cas traités dans les hôpitaux sont généralement plus graves. En 2010, le traitement des maladies dans les hôpitaux a nécessité environ 45 000 Ar des ménages. Les centres privés sont aussi relativement plus chers avec un coût moyen de 25 000 Ar par traitement. Les formations sanitaires formelles les plus accessibles restent les CSB, pour lesquels le coût moyen est de 11 000 Ar.

191. **Cependant, les coûts moyens par type de centre présentent des disparités, en particulier si l'on tient compte de la richesse des ménages.** Pour un même centre de santé et même pour le même type de maladie, le coût moyen du traitement encouru par les plus pauvres est significativement inférieur à celui des plus riches. Par exemple, dans les hôpitaux, les dépenses moyennes par traitement des individus du premier quintile sont de 16 000 Ar contre 76 000 Ar pour ceux du cinquième quintile. Une interprétation plus probable serait que les pauvres cherchent des soins moins onéreux en raison du coût, même s'ils le font moins souvent, et probablement pour des cas plus graves.

**Tableau 35: Coût moyen du traitement de la maladie par type de formation sanitaire en 2010 (en Ariary)**

Type de formation sanitaire	Quintile de consommation					Total
	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	
Hôpital	16 436	35 148	18 513	36 965	75 986	44 691
CSB	7 037	14 291	8 333	15 675	13 102	11 827
Soins privés formels	8 474	8 432	14 473	21 708	38 242	25 021
Soins informels	4 528	9 849	6 970	5 962	15 231	8 556

Source: Calculs de l'auteur à partir des EPM de 2001, 2005 et 2010.

192. **Les dépenses de santé par ménage présentent également des disparités importantes sur l'ensemble de la distribution des revenus.** La moindre capacité à payer des ménages les plus pauvres se manifeste dans leurs niveaux de dépenses moyennes en soins de santé: en 2010, les dépenses en santé des plus pauvres était d'environ 8 000 Ar, ce qui représente le cinquième du montant dépensé par les plus riches (45 000 Ar). Sans considération des dépenses alimentaires, qui sont généralement incompressibles pour les ménages pauvres, les dépenses en soins de santé pèsent relativement lourd dans l'ensemble de leurs dépenses non alimentaires, étant deux fois plus élevées en proportion que pour les plus riches: pour les ménages du premier quintile, le pourcentage de dépenses de santé dans les dépenses non-alimentaires totales est d'environ 4,3 pour cent contre 2,3 pour cent pour le quintile le plus élevé.

**Tableau 36: Dépenses de santé moyennes des ménages (en Ariary)**

Année	Type de dépense	Quintile de consommation					Total
		Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	
2001	Dépenses de santé moyennes	3 814	4 930	9 902	13 411	31 757	11 073
	Dépenses non alimentaires moyennes	87 859	129 557	218 528	402 346	1 210 008	343 574
	% des dépenses de santé	4,3	3,8	4,5	3,3	2,6	3,2
2005	Dépenses de santé moyennes	5 428	7 199	12 726	14 391	24 661	11 645
	Dépenses non alimentaires moyennes	167 515	208 092	265 134	368 272	1 057 049	360 475
	% des dépenses de santé	3,2	3,5	4,8	3,9	2,3	3,2
2010	Dépenses de santé moyennes	8 013	13 616	15 625	22 789	45 171	18 582
	Dépenses non alimentaires moyennes	186 772	276 662	363 662	601 849	1 861 364	548 986
	% des dépenses de santé	4,3	4,9	4,3	3,8	2,4	3,4

Source: Calculs de l'auteur à partir des EPM de 2001, 2005 et 2010.

193. L'accessibilité financière liée au «revenu» et au «coût du traitement» figure parmi les facteurs qui jouent fortement sur l'accès aux soins de santé chez les pauvres. En plus de cela, il convient de noter que le coût de traitement seul peut ne pas suffire à appréhender la situation. En effet, il y a aussi des coûts d'opportunité liés à d'autres facteurs tels que la durée du trajet vers les centres éloignés, le problème de l'inactivité et donc la perte de revenu due à la maladie, etc. Il est à noter que, selon les ménages eux-mêmes, les problèmes de santé sont la deuxième source de choc affectant le bien-être des ménages, après les chocs liés à l'environnement et aux aléas naturels.

## M. ESTIMATION DES DETERMINANTS DE L'ACCES AUX SOINS

194. Dans cette sous-partie, nous utilisons un modèle économétrique simple pour essayer de cerner les déterminants actuels de l'accès aux soins à Madagascar, à la lumière de tous les faits descriptifs présentés ci-dessus. Comme l'accès aux soins peut être influencé par des facteurs spécifiques à la fois à l'offre et à la demande, il est nécessaire de spécifier ces différents facteurs conjointement afin d'isoler et d'évaluer leur contribution effective à l'accès aux soins.

195. Du côté de la demande, les caractéristiques de la personne tels que le sexe, l'âge, etc., sont pris en compte dans le modèle, comme ces caractéristiques peuvent contenir des informations sur les déterminants du choix de soins, y compris les croyances, les connaissances ou les comportements influant sur l'accès aux soins. La régression comprend également les caractéristiques des ménages et du chef de ménage, y compris, comme un proxy pour les revenus, le quintile de consommation auquel le ménage appartient, et un autre proxy pour le bien-être, à savoir un indice du volume et de la qualité des actifs détenus par le ménage, et du type de logements (que nous numérisons également en un indice de quintile). En ce qui concerne l'offre, la disponibilité et le volume de l'offre sont considérés à travers le nombre de formations sanitaires disponibles dans la communauté où vivent les ménages. Un indicateur de coût d'opportunité est la distance du centre de santé, tel que rapportée par les ménages. Enfin, la variable «coût» est également introduite dans le modèle pour tenir compte des effets de prix sur l'accès aux soins. Enfin, les caractéristiques de la maladie doivent également être prises en compte, en s'appuyant sur les données disponibles, les types de la maladie et la durée de la maladie sont introduites dans le modèle.

196. Le modèle est estimé pour l'accès aux soins de santé formels en général et l'accès aux services de base, notamment les soins de santé. Compte tenu de la différence importante qui existe entre les zones rurales et urbaines de Madagascar, le modèle est également estimé pour l'ensemble du pays et pour les deux types de lieu de résidence.

197. Le type de modèle utilisé est le modèle logistique multi-niveau, étant donné que certains facteurs sont communs à certaines personnes, tels que les caractéristiques des ménages et des communautés. Dans ce cadre, le modèle prend en compte les effets fixes au niveau de la communauté. La variance des coefficients du modèle prend également en compte un cluster au niveau de la communauté. Les résultats de l'estimation du modèle sont comme suit:

**Tableau 37: Résultat d'une estimation d'une modélisation logistique multi-niveau des déterminants de l'accès aux soins de santé**

Variables	Accès aux soins formels			Accès aux soins primaires		
	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
<b>Individuel</b>						
Femme	0,99	0,97	1,01	1,01	1,01	1,01
Enseignement primaire	1,04	0,97	1,18	1,07	0,96	1,21
Etudes secondaires et plus	1,01	0,99	1,09	0,73 *	0,61 **	0,91
Enfants de moins de 1 an	2,45 ***	2,44 ***	2,57 ***	2,53 ***	2,49 ***	2,52 ***
Enfants âgés de 1-4 ans	1,07	0,96	1,17	1,18	1,14	1,19
Personnes âgées de 15 à 24 ans	1,11	0,99	1,21	1,29 *	1,49	1,14
Adultes âgés de 25 à 65 ans	1,01	0,91	1,07	1,17	1,25	1,1

Variables	Accès aux soins formels			Accès aux soins primaires		
	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
Adultes de plus de 65 ans	0,96	0,88	1,04	0,93	0,6	1,13
<b>Chef du ménage</b>						
Femme	0,97	0	0,95	1,06	0,83	1,16
Divorcé(e)	0,84	0,87	0,83	0,82	0,99	0,79
Veuf	1,07	1,11	1,06	1,04	1,93 **	0,72
Célibataires/autres	0,95	1,06	0,74	0,77	0,74	0,8
Famille polygame	1,31	1,4	1,35	0,86	0,41	1,1
Enseignement primaire	1,03	0,85	1,22	1,18	1,04	1,24
Etudes secondaire et plus	1,04	0,89	1,18	1,36 **	1,49 *	1,06
Agriculteur	0,86	0,89	0,81	1,05	1,15	1,07
<b>Quintile de consommation</b>						
Quintile 2	1,2	0,92	1,4 **	1,32 *	1,29	1,32
Quintile 3	1,57 ***	1,19	1,91 ***	1,66 ***	1,36	1,85 ***
Quintile 4	1,69 ***	1,48 **	1,76 ***	1,73 ***	1,64	1,77 ***
Quintile 5 (le plus riche)	2,01 ***	1,6 **	2,29 ***	1,97 ***	1,79 *	1,99 ***
<b>Quintile de bien-être</b>						
Quintile 1 (le plus riche)	1,65 ***	1,81 ***	1,5 *	1,09	1,11	1,18
Quintile 2	1,2	1,3	1,14	0,9	0,95	0,94
Quintile 3	1,23 *	1,32	1,17	1,12	1,19	1,14
Quintile 4	1,07	0,97	1,14	1,03	0,86	1,11
<b>Taille des ménages</b>						
3 à 4 personnes	1,45 ***	1,58 ***	1,2	1,47 **	1,77 **	1,3
5 à 6 personnes	1,45 ***	1,51 **	1,19	1,34	1,19	1,41
7 à 8 personnes	1,47 ***	1,77 ***	1,09	1,48 **	1,7 *	1,37
9 personnes et plus	1,85 ***	2,09 ***	1,42	1,95 ***	1,81 *	1,94 **
<b>Zone rurale</b>	0,93			2,51 ***		
<b>Type de maladie</b>						
Infection respiratoire aiguë	1,25 *	1,43 **	1,09	1,31 *	1,76 **	1,15
Maladies diarrhéiques	1,39 ***	1,27 *	1,48 ***	1,17	1,22	1,16
Infections cutanées	1,87 ***	2,05 **	1,54	1,04	0,95	1,07
Infections bucco-dentaires	0,63 ***	0,69 **	0,52 ***	0,47 ***	0,49 **	0,46 ***
Infections sexuellement transmissibles	1,81	2,14	1,3	2,38 *	6,19 ***	0,84
Plaies, brûlures	0,8	0,9	0,68 *	0,78	1,1	0,61 **
Yeux et annexe	0,68	1,11	0,37 **	0,39 **	0,76	0,26 ***
Hypertension artérielle	1,25	1,38 *	1,2	0,7	0,57	0,91
Toux persistant plus de 3 semaines	0,91	0,95	0,85	0,84	1,16	0,72 *
Infections gynécologiques	3,36 ***	4,71 ***	2,23 **	0,81	0,29	1,09
Rougeole	1,29	1,62	0,63	0,99	1,77	0,51
Autres maladies	1,12	1,24	1,01	0,83	1,14	0,68 **
<b>Durée de la maladie</b>						
2 à 4 semaines	1,87 ***	1,97 ***	1,77 ***	1,61 ***	1,44 *	1,8 ***
1 mois à 1 an	2,85 ***	2,95 ***	2,78 ***	1,78 ***	1,38	2,15 ***
Plus d'un an	1,75 ***	1,26	2,56 ***	1,5 ***	0,61 *	2,43 ***

Variables	Accès aux soins formels			Accès aux soins primaires		
	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
<b>Au niveau de la communauté</b>						
1 à 3 centres de santé disponibles	1,15	1,62 **	1,07	0,98	1,3	0,97
4 à 6 centres de santé disponibles	1,61 ***	2,13 ***	1,56	1,33	1,76	1,22
Plus de 6 centres de santé disponibles	0,95	1,38	0,85	0,78	1,3	0,5
Centre de santé situé à moins de 500m	0,88	0,88	0,85	0,86	0,98	0,69 *
Centre de santé situé à moins de 1 km	0,84	0,53 **	1,19	0,93	0,48	1,08
Centre de santé situé à plus de 1 km	0,65 **	0,55 **	0,71	0,74	0,87	0,58 *
Coût de consultation en dessous de 800 Ar	0,96	0,95	0,88	0,93	0,9	0,83
Coût de la consultation entre 800 et 1500 Ar	0,87	0,82	0,86	0,69 *	0,73	0,59 **
Coût de consultation supérieur à 1500 Ar	0,86	0,72 *	1,01	0,59 ***	0,5 **	0,58 **
Hôpital disponible	1,13	0,91	1,43	1,12	0,75	1,97 **
Centre privé disponible	0,87	0,97	0,77	0,5	0,55	0,33
CSB disponible	1,89 ***	3,13 ***	1,62 **	2,68 ***		2,19 ***
Dispensaires privés disponibles	0,92	0,9	0,98	0,83	0,66	1,73
Médecins libres disponibles	1,19	1,13	1,35	2,01	2,34	2,59
<b>Constante</b>	<b>0,09 ***</b>	<b>0,06 ***</b>	<b>0,1 ***</b>	<b>0,01 ***</b>	<b>0,03 ***</b>	<b>0,05 ***</b>
LnSigma2	0,69	0,48	0,9	1,12	1,38	0,89
N	6363	3168	3195	6363	3168	3195
Sigma	0,83	0,69	0,95	1,06	1,17	0,94
Rho	0,17	0,13	0,22	0,25	0,3	0,21

Source: Calculs de l'auteur à partir de l'EPM de 2010.

Note: \* p <0,1; \*\* p <0,05; \*\*\* p <0,01.

198. Les coefficients du modèle sont présentés sous la forme de « rapport des chances»: ils mesurent la probabilité relative qu'un individu ayant des caractéristiques données ait accès (demande et obtienne) des soins par rapport à une référence (les coefficients supérieurs à un indiquent une probabilité plus élevée, et ceux inférieurs à un indiquent une probabilité plus faible). Les astérisques indiquent que les coefficients sont statistiquement significatifs. Sur la base de cette régression:

- Peu de caractéristiques individuelles présentent effectivement une influence statistiquement significative sur l'accès, pas plus que les caractéristiques du chef de ménage. Cela est vrai indépendamment du lieu de résidence ou du type de soins. Certains résultats de l'analyse descriptive ne sont donc pas confirmés: les coefficients des variables du sexe (la personne est une femme, ou si le chef de ménage est une femme) sont tous non significatifs.
- Le niveau d'instruction de la personne a, de manière plutôt inattendue, un impact sur l'accès aux soins: dans les zones urbaines, par rapport aux personnes sans

instruction, les personnes ayant un niveau d'instruction élevé (secondaire ou supérieur) ont un accès aux soins qui est 40 pour cent plus faible. Il est possible que les gens les plus instruits, étant mieux informés sur les maladies, cherchent moins à se faire soigner que les personnes moins instruites.

- Les enfants plus jeunes (de moins d'un an) ont un taux d'accès beaucoup plus élevé, jusqu'à deux fois supérieur à celui du groupe de référence des 5 à 14 ans (chez qui le taux de maladie et le taux de consultation sont les plus faibles). Les résultats de la régression montrent ainsi que les jeunes enfants ont bénéficié d'une attention importante en termes de soins de santé. Cependant, ce n'est pas le cas pour les enfants du groupe 1 à 5 ans, ou pour les personnes âgées, deux groupes vulnérables en termes d'incidence de la maladie (alors que la tranche d'âge 15 à 24 ans présente un coefficient plus élevé, bien que son incidence de la maladie le rapproche du groupe de référence).
- Parmi les caractéristiques du chef de ménage, le niveau d'instruction est significatif et positif (supérieur à un) pour les chefs de ménages ayant fait des études supérieures, comme on s'y attendrait. D'autre part, les autres caractéristiques du chef de ménage ne présentent pas d'effet significatif.
- En ce qui concerne le «revenu», les résultats montrent clairement une association positive et significative entre l'accès aux soins et le niveau de richesse du ménage d'un individu, indépendamment du lieu de résidence ou du type d'accès (formel ou de base). Ce résultat est en partie corroboré par l'indice de bien-être, quoique seulement pour le cas de l'accès aux soins formels. Cet effet n'est pas significatif pour l'accès aux soins de santé de base en milieu urbain, ce qui reflète peut-être un accès large quasi-universel.
- En ce qui concerne la taille du ménage, cette variable présente une association positive et significative avec l'accès aux soins en particulier dans les zones urbaines. Il est possible que cet effet résulte de la conscience d'un risque plus élevé de transmission de maladies dans les familles de plus grande taille, et l'attention corollaire à traiter la maladie pour prévenir la propagation.
- Les maladies bucco-dentaires et ophtalmiques sont sous-traitées alors que les problèmes gynécologiques, les problèmes respiratoires et les diarrhées entraînent un accès beaucoup plus important, quoique dans les zones urbaines principalement.
- En ce qui concerne les variables liées à l'offre, la disponibilité (nombre de centres de santé dans la communauté, ou la présence d'un CSB) et la distance ont des effets importants comme on s'y attend. La présence d'un CSB a un effet important sur l'accès aux soins et beaucoup plus dans les zones urbaines. La distance a un effet négatif, mais surtout dans les zones urbaines. Les coûts de traitement ont un effet négatif et significatif sur l'accès aux soins, en particulier pour l'accès aux soins de santé de base dans les zones urbaines ou rurales.

## Chapitre 5: Dimensions non monétaires de la pauvreté

*La part de la consommation alimentaire est restée autour de 75 pour cent pour les 3 déciles les plus pauvres de la distribution de la consommation, si elle a sensiblement augmenté pour la population totale. La composition du panier alimentaire des ménages a sensiblement changé au cours des années 2000 notamment en ce qui concerne sa qualité : s'il était auparavant fourni en produits alimentaires de qualité supérieure et plus chers tels que les œufs, le lait et la viande, il est maintenant composé d'articles moins chers et de moindre qualité nutritionnelle, tels que les fruits, les tubercules et les légumes. Une tendance similaire est observée chez les ménages pauvres et extrêmement pauvres.*

*Les éléments de base du module de biens durables dans les enquêtes concernant Madagascar sont restés pratiquement inchangés de 2001 à 2010. Le taux global de la possession de biens a légèrement augmenté au cours des années 2000, principalement en raison de l'introduction des téléphones cellulaires. Les taux de possession de biens sont plus élevés dans les zones urbaines que dans les zones rurales; ceux des zones rurales ont augmenté plus rapidement en termes de biens traditionnels, mais en milieu urbain, c'est la possession de biens de nouvelles technologies qui s'est plus rapidement développée. Il existe une forte corrélation négative entre le taux de possession de biens et le niveau de pauvreté absolue ou extrême. La possession de biens à Madagascar s'est légèrement améliorée en 2010 comparativement à ce qu'elle était en 2001.*

*Une des dimensions non monétaires du bien-être est l'accès à l'eau courante à domicile, qui a fortement diminué au cours de la décennie. En ce qui concerne le gaz domestique, une dégradation a également été observée au cours des années 2000. Une petite amélioration a eu lieu en ce qui concerne le taux de toilettes à domicile, bien que les niveaux d'accès pour les pauvres ou pour les populations rurales restent très faibles. L'accès à l'électricité est un autre indicateur couramment utilisé pour évaluer les dimensions non monétaires de la pauvreté et il est très faible à Madagascar, en particulier en zones rurales et l'électricité est absente de la plupart des ménages pauvres.*

*Environ un tiers de la population de Madagascar est dépourvue de tout dans plusieurs domaines- ceux qui «n'ont rien», que ce soit en termes de consommation, d'alphabétisation et d'éducation, qu'en termes de biens domestiques de base, ou d'électricité.*

199. Ce chapitre examine les caractéristiques multidimensionnelles de la population directement associées à la privation matérielle et la pauvreté des ménages. La pauvreté monétaire ou de consommation est souvent fortement corrélée avec les variables de privation matérielle et l'absence de services de base. Le bien-être des ménages est conditionné par une série de caractéristiques autres que la consommation, et l'amélioration de ces indicateurs montre une tendance positive dans le bien-être de la population. Les ménages ayant un niveau de consommation plus élevé sont plus susceptibles de vivre dans une maison plus confortable, posséder des biens durables, obtenir de meilleurs services, et avoir de meilleurs résultats scolaires. Un ménage plus riche a normalement accès à l'électricité, l'eau, l'assainissement et à un ensemble moderne de produits tels que les téléphones cellulaires et peut-être l'accès à internet et à un ordinateur.

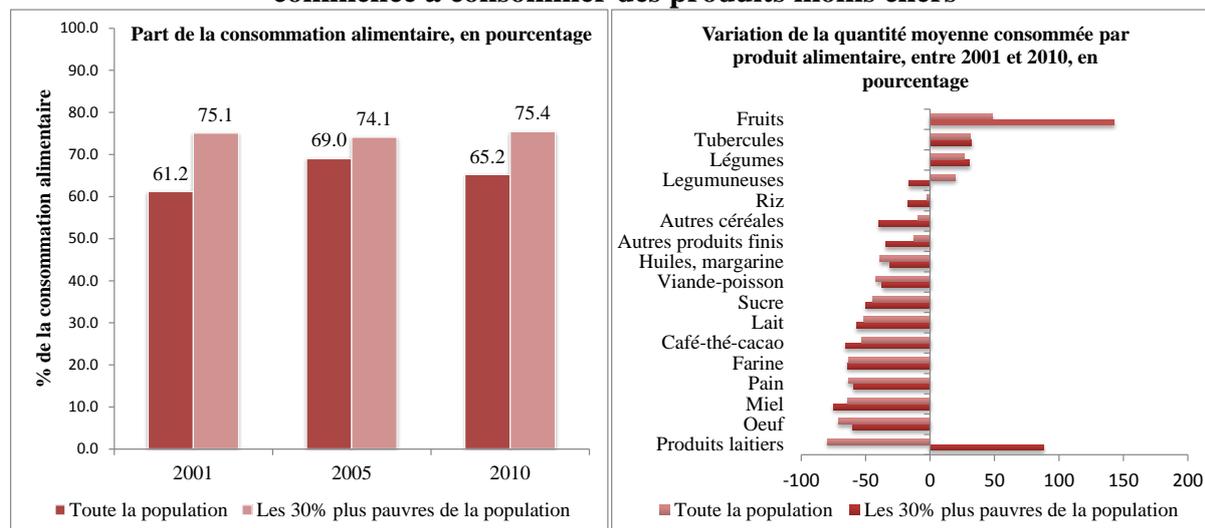
200. En réalité, une majorité de la population à Madagascar n'a pas accès à ces biens et services, mais l'évolution de ces indicateurs dans le temps permettrait de vérifier la cohérence des tendances de la pauvreté de consommation, et peut facilement être utilisée pour formuler

les politiques adéquates de lutte contre la pauvreté et relative au travail. Un certain nombre d'indicateurs de non-consommation disponibles dans les enquêtes EPM effectuées au cours des années 2000 sur la population en général et les pauvres sera analysé dans ce chapitre. L'analyse sera réalisée dans cinq domaines clés, à savoir: la composition du panier alimentaire des ménages, la possession des biens, l'accès à l'électricité, les niveaux d'alphabétisation et l'accès aux services de base. Les travaux antérieurs sur la pauvreté à Madagascar, de même que dans de nombreux autres pays, montrent que la pauvreté et ces caractéristiques sont étroitement associées.

201. Ce chapitre se compose de quatre parties et est organisé comme suit: la partie A porte sur la composition de la consommation alimentaire de la population, la partie B décrit et analyse l'indice de possession de biens en tant qu'indice de privation matérielle, la partie C traite de l'accès à l'éducation de base, et la partie D décrit les indicateurs d'accès aux services et analyse la privation multidimensionnelle.

#### A. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DU PANIER DE CONSOMMATION DES MENAGES

**Figure 42: La part de la consommation alimentaire a augmenté et les gens ont commencé à consommer des produits moins chers**



Source: Calculs de l'auteur

202. **La part de la consommation alimentaire est restée autour de 75 pour cent pour les 3 déciles les plus pauvres de la distribution de la consommation, tandis qu'elle a sensiblement augmenté pour la population totale.** Les parts des dépenses alimentaires sur les dépenses totales dans le temps permettent également de mesurer la pauvreté et le bien-être de la population. Plus la part de revenu allouée à l'alimentation est élevée, plus il est impossible pour les ménages de dépenser sur autre chose que les produits alimentaires de base et plus le niveau de pauvreté est élevé. Dans ce domaine cependant, Madagascar montre quelques signes d'amélioration, en particulier pour les pauvres. Comme le montre la Figure 42, la part de la consommation alimentaire dans les dépenses de la population a augmenté de 61,2 pour cent en 2001 à 69 pour cent en 2005, puis a diminué à 65,2 pour cent. L'augmentation de la part de l'alimentation à Madagascar constitue clairement un mauvais signal si nous nous basons sur notre constat de détérioration du bien-être global et d'augmentation de la pauvreté. La part de la consommation alimentaire est particulièrement élevée étant donné que la consommation inclut les montants alloués aux logements et biens durables.

203. **La composition du panier alimentaire des ménages a sensiblement changé au cours des années 2000 notamment en ce qui concerne sa qualité : s'il était auparavant fourni en produits alimentaires de qualité supérieure et plus chers tels que les œufs, le lait et la viande , il est maintenant composé d'articles moins chers et de moindre qualité nutritionnelle, tels les fruits, les tubercules et les légumes.** La détérioration de la situation économique de la population est clairement visible si l'on se réfère aux changements des quantités moyennes des produits alimentaires. La consommation antérieure des produits les plus chers tels que la viande, les œufs, le miel, le pain et la farine a chuté et ils ont été remplacés par des produits relativement bon marché tels que les fruits, les tubercules et les légumes. Non seulement les quantités des produits alimentaires de qualité et coûteux ont été réduites, mais la part des dépenses allouées à ces composantes a diminué. Par exemple, la part des dépenses en viande dans les dépenses alimentaires totales était de 17,1 pour cent en 2001, et est tombé à 10,7 pour cent en 2010.

204. **Une tendance similaire est observée chez les ménages pauvres et extrêmement pauvres.** Chez les ménages dans les trois premiers déciles de la distribution des revenus, la part des dépenses en viande sur les dépenses alimentaires totales est passée de 9,1 pour cent à 5,8 pour cent au cours des années 2000. Le fait que les parts allouées à la consommation et les dépenses en viande aient toutes deux diminué indique que les changements sont associés à la perte de bien-être plutôt qu'à des changements dans les habitudes de consommation en raison de la volatilité des prix. Le passage à la consommation de denrées moins chères confirme la détérioration de la situation socio-économique du pays.

#### **B. INDICE DE POSSESSION DE BIENS EN TANT QU'INDICE MESURANT LE NIVEAU DE PRIVATION MATERIELLE ET D'ABSENCE DE DEVELOPPEMENT DU BIEN-ETRE**

205. L'indice de possession de biens constitue une autre mesure non-monétaire associée à la privation matérielle des ménages. L'idée sous-tendant la création d'un indice de possession de biens n'est pas nouvelle et a été utilisée dans plusieurs études dans le monde entier. L'indice est généralement basé sur un ensemble de biens durables comparables disponibles dans des enquêtes consécutives. L'indice obtenu pourrait être utilisé au niveau national ou pourrait être attribué à chaque ménage. L'indice de possession de biens appliqué au niveau des ménages présente divers avantages parce qu'il permet de relier l'indice au niveau global de bien-être et de pauvreté. Contrairement aux indices relatifs au revenu, l'utilisation de cet indice pose problème du fait que les préférences des ménages sont prises en compte lors de sa détermination. Par exemple, les ménages pourraient décider d'utiliser une ligne téléphonique fixe plutôt qu'un téléphone cellulaire, ou d'acheter une voiture plutôt que d'utiliser un moyen de transport public. Mais d'un autre côté, s'il est bien établi, l'indice de possession de biens constitue un bon outil pour mesurer le bien-être de la population. Il est calculé à partir de quantités physiques et il faut éviter les problèmes de mesure liés à la comparabilité des prix et réduire au minimum les erreurs de calcul. Pour surmonter le problème de la préférence des ménages, un plus grand nombre de biens les plus basiques pourraient être utilisés et l'indice permettra de mesurer le nombre d'articles que les ménages possèdent.

**Tableau 38: Possession de biens à Madagascar**

	Total			Urban			Rural		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010
Télévision	13.5	10.7	12.2	34.8	35.8	35.9	7.4	3.6	6.2
Moto/motocyclette	0.8	1.2	1.3	1.3	2.5	2.3	0.7	0.9	1.0
Bicyclette	12.4	19.2	22.1	17.9	18.8	26.8	10.8	19.4	20.9
Ligne téléphonique fixe	0.5	0.5	0.8	1.6	1.9	1.9	0.2	0.1	0.5
Radio	24.9	35.6	40.4	32.6	32.4	44.2	22.6	36.5	39.4
Lit	74.8	77.0	76.3	90.1	87.3	85.8	70.4	74.1	73.8
Autres meubles	21.2	22.3	28.0	38.8	37.9	42.4	16.1	17.9	24.4
Voiture privés (hors voiture)	1.7	0.9	0.9	3.5	2.7	2.4	1.1	0.4	0.5
Chaise	56.4	50.1	50.7	78.7	72.1	69.4	49.9	43.9	45.9
Appareil photo	0.1	0.2	0.9	7.0	6.0	4.0	0.2	0.2	0.7
Gazinière	1.7	1.2	0.9	4.8	4.2	2.6	0.8	0.4	0.4
Chaîne Hifi	2.8	6.4	2.6	6.4	19.9	7.5	1.8	2.5	1.4
Frigidaire	2.4	1.9	1.7	5.8	6.7	5.7	1.4	0.6	0.7
Cassette vidéo	1.4	0.9	0.5	4.0	3.3	1.1	0.7	0.2	0.3
Congélateur	0.7	1.9	0.7	2.4	3.0	2.2	0.2	1.6	0.3
Table	62.6	56.7	57.6	82.1	74.9	74.3	57.0	51.5	53.3
Machine à coudre	18.8	11.8	10.1	31.6	18.4	17.7	15.0	10.0	8.1
Instruments de musique	1.4	0.8	1.4	2.3	1.7	3.0	1.2	0.5	1.0
Maison	82.3	83.0	87.7	63.3	64.1	73.1	87.8	88.3	91.4
Ordinateur	0.2	0.5	1.1	0.8	1.7	3.4	0.0	0.1	0.6
Téléphone portable	1.8	3.3	24.2	4.5	12.2	51.6	1.0	0.8	17.2

Source: Calculs de l'auteur.

**Les principaux articles du module de biens durables dans les enquêtes à Madagascar sont restés pratiquement inchangés au cours de la période 2001-10.** Le Tableau 38 présente un résumé des statistiques sur les biens retenus dans l'indice de la possession de biens. Les chiffres du tableau indiquent la proportion de possession de biens des particuliers. Par exemple, 13,5 pour cent de la population à Madagascar possédait un poste téléviseur en 2001. Le chiffre a diminué à 10,7 en 2005 et augmenté à 12,2 en 2010. Dans les zones urbaines, la proportion de possession de postes téléviseurs a été significativement plus élevée que dans les zones rurales. L'examen de la possession de biens à Madagascar donne des résultats intéressants:

- La plupart des biens durables appartient à la population urbaine. Le taux de possession de biens est majoritaire en zone urbaine en ce qui concerne la quasi-totalité des éléments examinés. Seul le taux de possession immobilière est plus élevé dans les zones rurales, mais cela est lié aux différences des marchés du logement, aux conditions de location en zones urbaines, et aux écarts rural-urbain concernant la possession de maison. Il est également possible que la liste des éléments sélectionnés ne représente pas nécessairement les biens utilisés par la population rurale (matériels agricoles, bétail et stocks de céréales sont les autres biens les plus couramment possédés dans les zones rurales).
- Plus de 50 pour cent de la population totale ne possède que très peu des biens listés. Les biens de base tels que les réfrigérateurs ou les poêles à gaz ne constituent qu'une très faible partie des biens possédés.
- Les voitures et autres articles coûteux sont des éléments très rares, et ne sont généralement possédés que par des citadins (situation dont les résidents d'Antananarivo peuvent ne pas être pleinement conscients).
- Les radios et les téléphones mobiles sont deux éléments dont la possession a augmenté considérablement au cours de la décennie. La possession de téléphone portable se développe très rapidement et au moment de l'enquête de 2010, 25 pour

cent de la population possédait un téléphone cellulaire, contre seulement 1,8 pour cent en 2001.

206. **Trois indices de possession de biens ont été établis: l'indice global de possession de biens, l'indice de possession de biens traditionnels et l'indice de possession de biens de nouvelles technologies.** Chacun des indices est établi en fonction du nombre d'articles pertinents que le ménage possède. Chaque ménage a reçu un score en fonction du nombre d'éléments figurant dans la liste prédéfinie qu'il possède. Pour l'«indice global», le nombre maximum d'articles utilisés chaque année était de 21, et l'indice inclut tous les articles traditionnels de base tels que maison, radio, chaises, réfrigérateur, etc., ainsi que les éléments de la nouvelle technologie disponibles sur le marché tels les téléphones cellulaires, l'ordinateur et la connexion internet. Si un ménage possède 6 articles sur 21, le score de l'indice de possession de bien pour ce ménage sera 6. Ainsi, l'indice global varie de 0 à 21, où 0 signifie que le ménage ne possède aucun des éléments de la liste et 21 qu'il les possède tous. Un deuxième indice, appelé «indice de possession des biens traditionnels», exclut les éléments nouvellement disponibles, et le troisième est un indice pour seulement trois articles de nouvelles technologies. Ces trois différents indices présentent les biens traditionnels ainsi que les changements qui se produisent en raison de la révolution technologique, et permettent de suivre la façon dont la nouvelle technologie pénètre les différents segments de la population<sup>15</sup>.

**Tableau 39: Indices de possession de biens à Madagascar**

	Indice Total			Traditionnel			Nouvelle Technologie		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010
<b>Total</b>	<b>4,16</b>	<b>4,12</b>	<b>4,41</b>	<b>4,14</b>	<b>4,08</b>	<b>4,14</b>	<b>0,02</b>	<b>0,04</b>	<b>0,27</b>
Quintile 1	2,49	2,91	2,81	2,49	2,91	2,75	0,00	0,00	0,05
Quintile 2	3,17	3,34	3,38	3,17	3,34	3,27	0,00	0,00	0,11
Quintile 3	3,65	3,78	4,05	3,65	3,78	3,88	0,00	0,00	0,17
Quintile 4	4,63	4,42	4,96	4,63	4,41	4,65	0,00	0,01	0,32
Quintile 5	6,87	6,17	6,84	6,77	5,98	6,15	0,10	0,19	0,69
Urbain	5,54	5,44	5,84	5,49	5,29	5,26	0,06	0,14	0,57
Rural	3,75	3,75	4,04	3,74	3,74	3,85	0,01	0,01	0,19
Antananarivo	5,52	4,99	5,72	5,47	4,91	5,27	0,06	0,08	0,45
Pauvre Extrême	3,12	3,36	3,44	3,12	3,35	3,33	0,00	0,00	0,11
Pauvre	3,30	3,55	3,69	3,30	3,55	3,54	0,00	0,00	0,15
Non Pauvre	6,25	5,84	6,59	6,18	5,69	5,96	0,07	0,15	0,64

Source: Calculs de l'auteur.

207. **L'indice global de possession de biens a légèrement augmenté au cours des années 2000, principalement en raison de l'introduction des téléphones cellulaires.** L'augmentation au cours de ces dernières années est due à l'accroissement rapide de leur utilisation. Le Tableau 39 présente des statistiques récapitulatives sur les trois indices de possession de biens pour l'ensemble de l'économie ventilées par quintile de consommation, milieu de résidence (rural/urbain/capitale) et niveau de pauvreté. L'indice global de possession de biens a légèrement diminué au cours de la période 2001 à 2005, puis a repris pour atteindre son maximum en 2010. L'essor de la possession de biens dépend fortement de l'inclusion des téléphones cellulaires. L'indice de possession de biens de nouvelles

<sup>15</sup>En clair, dans la mesure où les articles sont sélectionnés séparément, l'indice global est la somme de l'indice de possession des biens traditionnels et de l'indice de possession des biens de la nouvelle technologie

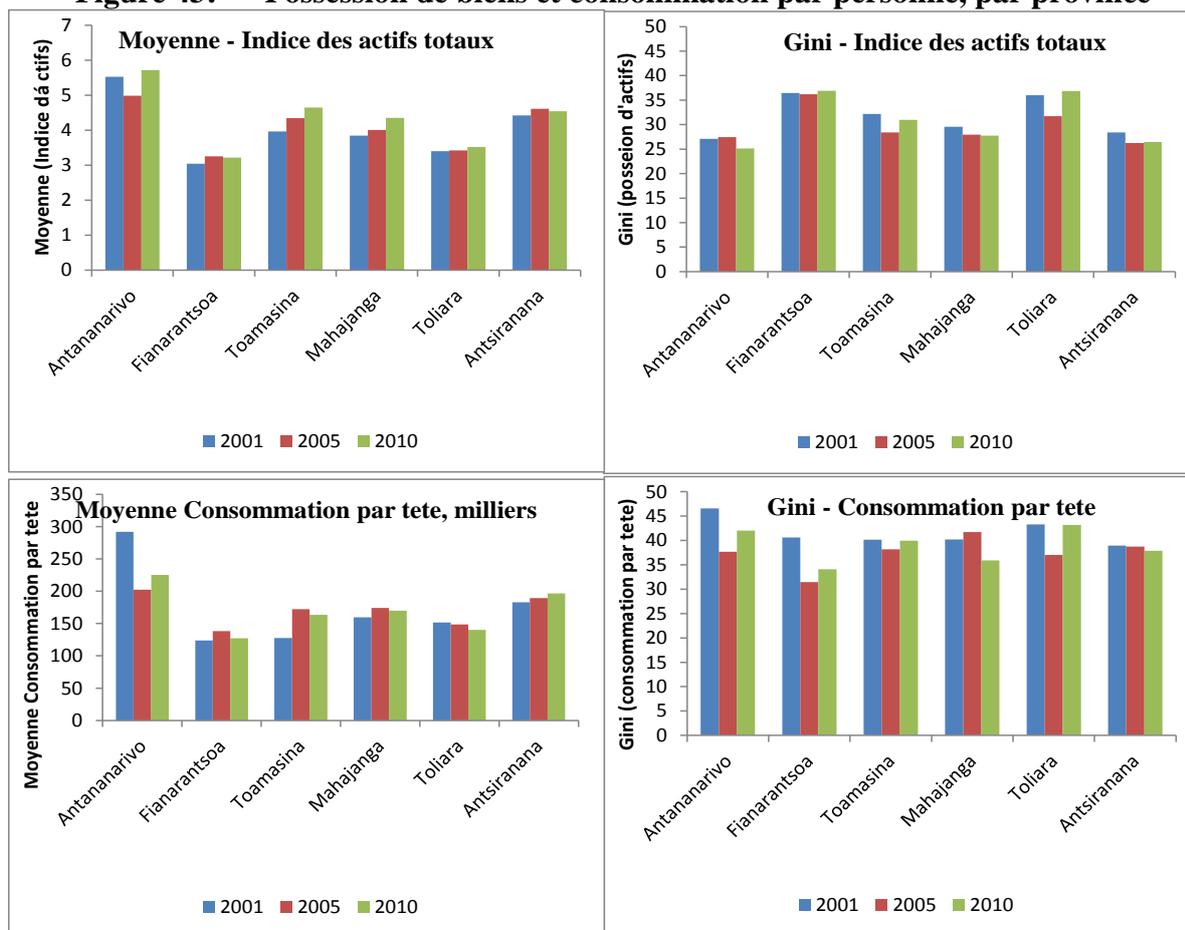
technologies a grimpé au cours de la deuxième partie des années 2000, alors que l'indice de possession des biens traditionnels a stagné. Ce dernier est tombé de 4,14 à 4,08 au cours de la première moitié des années 2000 et est revenu au niveau de 2001 en 2010. En d'autres termes, si les téléphones cellulaires n'avaient pas été introduits dans les années 2000, la situation en termes de possession de biens à Madagascar serait restée inchangée tout au long de la décennie.

**208. La pénétration des biens de nouvelles technologies, en particulier attribuée à une large utilisation des téléphones cellulaires, s'est répandue à Madagascar; mais malgré un taux élevé d'utilisation des téléphones portables à partir de 2010, moins de 1 pour cent de la population a accès à des ordinateurs.** En 2001, seulement 1,8 pour cent de la population avait accès à des téléphones cellulaires, tandis qu'en 2010, ce chiffre a atteint 24 pour cent. En conséquence, l'indice de possession de biens des nouvelles technologies a augmenté pour atteindre 27 pour cent en 2010. Malgré l'augmentation de l'utilisation des téléphones cellulaires, le nombre d'ordinateurs utilisés par la population est encore minime. Environ 1,1 pour cent de la population à Madagascar possède un ordinateur.

**209. Les indices de possession de biens sont plus élevés dans les zones urbaines que dans les zones rurales ; mais les indices ont augmenté plus rapidement en zones rurales en termes de possession de biens traditionnels, tandis que l'indice de possession de biens de nouvelles technologies s'est plus rapidement accru en milieu urbain.** L'indice global de possession de biens de la population vivant en zones urbaines est plus élevé que celui des populations rurales tandis que l'indice est le même pour les habitants de la capitale et ceux des autres zones urbaines. Des différences existent entre les régions urbaines et rurales, mais elles ne sont pas aussi frappantes que les différences concernant les taux de pauvreté. Au fil du temps, les zones rurales ont connu une amélioration des trois indices tandis que l'indice de possession des biens traditionnels des zones urbaines ne s'est pas amélioré. La pénétration des téléphones cellulaires a été très rapide dans les zones urbaines, beaucoup plus rapide que dans les régions rurales, ce qui a conduit à l'augmentation aussi rapide de l'indice global des zones urbaines que celui des zones rurales. En conclusion, on peut affirmer que les zones rurales se développent plus rapidement que les villes en termes de possession de biens traditionnels, tandis que la croissance urbaine est associée à la pénétration des téléphones cellulaires.

**210. Il existe une forte corrélation négative entre l'indice de possession de biens et le niveau de pauvreté absolue ou extrême.** L'indice global de possession de biens des populations non-pauvres est presque deux fois plus élevé que celui des populations en situation d'extrême ou absolue pauvreté. Cependant, au fil du temps, les changements dans les indices ne sont pas toujours positifs pour les non-pauvres, en cohérence avec d'autres tendances: la population non-pauvre a connu une réduction de possession de biens traditionnels, de 6,18 en 2001 à 5,69 en 2005, puis a connu une petite amélioration à 5,96 seulement. Cela est confirmé par l'analyse par quintiles de la consommation: les indices de possession de biens ont augmenté entre 2001 et 2010 pour les quintiles les plus bas et du milieu de la distribution, mais ont diminué pour le quintile supérieur.

**Figure 43: Possession de biens et consommation par personne, par province**

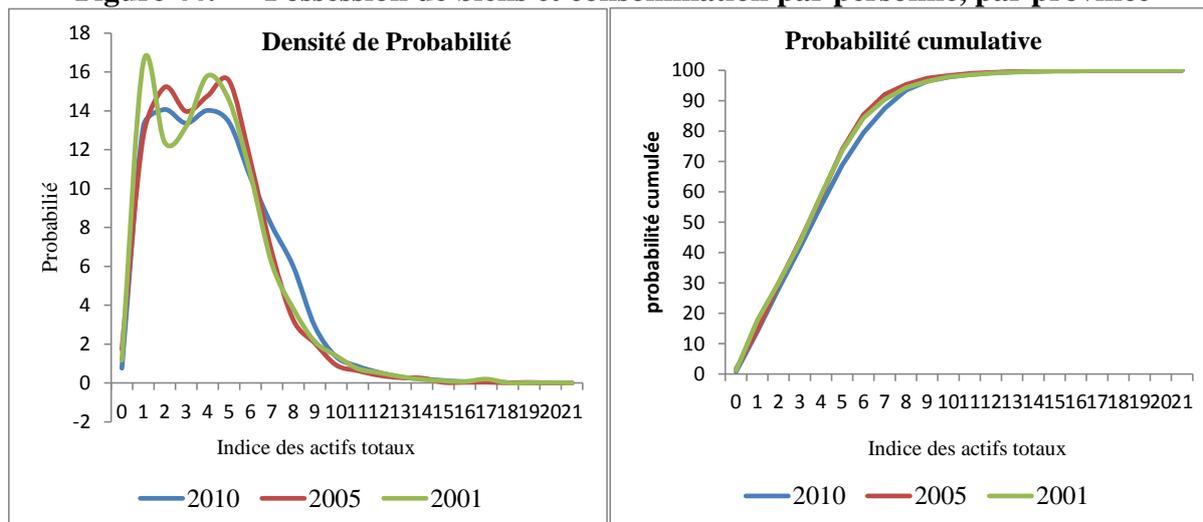


Source: Calculs de l'auteur.

211. Au niveau provincial, le niveau et les variations de l'indice global de possession de biens sont fortement corrélés à l'indice de consommation, mais il montre à la fois une variance et des différences moins prononcées en termes d'inégalité (voir Figure 43).

- Les écarts entre les provinces sont importants à la fois en termes de possession de biens et de consommation par personne et le classement des provinces est très similaire pour les deux indicateurs.
- La possession de biens et la consommation moyenne sont les plus élevées à Antananarivo. La capitale reste la région la plus riche à la fois en termes de revenus/consommation qu'en termes de possession de biens. En termes de consommation, les différences avec les autres régions sont plus prononcées.
- Antananarivo est une région très diversifiée en termes d'inégalité de revenu, mais beaucoup plus égalitaire que d'autres régions en termes de possession de biens.
- Les changements dans le temps concernant la possession de biens et la consommation ne sont pas nécessairement corrélés à l'intérieur des provinces.

**Figure 44: Possession de biens et consommation par personne, par province**



Source: Calculs de l'auteur.

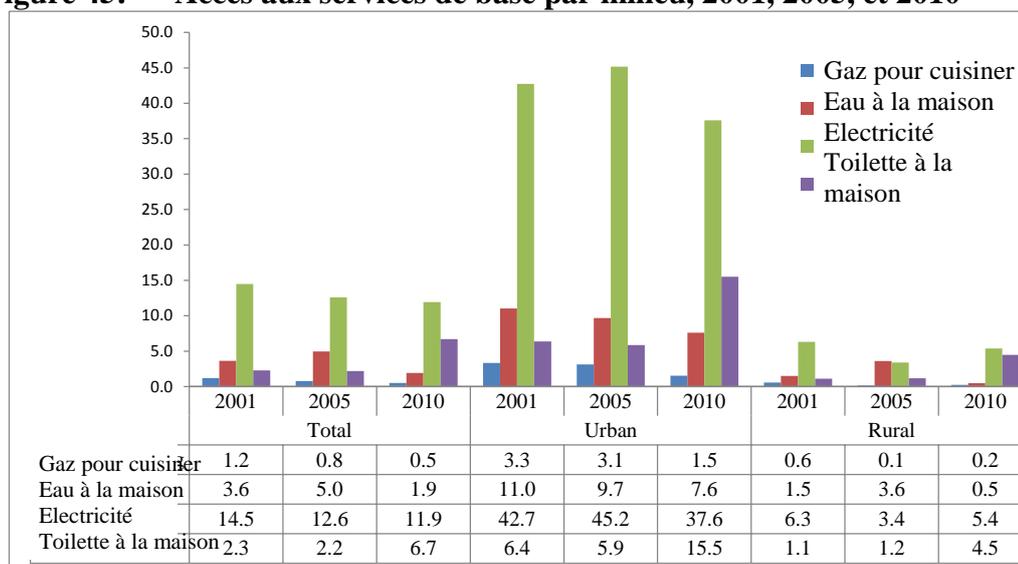
212. **L'indice de possession de biens à Madagascar s'est légèrement amélioré en 2010 par rapport à 2001.** L'indice global de possession de biens pourrait varier de 0 à 21, mais en réalité, une grande majorité des Malgaches possèdent moins de 10 articles. La Figure 44 montre la densité et la distribution cumulative de l'indice. Les graphiques montrent clairement que la plupart de la distribution tombe en dessous de 10 articles et la moyenne et la médiane pour le pays sont comprises entre 4 et 5. D'après notre analyse, la possession de biens à Madagascar s'est légèrement améliorée en 2010 par rapport à 2001. Sur la base de l'indice global des biens, nous avons défini un niveau de privation que nous avons appelé «privation extrême de biens». Il est arbitrairement fixé à 7: si le ménage possède moins de 7 des produits de base, il est considéré comme en situation de privation matérielle. Sur la base de cette définition, près de 80 pour cent des Malgaches possèdent 6 ou moins de ces éléments.

213. **Une analyse de la possession de biens à Madagascar confirme la tendance générale de la stagnation de l'économie au cours des années 2000.** La situation s'est légèrement améliorée grâce à l'introduction des téléphones cellulaires qui a entraîné une amélioration de l'indice de possession de biens modernes. La possession des biens traditionnels ne s'est guère améliorée. L'indice de possession de biens est plus élevé dans les zones urbaines mais dans les régions rurales, il se développe plus rapidement mais à un niveau faible. Une grande majorité de la population malgache possède une petite partie des produits de base figurant sur la liste. Près de 80 pour cent de la population pourrait être désignés comme en situation de privation en termes de possession de biens de base. Il existe une forte corrélation entre la possession de biens et le niveau de pauvreté à Madagascar - près de 90 pour cent des pauvres sont dramatiquement privés de la possession de biens.

### C. DETERIORATION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE BIEN-ETRE NON-MONETAIRE

214. Un certain nombre d'indicateurs de bien-être non liés à la consommation accuse une détérioration significative entre 2001 et 2010. Certains indicateurs se sont détériorés pour la population en général et également pour les pauvres (Figure 45). Les privations dans les domaines clés tels que l'accès à l'électricité ou l'eau courante coïncident avec la détérioration des revenus monétaires.

**Figure 45: Accès aux services de base par milieu, 2001, 2005, et 2010**



Source : Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

215. **Une des dimensions non monétaires de bien-être est l'accès à l'eau courante à domicile qui a fortement diminué au cours de la décennie.** L'accès à l'eau courante à domicile est l'indicateur de base utilisé dans diverses études pour évaluer l'inégalité des chances. A Madagascar, l'accès à l'eau courante à domicile semble s'être dégradé dans les régions rurales et dans les zones urbaines au cours des années 2000 et reste à un niveau très bas partout, mais surtout dans les zones rurales. En outre, l'inégalité d'accès entre les quintiles les plus riches et les plus pauvres est grande. Moins de 1 pour cent du quintile le plus pauvre dispose de l'eau courante à domicile s'il est de 8 pour cent pour le quintile le plus riche. En outre, ces taux sont encore plus bas que ceux des zones urbaines.

216. **En ce qui concerne le gaz domestique, une dégradation a également été observée au cours des années 2000-** moins de 1,5 pour cent de la population urbaine et moins de 1 pour cent de la population rurale rapporte vivre dans un logement pourvu d'un réchaud à gaz. Par déduction, la coupe de bois pour la cuisson ou le chauffage reste l'alternative naturelle, ce qui est très coûteux pour l'environnement et est directement lié au fait d'être pauvre.

217. **Une petite amélioration a été observée concernant l'indice d'accès aux toilettes à l'intérieur de la maison même si les niveaux d'accès pour les populations pauvres ou rurales restent très faibles.** L'accès à des installations sanitaires est étroitement associé à un meilleur état de santé. Entre 2001 et 2010, le pourcentage de ménages ayant accès à des toilettes construites selon les normes à domicile a augmenté de 2,6 pour cent à 6,7 pour cent à (Figure 45). Toutefois, les différences entre pauvres et non pauvres, urbains et ruraux demeurent importantes. En 2010, les ménages pauvres et ruraux n'ont toujours pas accès à des toilettes.

218. **L'accès à l'électricité constitue un autre indicateur couramment utilisé pour évaluer les dimensions non monétaires de la pauvreté et il est très faible à Madagascar, en particulier dans les zones rurales où l'électricité est absente dans la plupart des ménages pauvres.** Selon l'EPM, l'indice d'accès à l'électricité s'est détérioré à Madagascar dans les années 2000. En 2010, 37,6 pour cent de la population avait accès à l'électricité dans

les zones urbaines et seulement 5,3 pour cent dans les zones rurales. Dans l'ensemble, 12 pour cent de la population ont accès à l'électricité, une minorité qui ne fait généralement pas partie de la population pauvre. Tous ces chiffres sont inférieurs à ceux de 2001. En conséquence, une politique qui favorise l'accès à l'électricité pourrait être favorable aux pauvres, mais si elle n'institue pas une discrimination positive en faveur des consommateurs pauvres de l'électricité, tels des subventions implicites sur les prix, elle sera toujours et principalement au profit des non-pauvres.

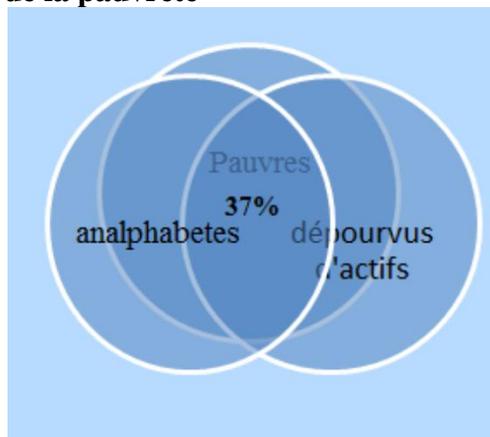
### **Privation multidimensionnelle: synthèse**

219. **Les performances de Madagascar sont très faibles en ce qui concerne l'accès aux services, aux biens ou aux ressources de base.** Si les tendances relatives à la pauvreté monétaire ont été décevantes, on a également noté une stagnation des principaux indicateurs de l'accès de la population aux services au cours de la dernière décennie. Les disparités et les différences entre pauvres et non pauvres et entre les populations rurales et urbaines perdurent et sont très importantes. Une très faible partie de la population déclare vivre dans des logements branchés au réseau d'électricité et d'eau, pourvus de robinets et de toilettes.

220. **Un tiers environ de la population de Madagascar est en situation de privation dans plusieurs domaines –ceux qui « n'ont rien », que ce soit en termes de consommation, d'alphabétisation et d'éducation ou en termes de biens ménagers de base, ou d'électricité.** Comme le montre la Figure 46, environ 37 pour cent de la population est pauvre, analphabète et en situation de privation en termes de possession de biens. D'autre part, les preuves fournies par l'EPM indiquent qu'environ 26 pour cent de la population sont pauvres et rapportent être sans instruction et ne pas avoir accès à l'électricité. De même, dans cette gamme, une large partie des ménages sont en situation de privation dans plusieurs domaines.

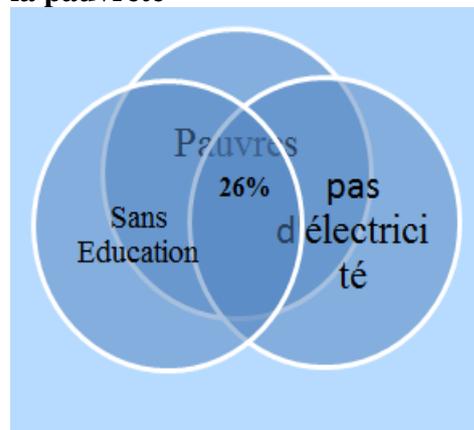
**Figure 46: Diagramme de Venn de la pauvreté non-monnaire et monétaire**

**A. Biens, alphabétisation et revenu de la pauvreté**



A: Indice de possession de biens inférieur à 7  
 B: Analphabète  
 C: Ménages pauvres

**B. Electricité, éducation et revenu de la pauvreté**



A Sans instruction  
 B Pas d'accès à l'électricité  
 C Ménages pauvres

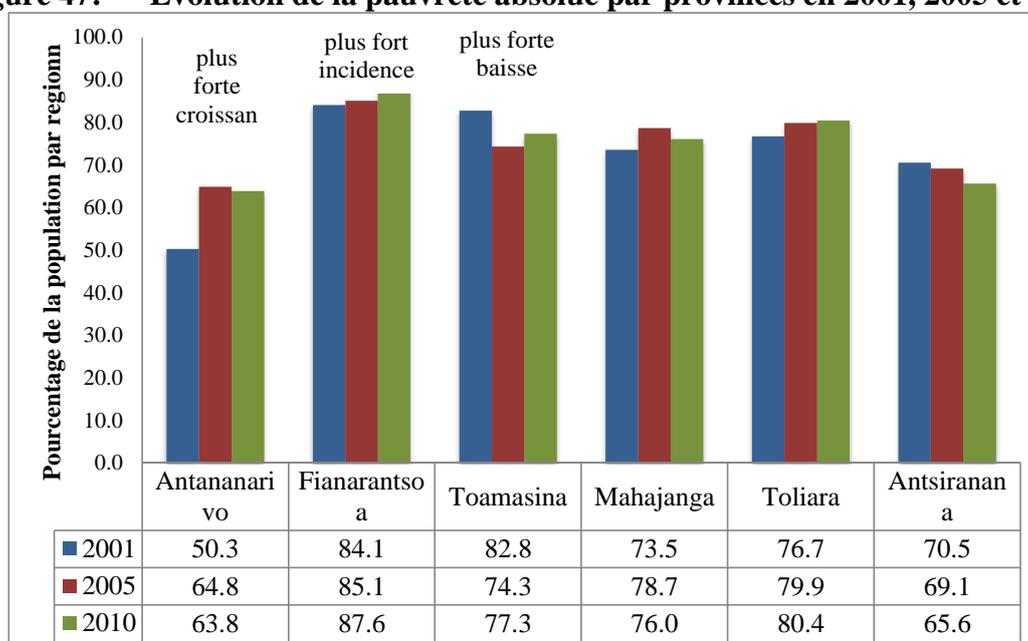
## Chapitre 6: Incidence de la pauvreté dans l'espace

*La pauvreté et l'inégalité varient sensiblement selon les régions de Madagascar, le taux de pauvreté dans la région la plus pauvre étant deux fois plus élevé que dans la région la plus riche. Malgré la stagnation de la pauvreté au niveau national, il existe des variations dans les changements des taux de la pauvreté au niveau régional, le taux de certaines régions ayant diminué et celui d'autres ayant augmenté. La plupart des régions ont un taux d'inégalité modérée. L'augmentation de l'inégalité entre les régions est la principale raison de l'inégalité croissante dans l'ensemble, mais les variations de l'inégalité à l'intérieur des régions contribuent à l'augmentation rapide de l'inégalité totale. La grande disparité dans les taux de pauvreté régionaux indique qu'il est nécessaire d'équilibrer les politiques globales et les politiques régionales relatives à la croissance et au développement.*

### A. TAUX DE PAUVRETE - ANALYSE PAR PROVINCE - 6 PROVINCES

221. Les données de l'EPM 2001 ont été stratifiées pour les six provinces et leurs zones urbaines et rurales. En 2005 et 2010, le cadre d'échantillonnage de l'enquête a été augmenté pour obtenir des informations représentatives des 22 régions principales, ainsi que des disparités entre les zones rurales et urbaines. Afin d'obtenir des estimations comparables pour les trois sondages, nous commençons notre analyse régionale en se fondant sur les données des provinces ; ensuite nous revenons sur les données plus désagrégées au niveau régional ; enfin nous analysons les tendances de la pauvreté au niveau sous-régional en combinant les données régionales et urbaines/rurales. L'analyse au niveau provincial est effectuée pour toute la décennie; toutefois l'inexistence de données d'enquête de 2001 concernant les régions restreint l'analyse régionale plus détaillée à la deuxième partie des années 2000 uniquement.

**Figure 47: Evolution de la pauvreté absolue par provinces en 2001, 2005 et 2010**

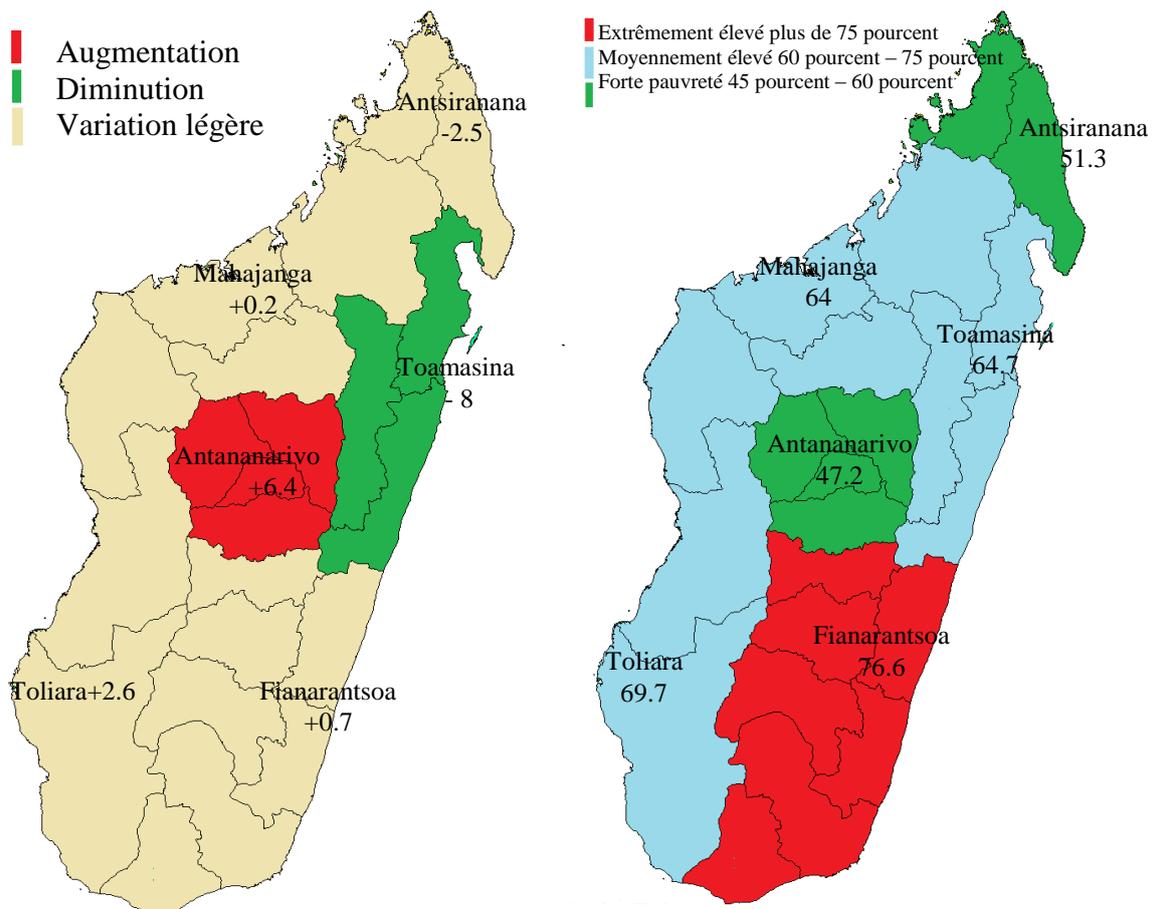


Source: Estimation des services de la Banque Mondiale à partir des données des EPM.

222. Une analyse spatiale de la pauvreté révèle de grandes disparités provinciales, le plus haut niveau de pauvreté étant celui de la province de Fianarantsoa et le plus bas étant celui de la province d'Antananarivo. Mais c'est la détérioration du bien-être dans

cette dernière province qui a causé la plupart des changements globaux dans la pauvreté à Madagascar dans les années 2000. Les taux de pauvreté varient à travers le vaste territoire de Madagascar (Figure 47). Les provinces et régions relativement aisées sont situées dans la partie nord et le centre du pays. La province d'Antananarivo est celle où se trouve la capitale est celle dont le taux de pauvreté est le plus faible. Cependant, en 2001, le taux de pauvreté à Antananarivo était de 50 pour cent et la province qui suit immédiatement après en termes d'incidence de la pauvreté avait un taux estimé à 70,5 pour cent, et le taux était de 84 pour cent de la population dans la province la plus pauvre. Les événements qui ont eu lieu au cours de la décennie, en particulier les crises politiques et les difficultés économiques qui en ont découlé, ont impacté négativement le bien-être de la population et plus particulièrement celle d'Antananarivo: le taux de pauvreté a augmenté, atteignant 65 pour cent en 2005 pour ensuite s'améliorer légèrement à 64 pour cent dans la seconde moitié de la décennie. Dans l'ensemble, la disparité interprovinciale a baissé de manière significative. Dans quatre des six provinces, le taux de pauvreté a augmenté au cours de la décennie, y compris dans la province de Fianarantsoa qui était la plus pauvre en 2001 et reste encore la plus pauvre en 2010, tandis que le taux de pauvreté a diminué dans deux provinces, Toamasina à l'Est et Antsiranana dans le Nord.

**Figure 48: Taux d'extrême pauvreté par province (graphique de gauche) et variation du taux d'extrême pauvreté 2001-2010**



Source: Estimation des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

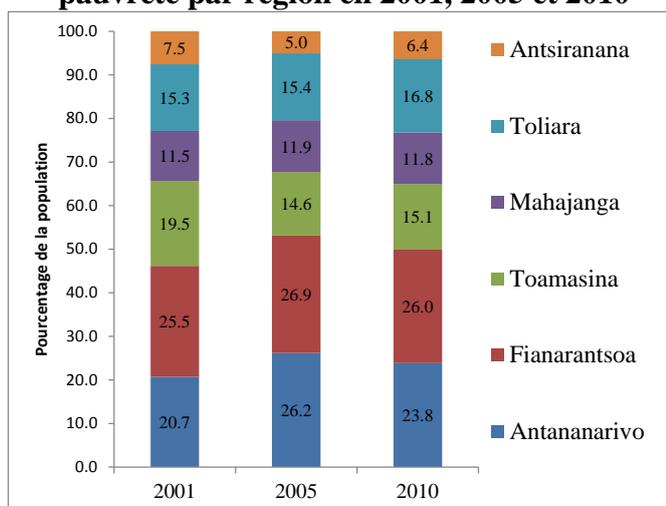
223. L'extrême pauvreté varie également à Madagascar, mais les changements sont particulièrement importants dans deux provinces, l'une enregistrant une forte augmentation (Antananarivo) et l'autre une diminution significative (Toamasina) entre

**2001 et 2010.** Les données désagrégées par province (Figure 48) indiquent une augmentation de l'extrême pauvreté de 6,4 points de pourcentage à Antananarivo, et une réduction de 8 points de pourcentage à Toamasina. L'extrême et absolue pauvreté s'est répandue dans tout Madagascar, mais les taux sont généralement plus élevés dans la partie sud de l'île - plus de 70 pour cent de la population des deux provinces du sud étaient extrêmement pauvres. La province de Fianarantsoa a les taux de pauvreté extrême et absolue les plus élevés avec 87,6 pour cent de sa population vivant en dessous du seuil de pauvreté absolue, et 76,6 pour cent étant extrêmement pauvres en 2010.

**224. Il y a eu un changement dans les données provinciales sur la pauvreté mais 86 pour cent des pauvres habitent toujours dans les zones rurales.** La proportion des pauvres par province sur le nombre total des pauvres à Madagascar a augmenté de façon significative à Antananarivo, passant de 21 pour cent en 2001 à 24 pour cent en 2010, tandis que la proportion des pauvres à Toamasina a diminué, passant de 20 à 15 pour cent pendant la même période (cf. Figure 49).

Environ la moitié des pauvres en 2010 résidaient dans les provinces d'Antananarivo et de Fianarantsoa. Etant donné que la pauvreté est si répandue à Madagascar, les distributions provinciales des pauvres sont généralement proportionnellement à la taille de la population des provinces, tandis que la pauvreté est plus dominante dans les zones rurales - environ 80 pour cent de la population vit dans les zones rurales, et 86 pour cent des pauvres sont concentrés dans les zones rurales.

**Figure 49: Désagrégation des données sur la pauvreté par région en 2001, 2005 et 2010**



*Source:* Estimation des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**225. Sur la période 2001 à 2005, la province d'Antananarivo a enregistré une baisse spectaculaire de la moyenne de la consommation réelle par habitant qui n'a été que partiellement compensée dans la seconde moitié de la décennie, alors que la plupart des provinces qui ont gagné en moyenne sur 2001-05 ont ensuite perdu plus entre 2005-10. Seule la province de Toamasina a enregistré une nette amélioration sur l'ensemble de la décennie.** Le Tableau 40 donne un résumé des changements dans la consommation dans toutes les provinces. Entre 2001 et 2005, la consommation moyenne par habitant en termes réels a diminué d'environ 7,9 pour cent pour le pays dans son

**Tableau 40: Changement du taux de consommation réelle par habitant**

	2005/2001	2010/2005	2010/2001
Total	-7,9	0,7	-7,3
Urbain	-16,7	9,5	-8,8
Rural	-2,3	-1,6	-3,9
Antananarivo	-30,7	11,3	-22,9
Fianarantsoa	12,0	-8,1	3,0
Toamasina	34,9	-5,1	28,0
Mahajanga	9,1	-2,3	6,5
Toliara	-2,0	-5,7	-7,5
Antsiranana	3,5	3,8	7,5

*Source:* Estimation des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

par habitant en termes réels a diminué d'environ 7,9 pour cent pour le pays dans son

ensemble, les zones urbaines ont connu une plus forte diminution (16,7 pour cent), tandis que la baisse de la consommation dans les zones rurales n'était que de 2,3 pour cent. Les différences entre les provinces sont frappantes: à Antananarivo, la consommation par tête a chuté de 30,7 pour cent, tandis qu'à Toamasina la consommation a augmenté de 35 pour cent. Comme mentionné ci-dessus, l'impact global est négatif mais on note une forte différence entre les régions. En revanche, sur la période de 2005-2010, la consommation moyenne réelle par habitant n'a pas changé au niveau national, mais a connu une croissance de 9,5 pour cent dans les zones urbaines et a diminué de 2 pour cent dans les zones rurales. Au cours de cette période, la consommation par tête a augmenté de 11 pour cent à Antananarivo, mais cette augmentation n'est pas suffisante pour compenser la baisse enregistrée auparavant causée par la réduction de la consommation moyenne pendant toute la décennie 2001-2010. Dans l'ensemble, les zones rurales et urbaines ont connu une baisse de la consommation au cours des années 2000 tandis que la situation est plus nuancée au niveau provincial.

**226. Les changements au niveau des provinces ont été le principal facteur de l'évolution corrélée de la croissance et de l'inégalité au cours de la décennie.** Afin d'illustrer l'impact dramatique de l'effondrement de la consommation dans la capitale au cours des années 2000, nous avons désagrégé les changements des effets de la croissance et de la redistribution par région/province (plus en tant que résiduel).<sup>16</sup>Le transfert du bien-être de la province d'Antananarivo vers d'autres provinces beaucoup plus pauvres a conduit à une réduction drastique de l'inégalité au cours de la première moitié des années 2000, entraînant l'augmentation de la pauvreté et la réduction de l'inégalité. Comme présenté dans la Figure 50, la composante croissance (négative) à Antananarivo a contribué à l'augmentation de la pauvreté sur la période 2001-2005 tandis que les changements de répartition ont travaillé dans l'autre sens, causant une réduction de la pauvreté (quoique non suffisante pour compenser le premier effet). L'impact global de la crise économique de 2001 a eu un effet prolongé sur le bien-être et causé des changements dramatiques dans la distribution du bien-être dans l'ensemble du pays. Dans la majorité des provinces autres qu'Antananarivo, la situation sur la période 2001-2005 était différente: comme le montre la Figure 50, la plupart des provinces ont montré un signe positif de l'effet de redistribution (contribuant à accroître la pauvreté par une augmentation de l'inégalité), tandis que le signe négatif de l'effet de la croissance (positive) est associé à une réduction de la pauvreté. L'effet net des changements dans la plupart des régions, à l'exception d'Antananarivo, a été positif.

**227. Au cours de la deuxième partie des années 2000, la situation s'est améliorée à Antananarivo, mais la reprise a été contrecarrée par la crise économique de 2009.** En moyenne, la situation économique a stagné pendant la période 2005-2010, même si on a noté une certaine amélioration à Antananarivo et une détérioration de la distribution des revenus. L'impact de la croissance et les effets de redistribution dans la seconde moitié des années 2000 sont présentés dans le tableau de droite dans la Figure 50. Les tendances sont également différentes dans la majorité des régions. L'effet net global des années 2000 a été négatif étant donné que les changements de la première moitié de la décennie ont eu un impact beaucoup plus important sur la distribution du bien-être et les pertes de richesse, tandis que la reprise après 2002 a été entravée par la crise économique et politique de 2009.

---

<sup>16</sup>Datt et Ravallion, 2001. La composante croissance est associée avec le changement de la consommation moyenne entre les années, et le signe positif de cet effet indique que la tendance du changement de cette composante entraîne l'augmentation de la pauvreté. La composante redistribution est associée au changement de la distribution de la pauvreté causé par le changement dans la répartition de l'inégalité, et le signe positif indique que l'inégalité a contribué à l'augmentation de la pauvreté. La composante résiduelle est un élément qui ne saurait être réellement attribué aux changements enregistrés dans l'inégalité et la croissance. En clair, les facteurs croissance et redistribution de chaque région pourraient travailler aussi bien dans la bonne (augmentation de la pauvreté) que dans la mauvaise (réduction de la pauvreté) direction.

**Figure 50: L'effondrement de la consommation à Antananarivo a entraîné des changements dans la distribution des revenus à Madagascar en 2000**



Source: Estimation des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

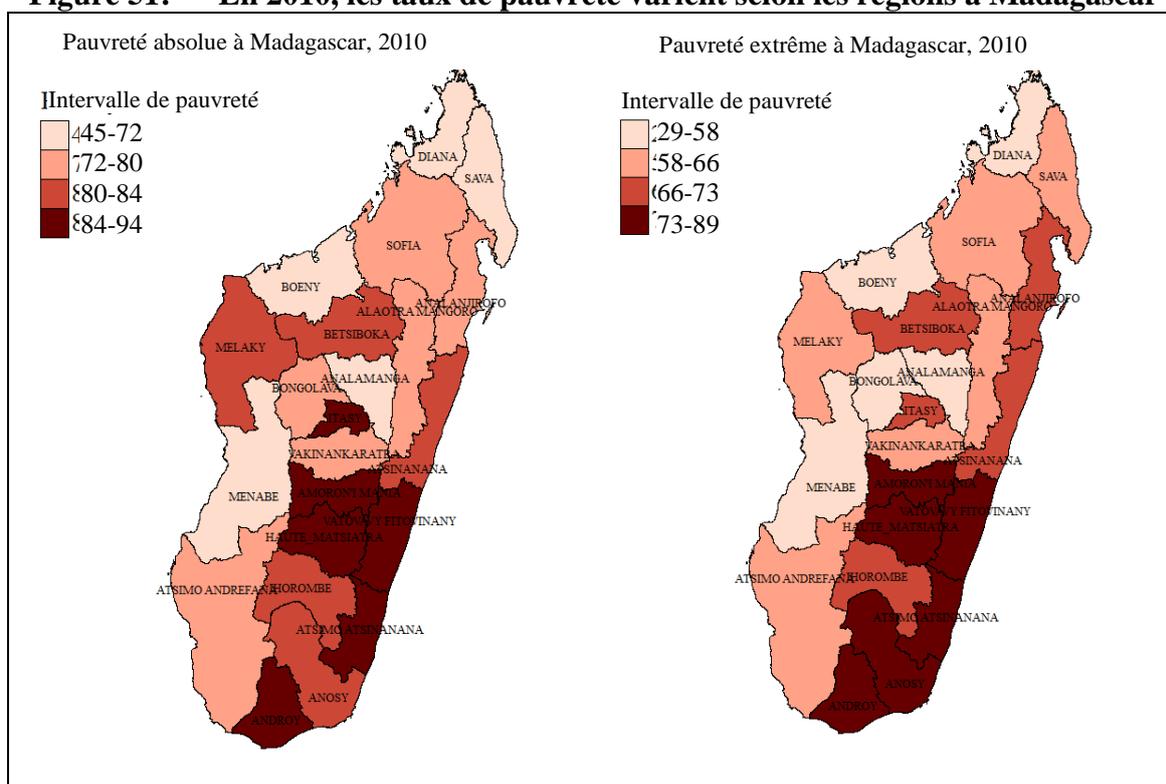
## B. LA DIMENSION REGIONALE DE LA PAUVRETE - 22 REGIONS

228. Outre les divisions provinciales d'origine, Madagascar a été divisée en 22 régions appelées Faritra. Ces divisions administratives autrefois de second rang sont devenues les divisions administratives de premier niveau lorsque les anciennes six provinces ont été dissoutes [en 2009]. La partie suivante de l'analyse porte sur la désagrégation de l'économie par région, disponibles uniquement pour les années 2005 et 2010. Comme les données désagrégées au niveau des Faritra ne sont pas disponibles pour l'année 2001, nous nous concentrerons principalement sur les profils régionaux de la pauvreté et examinerons la décomposition des changements de bien-être entre 2005 et 2010.

229. Comme pour l'analyse provinciale, l'analyse spatiale détaillée de la pauvreté ventilée par région à Madagascar révèle de grandes variations, avec des poches de pauvreté concentrées dans les régions Sud et Sud-est du pays. Comme le montre la Figure

51 la pauvreté est répandue dans tout le pays, mais il est évident qu'elle a des dimensions régionales. Les régions relativement aisées sont concentrées dans le Centre, au Nord et dans certaines parties du Nord-ouest du pays, tandis que le Sud et l'Est sont plus pauvres. Le modèle est globalement similaire à celui de la désagrégation de la pauvreté absolue et extrême, avec une dimension spatiale encore plus prononcée pour le cas de l'extrême pauvreté. La proximité régionale a une importance certaine dans la détermination de la pauvreté et la majorité des régions mitoyennes ont des niveaux de pauvreté similaires.

**Figure 51: En 2010, les taux de pauvreté varient selon les régions à Madagascar**



Source: Estimation des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM. Le logiciel ADEPT MAP (amap) a été utilisé pour élaborer les graphiques.

230. **La plupart des pauvres de Madagascar vivent dans les régions ayant des niveaux élevés de pauvreté.** Plus de 75 pour cent des pauvres vivent dans les régions où la pauvreté est élevée ou très élevée; moins de 25 pour cent vivent dans les sept régions relativement peu pauvres où les taux de pauvreté sont inférieurs à la moyenne nationale (Tableau 41). La plupart de l'augmentation de la pauvreté observée entre 2005 et 2010 a également eu lieu dans ces régions les plus pauvres. Les huit régions les plus pauvres qui abritent 35 pour cent de la population du pays ont beaucoup plus de pauvres et ont vu leur taux de pauvreté augmenter de 5 points entre 2005 et 2010.

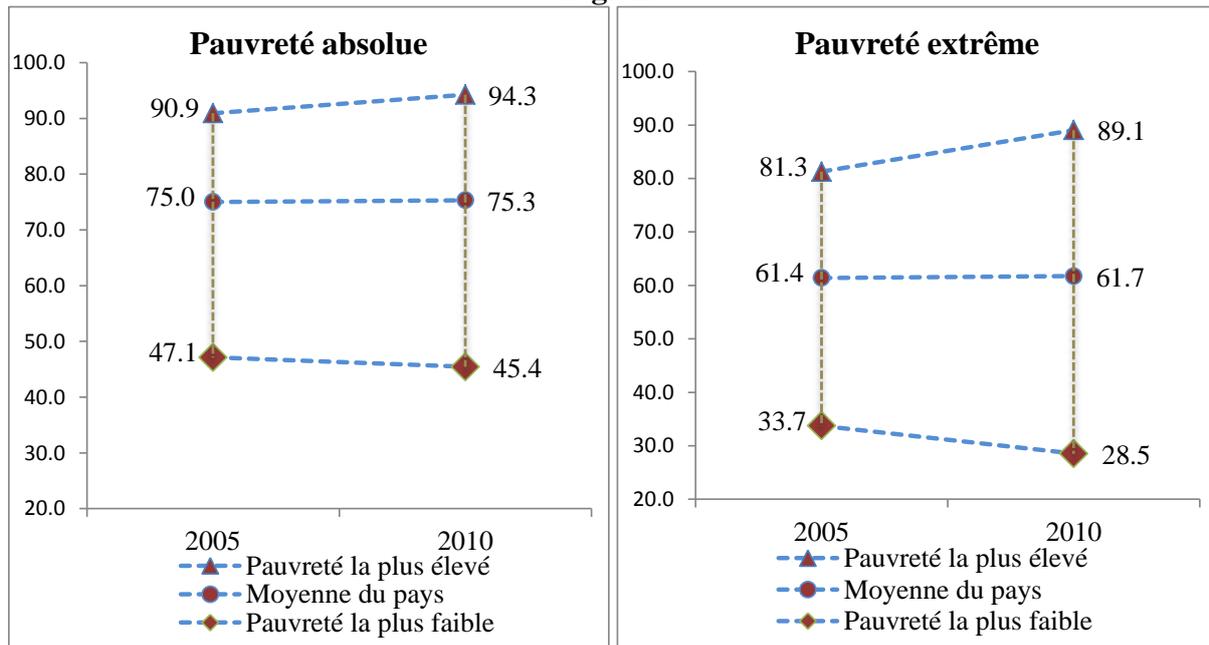
**Tableau 41: Pauvreté par situation de richesse des régions, années 2010**

	Nombre de régions	Pourcentage de la population	Taux moyen de pauvreté (pour cent)	Population pauvre (en millions de personnes)	Pourcentage de pauvres	Variation du taux moyen de la pauvreté régionale (en pourcentage) (2005-2010)
Tout Madagascar Moyenne	22	100,0	75,3	15,2	100,0	0,4
Faible taux de pauvreté (Pauvreté moyenne <65 pour cent)	4	20,8	50,9	2.1	14,0	-0,3
Taux moyen de pauvreté (Pauvreté moyenne 65-75 pour cent)	3	11,7	72,8	1.7	11,3	0,6
Taux élevé de pauvreté (Pauvreté moyenne 75-80 pour cent)	7	33,2	79,1	5,3	34,9	-3,8
Taux très élevé de pauvreté (Pauvreté moyenne de 80 pour cent +)	8	34,3	87,2	6,0	39,8	4,7

Source: Estimation des services de la Banque Mondiale à partir des données des EPM.

231. **La variation des taux de pauvreté entre les régions est grande et a augmenté au cours de la deuxième partie de 2000.** En 2010, les taux de pauvreté varient de 45,4 pour cent dans la région Analamanga à 94,3 pour cent dans l'Atsimo Atsinanana (Figure 52). Les mêmes régions sont marginales en termes de pauvreté absolue et extrême. Comme le montre le graphique, les variations entre les régions ont augmenté durant la période 2005-2010. Cela est plus évident pour les variations inter-régionales en ce qui concerne l'extrême pauvreté.

**Figure 52: Les grandes variations dans les taux de pauvreté persistent entre les régions**



Source: Estimation des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM. Les taux de pauvreté se réfèrent à la moyenne (tout Madagascar) le taux de pauvreté.

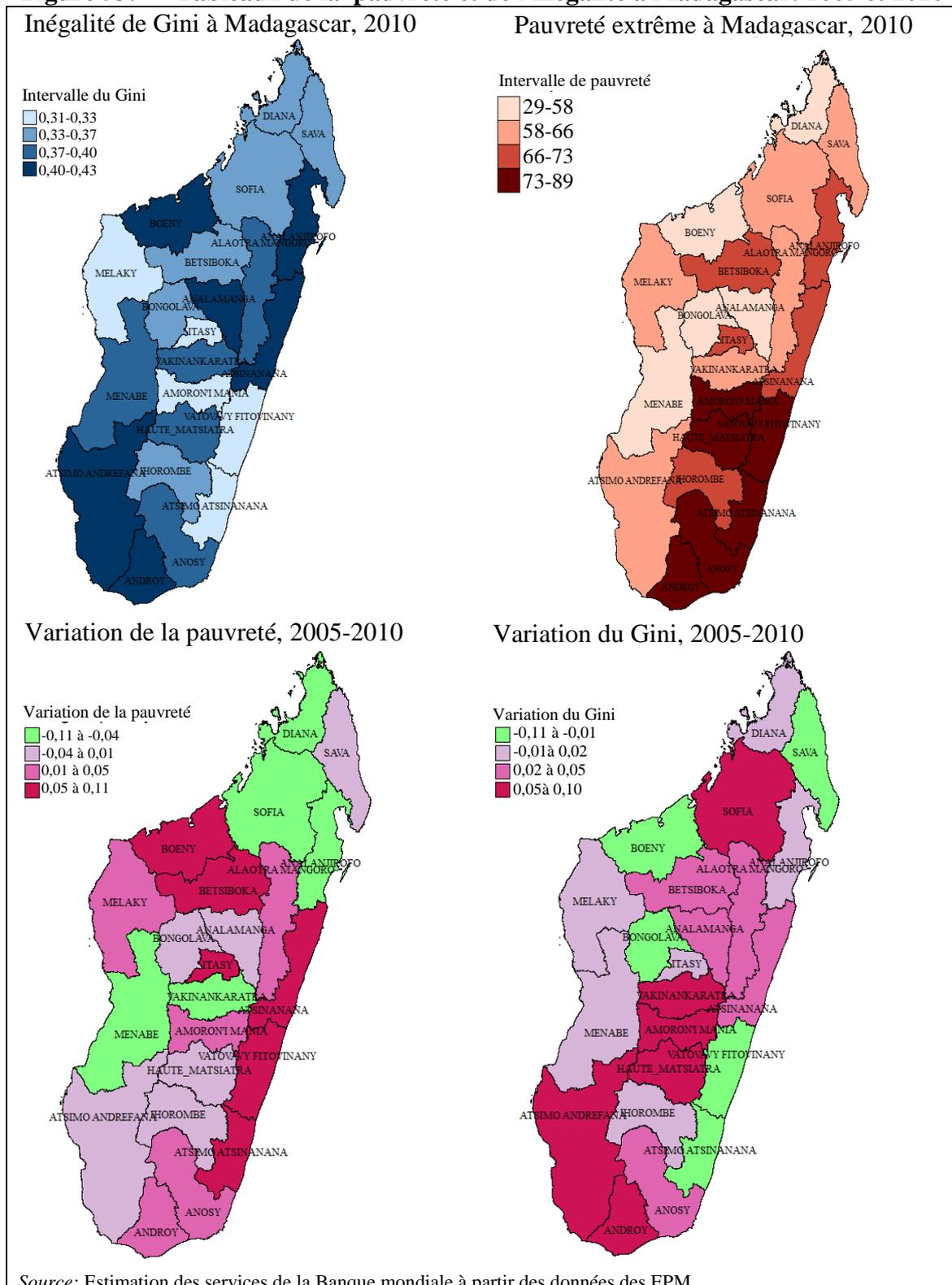
232. Comme décrit dans les sections précédentes, l'inégalité a considérablement chuté à Madagascar sur la période 2001-2005, puis augmenté au cours de la période 2005-2010. La nouvelle distribution régionale des zones urbaines vers les zones rurales et la détérioration du positionnement de la capitale a joué un rôle important dans cette tendance au cours des cinq premières années de la décennie 2000. La situation en termes d'inégalité s'est inversée au cours de la deuxième partie des années 2000, mais cela n'a pas conduit à une augmentation de la pauvreté. L'analyse ci-dessous concerne les changements régionaux dans la deuxième partie des années 2000 lorsque l'augmentation de l'inégalité nationale a eu lieu. L'analyse porte sur les disparités régionales en termes de niveaux d'inégalité et de dynamique de l'inégalité.

233. **Les régions diffèrent en termes de niveau d'inégalité, et les régions les plus pauvres de Madagascar sont les régions plus égalitaires.** Comme pour le cas des niveaux de pauvreté, les indicateurs d'inégalité, exprimés en coefficients de Gini régionaux, varient largement de 31 dans la région Itasy à 43 dans la région Atsimo Andrefana. Les coefficients de Gini sont reportés sur la carte supérieure gauche de la Figure 53. Les régions de Madagascar ayant un niveau plus élevé d'inégalité se trouvent dans la partie Nord-Est et centrale du pays. Les régions ayant un niveau élevé d'inégalité ne sont pas celles qui sont caractérisées par un niveau élevé de pauvreté. Les cartes de la Figure 53 montrent une absence de corrélation évidente entre les niveaux d'inégalité et les niveaux de pauvreté extrême. En d'autres termes, les régions les plus pauvres sont relativement égalitaires en termes de consommation par tête.

234. **L'inégalité nationale a augmenté entre 2005 et 2010, tandis que la pauvreté a stagné, mais l'influence de ce changement sur l'inégalité régionale est ambiguë.** Comme le montrent les cartes de la Figure 51, six régions ont connu une réduction de l'inégalité et dans cinq régions, l'inégalité a diminué. L'influence de l'évolution de l'inégalité n'a pas une

dimension géographique claire. On constate également que l'ampleur du changement dans l'inégalité régionale n'est pas directement liée aux changements dans la pauvreté.

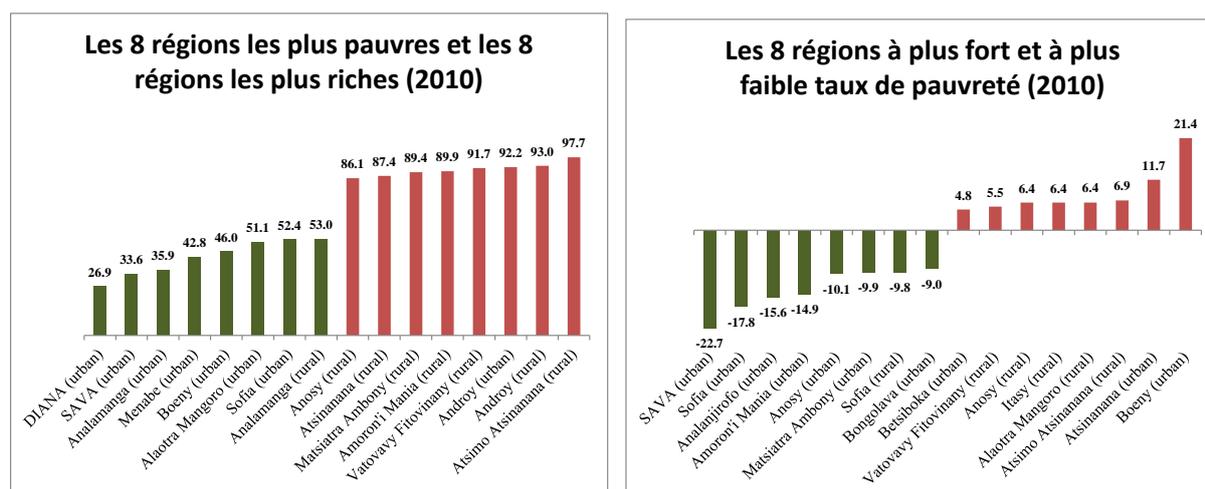
**Figure 53: Tableaux de la pauvreté et de l'inégalité à Madagascar: 2005 et 2010**



235. Une désagrégation plus poussée par région et rural/urbain montre des disparités encore plus prononcées dans les niveaux et les changements des taux de pauvreté et d'inégalité. La stagnation de la pauvreté au cours de la période 2005-2010 et le niveau élevé

de la pauvreté observée à l'échelle nationale masquent des variations régionales considérables. Comme décrit ci-dessus, les régions présentent une fourchette très large de niveaux de pauvreté, et les tendances de l'évolution de la pauvreté au fil du temps varient considérablement. Les différences spatiales sont encore plus significatives si l'on ventile les données régionales en données par zones urbaines et rurales. La division des 22 régions de Madagascar en milieu rural et urbain a créé 44 sous-régions. Cette division est légitime puisque les enquêtes EPM 2005 et 2010 ont été conçues pour être représentatives aux niveaux national, régionaux, urbains et ruraux. Comme il est présenté dans la Figure 53, la variation sous-régionale est encore plus prononcée. Le taux de pauvreté le plus faible est observé dans la sous-région urbaine Diana, où le niveau de pauvreté est aussi bas que 26,9 pour cent – c'est-à-dire un niveau de pauvreté très faible dans le contexte de Madagascar. Les sous-régions Sava urbaine et Analamanga urbaine sont parmi les sous-régions ayant des taux de pauvreté relativement bas. La région la plus pauvre de Madagascar est la zone rurale de l'Atsimo Atsinanana où le taux de pauvreté en 2010 a atteint un incroyable 97,7 pour cent: presque toute la population de cette sous-région vit en dessous du seuil de pauvreté, et c'est probablement la région la plus pauvre ainsi définie dans le monde entier.

**Figure 54 : Régions ayant les niveaux les plus élevés et les plus faibles de pauvreté et changement des taux de pauvreté**



Source: Calculs de l'auteur à partir des EPM.

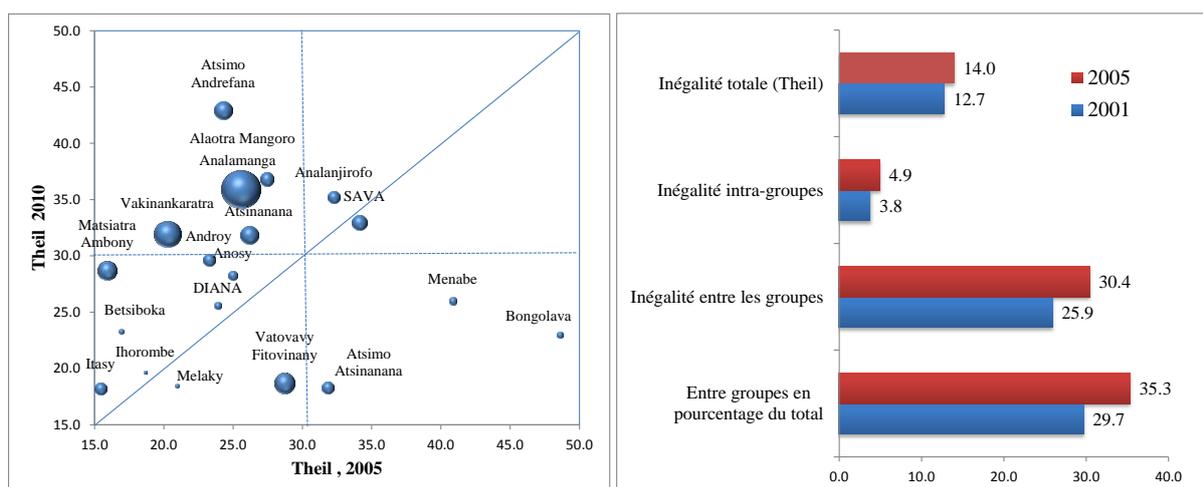
236. **Contre toute attente, la majorité des sous-régions les plus pauvres se trouvent en zones rurales, tandis que les sous-régions les plus aisées sont situées dans les zones urbaines, mais les changements des taux de la pauvreté vont dans les deux sens pour les sous-régions rurales et urbaines.** Sur les sept sous-régions ayant le plus faible niveau de pauvreté à Madagascar, six sont toutes situées dans les zones urbaines (Figure 54).

237. Sept des huit sous-régions les plus pauvres sont toutes situées dans les zones rurales. Comme pour le niveau de pauvreté, on observe une disparité significative entre les sous-régions en ce qui concerne les changements dans les tendances de la pauvreté entre 2005 et 2010. Toutefois, les performances des sous-régions sont différentes en ce qui concerne la réduction significative de la pauvreté: Sava urbaine a enregistré une réduction de 22 pour cent de son taux de pauvreté tandis que la pauvreté dans la région Boeny urbaine a augmenté son taux de 21,4 pour cent.

### C. TENDANCES REGIONALES DE L'INEGALITE

238. **Une augmentation de l'inégalité (mesurée par le coefficient de Theil) a eu lieu dans 17 des 22 régions.** En référence au niveau de l'inégalité régionale, deux groupes apparaissent: les régions ayant des taux d'inégalité relativement faibles avec des coefficients de Theil inférieur à 0,3, et les régions dont les taux d'inégalité se situent entre moyen et élevé dont le niveau est supérieur à 0,3 (Figure 55).<sup>17</sup> La majorité des régions (17 sur 22) ont enregistré une hausse de niveau de l'inégalité et sept grandes régions sont passées dans le quadrant supérieur gauche de la distribution (faible inégalité en 2005 et inégalité de niveau moyen-élevé en 2010). Dans le même temps, d'autres régions se trouvent dans les autres quadrants de la distribution. Atsimo Andrefana, par exemple, a connu une augmentation significative de l'inégalité. Atsimo Atsinanana, Menabe, Bongolava ont vu leur niveau d'inégalité réduit, tandis que Sava et Analanjirofo sont restés dans la partie supérieure du quadrant de l'inégalité pour les deux années. En somme, les régions diffèrent en termes d'inégalité, mais une augmentation significative de l'inégalité a eu lieu dans la majorité des régions au cours de la période 2005-2010.

**Figure 55: Les plus grandes régions (représentées par des bulles plus grosses) ont fait monter le niveau global d'inégalité à Madagascar**



Source: Calculs de l'auteur à partir des EPM.

239. **La décomposition de l'indice de Theil en contribution intra et interrégionales montre aussi que l'inégalité intra-régionale est dominante (six fois plus en 2010), même si la proportion de l'inégalité interrégionale a augmenté.** Quand on l'ajuste à la taille de la population, l'augmentation de l'inégalité est due à une augmentation de l'inégalité intra et interrégionale (Figure 55, à droite).<sup>18</sup> L'inégalité entre régions a moins contribué à l'inégalité globale, même si sa contribution a rapidement augmenté.

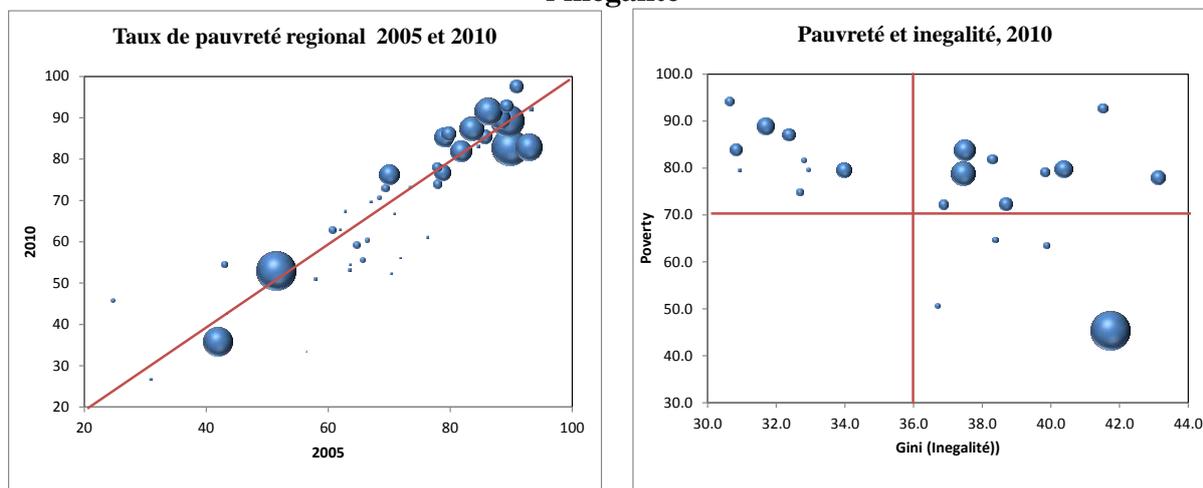
240. **Entre 2005 et 2010, tandis que les taux de pauvreté régionaux ont augmenté et diminué avec un effet net nul, et que les changements diffèrent selon les régions, le**

<sup>17</sup> Les graphiques montrent les coefficients Theil régionaux en 2005 et 2010 (avec pondération pour la taille de la population régionale, représentée par la taille des bulles). Plus les bulles (taille de la population pondérées des coefficients régionaux Theil) sont proches de la ligne de 45 degrés, plus le changement dans le coefficient d'inégalité régionale est important. Les observations au-dessus de la ligne indiquent une augmentation du coefficient de Theil et au-dessous de la ligne, une diminution du coefficient de Gini.

<sup>18</sup> Voir l'annexe pour plus de détails sur la méthodologie

**classement des régions n'a pas changé.** Comme le montre la Figure 56, le classement des régions n'a presque pas changé en dépit d'un léger changement du niveau de pauvreté, en hausse et en baisse, entre 2005 et 2010. Dans la partie suivante, nous examinons de près le lien entre la croissance régionale, l'inégalité et la pauvreté.

**Figure 56: Evolution de la pauvreté sous-régionale et relation entre la croissance et l'inégalité**



Source: Estimation des services de la Banque Mondiale à partir des données des EPM. La taille des bulles est pondérée par la part de la région dans la population totale.

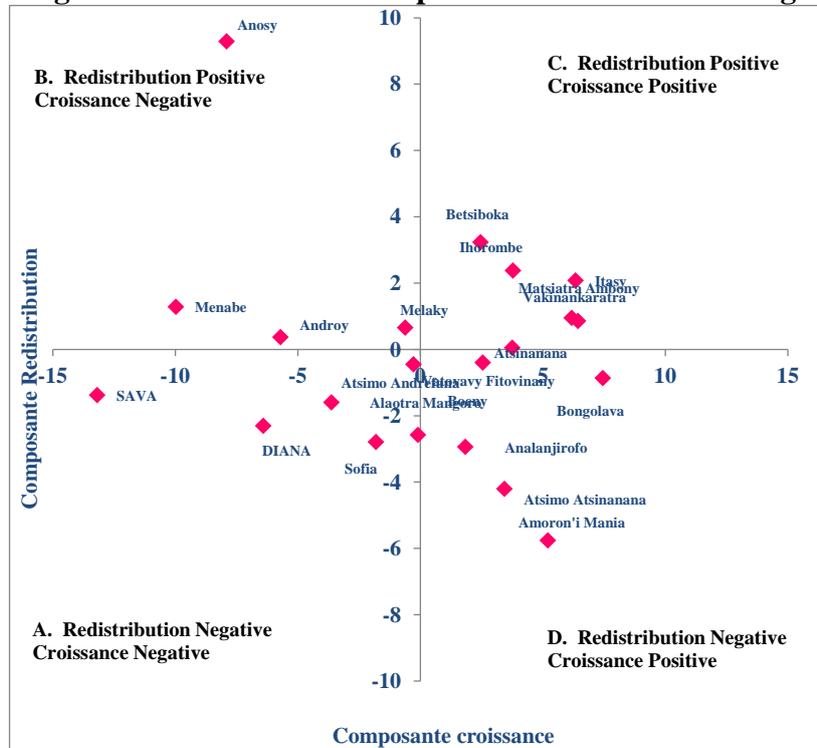
#### D. DECOMPOSITION DE LA PAUVRETE ET DE L'INEGALITE REGIONALE

241. **Il existe une relation étroite entre la pauvreté et l'inégalité à Madagascar: les régions les plus pauvres ont un faible niveau d'inégalité et les régions les plus riches ont une plus grande inégalité, et aucune des régions de Madagascar n'entre dans la catégorie faible niveau d'inégalité- faible niveau de pauvreté.** Les 22 régions ont été divisées en quatre catégories, selon leur niveau de pauvreté et d'inégalité (Figure 56). Les régions ayant un niveau élevé de pauvreté sont celles dont le niveau est supérieur à 70 pour cent, et les régions à faible niveau de pauvreté sont celles dont le niveau est en dessous de ce seuil. Les régions à fort niveau d'inégalité sont celles dont le coefficient de Gini est supérieur à 35, et les régions à faible niveau d'inégalité sont celles dont le coefficient de Gini est en dessous de ce seuil. Nous avons ensuite mis côte à côte les graphiques de la pauvreté et de l'inégalité régionale et divisé les régions en quatre sous-groupes principaux en référence aux niveaux de pauvreté et d'inégalité : régions ayant un niveau élevé de pauvreté et un niveau élevé d'inégalité (quadrant supérieur droit) ; régions à faible taux de pauvreté et à faible niveau d'inégalité (quadrant en bas à gauche); régions ayant un niveau élevé de pauvreté et de faible taux d'inégalité (en bas à droite quadrant) ; et régions ayant un faible taux de pauvreté et des niveaux élevés d'inégalité (quadrant supérieur gauche). Il a été intéressant de constater que, sur la base de cette définition, aucune région de Madagascar ne se trouve dans la catégorie « faible niveau de pauvreté - faible niveau d'inégalité».

242. **Les facteurs croissance et redistribution ont joué un rôle important dans les changements des niveaux de pauvreté au niveau régional entre 2005 et 2010.** L'ampleur des effets était comparable et le changement global dans le niveau de pauvreté était négligeable. Même si l'effet global de la croissance sur la pauvreté a un signe négatif (contribuant à la réduction de la pauvreté), tandis que l'effet de redistribution avait un signe

négatif, la tendance au niveau régional est beaucoup plus complexe et ambiguë. La Figure 57 illustre l'ambiguïté des effets de la croissance et de la redistribution et montre que les régions sont simplement réparties équitablement entre les 4 quadrants.

**Figure 57: La croissance et la redistribution étaient des facteurs importants dans les changements des niveaux de la pauvreté dans toutes les régions**



Source: EPM 2005-10.

243. En référence au signe de chaque effet, quatre grands groupes de régions pourraient être définis en fonction de la contribution de la croissance et des effets de redistribution par rapport à la pauvreté (Figure 57). Dans cette classification, « effet négatif » signifie que le signe de la redistribution ou de la croissance sur la pauvreté est négatif: par exemple, un effet de croissance négatif signifie une augmentation de la consommation moyenne (d'où un degré positif de la croissance de la consommation) qui est associé à un changement négatif de la pauvreté. Les régions ont été divisées en quatre catégories.

- **Effet négatif de redistribution et effet négatif de croissance.** Dans ce cas, les deux effets contribuent à réduire la pauvreté. Cinq régions se trouvent dans cette catégorie -Analamanga, Bongolava, Amoron'i Mania, VatovavyFitovinany, et Atsinanana.
- **Effet positif de redistribution et effet négatif de croissance.** Dans ce cas, l'effet négatif de croissance réduit la pauvreté, mais l'effet positif de la redistribution réduit la pauvreté. Quatre régions se trouvent dans cette catégorie -Vakinankaratra, Itasy, MatsiatraAmbony et Ihorombe.
- **Effet positif de redistribution et effet positif de croissance.** C'est le cas lorsque la redistribution et la croissance ont contribué à une augmentation de la pauvreté. Parmi les vingt-deux régions de Madagascar, cinq sont dans cette catégorie - Betsiboka, Melaky, Androy, Anosy, et Menabe.
- **Effet négatif de redistribution et effet positif de croissance.** Dans ce cas, les effets de la redistribution contribuent à réduire la pauvreté alors que l'effet de la

croissance l'augmente. Parmi les vingt-deux régions, sept sont dans cette catégorie -AtsimoAtsinanana, AtsimoAndrefana, Sofia, Boeny, Atsinanana, Analanjirofo et DIANA.

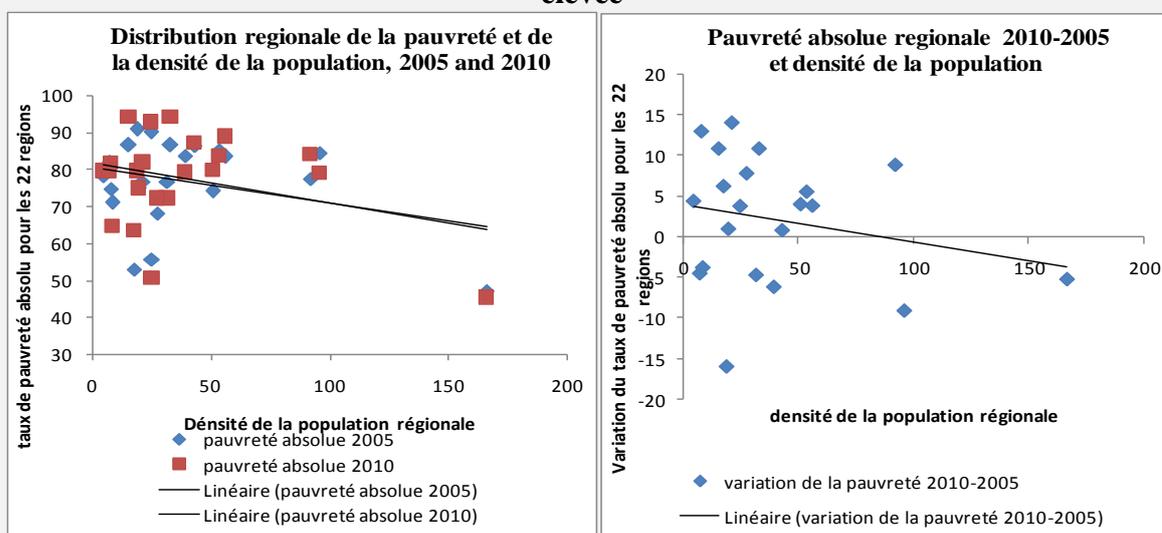
**244. Le profil des pauvres est le même dans toutes les régions de Madagascar. Une analyse de régression révèle une corrélation entre la pauvreté régionale avec diverses caractéristiques régionales qui, de manière générale, partagent les caractéristiques nationales discutées au chapitre 2:**

- Le risque de pauvreté est plus élevé dans les zones rurales, qu'il s'agisse des régions les plus aisées ou les plus pauvres.
- Les régions les plus pauvres ont une densité de population moindre. La pauvreté a une dimension spatiale claire, ainsi les régions les plus pauvres sont situés dans les parties Sud et Est de l'île.
- Les caractéristiques démographiques régionales jouent un rôle important dans la détermination de la pauvreté : les régions ayant des taux de fécondité plus élevés et des familles nombreuses ont un niveau plus élevé de pauvreté.
- Les régions ayant une plus forte proportion de population sans travail ont un risque plus élevé de pauvreté, mais ils ne représentent qu'une petite part de la population totale. Les régions les plus pauvres ont aussi une plus grande proportion de leur population travaillant dans le secteur agricole.
- Le risque de pauvreté est plus élevé pour les personnes moins instruites, moins qualifiées et analphabètes.
- En 2010, on a noté des variations beaucoup plus élevées des taux de pauvreté au niveau des régions chez les ménages dont le chef n'a atteint qu'un faible niveau de l'éducation de base.

### Encadré 3: Niveau de pauvreté régionale et densité de population

*Les régions ayant des fortes densités de population ont enregistré des taux de pauvreté plus faibles et des taux plus élevés de réduction de la pauvreté au cours de la période 2005-2010.* A mesure que la densité de population augmente, le taux de la pauvreté régionale diminue (Figure 58). La plupart des régions de Madagascar ont des densités de population relativement faibles allant de 4,5 personnes par kilomètre carré dans le Melaky à 163,3 à Analamanga (région d'Antananarivo), et les taux de pauvreté dans les régions à faible densité sont significativement plus élevés que dans les régions à plus forte densité. Les régions à forte densité présentent également des taux plus rapides de réduction de la pauvreté.

**Figure 58: Les taux de pauvreté diminuent avec une densité de population plus élevée**



Source: Estimation des services de la Banque Mondiale à partir des données des EPM. Résultats de corrélation non pondérée.

245. **Les implications politiques de cette analyse sont doubles.** Les similitudes dans le profil de la pauvreté dans toutes les régions signifient que les politiques communes ciblant certaines caractéristiques communes - en particulier le marché du travail et les facteurs de risque démographiques, telles que les allocations familiales - atteindraient les pauvres dans l'ensemble de régions. Mais l'analyse spatiale a révélé un certain nombre de poches de pauvreté dans certaines régions. Ainsi, des politiques régionales sont-elles nécessaires pour atteindre certains groupes de la population pauvre. Un bon équilibre entre les politiques globales et régionales est nécessaire.

## Chapitre 7: Madagascar - Marché du travail et sources de revenus

*Les pauvres de Madagascar tirent l'essentiel de leurs revenus soit de l'auto-emploi soit d'un travail salarié, et ce sont principalement leurs revenus et leur statut d'emploi qui déterminent leur bien-être et leur situation économique. L'évolution du marché du travail est donc au cœur de l'évolution de la pauvreté. La participation des jeunes et des adultes à l'emploi et au travail ont augmenté à Madagascar, tandis que le travail des enfants a diminué. Il y a quelques différences dans la participation au travail entre les sexes. En 2000, la pauvreté était moins le résultat du chômage que de la faiblesse des revenus.*

*Entre 2001 et 2010, des changements structurels connexes ont caractérisé le marché du travail à Madagascar. Après la crise de 2001, la productivité du travail a chuté (-4,7 pour cent) en raison d'un transfert vers l'agriculture dans la composition sectorielle du marché du travail, l'agriculture étant le secteur où la productivité est faible et ne se développe pas. Ce processus ne s'inverse que très lentement, et la reprise n'a pas été achevée au moment de l'occurrence de la deuxième crise est, ce qui a probablement conduit à la persistance de la détérioration du marché du travail. La faible productivité de l'agriculture est exacerbée par la présence d'une grande proportion (même si elle a accusé une légère baisse au fil du temps) de travailleurs engagés dans des activités d'aide familiale non rémunérées. Les aides familiales ont aussi sensiblement augmenté dans les secteurs secondaire et tertiaire.*

*En conséquence de l'augmentation du nombre et de la proportion de travailleurs employés dans le secteur primaire, l'agriculture est devenue la principale source de revenu du travail. La composition de la part du travail dans le revenu selon le type de travail a considérablement changé. Les revenus provenant de l'auto-emploi ont perdu en importance, de 42 pour cent du revenu total en 2001, ils ont baissé à 26 pour cent en 2010. Le transfert vers le secteur agricole a également été accompagné d'une «ruralisation» correspondante de la population malgache. En outre, dans les zones urbaines, le rôle des différents secteurs dans la génération des revenus salariaux a beaucoup changé, le commerce étant devenu la principale source de revenus.*

*Les gains moyens augmentent avec l'expérience (dont l'âge des travailleurs constitue le proxy), même si cet effet diminue au fur et à mesure que l'on acquiert de l'expérience, comme cela arrive souvent. Les avantages de l'expérience ont augmenté entre 2001 et 2010 en ce qui concerne les revenus salariaux mais ont diminué dans les zones rurales. Le désavantage des femmes en matière de rémunération par rapport aux hommes est important mais il a nettement diminué. En 2010, les salaires des femmes sont en moyenne de 34 pour cent inférieurs à ceux des hommes à caractéristiques égales. En 2010, les avantages procurés par l'éducation semblent avoir diminué par rapport à 2001. En 2010, une année supplémentaire de scolarité permettait d'augmenter les salaires de 5 pour cent. Cela signifie que les cinq années de l'enseignement primaire augmentent les salaires de 28 pour cent. En 2010, les avantages tirés de l'éducation étaient plus élevés pour les travailleurs salariés (6 pour cent) et identiques dans les zones rurales et urbaines. En outre, ils étaient plus élevés pour les femmes que pour les hommes (respectivement, juste au-dessus de 6 pour cent et environ 4 pour cent). Par ailleurs, ils ont été inférieurs en 2001.*

246. Ce chapitre traite principalement de l'impact de l'emploi, des revenus du travail et des marchés du travail dans l'amélioration de la croissance partagée à Madagascar. Il ne fait

aucun doute que le degré de variation de la pauvreté dans le temps dépend de l'ampleur de la croissance économique ainsi que de la répartition de la croissance économique entre les populations. Dans la section précédente, nous avons montré que la croissance économique des années 2000, représentée par la variation du PIB réel par habitant, a été positive quoique cumulativement faible. Nous avons également constaté que dans le même temps la pauvreté a en fait augmenté, mais l'écart d'inégalité a diminué, et les populations rurales les plus pauvres sont devenues moins pauvres. D'autres rapports ont constaté que plus des deux tiers des pauvres de Madagascar travaillent et que, comme on le verra plus tard, 86 pour cent de la population âgée de 15 ans et plus travaillent déjà ou sont à la recherche d'emploi.

247. Les pauvres de Madagascar tirent l'essentiel de leur revenu soit de l'auto-emploi soit d'un travail salarié, et ce sont principalement leur revenu et le statut de leur emploi qui déterminent leur bien-être et leur situation économique. Les possibilités d'améliorer le bien-être de la population peuvent dépendre essentiellement du marché du travail, des caractéristiques de l'emploi, des revenus du travail, et des dysfonctionnements des marchés du travail. La stagnation de la pauvreté à Madagascar au cours des années 2000 pourrait aussi avoir été causée par l'évolution de son marché du travail en général et de la possibilité que les gens avaient ou non d'acquérir facilement les compétences requises dans un monde en évolution rapide. Les principales questions que nous aimerions clarifier dans cette partie portent sur la relation entre la croissance, le marché du travail et la réduction de la pauvreté. Les réponses à ces questions devraient alimenter les décisions, notamment savoir si l'emploi ou la productivité doivent être au haut de la liste des priorités politiques, ou si les interventions politiques devraient se concentrer plus particulièrement sur les secteurs où les pauvres se trouvent.

248. Ce chapitre se compose de trois parties et est organisé comme suit: la partie A porte sur l'évolution du marché du travail à Madagascar, la partie B traite de la productivité totale des facteurs et la productivité du travail à Madagascar, et la partie C analyse le profil et des caractéristiques du marché du travail.

#### **A. EVOLUTION DU MARCHE DU TRAVAIL A MADAGASCAR AU COURS DE LA DERNIERE DECENNIE**

249. Le marché du travail malgache a été minutieusement étudié dans un ouvrage récent par Hoftijzer et Paci (2008). Dans ce chapitre, nous mettons à profit les conclusions de ce rapport et de l'analyse (des parties) actualisée à l'aide des données du budget des ménages en 2010. Nous vérifierons si les nouvelles données confirment les principales conclusions au moment où le livre a été publié (2008), et fournissons de nouveaux aperçus sur les causes sous-jacentes des récents développements dans le niveau de vie à Madagascar.

250. L'évolution du marché du travail à Madagascar au cours de la dernière décennie n'a pas changé ses caractéristiques, cas typique d'un pays à faible revenu. Les taux de participation au marché du travail et d'emploi ont tous deux augmenté davantage depuis 2005. Cependant, ces tendances cachent les effets d'un afflux massif de travailleurs dans le secteur agricole qui a le plus faible taux de productivité dans l'économie malgache. Pareillement à ce qui s'est passé au cours de la première moitié des années 2000, entre 2005 et 2010, l'agriculture semble avoir contribué à amortir l'impact de la crise économique de 2009 sur les niveaux de vie de la population (Amendola et Vecchi, 2008). Mais d'un autre côté, le transfert d'une grande partie de la population active vers l'agriculture a produit un effet négatif sur la productivité moyenne du travail. A cause de cela, les perspectives de

croissance du pays et d'amélioration du niveau de vie de la population ont été gravement compromises. Le rétrécissement des secteurs de l'industrie et des services qui a été durement ressenti et la ruralisation de la population malgache au cours de la première moitié de la décennie ont aggravé cette tendance.

251. Il est évident que le processus de ruralisation a été un facteur essentiel influant certains des aspects conditionnant les tendances de la pauvreté. Le transfert intersectoriel vers l'agriculture explique probablement, du moins partiellement, la tendance à la baisse de l'indice d'écart de pauvreté entre 2001 et 2005. La diminution de la composante interne de l'inégalité est le principal facteur influant sur la tendance de l'inégalité au niveau national et elle est donc susceptible d'être responsable de la réduction de l'écart de pauvreté au cours des cinq premières années de la décennie. D'autre part, la diminution de l'inégalité pourrait aussi suggérer que l'économie malgache s'engage rapidement sur le chemin d'une économie rurale -vers une économie à PTF faible- où les niveaux de vie de la population ne sont pas si différents et où les écarts entre les niveaux des moyens de subsistance ne sont pas trop grands. Cette tendance a été partiellement inversée au cours de la période 2005-2010, lorsque l'écart de pauvreté et l'écart d'inégalité ont tous deux augmenté, même s'ils restent inférieurs aux taux de 2001. Encore une fois, la partie intra-composante de l'inégalité a joué un rôle important dans ce résultat.

252. L'analyse des déterminants de la rémunération indique qu'entre 2005 et 2010, le genre et l'éducation ont joué un rôle majeur dans l'augmentation des revenus des travailleurs. En fait, sous cet angle, on peut percevoir quelques signaux positifs. Les bénéfices tirés d'une année supplémentaire d'éducation varient entre 4 et 7 pour cent, et ont augmenté dans les zones rurales. Les estimations de régression montrent également que même si les femmes sont désavantagées sur le marché du travail malgache, l'écart salarial entre les sexes se rétrécit. Il s'agit là de nouveaux indices positifs qui inversent la plupart des tendances observées entre 2001 et 2005.

253. D'autres signes encourageants proviennent des indicateurs de la pauvreté et du travail des enfants. Même si le taux de pauvreté est encore très élevé, la sévérité de la pauvreté a diminué entre 2001 et 2010. Cela résulte d'une baisse entre 2001 et 2005 (lorsque les salaires des emplois les plus mal rémunérés ont augmenté) et d'une légère augmentation entre 2005 et 2010 (quand les revenus ont baissé dans la plupart des distributions). Enfin, le taux du travail des enfants est relativement élevé, mais il a diminué notamment entre 2001 et 2010.

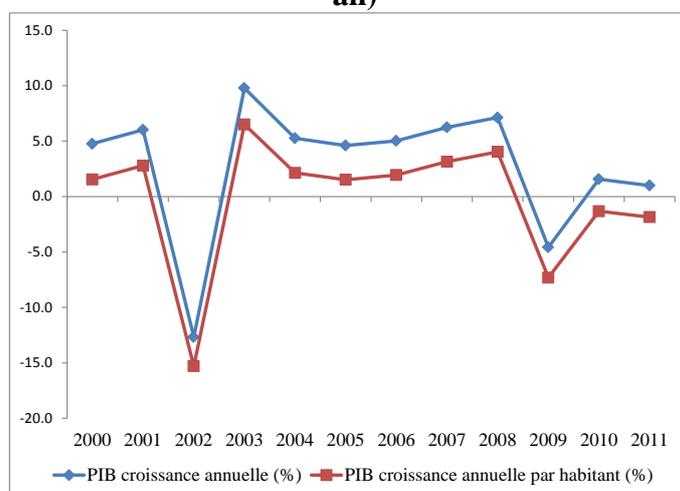
254. Le cheminement de ce chapitre est le suivant. Nous commençons par donner un bref aperçu des principaux faits au niveau macroéconomique durant la dernière décennie à Madagascar. Dans la partie 2, nous décrivons l'évolution des principales caractéristiques du marché du travail au cours de la dernière décennie. La partie 3 traite de l'évolution de la structure du marché du travail en parallèle avec la dynamique de la productivité du travail et de la rémunération. Comme l'ont souligné les études antérieures, la faible productivité est susceptible d'être le déterminant le plus important pour les conditions de vie à Madagascar. La partie 4 analyse les déterminants de la rémunération, avec un double objectif. Tout d'abord, il est nécessaire d'identifier les catégories de population qui sont plus affectées par les dynamiques macroéconomiques de l'économie malgache. Ensuite, il est également nécessaire de comprendre les facteurs responsables de la capacité limitée à générer des revenus: cette question est étudiée par l'estimation des fonctions de gains pour l'ensemble de la population et pour les sous-groupes de la population séparément. La partie 5 examinera la

relation entre la pauvreté et le statut d'emploi et les types d'emplois et les changements des sources de revenu des populations pauvres et non pauvres et l'inégalité des gains.

**255. La première décennie du siècle a vu une baisse du PIB par habitant à Madagascar.** La Figure 59 indique que cela est dû à des taux stables de croissance démographique (environ 3 pour cent par an entre 2000 et 2011), et à une augmentation moyenne du PIB de 2,8 pour cent par an au cours des mêmes années. En ce qui concerne le PIB par habitant, il a *diminué de 0,2* pour cent un par an en moyenne.

**256. La dynamique du PIB à Madagascar est caractérisée par une volatilité relativement élevée.** C'est un élément important à considérer dans l'analyse de la pauvreté parce qu'un environnement économique stable tend à être avantageux pour les populations pauvres qui sont généralement plus vulnérables aux chocs idiosyncratiques et systémiques. La volatilité du PIB est illustrée à la Figure 59. Entre 2001 et 2008, les taux de croissance annuels du PIB ont varié entre 4,6 et 9,8 pour cent, avec une baisse exceptionnelle en 2002, quand il a diminué de 12,7 pour cent. Une nouvelle baisse du PIB de 4,6 pour cent a été observée en 2009. Une tendance similaire est observée en ce qui concerne les taux de croissance du PIB par habitant (les variations ont été positives d'année en année entre 2001 et 2008, à l'exception de 2002 où il a diminué de 15,3 pour cent) et au cours des années qui ont suivi la crise politique de 2009. En somme, la situation macroéconomique de Madagascar de la dernière décennie est caractérisée principalement par un PIB très volatile et qui diminue lentement.

**Figure 59: Croissance du PIB et du PIB par habitant de 2000 à 2011 (pour cent par an)**



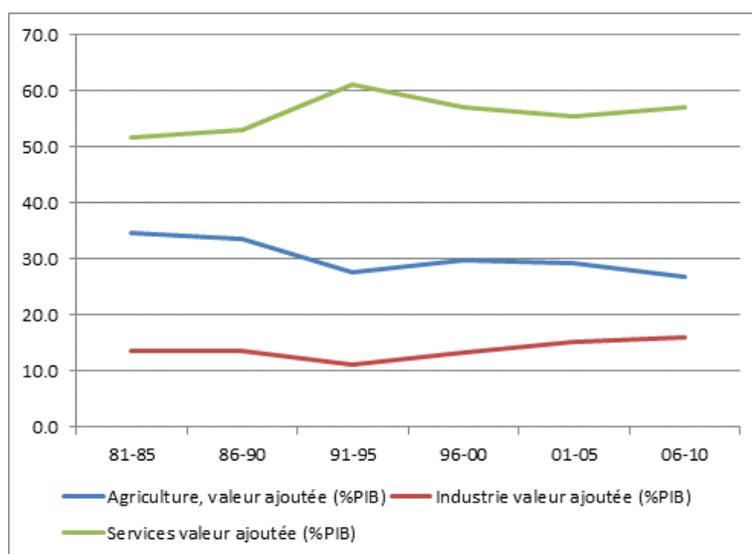
Source: A partir des données de la Banque mondiale (<http://databank.worldbank.org>).

**257. Au cours de la dernière décennie, la croissance économique, du côté de l'offre, a été obtenue grâce aux secteurs secondaire et tertiaire.** Les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services ont tous contribué à la performance de l'économie de Madagascar. La Figure 60 montre les résultats d'un exercice simple de ventilation couvrant les années 1981 à 2010. Selon nos calculs, le secteur des services a contribué pour plus de la moitié de la dynamique du PIB, une part qui a augmenté lentement au cours des trois dernières décennies tout comme celle de l'industrie. D'autre part, la contribution du secteur agricole a progressivement diminué. D'environ 35 pour cent du PIB au cours de la première moitié des années 1980, elle a chuté à environ 27 pour cent du PIB pendant la seconde moitié de la première décennie du siècle.

258. **Les dépenses publiques, reflétant principalement l'aide extérieure, et plus tard dans la décennie l'investissement privé qui traduit l'émergence du secteur minier, ont été les principaux moteurs de la croissance du côté de la demande.** Une ventilation du PIB par composantes de la demande globale indique qu'au cours de la période 2000-2010, les plus importants moteurs de la croissance du PIB, côté demande, ont été la formation de capital brute fixe (dominé, à partir de la mi-décennie, par les grands projets d'exploitation minière) et les dépenses publiques (l'aide des bailleurs de fonds impliquant l'investissement public), tandis que les contributions des dépenses des ménages et de la demande extérieure nette semblent avoir été plus faibles.

259. **Le financement des bailleurs ont eu tendance à être procyclique à Madagascar,** bien que la relation de court terme soit dominée par les chocs politiques: l'aide a été soutenue entre 2003 et 2008 lorsque l'économie est revenue sur une trajectoire de croissance mais elle a fortement chuté lors des crises politiques de 2002 et 2009 et au-delà, combinant l'impact national du choc politique sur l'économie, avec un impact budgétaire distinct.

**Figure 60: Valeur ajoutée par secteur économique (en pourcentage par rapport au PIB)**



Source: The World Bank World DataBank (<http://databank.worldbank.org>).

**B. LA CROISSANCE DE LA PRODUCTION A-T-ELLE ETE ACCOMPAGNEE PAR LA CREATION D'EMPLOIS? QU'EN EST-IL DE LA PRODUCTIVITE TOTALE DES FACTEURS (PTF) ?**

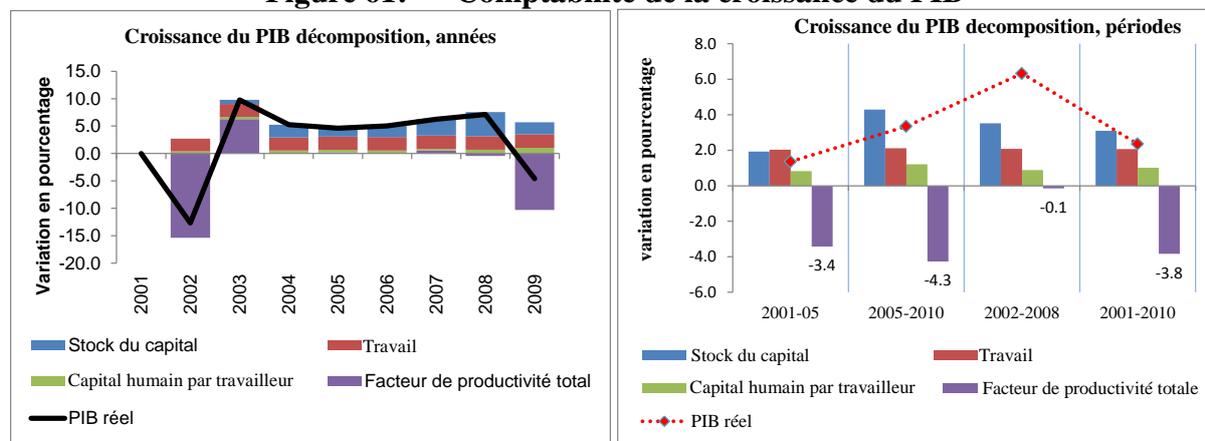
260. L'objectif de cette section est de comprendre quels secteurs sont en croissance en termes de production, d'emploi et de productivité (production par travailleur). La croissance à Madagascar est-elle accompagnée d'une augmentation de l'emploi ou de la productivité, et les pauvres ont-ils pu bénéficier de l'expansion dans les secteurs en croissance? Nous décomposons le PIB réel et la croissance de l'emploi pour nous permettre de mieux comprendre le rôle joué par le capital, la productivité totale des facteurs (PTF), et les transferts sectoriels. Nous allons d'abord décomposer la croissance globale en évolution de l'emploi et de la productivité, puis ventiler l'évolution de l'emploi par secteurs.

Malheureusement, l'absence de données nous empêche de désagréger davantage la valeur ajoutée par secteur.

261. **La baisse apparente de la PTF au cours des années 2000 a eu un impact négatif considérable sur la croissance économique à Madagascar, en particulier pendant les années de crise.** L'analyse de la comptabilité de la croissance présentée dans la Figure 61 décompose la croissance économique à Madagascar en quatre facteurs principaux (voir l'annexe pour la discussion méthodologique): (1) les modifications du capital, (2) les changements dans le travail brut (le nombre d'heures de travail), (3) la croissance dans le capital humain par travail, dont le nombre moyen d'années de scolarité sert de proxy, et (4) une composante résiduelle, la productivité totale des facteurs (PTF). Ce dernier résiduel peut refléter plusieurs facteurs conceptuellement distincts de la définition habituelle de la PTF (changement technologique et organisation de la production), comme des changements du secteur et des modifications temporaires du taux d'utilisation des capacités, mais pour les besoins de cette discussion, l'utilisation d'un résiduel reproduit en grande partie les principaux moteurs de la croissance stylisés au cours de la dernière décennie.

262. **Ce sont les trois premiers facteurs- le capital, le travail et le capital humain-et non pas la croissance de la PTF, qui ont eu un impact positif sur la croissance économique observée pendant les années ou sous-périodes de la décennie.** Les changements de la PTF étaient fortement négatifs au cours des années de crise et n'ont été positifs que l'année qui a suivi la fin de la crise de 2002 et, surtout, ils étaient quasiment nuls pendant les autres années. Des résultats similaires ont été obtenus à partir des décompositions du PIB sur diverses sous-périodes au cours des années 2000 tels que présentés dans le graphique de droite dans la Figure 61. De même que pour l'analyse annuelle, on a constaté que les changements de la PTF ont eu un impact négatif considérable sur la croissance pendant toute la décennie et pendant les sous-périodes qui comprennent au moins une des années de crise, 2001 ou 2009. La PTF en période de non-crise (2003 -2008 par rapport à 2002) a été presque nulle. Un an après la reprise, l'impact de la PTF sur la croissance économique a été positif. La décomposition comptable de la croissance indique que pendant les années de crise de 2001 et 2009, la PTF a eu des répercussions négatives importantes sur la croissance économique.

**Figure 61: Comptabilité de la croissance du PIB**

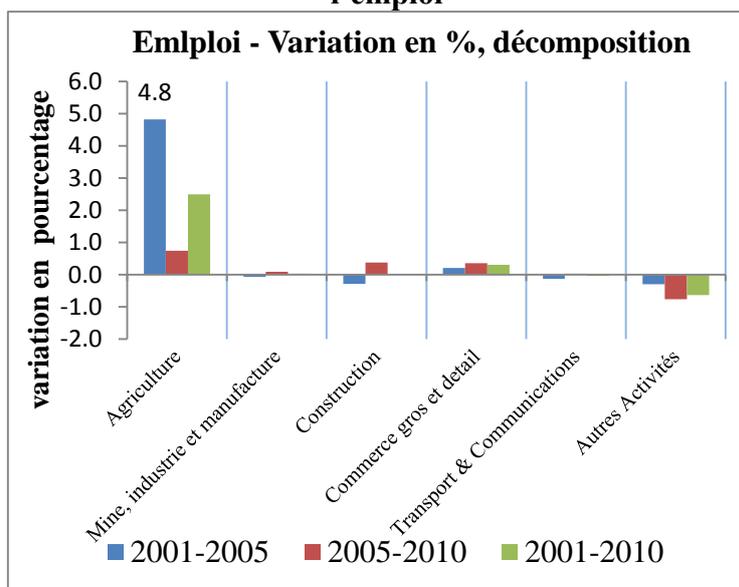


Source: Estimation des services de la Banque Mondiale à partir des données des EPM et des indicateurs WDI.

263. **Alors que d'autres composantes de la décomposition ont eu un impact positif sur la croissance du PIB, l'ampleur de leur contribution varie.** L'augmentation du capital a eu

un impact important et positif sur la croissance à Madagascar au cours de toutes les années et sous-périodes des années 2000. Les composantes « travail » et « capital humain » ont eu toutes deux une incidence positive sur les taux de croissance, mais la contribution du capital humain est la plus petite des trois. Dans l'ensemble, hormis les crises économiques et politiques en 2001 et 2009, la croissance aurait probablement été stable et positive, et elle aurait produit des retombées bénéfiques pour le marché du travail qui à son tour aurait eu un impact positif sur la pauvreté.

**Figure 62: Décomposition du taux de croissance de l'emploi**



Source: Estimation des services de la Banque Mondiale à partir des données des EPM et des indicateurs WDI.

264. **En 2000, la pauvreté était moins le résultat du chômage que de la faiblesse des revenus.** Le taux d'emploi a augmenté de 2,6 pour cent au cours de la période 2001-2010 et près de 86 pour cent de la population de 15 ans ont un emploi formel ou informel. Les taux d'emploi et leur croissance positive qui ont caractérisé l'économie de Madagascar des années 2000 peuvent être décomposés ou étendus à plusieurs secteurs. La Figure 62 montre les résultats d'une ventilation des taux de croissance de l'emploi par secteur. L'agriculture est le principal moteur de l'augmentation du taux d'emploi à Madagascar pendant les années 2000, contribuant pour plus de 85 pour cent à la croissance de l'emploi. Le commerce de gros et de détail a contribué positivement au changement dans les taux d'emploi au cours de cette période. Mais l'industrie manufacturière, la construction, et d'autres activités ont toutes connu un impact négatif du changement de l'emploi compte tenu de leur faible part dans l'emploi total. En d'autres termes, le secteur agricole a été le principal moteur de la croissance de l'emploi à Madagascar. Mais comme la productivité est structurellement plus faible dans ce secteur et ne semble pas avoir connu une croissance rapide, les transferts temporaires dans l'agriculture après la crise de 2002 se sont traduits par une chute de la PTF et de la productivité du marché du travail.

265. **Ainsi les crises politiques ont-elles nui à la croissance à moyen terme à Madagascar d'au moins deux manières importantes,** mis à part le petit dommage apparent de la crise de 2002 sur le stock de capital physique: la première, liée au sentiment d'incertitude et à ses conséquences sur l'investissement privé, entraînant à la fois une lente

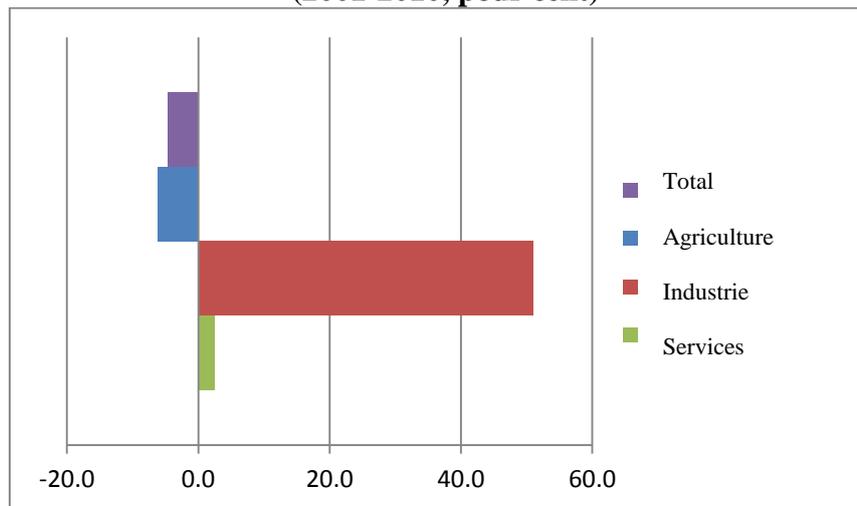
accumulation de capital et un ralentissement du développement des secteurs à forte productivité tels que les secteurs industriels orientés vers l'exportation; et l'autre, en provoquant un transfert de travail vers un secteur à faible productivité. À court terme, les crises impactent également par un autre mécanisme, à savoir le choc financier négatif résultant de la baisse de l'aide extérieure.

### **C. PRODUCTIVITE DU TRAVAIL ET CHANGEMENTS DE LA STRUCTURE DU MARCHE DU TRAVAIL**

**266. Entre 2001 et 2010, des changements structurels connexes ont caractérisé le marché du travail à Madagascar.** En particulier, l'importance de l'agriculture a augmenté, tandis que celles de l'industrie et des services privés ont diminué; une plus grande proportion des personnes en emploi ont travaillé en auto-emploi ou en tant qu'aide familiale tandis que des proportions plus réduites ont travaillé en tant que salariés qualifiés ou non qualifiés ou ont occupé des postes de responsabilité ; les taux d'emploi ont augmenté dans les zones urbaines et rurales et également pour les hommes et les femmes. Ces changements sont étroitement liés avec les caractéristiques de la productivité du travail entre 2001 et 2010.

**267. Après la crise de 2001, la productivité du travail a chuté (-4,7 pour cent) en raison d'un changement dans la composition sectorielle du marché du travail.** Au cours des dix dernières années, l'agriculture a absorbé un afflux massif de travailleurs. Ce fait est cohérent avec les faibles taux du chômage et la faible productivité du travail. La productivité (définie comme étant la production moyenne par travailleur) a diminué principalement parce que les travailleurs sont passés des secteurs à haute productivité vers les secteurs à faible productivité. En particulier, ils sont sortis du secteur industriel pour entrer massivement dans le secteur agricole et la plupart du temps vers des services de moindre envergure. Ces exodes et la diminution de la productivité dans l'agriculture ont plus que contrebalancé l'augmentation de la productivité dans les filières de l'industrie et des services (cf. la Figure 63). Hoftijzer et Paci (2008. P. 46) avaient déjà estimé une augmentation de 130 pour cent de la productivité dans l'industrie entre 2001 et 2005 (p. 46). Cette tendance a été légèrement inversée entre 2005 et 2010, alors qu'en 2010 la productivité de l'industrie avait augmenté de 51 pour cent de plus par rapport à ce qu'elle était en 2001. Les variations de la productivité au cours de la période 2001 - 2010 signifient que, si en 2001 un travailleur agricole produisait en moyenne moins de 20 pour cent de la production moyenne de travailleur industriel, en 2010, il produisait seulement 12 pour cent de la production d'un travailleur du secteur secondaire. De plus, alors qu'en 2001, un travailleur de l'industrie produisait environ les deux tiers de la production d'un travailleur du secteur tertiaire, en 2010 sa production était de 90 pour cent supérieure à celle d'un travailleur du secteur tertiaire. Le rapport entre la productivité des secteurs de l'agriculture et des services est resté pratiquement inchangé: en 2001, la production par travailleur du secteur agricole représentait 12 pour cent de celle d'un travailleur du secteur tertiaire et en 2010, ce rapport n'était que de 11 pour cent.

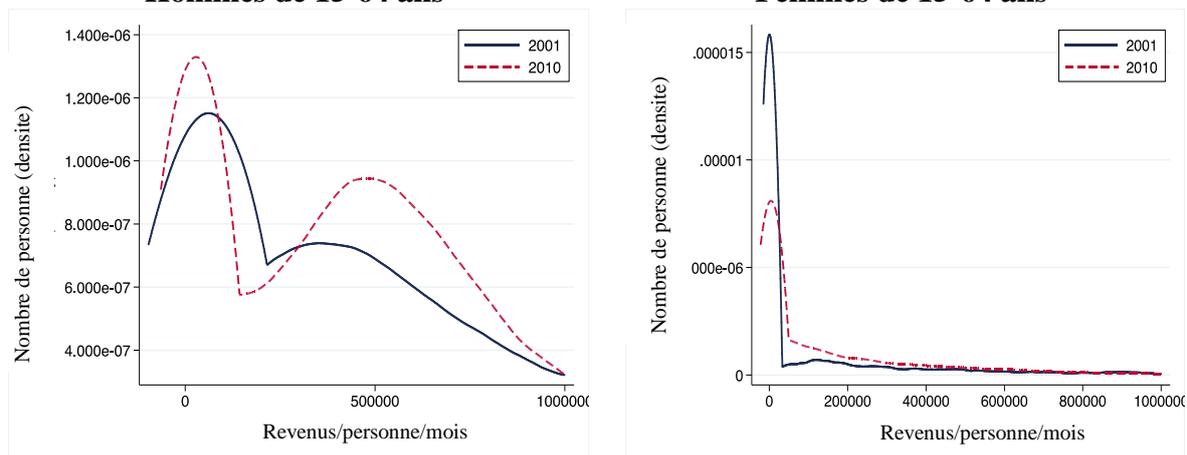
**Figure 63: Désagrégation de l'évolution de la productivité par secteur (2001-2010, pour cent)**



Source: Enquêtes auprès des ménages (EPM)

268. **La faible productivité de l'agriculture est aggravée par la présence d'une grande proportion (même si celle-ci a accusé une légère baisse au fil du temps) de travailleurs engagés dans des activités d'entraide familiale non rémunérées.** Même si le secteur agricole contribue largement à maintenir les taux de chômage très faibles à Madagascar, les travailleurs agricoles sont le plus souvent sous-employés et reçoivent un salaire quasi inexistant. Cela signifie que non seulement leur productivité est faible, mais aussi qu'il y a un transfert significatif de leurs produits/salaires au propriétaire de l'exploitation ou au chef de ménage. Ce phénomène est clairement représenté dans la Figure 64.

**Figure 64: Gains en agriculture (2001 et 2010)**  
Hommes de 15-64 ans      Femmes de 15-64 ans



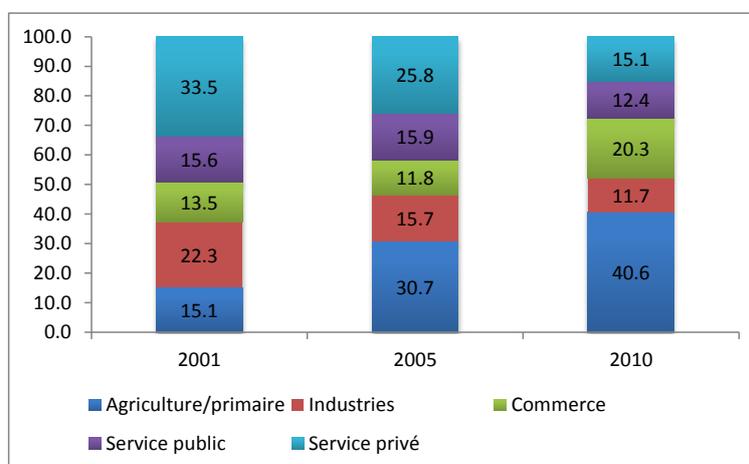
Source: Enquêtes auprès des ménages

269. **Le nombre des travailleurs en tant qu'aides familiales ont augmenté de façon marquée dans les secteurs secondaire et tertiaire.** Entre 2001 et 2010, la part ces travailleurs dans les secteurs non agricoles a augmenté de 23,1 pour cent à 33,1 pour cent, en raison de l'augmentation de leur nombre passant de 1,6 à 3,0 millions. Cette tendance peut être interprétée comme le résultat de l'éviction des travailleurs des emplois salariés plus formels et de leur retour à l'entreprise familiale.

270. **Malgré les améliorations de la productivité, il y a aussi d'autres signes d'une augmentation de l'importance des emplois à faible productivité dans les secteurs secondaire et tertiaire.** Le nombre des salariés qualifiés et non-qualifiés qui avait augmenté entre 2001 et 2005, était moindre en 2010 qu'en 2001 (leur nombre a diminué allant respectivement de 4,8 à 5,0 pour cent). En outre, ils ne représentaient que des fractions de l'ensemble des travailleurs non-agricoles (- 5,5 pour cent pour les travailleurs qualifiés et - 6,8 pour cent pour les travailleurs non-qualifiés). D'autre part, le nombre de travailleurs en auto-emploi a augmenté de façon remarquable (de 1,2 à 2,1 millions), de même que leur importance par rapport aux travailleurs non-agricoles (de 16,7 à 23,0 pour cent).

271. **En conséquence de l'augmentation du nombre et de la proportion de travailleurs employés dans le secteur primaire, l'agriculture est devenue la principale source de revenu du travail.** La part des revenus provenant du travail (tirés des salaires et des revenus de l'auto-emploi) a oscillé autour d'une tendance stable au cours des années 2000. Le revenu du travail représente environ les deux tiers du revenu total en 2001. Cette part a chuté à un peu moins de 50 pour cent en 2005, puis est de nouveau remonté à 60 pour cent en 2010. La part du revenu tiré de l'agriculture sur le revenu total du travail a augmenté, allant de 15,1 pour cent en 2001 à 40,6 pour cent en 2010 (Figure 65). Le commerce est devenu la deuxième source de revenu du travail, avec une part de 20,3 pour cent en 2010, soit 6,7 pour cent de plus qu'en 2001. Les services privés qui ont fourni un tiers du revenu total du travail en 2001 ont vu leur importance chuter à 15,1 pour cent. Le rôle de l'industrie a aussi fortement diminué, passant de 22,3 pour cent à 11,7 pour cent du revenu total du travail.

**Figure 65: Répartition du revenu du travail par secteur économique**

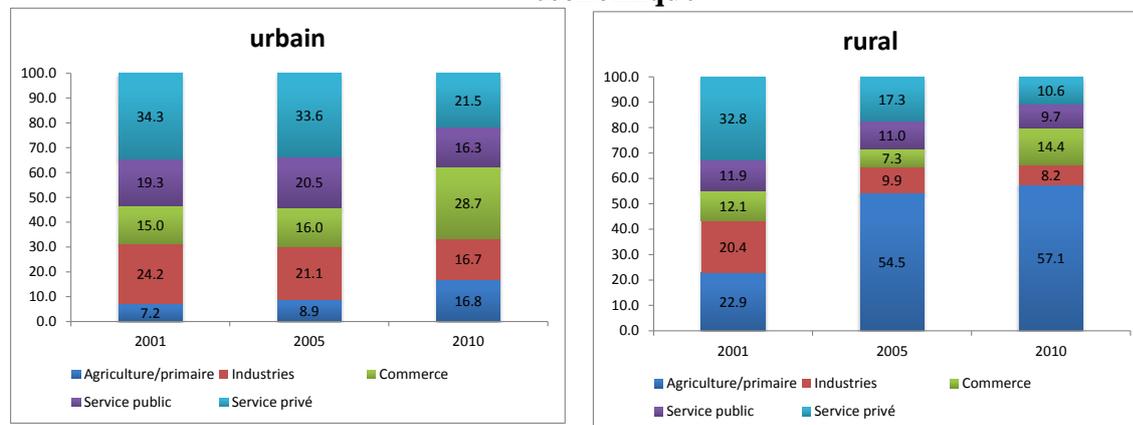


Source: Enquêtes auprès des ménages

272. **La composition de la part du travail dans le revenu selon le type de travail a considérablement changé.** L'importance des revenus provenant de l'auto-emploi a diminué : de 42 pour cent du revenu total en 2001, ils ne représentaient plus que 26 pour cent du revenu total en 2010. Les données montrent que l'augmentation de la part des salaires est principalement due à la contribution provenant d'un deuxième emploi. En fait, leur part a augmenté, allant de 7 pour cent en 2001 à 31 pour cent en 2010. Ceci est en cohérence avec l'hypothèse que la faible productivité (bas salaires) incite les individus à rechercher un deuxième emploi.

273. **Le transfert vers le secteur agricole a été accompagné d'une « ruralisation » correspondante de la population malgache.** La population urbaine totale a diminué, passant de 22,9 à 20,3 pour cent entre 2001 et 2010<sup>19</sup>. En conséquence, la part du revenu total du travail réalisée dans les zones urbaines a diminué, de 49,5 en 2001 à 41,0 en 2010.

**Figure 66: Répartition du revenu du travail par lieu de résidence et par secteur économique**



Source: Enquêtes auprès des ménages

274. **Dans les zones rurales, l'agriculture est devenue la principale source de revenu du travail.** En 2010, le revenu du travail de l'agriculture représentait 57,1 pour cent du revenu total du travail dans les zones rurales (Figure 66, panneau de gauche). Il s'agit d'une augmentation très importante de cette part qui était de 22,9 pour cent en 2001. En revanche, les services privés, qui en 2001 ont été la principale source de revenu du travail dans les zones rurales générant 32,8 du total, n'ont plus produit que 10,6 pour cent du total en 2010. De même, la part des revenus du travail relatifs à l'emploi dans l'industrie a nettement diminué, passant de 20,4 pour cent en 2001 à 8,2 pour cent en 2010.

275. **Dans les zones urbaines également, le rôle des différents secteurs dans la génération des revenus du travail a nettement changé, et le commerce est devenu la source principale.** Dans les zones urbaines, le commerce a été en 2010 la source de 28,7 pour cent des revenus du travail (sa part était de 15,0 pour cent en 2001, Figure 66, panneau de droite). D'autre part, en 2010, seulement 21,5 pour cent des revenus du travail des travailleurs urbains proviennent des services privés, alors que ceux-ci avaient été leur principale source de revenu en 2001 (34,3 pour cent). Ces changements pourraient indiquer que les activités informelles, telles que le commerce, sont devenues plus importantes aussi dans les zones urbaines, contribuant ainsi à réduire la productivité du travail.

276. En outre, dans les zones urbaines, le rôle des différents secteurs en fournissant des revenus du travail a beaucoup changé, avec le commerce qui est devenu la source principale. En 2010, dans les zones urbaines, le commerce a été la source à 28,7 pour cent des revenus du travail (sa part était de 15,0 pour cent en 2001). D'autre part, en 2010, seulement 21,5 pour cent des revenus des travailleurs urbains proviennent de services privés, qui avaient été leur principale source en 2001 (avec une part de 34,3 pour cent). Ces changements pourraient

<sup>19</sup>Il faut noter que les facteurs démographiques, tels les différences de taux de fécondité entre les zones urbaines et rurales, ne sont pas non plus considérés ici et cela aurait pu contribuer à l'obtention de ce résultat, outre la dynamique du marché du travail.

indiquer que les activités informelles, telles que le commerce, sont devenues plus pertinentes aussi dans les zones urbaines, contribuant ainsi à réduire la productivité du travail.

### **Déterminants des gains**

277. Pour déterminer les causes sous-jacentes des différences de niveaux de vie entre les sous-groupes de la population malgache, il est important de comprendre pourquoi les gains moyens varient entre les travailleurs et à travers le pays. Dans cette partie, nous nous concentrons sur les techniques standard basées sur la régression pour analyser (a) les avantages d'une année supplémentaire d'éducation à Madagascar, et (b) dans quelle mesure les différences de salaire moyen entre les sous-groupes de la population peuvent être attribuées à différentes caractéristiques des groupes et/ou aux rendements différents de ces caractéristiques. Même si une analyse beaucoup plus approfondie que la nôtre est nécessaire pour répondre à ces questions de façon appropriée, les principales conclusions sont assez robustes pour nous fournir des indications utiles pour l'interprétation des tendances récentes des gains.

278. **Les gains moyens augmentent avec l'expérience (dont l'âge des travailleurs sert de proxy), même si cet effet diminue au fur et à mesure que l'on acquiert de l'expérience, comme cela arrive souvent.**(cf. estimations de régression dans le Tableau 42ci-dessous). Les rendements de l'expérience ont augmenté entre 2001 et 2010 pour des emplois salariés mais ont diminué dans les zones rurales.

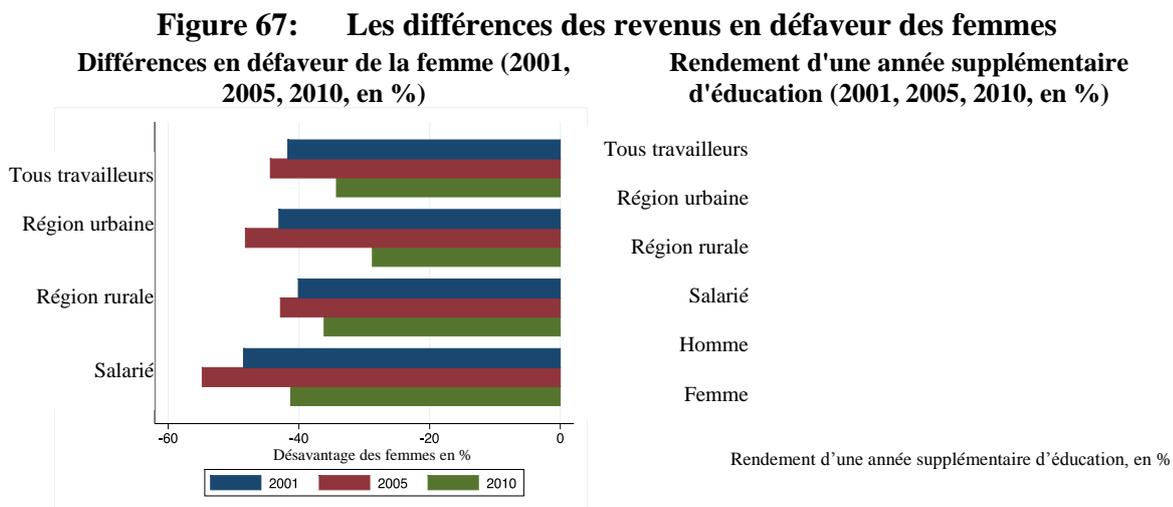
279. **Le désavantage des femmes par rapport aux hommes en termes de gains est important mais il a sensiblement diminué.** Les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes à caractéristiques égales (telles que mesurées par les variables explicatives dans les régressions, Figure 67). La différence en défaveur des femmes est grande. En 2010, les salaires des femmes étaient en moyenne de 34 pour cent inférieurs à ceux des hommes pour à caractéristiques égales. La différence était plus grande chez les salariés (41 pour cent) et plus faible dans les zones urbaines que dans les zones rurales (respectivement, 29 et 36 pour cent). Ces chiffres constituent cependant une nette amélioration par rapport à ceux de 2001 et, plus encore par rapport à ceux de 2005. Cela pourrait être la preuve que le travail effectué dans le pays pour promouvoir « l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes » l'un des défis inclus dans le Plan d'action de Madagascar, est efficace.

280. **En 2010, les rendements de l'éducation semblent avoir diminué par rapport à 2001.** En 2010, une année supplémentaire d'éducation permettaient d'augmenter les salaires de 5 pour cent. Cela signifie que les cinq années de l'enseignement primaire augmentent les salaires de 28 pour cent. En 2010, les rendements de l'éducation étaient plus élevés pour les travailleurs salariés (6 pour cent) et identiques dans les zones rurales et urbaines. En outre, ils étaient plus élevés pour les femmes que pour les hommes (respectivement, juste au-dessus de 6 pour cent et environ 4 pour cent). En 2010, les rendements de l'éducation étaient dans l'ensemble inférieurs à ceux obtenus en 2001, et c'est également le cas pour tous les sous-groupes et zones considérés comme le montre la Figure 67 (les différences variaient de moins de un pour cent pour les femmes et de l'ordre de 2 pour cent pour les hommes). Toutefois, dans les zones rurales, elles ont été plus élevées, juste un peu moins de un pour cent en 2010 qu'en 2005.

**Tableau 42: Déterminants des rendements en 2001, 2005 et 2010**

	Tous les travailleurs			Urbain			Rural		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010
<b>Emploi salarié</b>	0,20 (-1,21)	0,10 (-0,40)	0,34 (-1,69)	0,16 (-1,00)	-0,25 (-1,08)	0,54*** (-3,69)	0,25 (-0,77)	0,45 (-1,04)	-0,22 (-0,41)
<b>Indépendant non agricole</b>	0,54** (-3,15)	0,42 (-1,73)	0,74*** (-3,68)	0,44** (-2,69)	0,16 (-0,70)	0,89*** (-6,00)	0,64 (-1,91)	0,69 (-1,62)	0,23 (-0,43)
<b>Indépendant agricole</b>	0,02 (-0,14)	0,24 (-0,98)	0,62** (-3,13)	-0,13 (-0,77)	-0,18 (-0,78)	0,59*** (-3,96)	0,10 (-0,31)	0,62 (-1,45)	0,18 (-0,33)
<b>Aide familiale non agricole</b>	-1,21*** (-6,13)	-0,67* (-2,52)	-0,09 (-0,44)	-1,08*** (-5,82)	-1,35*** (-4,80)	0,06 (-0,39)	-1,34*** (-3,48)	-0,22 (-0,47)	-0,59 (-1,10)
<b>Aide familiale agricole</b>	-0,94*** (-5,38)	-0,95*** (-3,92)	-0,90*** (-4,51)	-0,65*** (-3,40)	-1,46*** (-6,23)	-0,83*** (-5,61)	-0,93*** (-2,78)	-0,58 (-1,37)	-1,36* (-2,56)
<b>Secteur public</b>	0,34 (-1,93)	0,41 (-1,67)	0,66** (-3,29)	0,38* (-2,31)	0,06 (-0,26)	0,83*** (-5,57)	0,30 (-0,88)	0,77 (-1,78)	0,15 (-0,28)
<b>Expérience</b>	0,07*** (-9,95)	0,06*** (-14,12)	0,06*** (-16,19)	0,07*** (-7,45)	0,07*** (-11,33)	0,07*** (-14,17)	0,07*** (-6,24)	0,05*** (-9,45)	0,05*** (-10,64)
<b>Expérience au carré</b>	-0,0007*** (-7,90)	-0,0006*** (-12,39)	-0,0006*** (-13,76)	-0,0007*** (-6,05)	-0,0008*** (-10,23)	-0,0008*** (-12,25)	-0,0007*** (-4,93)	-0,0006*** (-8,23)	-0,0006*** (-8,99)
<b>Nombre d'années d'éducation</b>	0,07*** (-19,74)	0,05*** (-23,17)	0,05*** (-25,38)	0,06*** (-16,33)	0,06*** (-26,50)	0,05*** (-21,45)	0,07*** (-11,73)	0,04*** (-11,82)	0,05*** (-15,87)
<b>Femme</b>	-0,42*** (-13,19)	-0,44*** (-23,22)	-0,34*** (-19,19)	-0,43*** (-11,76)	-0,48*** (-19,91)	-0,29*** (-13,22)	-0,40*** (-7,45)	-0,43*** (-15,27)	-0,36*** (-13,49)
<b>Marié</b>	0,23*** (-5,79)	0,24*** (-9,34)	0,23*** (-10,81)	0,29*** (-6,03)	0,20*** (-6,05)	0,28*** (-10,05)	0,19** (-2,95)	0,26*** (-6,99)	0,22*** (-6,79)
<b>Divorcé/séparé</b>	0,15** (-2,89)	0,20*** (-6,16)	0,16*** (-5,24)	0,35*** (-5,58)	0,13** (-3,14)	0,13*** (-3,38)	0,05 (-0,55)	0,23*** (-4,76)	0,17*** (-3,69)
<b>Urbain</b>	0,13*** (-4,30)	0,15*** (-8,09)	0,21*** (-12,93)						
<b>Antananarivo</b>	-0,22*** (-4,61)	-0,17*** (-5,10)	-0,16*** (-5,81)	-0,35*** (-5,36)	-0,37*** (-7,27)	-0,18*** (-4,64)	-0,17* (-2,14)	-0,11* (-2,37)	-0,13** (-3,23)
<b>Fianarantsoa</b>	-0,77*** (-15,62)	-0,31*** (-9,28)	-0,29*** (-10,40)	-1,03*** (-14,37)	-0,51*** (-9,23)	-0,35*** (-8,13)	-0,69*** (-8,81)	-0,26*** (-5,81)	-0,26*** (-6,77)
<b>Toamasina</b>	-0,59*** (-11,60)	-0,17*** (-4,74)	-0,28*** (-9,75)	-0,59*** (-8,17)	-0,29*** (-5,02)	-0,25*** (-6,01)	-0,59*** (-7,31)	-0,14** (-3,00)	-0,27*** (-6,72)
<b>Mahajanga</b>	-0,47*** (-8,41)	-0,23*** (-6,28)	-0,05 (-1,57)	-0,48*** (-6,29)	-0,19** (-3,26)	-0,05 (-1,15)	-0,46*** (-5,16)	-0,26*** (-5,14)	-0,04 (-0,80)
<b>Toliara</b>	-0,28*** (-5,27)	-0,23*** (-6,31)	-0,22*** (-7,31)	-0,46*** (-6,20)	-0,37*** (-6,31)	-0,21*** (-4,71)	-0,22* (-2,52)	-0,20*** (-4,02)	-0,21*** (-4,91)
<b>Constante</b>	11,51*** (-56,69)	11,63*** (-46,13)	11,20*** (-54,01)	11,77*** (-52,87)	12,10*** (-47,67)	11,02*** (-65,03)	11,43*** (-30,56)	11,31*** (-25,84)	11,74*** (-21,85)
<b>Observations</b>	5868	13249	17412	3671	6515	8951	2197	6734	8461
<b>R<sup>2</sup></b>	0,41	0,45	0,53	0,37	0,42	0,49	0,40	0,45	0,53

Source: EPM et calculs des auteurs. Titres en anglais.



Source: Enquêtes auprès des ménages.

281. Après la publication des articles fondateurs d'Oaxaca (1973) et de Blinder (1973), la décomposition appelée d'Oaxaca-Blinder est devenue un outil standard pour analyser les écarts de salaire moyen entre les sous-groupes de la population. Le but de notre analyse est de décomposer les différences de salaires moyens dans deux ou plusieurs groupes, entre les hommes et les femmes par exemple. Cette décomposition nous permet d'identifier deux composantes. La première, généralement appelée la différence « expliquée » est la fraction de l'écart de salaire qui peut être attribuée à des différences dans certaines caractéristiques des hommes et des femmes, tels que les différences dans le capital humain. Dans la mesure où les hommes sont plus instruits que les femmes, l'écart entre le niveau d'instruction est susceptible de se refléter par un écart salarial. Le deuxième volet, souvent appelé la différence « inexpliquée », est due à une différence de traitement des deux groupes sur le marché. En ce sens, la différence inexpliquée est souvent interprétée comme la partie de l'écart de salaire résultant d'une « discrimination » (bien que cela puisse être dû à d'autres facteurs tels que les différences dans la qualité du capital humain ou physique, la différence dans les niveaux d'effort fourni ou d'autres facteurs).<sup>20</sup>

282. **Entre 2005 et 2010, la discrimination entre les sexes a diminué.** Les décompositions d'Oaxaca-Blinder appliquées aux données malgaches nous permettent d'analyser la tendance de la discrimination entre les sexes dans les résultats. Nous constatons qu'en 2005, environ 44 pour cent de l'écart global des salaires a été « expliqué » par différentes caractéristiques des hommes et des femmes. Le 56 pour cent restant est dû à ce qui dans ce type d'analyse est souvent appelé la « discrimination entre les sexes ». En 2010, la discrimination fondée sur le sexe a clairement diminué: la composante inexpliquée représentait environ 40 pour cent de l'écart salarial moyen total.

---

<sup>20</sup> Cf. Fortin, Lemieux and Firpo (2010) pour une vue d'ensemble complète des méthodes de décomposition

## Chapitre 8: Genre et pauvreté à Madagascar: le cas particulier des ménages dirigés par une femme

*Environ un cinquième de tous les ménages sont dirigés par une femme, dont la plupart sont veuves, divorcées ou séparées. A première vue, ces ménages ne semblent pas, en gros, être en situation nettement défavorable par rapport aux ménages dirigés par un homme. Mais la situation est différente lorsque l'on examine les covariances évidentes, notamment le milieu de résidence et l'âge, et surtout, la situation matrimoniale du chef de ménage. Tenant compte uniquement du milieu de résidence, les ménages ruraux et urbains dont le chef est une femme ont une consommation plus faible que ceux dont le chef est un homme.*

283. Comme dans beaucoup d'autres pays africains, une part importante des ménages de Madagascar est dirigée par des femmes. Un cinquième (20,4 pour cent) de tous les chefs de ménage formant l'échantillon de l'enquête sur le budget des ménages de l'EPM 2010 sont des femmes, avec une proportion légèrement plus élevée en milieu urbain (22,5 pour cent) que dans les zones rurales (18,4 pour cent). Les ménages dirigés par une femme (MDF) représentent 15 pour cent de la population malgache, ce qui reflète la taille généralement plus réduite des ménages dirigés par une femme. Les membres de leur ménage représentent 18,3 pour cent de la population urbaine du pays, et 14 pour cent de la population rurale (Tableau 43).

**Tableau 43: Répartition de la population et des ménages par sexe du chef en 2010**

	Rural		Urbain		Total	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Pourcentage des ménages	81,6	18,4	77,6	22,4	80,7	19,3
Pourcentage de la population	86,0	14,0	81,7	18,3	85,1	14,9
Echantillon EPM obs	5.012	1.128	4.901	1.419	9.913	2.547

Source: EPM 2010

284. **D'une manière générale, la majorité des études concluent que les MDF sont plus pauvres dans de nombreuses régions du monde.**<sup>21</sup> Bien sûr, comme ces études le soulignent, les MDF sont hétérogènes. Le fait qu'ils sont défavorisés ou non et les formes sous lesquelles cette situation se traduit sont inextricablement liées à la raison pour laquelle ils sont dirigés par une femme (cf. aussi Kabeer, 1997). En Afrique, les études effectuées en Ouganda (Appleton, 1996), au Zimbabwe (Horrell et Krishnan, 2007) et au Mali (van de Walle, 2013) indiquent que dans ces pays, les ménages dirigés par des veuves sont particulièrement plus pauvres que tous les autres ménages.

285. **Alors, dans quelles circonstances la direction des ménages revient-elle à une femme à Madagascar?** Comme le montre Tableau 44, la grande majorité (respectivement 74,3 et 77,5 pour cent dans les zones urbaines et rurales) des ménages dirigés par une femme résultent de la rupture des unions - divorce, séparation et veuvage. Une autre partie de ces ménages, soit 16 pour cent, est dirigée par une femme célibataire. Il est frappant de constater

<sup>21</sup> Cf. Buvinicet, Rao et Gupta (1997) pour une revue documentaire; cf. également Chant (1997) et Quisumbing et al., (2001)

qu'en appliquant ces mêmes cas de figures aux hommes chefs de ménage, le tableau est très différent. A Madagascar, 91 pour cent des hommes chefs de ménage urbains sont engagés dans une union et c'est le cas pour 93 pour cent des hommes chefs de ménage ruraux. De toute évidence, et contrairement aux femmes, les hommes divorcés, séparés ou veufs se remarient généralement.

**Tableau 44: Répartition (pourcentage) des chefs de ménage selon le statut matrimonial**

	Rural		Urbain		Total	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Légalement mariés	29,2	0,6	42,9	1,9	32,1	0,9
Mariés sous le régime coutumier	55,8	4,8	40,2	4,2	52,5	4,6
Union libre	8,2	1,7	7,5	1,6	8,1	1,7
Divorcé(e)s	0,2	6,7	0,5	6,6	0,3	6,7
Séparé(e)s	2,2	34,3	,6	30,0	2,3	33,2
Veufs (ves)	2,0	36,9	2,6	38,7	2,1	37,3
Célibataires	2,4	15,2	3,8	17,1	2,7	15,7
Total	100	100	100	100	100	100

Source: EPM 2010. Population pondérée pour représenter la population des chefs de ménages.

286. **Les MDF diffèrent principalement des MDH<sup>22</sup> par le statut matrimonial et l'âge de leur chef de ménage ainsi que par leur taille.** Le Tableau 44 présente les moyennes pondérées de la population et les écarts types pour quelques caractéristiques clés des ménages et des individus pour les ménages dirigés par les hommes et par les femmes dans les zones urbaines et rurales. Il s'avère que dans la comparaison de la situation des ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes à Madagascar, parmi un large éventail d'attributs considérés, le statut matrimonial de leur chef est la variable la plus discordante. Les autres différences entre les deux types de ménage sont généralement moins prononcées. Les femmes chefs de ménage sont généralement plus âgées (de près de 5 ans en moyenne) et dirigent des ménages de plus petite taille (composés en moyenne 1 à 1,5 moins de membres). Ils se composent généralement et relativement plus de femmes adultes et moins d'hommes.

287. **Les différences pour les autres variables sont également importantes.** En termes d'actifs, que ce soit en milieu rural qu'en milieu urbain, les femmes malgaches chefs de ménage ont en moyenne 1 an environ de scolarité de moins et elles ne cultivent qu'un peu plus de la moitié de superficie (ha) de terres que leurs pairs hommes. Elles possèdent 3 à 4 fois moins de grands animaux de ferme et environ deux fois moins de petits animaux de ferme. Comme on pouvait s'y attendre, elles sont aussi moins susceptibles d'être à la retraite d'un emploi formel et d'être les bénéficiaires d'une pension. En revanche, les femmes chefs de ménage sont en moyenne plus susceptibles d'être les destinataires d'envois de fonds. Elles sont également plus susceptibles de s'engager dans des activités de petit commerce tandis que les chefs de ménage hommes sont plutôt engagés dans des auto-emplois agricoles. Les différences sont minimales en ce qui concerne l'accès à l'électricité (respectivement 38 contre 41 pour cent en milieu urbain et 5 contre 6 pour cent dans les zones rurales pour les MDF et MDH); la défécation en plein air (28 pour cent pour les MDF, contre 26 pour cent pour les MDH dans les zones urbaines et 64 par rapport à 55 pour cent dans les zones rurales); et le

<sup>22</sup> MDH ou ménage dirigé par un homme.

recours aux lacs, rivières et à l'eau de pluie comme source d'eau potable (23 contre 28 pour cent en milieu urbain, et 56 contre 60 dans les zones rurales).

**Tableau 45: Statistiques sommaires pour les ménages dont le chef est un homme ou une femme par milieu de résidence (urbain/rural), 2010**

	MDH urbain		MDH rural		MDF urbain		MDF rural	
	moyenne	ET	moyenne	ET	moyenne	ET	moyenne	ET
<b>Consommation par tête</b>	323,61	536,33	178,18	272,81	348,85	481,93	168,01	264,12
<b>Age du chef</b>	41,61	13,37	41,05	13,67	46,30	16,22	45,80	15,88
<b>Célibataire</b>	0,04	0,19	0,02	0,15	0,17	0,38	0,15	0,36
<b>Marié(e) légalement</b>	0,43	0,49	0,29	0,45	0,02	0,13	0,01	0,08
<b>Union libre</b>	0,08	0,26	0,08	0,28	0,02	0,12	0,02	0,13
<b>Marié(e) coutumier</b>	0,40	0,49	0,56	0,50	0,04	0,20	0,05	0,21
<b>Divorcé(e)</b>	0,01	0,07	0,00	0,04	0,07	0,25	0,07	0,25
<b>Séparé (e)</b>	0,03	0,16	0,02	0,15	0,30	0,46	0,34	0,47
<b>Veuf/ve</b>	0,03	0,16	0,02	0,14	0,39	0,49	0,37	0,48
<b>CM malade chronique</b>	0,02	0,14	0,02	0,14	0,03	0,18	0,05	0,21
<b>Ménage ayant membres malades</b>	0,07	0,16	0,07	0,16	0,10	0,24	0,10	0,22
<b>Taille du ménage</b>	4,73	2,21	5,21	2,38	3,65	2,15	3,76	2,08
<b>Prop. femmes &gt; 56</b>	0,02	0,08	0,02	0,08	0,14	0,26	0,13	0,26
<b>Prop. hommes &gt; 56</b>	0,05	0,13	0,04	0,12	0,00	0,03	0,00	0,03
<b>Prop. femmes 15-55</b>	0,26	0,15	0,24	0,13	0,41	0,30	0,34	0,26
<b>Prop. hommes 15-55</b>	0,31	0,20	0,28	0,18	0,14	0,20	0,10	0,17
<b>Prop. filles 0-6</b>	0,09	0,14	0,12	0,15	0,07	0,14	0,10	0,16
<b>Prop. garçons 0-6</b>	0,10	0,14	0,11	0,14	0,06	0,13	0,10	0,16
<b>Années d'éducation</b>	5,74	4,46	3,42	3,39	4,87	4,20	2,46	3,19
<b>Ha de terres</b>	72,26	149,0	130,6	216,3	38,93	102,5	78,7	119,8
<b>Gros bétail</b>	1,62	18,42	3,40	33,00	0,46	2,16	1,00	3,69
<b>Petit bétail</b>	5,98	13,55	9,33	13,86	3,92	9,48	6,21	11,58
<b>Bénéficie sécurité sociale</b>	0,11	0,32	0,03	0,17	0,09	0,29	0,02	0,15
<b>Retraité</b>	0,13	0,34	0,04	0,20	0,10	0,30	0,03	0,16
<b>Bénéficie envois de fonds</b>	0,38	0,48	0,32	0,47	0,56	0,50	0,47	0,50
<b>Dans le commerce</b>	0,13	0,34	0,04	0,18	0,22	0,41	0,07	0,26
<b>Dans l'agriculture</b>	0,46	0,50	0,83	0,38	0,33	0,47	0,75	0,43
<b>A perdu son emploi</b>	0,44	0,50	0,43	0,50	0,43	0,49	0,30	0,46
<b>Au chômage</b>	0,02	0,15	0,01	0,08	0,08	0,27	0,02	0,15
<b>Inactif</b>	0,03	0,17	0,01	0,11	0,10	0,31	0,04	0,19
<b>Dispose de l'électricité</b>	0,41	0,49	0,06	0,25	0,38	0,49	0,05	0,21
<b>WC dans la nature</b>	0,26	0,44	0,55	0,50	0,28	0,45	0,64	0,48
<b>Boire eau lacs</b>	0,28	0,45	0,60	0,49	0,23	0,42	0,56	0,50
<b>Maison en brique</b>	0,41	0,49	0,24	0,42	0,39	0,49	0,17	0,37

Note: Population pondérée ; ET=écart type. La consommation par tête est exprimée en ariary divisés par 1000.

288. **La direction du ménage par une femme est associée à un niveau de vie plus bas et cette situation est plus évidente dans les zones rurales.** Le Tableau 45 et le Tableau 47 présentent des régressions du logarithme de la consommation par tête des ménages sur

l'ensemble de l'échantillon de l'EPM 2010. Ici, nous nous penchons sur la situation des ménages dirigés par une femme par rapport aux ménages dirigés par un homme en ce qui concerne les déterminants du niveau de vie. Le groupe de comparaison omis est l'ensemble des ménages dirigés par un homme. Une série de régressions auxquelles on ajoute progressivement des variables de contrôle - à savoir le lieu de résidence, le statut matrimonial, la démographie, l'éducation et les actifs productifs - est présentée pour les ménages urbains puis les ménages ruraux. L'idée ici est de voir si un groupe spécifique de contrôle peut expliquer l'impact de la direction du ménage par une femme sur le niveau de vie.

289. La première régression de chaque ensemble contrôle si les MDF malgaches sont inconditionnellement en moyenne plus pauvres que les MDH. Aucune différence significative n'est trouvée pour les zones urbaines jusqu'à ce que la régression contrôle également pour des effets fixes géographiques dans la colonne 2 (Tableau 46). En d'autres termes, les MDF ont tendance à être plus pauvres dans une zone urbaine donnée, mais tel n'est pas le cas lorsque l'on procède à une comparaison entre les zones urbaines. Si l'on ne contrôle que pour la variable géographique, les MDF ont des dépenses par tête de 5 pour cent inférieur à celles des MDH. Dans les zones rurales, la différence estimée de la consommation est négative et significative selon que le lieu de résidence est ou non maintenu constant. Elle est de 6 à 7 pour cent inférieure à celle des MDH.

**Tableau 46: Estimation de l'impact de la direction du ménage par une femme et du statut matrimonial du chef de ménage sur le logarithme de la consommation par tête des ménages (pas de contrôles, et avec des effets fixes d'emplacement uniquement)**

	Urbain		Rural	
	Reg1	Reg2	Reg7	Reg8
CM femme	0,02 (0,87)	-0,05** (-2,28)	-0,07** (-2,49)	-0,06*** (-2,63)
Constant	12,25*** (419,2)	12,27*** (2675,9)	11,81*** (528,13)	11,81*** (2934,14)
Observations	6320	6320	6140	6140
R <sup>2</sup> ajusté	0,000	0,412	0,001	0,326

Note: \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1. Les régressions 2 et 8 ajoutent des effets fixes géographiques. Les erreurs standard sont regroupées au niveau de la communauté.

**Tableau 47: Effets estimés de la direction du ménage par une femme et de son statut matrimonial sur le logarithme de la consommation per tête des ménages**

	Urbain				Rural			
	reg3	reg4	reg5	reg6	reg9	reg10	reg11	reg12
CMF mariée légal.	0,24* (1,81)	0,17 (1,27)	0,08 (0,56)	0,06 (0,44)	0,17 (0,92)	0,19 (1,21)	0,15 (1,04)	0,10 (0,74)
CMF mariée coutumier	-0,21** (-2,10)	-0,14* (-1,76)	-0,07 (-0,87)	-0,07 (-0,90)	-0,08 (-1,20)	-0,09 (-1,57)	-0,09 (-1,59)	-0,05 (-0,95)
CMF union libre	0,04 (0,36)	0,01 (0,11)	0,09 (1,17)	0,09 (0,98)	-0,25** (-2,12)	-0,28*** (-2,70)	-0,27** (-2,57)	-0,25*** (-2,62)
CMF séparée	-0,12*** (-3,42)	-0,28*** (-9,18)	-0,20*** (-7,19)	-0,19*** (-6,75)	-0,10*** (-2,80)	-0,19*** (-6,44)	-0,18*** (-6,18)	-0,16*** (-6,13)
CMF divorcée	0,13 (1,45)	-0,01 (-0,13)	0,01 (0,20)	0,04 (0,56)	-0,06 (-0,86)	-0,18*** (-2,69)	-0,15** (-2,48)	-0,13** (-2,21)

CMF veuve	-0,09*** (-2,82)	-0,26*** (-8,40)	-0,18*** (-6,29)	-0,17*** (-5,76)	-0,07** (-2,06)	-0,23*** (-7,36)	-0,19*** (-6,41)	-0,16*** (-5,71)
CMF célibataire	0,13*** (2,59)	-0,21*** (-4,44)	-0,16*** (-3,66)	-0,15*** (-3,48)	0,10* (1,73)	-0,13*** (-2,62)	-0,11** (-2,26)	-0,11** (-2,04)
Polygame		0,03 (0,42)	0,06 (0,88)	0,06 (0,90)		0,04 (0,64)	0,04 (0,76)	0,03 (0,47)
Age du CM		0,02*** (7,90)	0,02*** (6,24)	0,02*** (5,78)		0,02*** (7,34)	0,02*** (6,37)	0,02*** (5,83)
Age au carré		-0,00*** (-7,29)	-0,00*** (-5,59)	-0,00*** (-5,19)		-0,00*** (-6,67)	-0,00*** (-5,66)	-0,00*** (-5,19)
Log taille du ménage		-0,51*** (-25,93)	-0,50*** (-27,40)	-0,52*** (-28,19)		-0,45*** (-20,80)	-0,45*** (-20,99)	-0,50*** (-23,64)
Prop. femmes > 56		0,29*** (3,19)	0,29*** (3,30)	0,27*** (3,13)		0,22*** (2,76)	0,24*** (2,99)	0,17** (2,07)
Prop . hommes > 56		0,20* (1,83)	0,25** (2,44)	0,23** (2,33)		0,31*** (3,03)	0,32*** (3,22)	0,24** (2,54)
Prop . femmes 15-55		0,39*** (7,02)	0,33*** (6,41)	0,31*** (6,22)		0,32*** (5,35)	0,29*** (5,03)	0,24*** (4,20)
Prop. hommes 15-55		0,28*** (5,34)	0,26*** (5,28)	0,25*** (5,18)		0,41*** (7,50)	0,39*** (7,29)	0,33*** (6,37)
Prop. filles 0-6		-0,33*** (-6,46)	-0,28*** (-5,86)	-0,24*** (-4,86)		-0,23*** (-4,64)	-0,19*** (-4,03)	-0,13*** (-2,87)
Prop. garçons 0-6		-0,34*** (-5,84)	-0,30*** (-5,43)	-0,26*** (-4,77)		-0,25*** (-5,09)	-0,24*** (-5,07)	-0,20*** (-4,31)
CM malade		0,01 (0,21)	0,01 (0,22)	0,01 (0,24)		0,02 (0,38)	0,01 (0,22)	0,01 (0,25)
Prop. >15 malades		-0,06 (-1,30)	-0,02 (-0,60)	-0,03 (-0,84)		0,03 (0,58)	0,02 (0,51)	0,04 (1,01)
Années d'école			0,01* (1,67)	0,01 (1,58)			0,00 (0,34)	-0,00 (-0,19)
Années d'école <sup>2</sup>			0,00*** (7,10)	0,00*** (7,54)			0,00*** (6,41)	0,00*** (6,65)
Ha de terres				0,00*** (5,03)				0,00*** (4,73)
Gros bétail				0,00 (1,53)				0,00 (1,48)
Petit bétail				0,00*** (8,33)				0,00*** (6,27)
constant	12,27*** (2703,57)	12,35*** (155,14)	12,27*** (153,93)	12,29*** (155,20)	11,81*** (3044,98)	11,88*** (151,17)	11,85*** (152,78)	11,89*** (154,35)
Observations	6320	6320	6320	6320	6140	6140	6140	6140

R <sup>2</sup> ajusté	0,416	0,590	0,635	0,644	0,327	0,525	0,556	0,589
-----------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

note: \*\*\* p<0,01, \*\* p<0,05, \* p<0,1. Les régressions comprennent des effets fixes géographiques. Les erreurs standard sont regroupées au niveau de la communauté. Les MDH servent de groupe de comparaison. CMF= chef de ménage féminin

**290. Dans les zones urbaines, lorsque l'on contrôle pour le statut matrimonial, des effets significatifs et importants apparaissent.** Les régressions du Tableau 47 ajoutent progressivement des ensembles de contrôle. La première régression ajoute des variables muettes pour le statut matrimonial de la femme chef de ménage. En nous concentrant d'abord sur les zones urbaines, nous constatons que certains effets significatifs et importants apparaissent. En particulier, les ménages dirigés par les femmes mariées selon le régime coutumier semblent être de 21 pour cent plus pauvres, ceux dirigés par des femmes divorcées de 12 pour cent plus pauvres et ceux dirigés par des veuves sont de 9 pour cent plus pauvres que les ménages dont le chef est un homme. Ce sont clairement des effets importants. Dans l'ensemble, les ménages dirigés par des femmes légalement mariées ou célibataires semblent avoir une plus grande consommation que les MDH. Cependant, comme il a été démontré par d'autres études (Lanjouw et Ravallion, 1995; van de Walle, 2013), ces résultats pourraient bien être faussés dans la mesure où les ménages dirigés par une femme ont également tendance à être de plus petite taille. Etant donné les économies d'échelle de la consommation, les mesures de bien-être par tête vont exagérer le coût d'atteindre un niveau donné de bien-être pour les ménages de plus grande taille (souvent dirigés par des hommes) (Lanjouw&Ravallion, 1995). En effet, une fois la taille du ménage et les attributs de la composition entrés dans les régressions, les coefficients estimés négatifs deviennent plus prononcés tandis que ceux estimés pour les CM femmes mariées selon le régime coutumier sont beaucoup réduits et l'effet positif d'avoir un chef de ménage légalement marié disparaît. En outre, le contrôle des capitaux humains et physiques (terre et bétail) atténue davantage les effets négatifs. La régression finale indique que les ménages dirigés par des femmes séparées sont les plus pauvres (19 pour cent plus pauvres), suivis par ceux des veuves (17 pour cent) et ceux des femmes célibataires (15 pour cent).

**291. A plusieurs égards, le tableau pour les zones rurales est similaire.** Ici aussi, un jeu complet de variables de contrôle a permis de constater que les femmes chefs de ménage séparées, veuves et célibataires sont significativement plus pauvres (respectivement de 16, 16 et 11 pour cent) que les hommes chefs de ménage. Cependant, dans les zones rurales, parmi les MDF, ce sont ceux dirigés par des femmes en union libre qui sont les plus précaires. Ils sont en moyenne 25 pour cent plus pauvres par rapport aux ménages dirigés par un homme. Enfin, l'indice de consommation des ménages ruraux dirigés par des femmes divorcées est également moindre que celui des ménages dirigés par les hommes car leur consommation par tête est de 13 pour cent inférieur à celui de leurs pairs hommes.

**292. Dans l'ensemble, la raison principale pour laquelle les ménages dirigés par les femmes sont plus pauvres est fortement corrélée avec le statut matrimonial de leur chef.** Les femmes célibataires, veuves ou séparées sont toutes dans une mauvaise situation, comme le sont d'ailleurs les femmes divorcées et en union libre des zones rurales. Ce sont des effets très robustes. Ces groupes représentent également la grande majorité des femmes chefs de ménage. Même si beaucoup moins d'hommes ayant ces statuts matrimoniaux sont chef de ménage, il se pourrait bien que leurs ménages soient également en mauvaise situation. Après tout, il existe probablement une hétérogénéité pour les MDH et celle-ci peut également être corrélée avec le statut matrimonial. Nous examinons cette question dans le Tableau 46 qui présente un ensemble de régressions similaires à celles données dans le Tableau 47. Ici

toutefois, les contrôles relatifs au statut matrimonial des hommes chefs de ménage sont également entrés. La catégorie omise est celle des hommes chefs de famille légalement mariés. Tous les effets estimés sont donc par rapport au bien-être des ménages dont les chefs hommes sont légalement mariés.

293. **Fait intéressant, les résultats indiquent que les MDH dont les chefs sont divorcés sont en bas de l'échelle du niveau de vie dans les zones urbaines.** Ils s'avèrent être 39 pour cent plus pauvres que les hommes chefs légalement mariés. Cependant, ils ne représentent que 0,05 pour cent des MDH urbains. Ils sont suivis par les ménages dirigés par les femmes séparées (31 pour cent), les femmes célibataires (27 pour cent), les femmes veuves (26 pour cent), les femmes mariées selon le régime coutumier, les femmes séparées et par les ménages dirigés par les hommes célibataires (tous à 20 pour cent) et enfin les hommes mariés selon les coutumes, ceux en union libre et les veufs (17, 17 et 18 pour cent).

294. **Dans les zones rurales, les MDF restent au bas de l'échelle.** Comme pour le cas précédent, les ménages dirigés par des femmes en union libre sont les plus défavorisés (31 pour cent plus pauvres), suivi par ceux des femmes séparées ou veuves (20 pour cent) et les divorcées (17 pour cent). Parmi les MDH ruraux, ceux dont le chef est veuf sont les plus précaires, en moyenne 16 pour cent plus pauvres que les ménages dirigés par les hommes mariés.

**Tableau 48: Effets estimés sur le logarithme de la consommation par tête des ménages dirigés par une femme ou un homme selon leurs statuts matrimoniaux relatif aux hommes mariés légalement**

	Urbain				Rural			
	reg3	reg4	reg5	reg6	reg9	reg10	reg11	reg12
<b>CMF mariée légal.</b>	0,15 (1,10)	0,04 (0,29)	-0,00 (-0,01)	-0,02 (-0,17)	0,13 (0,71)	0,10 (0,63)	0,10 (0,70)	0,06 (0,42)
<b>CMF mariée coutumier</b>	-0,35*** (-3,34)	-0,33*** (-4,06)	-0,20*** (-2,61)	-0,20*** (-2,72)	-0,15** (-2,02)	-0,20*** (-3,27)	-0,15** (-2,51)	-0,10* (-1,82)
<b>CMF union libre</b>	-0,10 (-1,02)	-0,17** (-2,09)	-0,03 (-0,39)	-0,04 (-0,43)	-0,32*** (-2,68)	-0,40*** (-3,75)	-0,34*** (-3,16)	-0,31*** (-3,19)
<b>CMF séparée</b>	-0,25*** (-6,68)	-0,45*** (-13,40)	-0,33*** (-10,21)	-0,31*** (-9,89)	-0,16*** (-3,84)	-0,29*** (-7,81)	-0,23*** (-6,40)	-0,20*** (-6,22)
<b>CMF divorcée</b>	0,02 (0,25)	-0,15* (-1,95)	-0,08 (-1,17)	-0,06 (-0,83)	-0,11 (-1,48)	-0,25*** (-3,83)	-0,20*** (-3,12)	-0,17*** (-2,79)
<b>CMF veuve</b>	-0,21*** (-5,85)	-0,40*** (-12,13)	-0,28*** (-9,06)	-0,26*** (-8,66)	-0,12*** (-3,22)	-0,31*** (-8,58)	-0,23*** (-6,82)	-0,20*** (-6,15)
<b>CMF célibataire</b>	0,01 (0,27)	-0,38*** (-7,59)	-0,28*** (-5,92)	-0,27*** (-5,78)	0,04 (0,59)	-0,23*** (-4,17)	-0,16*** (-3,05)	-0,15*** (-2,73)
<b>CMM mariécoutumier</b>	-0,26*** (-10,62)	-0,25*** (-11,82)	-0,17*** (-8,58)	-0,17*** (-8,75)	-0,11*** (-4,11)	-0,11*** (-4,90)	-0,06*** (-2,73)	-0,05** (-2,45)
<b>CMM union libre</b>	-0,20*** (-5,98)	-0,26*** (-8,95)	-0,17*** (-6,20)	-0,17*** (-6,34)	-0,12*** (-3,03)	-0,17*** (-4,63)	-0,10*** (-2,86)	-0,09** (-2,54)
<b>CMM séparé</b>	0,08 (1,35)	-0,28*** (-5,64)	-0,21*** (-4,41)	-0,20*** (-4,39)	0,25*** (3,50)	-0,23*** (-4,20)	-0,16*** (-2,93)	-0,14*** (-2,89)

<b>CMM divorcé</b>	-0,05 (-0,46)	-0,49*** (-5,94)	-0,42*** (-4,34)	-0,39*** (-4,07)	-0,17 (-0,60)	-0,28 (-1,08)	-0,24 (-0,83)	-0,23 (-0,85)
<b>CMM veuf</b>	0,05 (0,71)	-0,25*** (-3,79)	-0,18*** (-2,99)	-0,18*** (-2,99)	0,09 (1,54)	-0,24*** (-4,59)	-0,19*** (-3,68)	-0,16*** (-3,24)
<b>CMM célibataire</b>	0,27*** (4,41)	-0,24*** (-4,41)	-0,21*** (-3,75)	-0,20*** (-3,64)	0,46*** (6,66)	-0,19*** (-3,24)	-0,16*** (-2,77)	-0,13*** (-2,35)
<b>Polygame</b>		0,10 (1,33)	0,11 (1,52)	0,11 (1,57)		0,05 (0,97)	0,05 (0,87)	0,03 (0,57)
<b>Age du CM</b>		0,02*** (7,13)	0,02*** (5,83)	0,01*** (5,35)		0,02*** (7,13)	0,02*** (6,24)	0,02*** (5,72)
<b>Age au carré</b>		-0,00*** (-6,68)	-0,00*** (-5,26)	-0,00*** (-4,85)		-0,00*** (-6,41)	-0,00*** (-5,50)	-0,00*** (-5,06)
<b>Log taille du ménage</b>		-0,53*** (-26,42)	-0,52*** (-27,47)	-0,55*** (-28,27)		-0,48*** (-20,89)	-0,47*** (-20,98)	-0,52*** (-23,14)
<b>Prop. femmes &gt; 56</b>		0,20** (2,20)	0,21** (2,35)	0,19** (2,24)		0,15* (1,73)	0,16** (2,01)	0,10 (1,24)
<b>Prop. hommes &gt; 56</b>		0,21** (2,00)	0,26** (2,57)	0,24** (2,45)		0,36*** (3,53)	0,36*** (3,66)	0,28*** (2,95)
<b>Prop. femmes 15-55</b>		0,33*** (5,89)	0,27*** (5,15)	0,27*** (5,06)		0,25*** (4,03)	0,23*** (3,80)	0,18*** (3,08)
<b>Prop. hommes 15-55</b>		0,28*** (5,40)	0,27*** (5,51)	0,26*** (5,39)		0,45*** (8,06)	0,42*** (7,87)	0,36*** (6,88)
<b>Prop. filles 0-6</b>		-0,33*** (-6,69)	-0,29*** (-6,16)	-0,24*** (-5,09)		-0,22*** (-4,68)	-0,19*** (-4,18)	-0,13*** (-2,99)
<b>Prop. garçons 0-6</b>		-0,34*** (-6,09)	-0,31*** (-5,74)	-0,27*** (-5,03)		-0,24*** (-5,03)	-0,24*** (-5,15)	-0,20*** (-4,38)
<b>CM malade</b>		0,01 (0,19)	0,01 (0,19)	0,01 (0,22)		0,02 (0,34)	0,01 (0,21)	0,01 (0,25)
<b>Prop. Membres &gt; 15 malades</b>		-0,05 (-1,07)	-0,02 (-0,45)	-0,03 (-0,69)		0,03 (0,74)	0,03 (0,60)	0,05 (1,10)
<b>Années d'éducation</b>			0,01* (1,90)	0,01* (1,82)			0,00 (0,15)	-0,00 (-0,35)
<b>Années d'éducation<sup>2</sup></b>			0,00*** (6,27)	0,00*** (6,67)			0,00*** (6,31)	0,00*** (6,55)
<b>Ha de terres</b>				0,00*** (4,96)				0,00*** (4,74)
<b>Gros bétail</b>				0,00 (1,39)				0,00 (1,49)
<b>Petit bétail</b>				0,00*** (8,11)				0,00*** (6,14)
<b>Constant</b>	12,39*** (766,62)	12,64*** (155,90)	12,49*** (157,37)	12,50*** (158,02)	11,87*** (607,96)	12,02*** (147,50)	11,95*** (147,57)	11,97*** (147,99)

<b>Observations</b>	6320	6320	6320	6320	6140	6140	6140	6140
<b>R<sup>2</sup> ajusté</b>	0,440	0,604	0,642	0,651	0,347	0,529	0,558	0,590

Note: \*\*\* p<0,01, \*\* p<0,05, \* p<0,1. Les régressions comprennent des effets fixes géographiques. Les erreurs standard sont regroupées au niveau de la communauté. CMF= chef de ménage féminin; CMM : chef de ménage masculin.

## Implications pour les politiques et la recherche dans le futur

295. Cette courte incursion exploratoire dans certaines des différences les plus importantes entre les sexes qui ressortent des deux dernières EPM indique qu'il faudrait avoir une meilleure compréhension de la façon dont la pauvreté est liée à la formation de ménages et le statut matrimonial à Madagascar. Comment se fait-il qu'une fois que nous contrôlons pour certaines caractéristiques évidentes tels que le lieu de résidence, nous constatons ces grandes différences de consommation selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage? Y a-t-il un lien de causalité? Ou s'agit-il ici d'une importante endogénéité?

296. **Une question essentielle qui doit être mieux comprise est de savoir pourquoi les individus, les normes sociales et les institutions ne prennent pas les mesures adéquates pour atténuer ces différences.** Quels sont les obstacles sociaux et économiques qui empêchent de prendre des mesures pour atténuer ces différences et améliorer le bien-être? Si aucune mesure n'est prise, peut-on s'attendre à ce que les systèmes matrimoniaux puissent être mieux réglementés afin de mieux protéger les droits des femmes et des enfants? Le tri des individus selon les systèmes matrimoniaux peut avoir bien induit ces différences. En effet, vu les différences entre les MDF et les MDH révélée par les données, il pourrait être difficile de procéder à une réforme et de changer les politiques en faveur des femmes. Les politiques et pratiques appliquées en dehors de la «sphère familiale» peuvent désavantager encore plus les femmes. L'accès au crédit et aux services financiers, les droits à la propriété et à l'héritage, le statut juridique, l'inscription des noms des femmes dans les registres fonciers, etc. pourraient être des facteurs déterminants de changement. Pourquoi les femmes sont-elles si désavantagées en cas de séparation, d'union libre et de veuvage? Quelles sont les conséquences pour leurs enfants et quelles sont leurs implications dans la transmission intergénérationnelle de la pauvreté? Ce sont là quelques-unes des questions essentielles qui doivent être examinées lors d'une prochaine étude. Actuellement, les ensembles de données existantes, notamment les enquêtes EDS et EPM, peuvent encore être exploitées pour examiner ces questions si on les associe avec un travail qualitatif approfondi sur les normes et pratiques sociales et coutumières.

297. **Dans l'ensemble, ces résultats indiquent qu'il faudrait accorder plus d'attention et mettre davantage l'accent sur les politiques des droits des femmes, à la législation sur la protection des enfants et sur la famille.** Bien sûr, il faudrait en avoir une compréhension plus profonde et plus nuancée afin de déterminer les formes exactes que les interventions politiques devraient prendre. La Constitution de Madagascar est muette en ce qui concerne le droit coutumier et pourtant la grande majorité des hommes et des femmes sont mariés selon les coutumes. Ainsi, les lois dont on dispose actuellement ne s'appliquent uniquement qu'au mariage civil légal et ne concerne qu'une élite minoritaire. La première étape pour faire respecter l'égalité des droits pour les femmes et protéger les enfants lorsque les unions sont brisées est d'établir des lois et règlements qui couvrent toutes les formes d'union, y compris le mariage coutumier et les unions libres et également mettre en place les dispositions concernant les enfants nés de ces unions. Cela peut prendre la forme d'une sorte de système de contrat de partenariat non-bureaucratique, non-religieux ayant force exécutoire et assorti de sanction légale. Avoir les lois est nécessaire mais ce n'est pas suffisant. L'application de

ces mesures nécessiterait des campagnes généralisées d'éducation, une volonté politique et des ressources économiques pour les faire respecter.

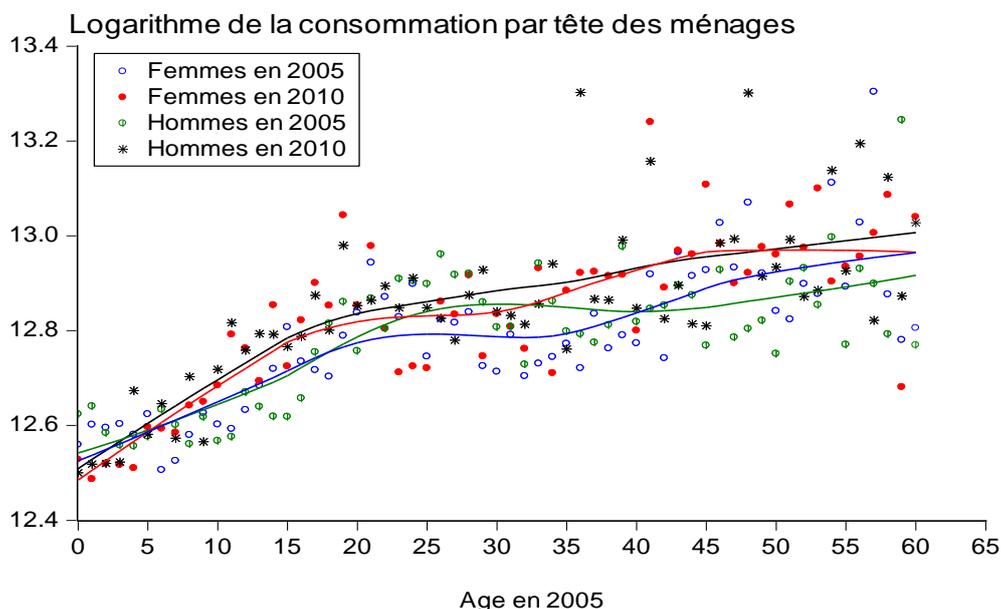
## Chapitre 9: Une analyse de pseudo-panneau sur la période 2005-2010

*Ce chapitre se penche également sur quelques-unes des tendances de la pauvreté par sexe et par âge, mais seulement pour la deuxième moitié de la décennie, en s'appuyant sur une analyse en pseudo-panel. La pauvreté absolue a légèrement fléchi entre 2005 et 2010 pour la plupart des tranches d'âge, sauf en ce qui concerne les jeunes hommes. Les taux d'activité, plus élevés pour les hommes dans toutes les tranches d'âge, ont augmenté, en particulier chez les plus jeunes. Il y a eu peu d'amélioration des salaires au fil du temps. Il y a eu une augmentation considérable de la proportion de femmes qui cherchent du travail à n'importe quel âge. La période a vu une nette augmentation de la part des hommes et des femmes qui sont en auto-emploi dans l'agriculture. Il y a eu une hausse des taux d'auto-emploi dans le secteur non agricole au fil du temps pour les hommes et les femmes, sauf chez les personnes âgées. Une forte augmentation de la fréquentation scolaire pour les jeunes enfants a été observée. En outre, il y a eu une forte augmentation de la durée moyenne de scolarisation des enfants les plus jeunes, suivie par une stabilisation des cohortes à la mi-adolescence.*

298. Dans ce chapitre, nous avons recours à une analyse de panels synthétiques distincts d'hommes et de femmes par âge créés à partir des EPM 2005 et 2010. Les enquêtes contiennent des informations sur diverses caractéristiques des individus et des ménages dans lesquels ils vivent. Pour ces deux années, les moyennes de chacun de ces attributs sont établies pour tous les individus de sexe féminin d'un âge donné et de même que pour tous les individus de sexe masculin par âge. La fourchette d'âge va de 1 à 80 ans en gros, c'est-à-dire jusqu'à ce que les observations à chaque âge deviennent rares. Les deux enquêtes sont comparables et représentatives au niveau national. Ainsi les cohortes d'âge selon le sexe sont donc également représentatives. Nous pouvons alors comparer les attributs des cohortes d'un âge donné selon le sexe en 2005 avec la même cohorte âgée de cinq ans de plus en 2010 et observer les tendances temporelles par sexe et comparer les niveaux et les tendances entre les individus de sexe masculin et féminin. Une des limites de cette approche est que, en raison de la migration et des mouvements de population à travers les zones géographiques qui peuvent se produire entre les enquêtes, il n'est pas possible de faire des comparaisons cohérentes sur de plus grandes désaggrégations des cohortes telles que par milieu urbain ou rural. L'analyse est donc limitée à des cohortes nationales par sexe et par âge.

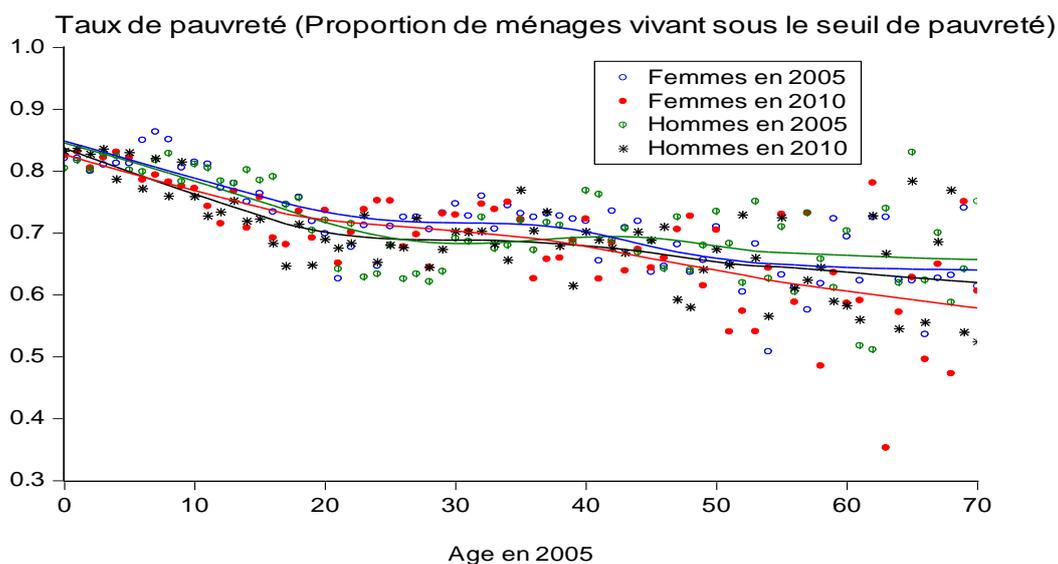
299. Les Figures 69 à 78 présentent les moyennes du bien-être selon le sexe et l'âge ainsi que celles d'autres indicateurs d'intérêt entre 2005 et 2010, une période qui a été très tumultueuse d'un point de vue politique, mais une période de stagnation économique dans l'ensemble à Madagascar. La Figure 68 commence par représenter le logarithme de la consommation par tête des ménages des cohortes d'âge selon le sexe. Pour la plupart des âges, la consommation en 2010 est plus élevée pour les hommes que pour les femmes. Cette situation se renverse temporairement entre les âges de 42 à 49 où la consommation par tête des ménages des femmes dépasse celle des hommes. La tendance entre les sexes est plus contrastée en 2005. En cette année, les ménages des enfants de sexe masculin de moins de 5 ans semblent avoir un niveau de consommation par tête plus élevé. Après une brève égalité, la consommation des hommes reprend le dessus de manière très importante de 20 ans à environ 40 ans. Après quoi, les femmes s'en sortent mieux. La consommation est plus élevée en 2010 qu'en 2005 pour les hommes et pour les femmes, sauf pour les plus jeunes.

**Figure 68: Tendances du logarithme de la consommation par tête, selon l'âge et le sexe au fil du temps**



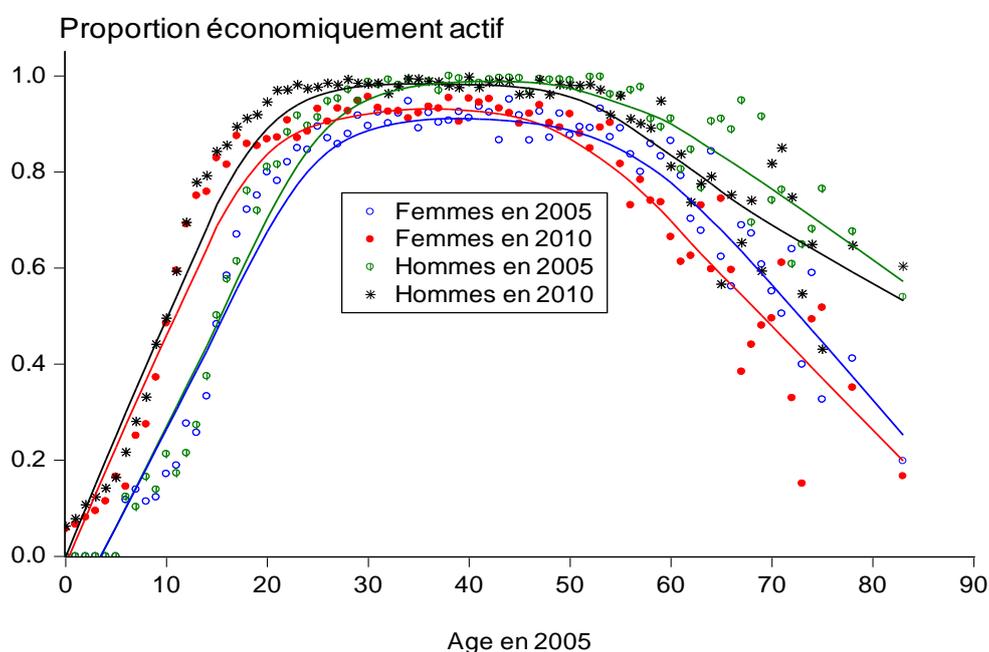
300. **La pauvreté absolue a légèrement fléchi entre 2005 et 2010 pour la plupart des tranches d'âge, sauf ceux des jeunes hommes.** La Figure 69 présente l'évolution des taux de pauvreté selon l'âge. Dans l'ensemble, les taux de pauvreté ont baissé au fil du temps pour les hommes et les femmes sur l'ensemble de la fourchette d'âge. La seule exception porte sur les hommes âgés de 25 à 35 chez lesquels les taux de pauvreté en 2010 sont légèrement supérieurs à ceux mesurés en 2005. Lorsque l'on compare la pauvreté chez les hommes et les femmes, il y a un effet de transfert commun aux deux années : les hommes sont moins pauvres jusqu'à la quarantaine et présentent par la suite un taux de pauvreté plus élevé. Ceci est similaire aux modes de consommation et reflète très probablement les effets du cycle de vie.

**Figure 69: Tendances de l'incidence de la pauvreté selon l'âge et le sexe au fil du temps**



301. **Les taux d'activité, plus élevés pour les hommes quel que soit l'âge, ont augmenté, en particulier pour les plus jeunes.** La Figure 70 porte sur l'emploi, et en particulier sur la part des personnes économiquement actives. Pour les hommes et les femmes, les taux d'occupation augmentent avec l'âge, se stabilisent autour de 40 ans et baissent progressivement par la suite. Pour les plus jeunes cohortes des deux sexes (jusqu'à 40 ans pour les hommes et 50 pour les femmes), il y a une augmentation très importante des taux d'occupation au cours des cinq années entre les enquêtes. L'augmentation est d'environ 15 points de pourcentage ou plus chez les adolescents et les jeunes adultes. Toutefois, pour les cohortes plus âgées, les taux d'occupation ont en fait diminué au fil du temps. Les taux d'activité économique sont plus élevés pour les hommes à tous les âges. Il y a une certaine convergence aux âges plus jeunes, mais pour les femmes âgées, les taux sont nettement plus bas.

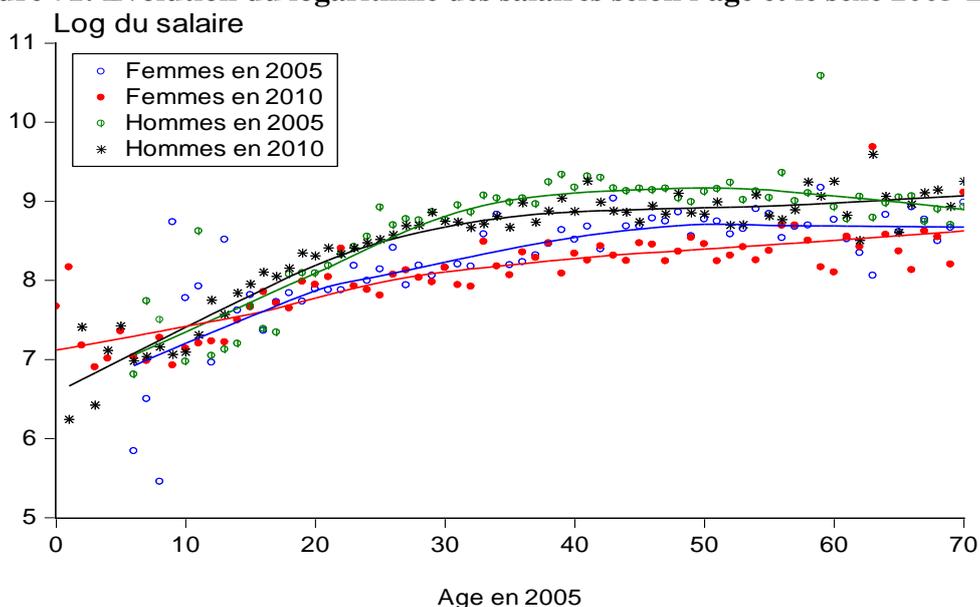
**Figure 70: Évolution de la part des hommes et des femmes qui sont économiquement actifs par âge**



302. **Il y a eu peu d'amélioration des salaires au fil du temps** (Figure 71). En effet, pour les hommes et les femmes, les salaires réels ont chuté pour tous les âges, à l'exception des jeunes. Pour les hommes, cette baisse au fil du temps intervient à la mi-vingtaine et persiste jusqu'à la fin de leur soixantaine. La réduction des salaires dans le temps affecte les femmes plus tôt, du milieu de leur adolescence au reste de la distribution d'âge. Sauf pour les très jeunes en 2010, il y a aussi un écart de salaires prononcé entre les sexes en faveur des hommes à ces deux années. Ceci est en cohérence avec ce que l'on trouve dans la littérature.<sup>23</sup>

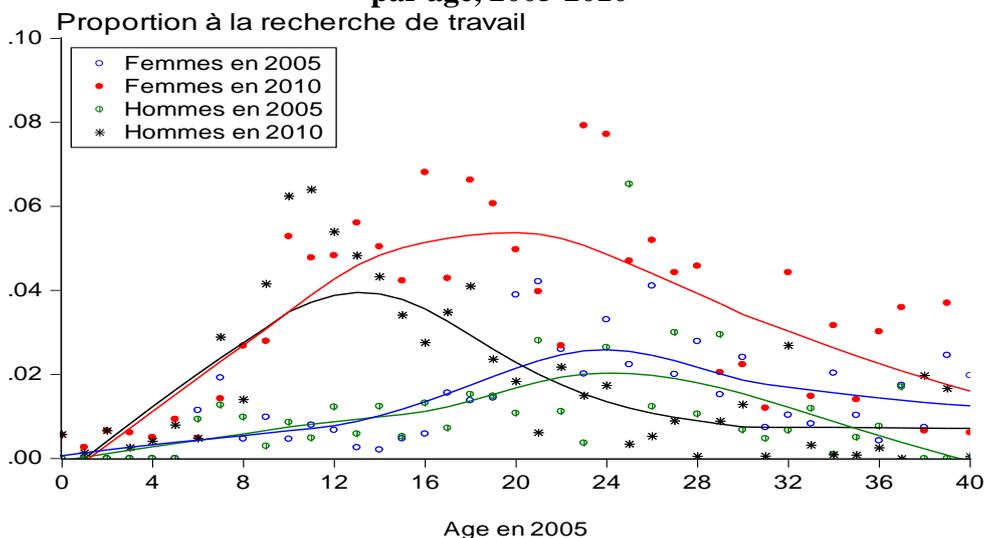
<sup>23</sup>Nordman et al 2010; Nordman et Vaillant 2013; Hoftijzer et Paci 2008

**Figure 71: Évolution du logarithme des salaires selon l'âge et le sexe 2005-2010**

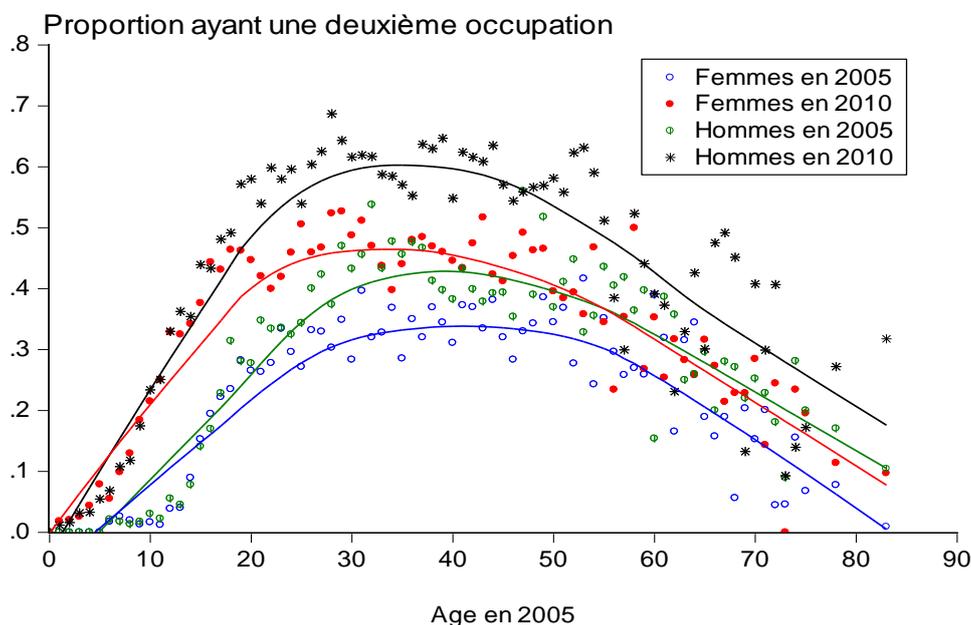


303. Il y a eu une augmentation considérable de la proportion de femmes à tout âge qui cherchent du travail au fil du temps (Figure 72). La proportion de femmes à la recherche d'emploi dépasse celle des hommes en ces deux années, ce qui reflète sans doute le fait que les hommes sont plus susceptibles d'avoir déjà un emploi. Pourtant, il y a également eu une augmentation de la proportion d'hommes qui cherchent du travail, même si l'augmentation est concentrée chez les moins de 20 et ceux vers la fin de la trentaine. Cette dernière catégorie est sans doute à la recherche d'un emploi pour compléter les revenus familiaux. Cette idée est renforcée par la Figure 73 qui présente la proportion de personnes ayant un deuxième emploi. Que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, nous voyons une augmentation considérable de ceux qui prennent un deuxième emploi. En effet, le pourcentage d'adultes ayant un deuxième emploi est très élevé, à environ 50 pour cent en moyenne. En ces deux années, les hommes de tout âge sont plus susceptibles que les femmes du même âge d'avoir plus d'un emploi.

**Figure 72: Tendances de la proportion d'hommes et de femmes à la recherche de travail par âge, 2005-2010**



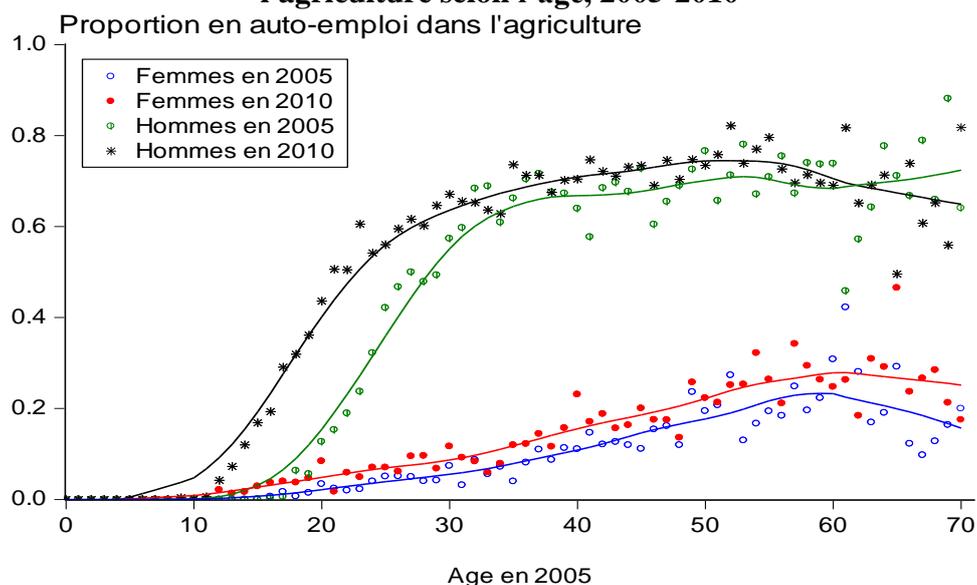
**Figure 73: Tendances de la part d'hommes et de femmes ayant une deuxième occupation selon l'âge, de 2005 à 2010**



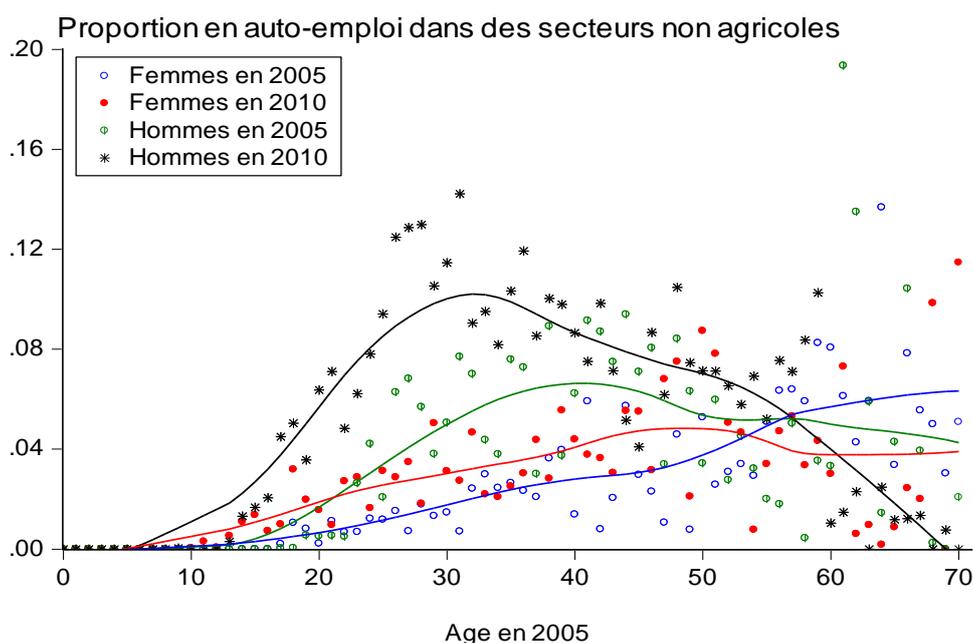
304. **La période a vu une nette augmentation de la part de jeunes hommes et de jeunes femmes qui sont en auto-emploi dans l'agriculture (Figure 73).** Dans l'ensemble, il y a beaucoup plus d'hommes que de femmes qui déclarent travailler pour leur propre compte en tant qu'agriculteurs. Mais, la part de cette catégorie de personnes a augmenté assez fortement chez les jeunes hommes de moins de 30. Cela peut s'expliquer par le désespoir plus que toute autre chose. Compte tenu de la stagnation de l'économie - la baisse des salaires réels et de l'absence d'un autre emploi - l'agriculture a dû absorber beaucoup de jeunes hommes. Il semble également que plus de femmes dépendent de l'agriculture, mais pour les femmes, les parts augmentent chez les plus âgées.

305. **Il y a eu une hausse des taux d'auto-emploi dans le secteur non agricole au fil du temps pour les hommes et les femmes, sauf chez les personnes âgées (Figure 74).** Contrairement aux cohortes plus jeunes, les hommes et les femmes âgés ont quitté le secteur non agricole. Encore une fois, il y a une plus grande participation des hommes que des femmes dans le secteur.

**Figure 74: Tendances de la part d'hommes et de femmes en auto-emploi dans l'agriculture selon l'âge, 2005-2010**

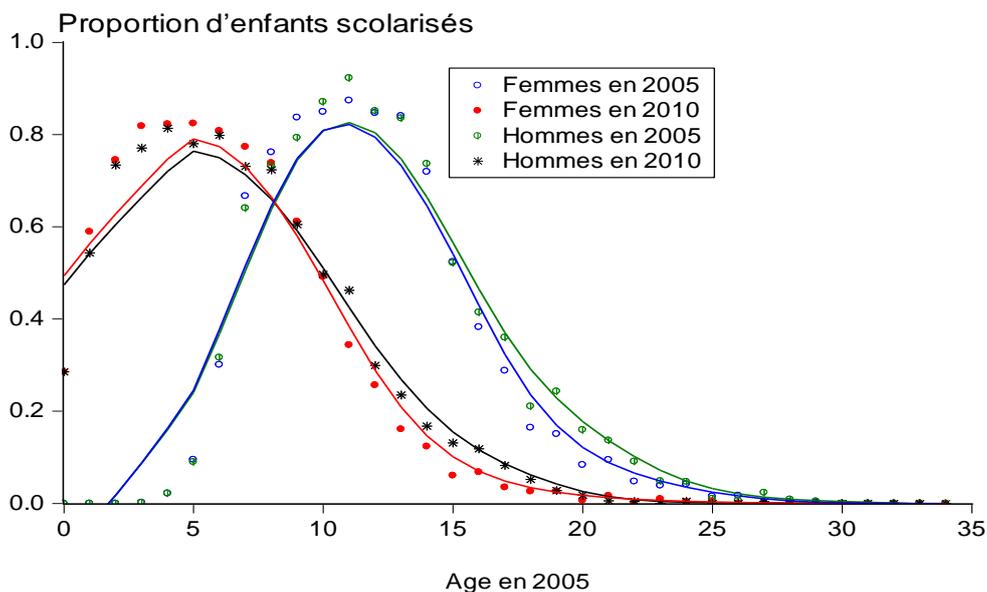


**Figure 75 : Tendances de la part d'hommes et de femmes en auto-emploi dans des secteurs non agricoles, selon l'âge, 2005-2010**



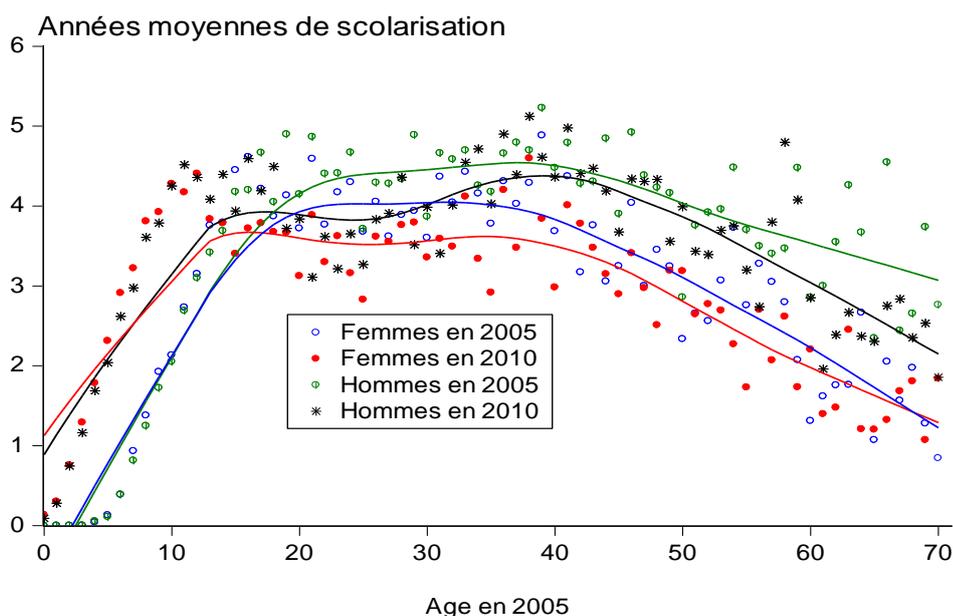
306. **Une forte augmentation de la scolarisation des jeunes enfants a été observée.** Se tournant spécifiquement vers les tranches d'âge plus jeunes, la Figure 76 porte sur les proportions de garçons et de filles qui fréquentent l'école. Cette augmentation s'est produite chez les moins de 8 ans et était un peu plus forte chez les filles. Les enfants vont à l'école plus tôt, mais ils quittent aussi l'école plus tôt. Au-dessus de 8 ans, il y a une baisse régulière de la scolarisation qui est plus rapide chez les filles de 9-10 ans, comme cela a été également le cas en 2005. Dans l'ensemble, il est difficile de dire s'il y a eu un changement dans la scolarisation dans son ensemble et pas simplement un changement du profil d'âge.

**Figure 76: Part des garçons et des filles scolarisés selon l'âge, 2005 et 2010**



307. **En outre, il y a eu une forte augmentation de la durée moyenne de scolarisation des enfants les plus jeunes, suivie d'une stabilisation des cohortes au milieu de l'adolescence.** Lorsque nous examinons les tendances de la durée moyenne de scolarité, nos observations sont en cohérence avec la forte augmentation de la scolarisation des enfants plus jeunes (Figure 77). Ceci est aussi en cohérence avec le fait que les parents pensent que le coût d'opportunité d'une scolarité prolongée n'a pas augmenté (en raison de bas salaires et des perspectives d'emploi) mais aussi leur conviction que les choses finiront par s'améliorer, avec des retombées pour les investissements dans l'éducation.

**Figure 77: Nombre moyen d'années de scolarisation par âge et par sexe, 2005 et 2010**



## Chapitre 10: Crise et pauvreté

*Les deux crises politiques survenues au cours des années 2000 ont coûté cher à Madagascar en termes de réduction de la pauvreté. Ce chapitre se concentre sur la crise actuelle, mais fournit aussi une vue plus large des impacts sur les efforts pour la réduction de la pauvreté, du fait que Madagascar n'a pas réussi à enregistrer une croissance économique soutenue à cause des deux crises. Sur la base de nos résultats antérieurs qui ont mis en évidence la corrélation entre la croissance et la pauvreté, la croissance du PIB par habitant à environ 2,8 pour cent par an se serait traduite par une réduction de la pauvreté de 71 pour cent en 2001, à 55 pour cent en 2013. Au lieu de cela, nous estimons que le taux de la pauvreté, par rapport au seuil de pauvreté national, est d'environ 76 pour cent. Un total de 21 pour cent de la population de plus que dans une hypothèse de croissance soutenue est pauvre. En ce qui concerne les effets de la deuxième crise qui a commencé en 2009, si cette crise n'avait pas eu lieu, la pauvreté aurait probablement diminué à 63 pour cent, même si notre estimation était de 76 pour cent en 2013. En cinq ans seulement, la perte dans la lutte contre la pauvreté s'est traduite par la présence de 13 pour cent de plus de pauvres dans la population.*

**308. Deux grandes crises économiques ont frappé l'économie de Madagascar dans les années 2000.** La première crise politique et économique a eu lieu en 2001 et a été associée à une perte de 14,9 pour cent du PIB par habitant. La reprise, cependant, a été rapide et un rebond de 6,1 pour cent a été enregistré l'année suivante. La croissance économique positive s'est poursuivie pendant six années consécutives, mais la crise de 2009 a brutalement frappé l'économie et effacé les gains obtenus au cours des années précédant la crise.

### La crise de 2009-2013

309. Le blocage brutal sur le plan économique qui a touché la plupart des millions de ménages malgaches a été probablement le tribut le plus lourd et le plus diffus de la crise politique. La dynamique de croissance de Madagascar a été brutalement interrompue tandis que la croissance de la population ne s'est pas ralentie alors que la crise a continué- le nombre de la population malgache compte maintenant environ 2,5 millions d'âmes de plus que l'année précédant la crise. La croissance économique perdue et l'augmentation du revenu national non réalisé auraient été considérables. Pour mesurer ces coûts, nous comparons l'évolution récente de l'économie par rapport à une hypothèse: la trajectoire sur laquelle le pays pourrait avoir évolué sans la crise.

310. Madagascar est un pays à fort potentiel économique. Au cours des 15 dernières années, il a connu à deux reprises cinq années de crise politique - 4 de ces 5 années sur la période 2009-12. Au cours des 10 autres années, et pendant deux périodes de croissance, Madagascar a pu réaliser une croissance de 5 pour cent par an en moyenne, à l'exception de 2003, une année de reprise rapide post-crise avec un taux de croissance de 10 pour cent. Madagascar pourrait et devrait se développer plus rapidement, mais même par rapport à ce point de référence de croissance annuelle de 5 pour cent, plusieurs indicateurs donnent une idée des coûts énormes de la crise actuelle:

- Avec le ralentissement de l'activité économique en 2009 et une croissance qui laisse à désirer sur la période 2010-2012, le PIB global en 2012 est revenu à un peu moins de

son niveau de 2008. Toutefois, ce taux serait près de 18 pour cent inférieur à ce qu'il aurait été si l'économie était juste restée sur une tendance de croissance moyenne de 5 pour cent par an. La mesure donnée par cet indicateur indique une perte annuelle de revenus pour le pays dans son ensemble qui se chiffraient à 1,6 milliards de dollars seulement pour l'année 2012.

- Chaque année au cours de laquelle l'économie n'a pas réussi à rester sur cette trajectoire a été une année de perte. Au total, depuis 2008, les pertes annuelles cumulées sur 4 ans sont estimées à près de 6 milliards d'USD. Ces coûts sont perdus et ne pourront pas être récupérés.
- La croissance globale du PIB doit être supérieure à la croissance de la population juste pour éviter de régresser. Mais étant donné la croissance de la population de Madagascar (2,9 pour cent par an) et l'absence de croissance sur la période 2008-2012, on estime que le revenu par habitant est revenu à son niveau de 2003, comme si la période de croissance ultérieure de 5 ans n'avait jamais été réalisée. Le niveau de revenu par habitant de 2012 est d'environ 100 USD de moins que ce qu'il aurait pu être en cas de tendance normale de croissance- ce qui est énorme pour un pays où le PIB par habitant n'est que de 450 dollars, même si le revenu n'est pas bien réparti sur l'ensemble de la population.
- A la fin de la crise, l'économie ne pourra pas rebondir pour retrouver sa tendance en un court laps de temps. Les pertes de la croissance resteront un héritage de la crise durant les prochaines années. Mais si la crise perdure, ces coûts annuels de la croissance non réalisée ne feront qu'augmenter avec le temps. En effet, une seule année supplémentaire de crise avec les tendances actuelles de la croissance (2 pour cent) soit donc en dessous de la trajectoire de croissance de référence à 5 pour cent, verra une augmentation des coûts annuels totaux de 1,6 à près de 2 milliards USD.

311. La période 2008-2010 a été des années de crise mondiale, et même si quelques pays d'Afrique subsaharienne ont été très affectés, il serait logique de supposer que cette crise, en temps de situation politique normale à Madagascar, aurait également eu un impact négatif sur l'économie. Pour tenir compte de cela, une autre hypothèse doit être prise pour référence : un taux de croissance moyen moindre à 4 pour cent par an pendant 4 ans- supposant ainsi que l'impact de la crise mondiale sur Madagascar aurait effacé un total de 4,5 pour cent de la croissance du PIB, un chiffre en cohérence avec l'expérience d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Même par rapport à cette trajectoire de croissance moins optimiste, la perte de croissance et de revenu annuel occasionnée par la crise politique interne reste énorme: environ 1,3 milliard USD en 2012, soit 1 milliard €.

312. Il est tentant de croire que la faible dynamique de croissance de la crise s'arrêtera d'elle-même et que la croissance reprendra. On observe déjà un certain dynamisme émergent dans plusieurs secteurs de l'économie. Des signes indiquent qu'une partie du terrain perdu au cours des 4 dernières années est lentement repris dans divers secteurs: le tourisme, les activités dans les entreprises en *zone franche*, certaines activités commerciales de biens immobiliers dans les centres urbains, les entreprises agro-industrielles locales cherchent maintenant des marchés d'exportation, la poursuite des projets d'investissement minier important et leur exploitation, ou les exploitations temporaires de clous de girofles qui génèrent des revenus conséquents. Ce sont des nouvelles encourageantes. On notait également des activités liées à l'exploitation des ressources naturelles, la foresterie et

l'exploitation minière, mais dont la croissance reflète la mauvaise gouvernance qui peut endommager les richesses naturelles dont le pays a été pourvue, - le genre de croissance économique dont les Malgaches ne veulent pas. Pour résumer, pour de bonnes ou moins bonnes raisons, certains secteurs de l'économie montrent des signes de reprise.

313. Il existe plusieurs raisons de ne pas être optimiste face à ces signes. Tout d'abord, même ces «premiers bourgeons» de la reprise économique n'aboutissent pas à une reprise de la croissance rapide à grande échelle. Tous les secteurs susmentionnés ont montré des signes de reprise de croissance au cours des deux dernières années même si le taux de croissance économique *global* reste toujours autour de 2 pour cent. Deuxièmement, plusieurs de ces secteurs ne contribuent pas de manière significative à l'assiette de l'imposition, en partie à cause du régime fiscal qui leur est applicable ou en raison de la faiblesse de l'application de ce régime – de problèmes qui existent depuis longtemps à Madagascar et qui datent d'avant la crise actuelle. Sans un mécanisme adéquat pour distribuer les dividendes de cette croissance à la population en général, fondé sur la croissance de l'économie et des recettes fiscales ainsi que sur les dépenses publiques allouées aux priorités de développement, l'impact serait faible. Troisièmement, des contraintes majeures qui entravent non seulement une croissance plus rapide, mais même la croissance modeste dont l'économie jouit désormais, continuent d'émerger, en particulier en termes d'énergie, d'infrastructure routière et, un problème qui existe depuis longtemps à Madagascar, la mauvaise gestion des relations entre le secteur public et le secteur privé. Pour cette raison, la reprise naissante de la croissance ne peut pas être tenue pour acquise. Quatrièmement, il n'est pas du tout évident que la croissance modeste qui existe actuellement contribue à une réduction même modeste de la pauvreté. Non seulement elle est trop faible mais elle ne concerne que les secteurs qui ont un effet d'entraînement limité sur la réduction de la pauvreté. Nous reviendrons sur ces deux derniers points.

### **Exploitation minière et croissance future**

314. Certains grands projets miniers contribuent à stimuler la croissance du PIB global. Ces projets miniers apparaissent dans le PIB global, vu leur taille et l'importance de leur capital. La croissance du PIB pourrait alors temporairement atteindre 5 pour cent par an et plus. Il pourrait alors être tentant de proclamer à nouveau une nouvelle ère de reprise de la croissance économique.

315. Toutefois, pour tous les impacts qu'ils ont dans les petites localités où ils sont implantés, dont certains sont bons (création de certains emplois directs et indirects - estimés à 15 000 pour le plus grand projet- et une ristourne financière aux collectivités locales), et d'autres à risques (impacts environnementaux), ces grands projets restent un pourvoyeur d'emplois relativement faible pour l'économie malgache dans son ensemble et pour les 21 millions de personnes qui composent la population, dont 13 millions et demi de population active. En outre, étant donné le régime fiscal de ces investissements, généralement applicable à d'autres grands projets à Madagascar, les recettes fiscales - qui dans l'expérience internationale, constituent le plus souvent l'une des principales contributions de l'exploitation minière à l'économie nationale au niveau global - prendront plusieurs années à se concrétiser, jusqu'à ce que le gros des investissements soit amorti.

316. Dans les prochaines années, il n'est pas sûr qu'il y aura une production ni qu'on dégagera des bénéfices puisque cela dépend des prix mondiaux volatiles des matières premières. Enfin, les grands projets qui s'implantent doivent être considérés comme une

ressource d'appoint pour une augmentation ponctuelle de l'activité économique et non le moteur d'une croissance économique permanente d'année en année. Dans l'ensemble, au cours des prochaines années, il sera donc important de faire le suivi non seulement des transferts financiers de l'exploitation minière, mais aussi du PIB non-minier en tant qu'indicateurs locaux de l'activité globale qui portera sur les moyens de subsistance de la population malgache – puisqu'il est peu probable qu'un changement dans l'élan de l'économie non-minière se produira dans le contexte de crise actuelle.

### **L'économie dans un contexte mondial difficile**

317. Madagascar est une économie ouverte alors que des signes de ralentissement et de grande incertitude sont perçus dans l'environnement économique mondial. Ces chocs exogènes à l'économie ignorent les dynamiques de la politique et le contexte économique locaux. L'évolution qui s'opère dans la zone euro en particulier, à laquelle Madagascar est exposée – par les 80 pour cent de ses revenus touristiques, 50 pour cent de ses exportations de marchandises, 15 pour cent de son IDE, et par d'autres canaux-est un sujet de préoccupation actuellement. Nous estimons qu'un choc grave dans l'économie européenne pourrait se traduire par une nouvelle perte de croissance de PIB à Madagascar à un niveau proche de 1,5 pour cent par an pendant 2 ans.

318. Davantage et différents chocs doivent être prévus dans les années à venir, tout comme des perspectives positives dans l'économie mondiale. Mais, tout comme pour l'impact des cyclones et autres chocs climatiques, la crise politique a amplifié les coûts dans ce domaine: la possibilité de développer des interventions publiques, même partielles, est maintenant fortement réduite en dépit de la possibilité de consentir des coûts économiques et sociaux difficiles à mesurer quoique importants. En particulier, l'élaboration de programmes publics bien ciblés pour atténuer l'impact des chocs sur les populations vulnérables est un défi de taille pour un pays à faible revenu et à faible capacité économique comme Madagascar. Mais quatre années de crise sont quatre années de perdues pour l'investissement dans les services publics de base qui peuvent résoudre les problèmes, en apprenant davantage sur les interventions qui marchent et en transposant à grande échelle les solutions viables.

### **Ajustement budgétaire et crise**

319. Une erreur que les décideurs macroéconomiques n'ont pas faite pendant les années de crise est celle de remettre en question la nécessité d'ajuster les finances publiques en raison de la double contrainte résultant d'une base budgétaire plus faible et d'une contribution réduite des bailleurs de fonds. Les coûts d'une absence d'ajustement en recourant à tous les palliatifs temporaires auraient été un surendettement grave, des renvois massifs de travailleurs dans le secteur privé, une forte inflation et des coûts ultérieurs pour juguler tous ces problèmes. La prochaine administration aurait mis beaucoup de temps pour faire face à ces problèmes surtout à un moment où elle devrait se concentrer sur le redressement du pays et l'élaboration du programme de développement. Etant donné l'impact négatif de cette restriction sur les biens et services publics, il était essentiel de se serrer la ceinture afin d'éviter des coûts plus élevés de la crise. Ainsi, les impacts de cette restriction ne doivent pas être imputés aux réponses politiques elles-mêmes, aussi imparfaites soient-elles, mais à la crise elle-même.

320. Ici encore, nous pouvons fournir une mesure des coûts en estimant l'évolution des revenus et de l'aide par rapport à la trajectoire possible que l'économie et les finances publiques auraient pu suivre sans la crise. Sur une trajectoire de croissance tendancielle, la

performance stable (quoique encore faible) des revenus, et une aide budgétaire permanente en cohérence avec les tendances de la décennie précédente, les finances publiques du pays auraient été beaucoup plus saines, permettant d'allouer des ressources publiques à des objectifs de développement décisifs. Par cette mesure, la perte cumulée des recettes publiques au cours des années 2009 à 2012 est de l'ordre de 1,5 milliards USD, tandis que la perte cumulée de l'aide est de l'ordre de 2,3 milliards USD. La somme des deux pertes est proche de l'équivalent d'une moitié du PIB annuel. Tant que la crise politique perdure, il est peu probable que les niveaux des recettes publiques et de l'aide reviennent à ce qu'ils étaient durant les 15 dernières années sans crise.

### **Hypothéquer la croissance future - infrastructures**

321. La crise elle-même aggrave les coûts et limite la croissance – les infrastructures publiques en particulier ont souffert d'une diminution importante des investissements à cause de la crise. L'ensemble des infrastructures publiques nécessaires pour soutenir la croissance future a souffert depuis la crise pour deux raisons principales: une diminution de l'investissement pour les développer, et le peu d'intérêt et les ressources limitées qui leur ont été allouées pour les entretenir et assurer efficacement leur fonctionnement. Les programmes budgétaires d'investissement public ont été réduits de presque de moitié depuis la crise, en grande partie à cause de la forte réduction des programmes des bailleurs de fonds, mais aussi de ceux financés sur le budget national, les dépenses d'investissement ont été la principale variable de l'ajustement des dépenses. Il existe aussi des indications que l'exécution actuelle du budget d'investissement continue de souffrir de coupe dans les programmes budgétaires - un autre vieux problème dans le pays. Les ressources pour assurer l'entretien permanent de ce patrimoine public ont également diminué: pour l'entretien des routes, par exemple, le financement a été réduit de plus de 60 pour cent par rapport au montant précédent de 2008, alors qu'il était déjà en dessous du niveau nécessaire pour assurer un entretien routier adéquat.

322. Les routes, l'eau, et l'énergie resteront des éléments essentiels pour assurer une croissance à long terme plus rapide, et ici les coupes budgétaires n'ont été rien moins que dramatiques. A long terme, le tribut à payer pour avoir manqué à augmenter et entretenir les infrastructures publiques peut atteindre chaque année 1,5 à 2 pour cent de la croissance économique. Avec chaque année supplémentaire de crise, les coûts de la reconstruction du capital appauvri ou non entretenu augmenteront encore plus rapidement au fur et à mesure du temps.

### **Hypothéquer la croissance future - éducation**

323. La situation dans l'éducation est particulièrement inquiétante. La croissance démographique à elle seule a ajouté au moins 500 000 enfants dans les cohortes en âge d'être scolarisés dans le cycle primaire. Mais le nombre réel d'enfants qui fréquentent l'école primaire a quelque peu diminué depuis 2008, alors même que les taux bruts de scolarisation restent de plus de 110 pour cent, reflétant une série de facteurs du côté de la demande (facteurs affectant les ressources et les choix des ménages) et du côté de l'offre (facteurs affectant la performance du système scolaire public et privé). En conséquence, le nombre d'enfants non scolarisés a gonflé en quelques années.

324. L'évolution récente de beaucoup des indicateurs sociaux, dans le domaine de l'éducation, mais aussi de la santé, de la nutrition et de l'accès à l'eau et à l'assainissement, reflète clairement la détérioration du contexte économique - la baisse des revenus des

ménages et les contraintes de financement, l'incertitude de l'avenir, et les chocs qui impactent en profondeur leurs actifs, confrontant les ménages à des choix difficiles dans leur mode de vie et dans la façon dont ils répartissent leurs ressources toujours plus limitées. Les données récentes laissent penser que plusieurs mécanismes ont été mobilisés depuis le début de la crise, comme avant la crise d'ailleurs, surtout par les pauvres: les parents ont retiré leurs enfants de l'école en raison pour réduire les dépenses relatives aux frais de scolarité plus élevés ou aux cotisations pour payer les salaires des enseignants et pour les faire travailler pour compléter les ressources de la famille, ou parce que les retours sur investissement de la scolarisation semblent de plus en plus illusoire. Il en est de même dans le secteur de la santé, les ménages opèrent des coupes sur les frais médicaux inabornables en faveur d'autres priorités.

325. Du côté de l'offre, on note aussi une contribution des programmes publics, du côté de l'offre. Les programmes publics ont aussi subi le double choc de l'ajustement budgétaire et de la suspension de la politique d'investissement. Dans l'exemple spécifique de l'éducation, les allocations budgétaires actuelles n'ont pas chuté de manière significative, mais les ressources ont été réaffectées vers les salaires des enseignants et des grandes coupes ont été effectuées dans les dépenses autres que les salaires, soulevant des questions de qualité. Par ailleurs, des coupes sombres dans les investissements impliquent essentiellement que les infrastructures de l'éducation ne peuvent s'adapter pour accueillir les cohortes de plus en plus nombreuses d'enfants à tous les niveaux, primaire, secondaire et tertiaire.

326. Ce ne sont pas seulement les finances qui se trouvent menacées mais aussi la continuité et l'efficacité politique. Les problèmes sociaux qui existent depuis longtemps et sont critiques à Madagascar, tels que les indicateurs de nutrition infantile qui sont surprenant par leur faiblesse par rapport au niveau de développement économique et social du pays, requièrent que des actions permanentes et des plus pertinentes soient entreprises dans les domaines affectés négativement par la crise. Ainsi, ces interventions ne doivent pas seulement concerner le financement mais également la capacité, le développement d'outils et de politiques, et la possibilité de développer la performance et une conception du rôle de l'Etat axée sur les résultats.

### **Crise sociale et pauvreté**

327. Pour Madagascar, le choc économique a impacté lourdement les résultats sociaux. Toutefois, les données chiffrées sont rares: en fait, la crise a également résulté en un ralentissement général de la production et la diffusion des données sur les indicateurs économiques, sociaux et les résultats du programme. Le budget de l'Institut National de la Statistique a été réduit, de quelque 80 pour cent, encore plus que celui de l'entretien des routes. Des efforts ont été fournis - une enquête sur la pauvreté a été réalisée au début de 2010 et un groupe de bailleurs ont aidé à financer une étude sur l'état d'avancement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2012- mais dans l'ensemble, les données pour orienter et évaluer les politiques manquent.

328. Très probablement, ce rapport prévu sur les OMD montre que la plupart d'entre eux sont maintenant hors de portée. Le taux de pauvreté (OMD 1), les taux nets de scolarisation et d'achèvement de l'école primaire (OMD2), la mortalité infantile (OMD 4) et la mortalité maternelle (OMD 5), qui en 2007 ont été encore jugé potentiellement réalisables ne peuvent plus être atteints dans les délais, dont certains (la pauvreté et la mortalité maternelle) avec une grande marge.

## **Pauvreté et crise**

329. Madagascar figure parmi les pays les plus pauvres, et le taux de pauvreté, mesuré sur la pauvreté monétaire, est remarquablement élevé. Encore une fois, la mesure pose problème, même s'il ne fait aucun doute que le taux de la pauvreté a augmenté depuis le début de la crise. Les premières estimations indiquent que de la fin 2008 à 2012, le taux de la pauvreté peut avoir augmenté de 10 pour cent et s'est davantage aggravé sur la période 2011-2012 puisque que la crise s'est enracinée. Cela impliquerait que les rangs des pauvres ont fortement grossi.

330. A Madagascar, la pauvreté sévit surtout dans les zones rurales. La pauvreté rurale constitue plus de 80 pour cent de la pauvreté monétaire totale à Madagascar et touche les millions de ruraux pauvres qui travaillent dans l'agriculture de subsistance ou exercent des activités non agricoles rurales locales. Les opportunités et les emplois sont rares et peu rémunérés, et la productivité de l'économie agricole est faible. Même au cours des années de croissance rapide des 15 dernières années, la combinaison des chocs sur les prix, de la faiblesse des infrastructures, de l'efficacité limitée des programmes de développement rural (en raison de leur portée réduite, leur conception, leur gestion et les ressources), des problèmes de mauvaise gouvernance dans le fonctionnement des marchés et d'autres aspects s'était traduite par un effet d'entraînement limité sur la pauvreté rurale dans son ensemble. Rien n'a changé pendant les années de crise.

331. Les populations pauvres des zones urbaines, soit environ 20 pour cent du total des pauvres, ont probablement souffert davantage de la crise en raison des circonstances défavorables liées à la crise dans des secteurs comme les entreprises de zone franche, le secteur public, la construction et d'autres secteurs, où les pertes d'emplois ont été importantes. Les deux dernières années semblent avoir été particulièrement difficiles: les conditions climatiques, de marché et de gouvernance ont renchéri les coûts de la production rurale d'abord, mais la hausse des prix qui s'en est suivi a transféré le choc aux ménages urbains en 2011 et 2012, des ménages déjà touchés par le ralentissement de l'économie urbaine et la hausse des prix du pétrole.

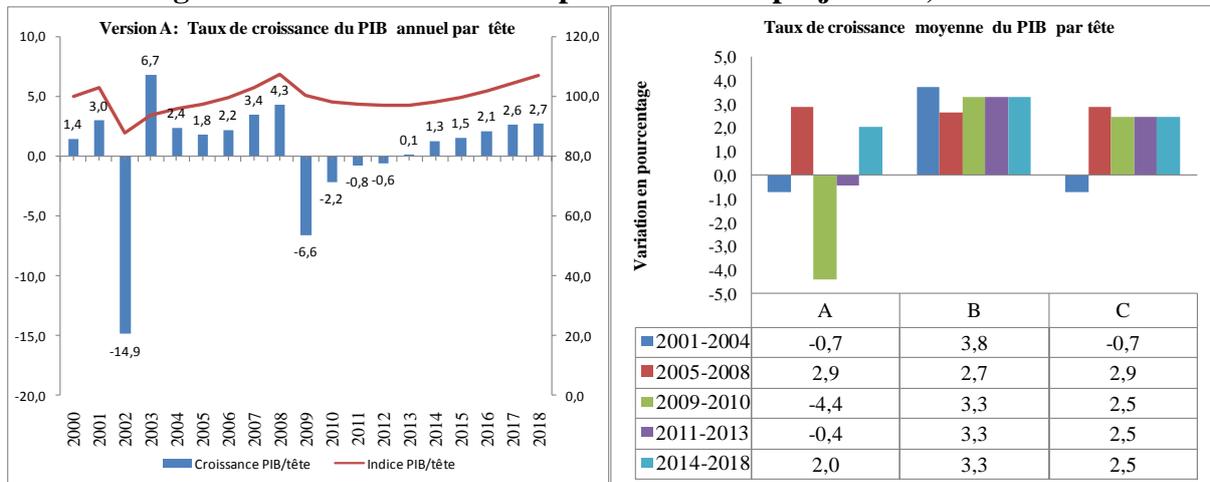
332. Nous utilisons une méthodologie de micro simulation pour évaluer l'impact de la crise économique sur la pauvreté ou sur la capacité des gens à sortir de la pauvreté. Une méthode similaire a été utilisée pour une projection de ce que serait la pauvreté en 2018.

333. La stagnation des taux de pauvreté au cours de la période 2005-2010 ne devrait pas mener à la conclusion que la crise récente n'a eu aucun effet sur la pauvreté qui existait déjà à son début. Il ne faudrait pas oublier de prendre en compte les coûts d'opportunité relatifs à l'incapacité de sortir de la pauvreté. L'effet de la crise sur une population peut être mesurée de deux façons: la première consiste à estimer le recul de la pauvreté en se fondant sur le simple changement des taux de pauvreté avant et après la crise, et la seconde est de représenter le recul de la pauvreté comme étant la différence entre l'hypothèse du taux de pauvreté pour l'année de crise estimé sur la base des projections macroéconomiques des années de sans crise et des taux réels de pauvreté.

334. Pour estimer l'impact de la crise sur la pauvreté et établir des projections de la pauvreté pour les années à venir, nous avons élaboré deux scénarios hypothétiques fondés sur différentes hypothèses de croissance économique et les avons comparés avec le scénario de

référence reflétant des changements réels de l'état de pauvreté. La Figure 78 illustre l'évolution des taux de croissance du PIB par habitant et les taux actuels de croissance moyenne pour trois scénarios avec ou sans crise économique.

**Figure 78: Croissance du PIB par habitant et projections, scénarios**

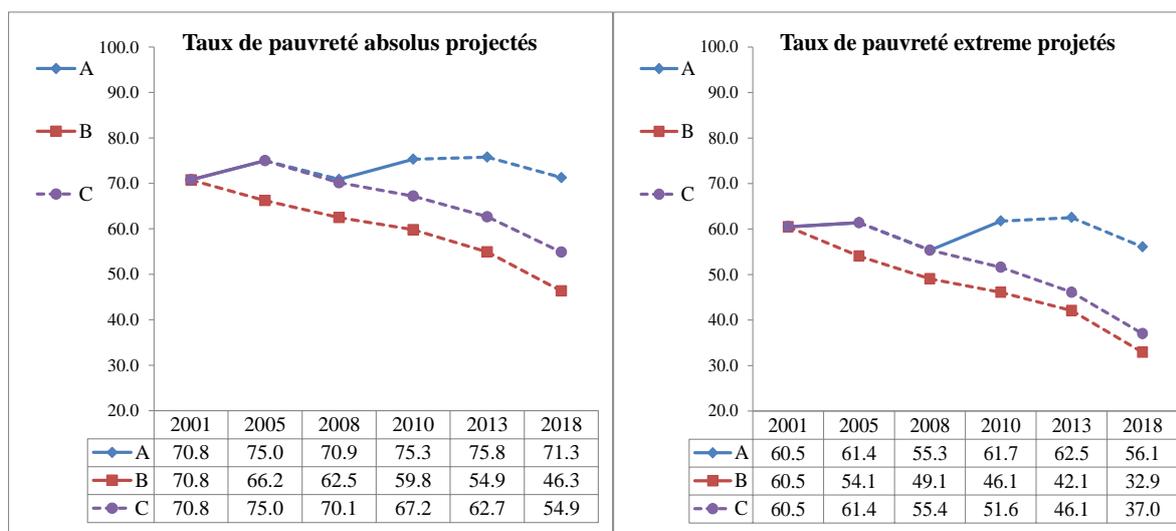


Source: Compilation de l'auteur.

Les scénarios peuvent être résumés comme suit:

- **Scénario A** (scénario de référence) est un scénario factuel fondé sur les données des EPM 2001, 2005 et 2010 et les projections pour la période 2011-2018. Pour la période ultérieure, les projections sont fondées sur les projections de croissance du PIB par habitant élaborées par le FMI pour la période 2011-2018 et publiées en avril 2013. Ce scénario a été utilisé comme scénario de référence pour la comparaison avec d'autres scénarios hypothétiques. Les données de l'enquête pour l'année 2010 ont été utilisées comme données de référence pour les projections 2011-2018. Les taux de croissance du PIB par habitant et le taux réel du PIB par habitant associés à ce scénario sont présentés dans le tableau de gauche de la Figure 78.
- **Scénario B** est le scénario le plus optimiste en supposant que ni la crise de 2001 ni celle de 2009 n'ont eu lieu et que, par conséquent, les taux de la croissance économique au cours des années de crise ainsi que des années affectées par le ralentissement auraient été positifs. Le graphique de droite de la Figure 78 présente les taux de croissance moyens utilisés dans les simulations.
- **Scénario C** fait abstraction de l'impact de la crise de 2009, comme si elle ne s'était pas produite, avec des taux de croissance positifs au cours de la deuxième période. En d'autres termes, le scénario C utilise des données réelles de l'enquête d'avant 2006 pour ensuite les utiliser dans les projections.

**Figure 79: Perte hypothétique en rapport à l'opportunité de sortir de la pauvreté, 2001-2010 et projections jusqu'en 2018**



Source: Compilation de l'auteur. Estimation fondée sur une méthodologie de micro simulation.

Remarque: Les lignes continues indiquent le taux de pauvreté réel à Madagascar. Les lignes en pointillé retracent les taux de pauvreté estimés sur la base de méthode de micro simulation pour les trois scénarios principaux discutés dans le corps du texte. Pour les années au-delà de 2013, les résultats des micro simulations sont basés sur les projections du PIB par habitant fondés sur les données du World Economic Outlook (WEO), Fonds Monétaire International, Washington.

335. **La récente crise économique a résulté en une perte importante en termes de pauvreté.** L'utilisation de la méthodologie de micro simulation permet la modélisation de la pauvreté pour toutes les années à venir. La comparaison des taux estimés de la pauvreté de 2008 (avant la crise de 2009) avec les taux réels de pauvreté de 2010 et les taux de pauvreté estimés des années suivantes indique que la crise de 2009 a eu un impact négatif très fort sur l'économie. Comme il est présenté dans le scénario C, spécialement conçu pour estimer la pauvreté en absence de crise, les taux de pauvreté auraient probablement été inférieurs aux estimations de 70,1 pour cent pour 2008 et de 67,7 pour cent pour 2010 et de 62,7 pour cent pour 2013. En d'autres termes, si la crise récente n'a pas eu lieu, la pauvreté au cours des années 2000 aurait considérablement baissé. Des tendances similaires auraient eu lieu pour les très pauvres, comme indiqué sur le graphique de droite Figure 79.

336. **Si Madagascar avait évité les deux crises politiques, près de 11 pour cent de la population du pays n'aurait pas été pauvres en 2010 par rapport à 2001.** Le scénario B illustre la réduction de la pauvreté estimée en supposant que ni la crise de 2001 ni celle de 2009 n'avaient eu lieu. Dans ce scénario, la croissance aurait été stable et la pauvreté aurait reculé encore plus rapidement. Selon notre estimation, la pauvreté aurait probablement chuté de plus de 11 pour cent par rapport au taux de 70,8 pour cent pour 2001, à 59,8 pour cent pour 2010, et à 54,9 pour cent pour 2013.

337. **Les crises ont eu des conséquences encore plus énormes sur l'économie en termes de potentiel de réduction de la pauvreté.** Une autre façon d'analyser le recul de la pauvreté est de mesurer la perte en termes de potentiel de réduction de la pauvreté. Par exemple, le taux de pauvreté en 2010 était de près de 75 pour cent, tandis que sans les crises, le taux de pauvreté à Madagascar aurait été aussi bas que 59,8 pour cent pour la même année. En d'autres termes, près de 15,5 pour cent de la population ou 3,2 millions de personnes auraient ainsi échappé à la pauvreté mais ont été incapables de le faire en raison des crises (voir

Figure 79). En 2010, environ 7,4 pour cent de perte est associée à la crise de 2001 et un 8,1 pour cent de perte supplémentaire associée avec la crise de 2009. Malgré la gravité de la première crise en termes de contraction du PIB qui était de deux fois plus forte que lors de la deuxième crise, cette dernière a eu un impact plus important sur la pauvreté parce qu'elle a duré plus longtemps.

## Annexe A. Principaux tableaux

**Tableau A1a: Pauvreté absolue et extrême pauvreté, quelques groupes de la population**

	Pauvre absolu			Pauvre extrême			Distribution des pauvres			Distribution de la population		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010
<b>Ensemble</b>	<b>70,8</b>	<b>75,0</b>	<b>75,3</b>	<b>60,5</b>	<b>61,4</b>	<b>61,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Milieu</b>												
Rural	78,2	80,6	81,5	68,2	66,8	67,7	85,3	83,9	86,3	77,1	78,1	79,7
Urbain	45,6	55,2	51,0	34,3	42,3	38,2	14,7	16,1	13,7	22,9	21,9	20,3
<b>Province</b>												
Antananarivo	50,3	64,8	63,8	40,7	50,5	47,2	20,7	26,2	23,8	29,2	30,3	28,1
Antsiranana	70,5	69,2	65,7	53,8	54,6	51,3	7,5	5,0	6,4	7,6	5,5	7,4
Fianarantsoa	84,1	85,1	87,6	75,9	71,5	76,6	25,5	26,9	26,0	21,4	23,8	22,4
Mahajanga	73,5	78,7	76,1	60,6	65,2	60,4	11,5	11,9	11,8	11,0	11,3	11,7
Toamasina	82,8	74,3	77,3	72,7	61,5	64,7	19,5	14,6	15,1	16,6	14,7	14,7
Toliara	76,7	79,9	80,4	67,1	67,0	69,8	15,3	15,4	16,8	14,2	14,5	15,7
<b>Groupe d'âge</b>												
0-15	77,6	81,0	81,9	68,0	68,0	69,3	47,8	49,6	50,7	43,6	46,0	46,7
15-25	67,7	71,9	72,3	57,7	58,3		18,5	17,1	17,5	19,4	17,8	18,3
25-50	64,9	70,0	69,6	53,6	55,9	55,3	25,7	25,2	24,0	28,1	27,0	26,0
50-65	64,2	66,2	64,3	52,6	51,3	49,5	5,9	5,7	5,7	6,4	6,5	6,7
64+	59,4	65,3	63,3	48,6	49,0	47,8	2,1	2,4	2,0	2,5	2,7	2,4
<b>Taille du ménage</b>												
0-1 personne	29,4	27,4	20,2	16,6	15,5	11,0	0,5	0,3	0,3	1,2	1,0	1,0
1-3 personnes	52,1	52,3	51,7	38,8	36,0	34,8	11,1	9,7	9,9	15,1	14,0	14,4
4-5 personnes	65,5	68,7	69,2	52,3	53,0		29,4	29,4	29,3	31,8	32,1	31,9
5+ personnes	80,3	85,7	86,5	72,8	74,1	75,9	59,0	60,5	60,5	52,0	53,0	52,7
<b>Genre du Chef de Menage</b>												
Femme	70,6	75,0	76,4	59,4	59,8	63,3	15,0	14,4	15,1	15,1	14,4	14,9
Homme	70,8	75,0	75,1	60,7	61,7	61,5	85,0	85,6	84,9	84,9	85,6	85,1
<b>Education</b>												
Université	13,5	15,6	11,9	8,0	8,7	6,2	0,9	0,5	0,4	4,8	2,3	2,2
Primaire	65,8	70,8	69,4	52,8	55,8	52,6	25,6	22,9	25,3	27,0	24,0	27,0
Secondaire	37,5	50,6	41,4	26,4	34,6	25,7	6,2	7,3	5,0	11,4	10,8	8,9
Sans éducation	82,0	81,7	83,1	72,2	68,5	70,7	67,3	69,3	69,3	56,8	62,9	61,8
<b>Alphabétisation</b>												
Non alphabétisé	82,4	84,1	87,0	73,4	71,8	76,3	62,5	40,4	38,2	53,7	35,7	32,5
Alphabétisé	57,2	68,8	67,9	45,6	54,1	52,6	37,5	59,6	61,8	46,3	64,3	67,5
<b>Statut d'activité</b>												
Inactif	63,3	74,0	75,8	52,3	59,9	62,9	32,0	35,6	37,3	34,8	35,4	36,3
Active	72,0	73,3	72,5	61,6	59,3	58,1	68,0	64,4	62,7	65,2	64,6	63,7

Source: Calculs des auteurs basés sur les données de l'EPM

**Tableau A1b: Pauvreté absolue et extrême pauvreté, quelques groupes de la population - suite**

	Pauvre absolu			Pauvre extrême			Distribution des pauvres			Distribution de la population		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010
<b>Statut de travail</b>												
Inactif	63,3	74,0	75,8	52,4	59,9	62,9	32,2	35,6	37,3	35,1	35,4	36,3
Occupé	72,3	73,9	73,0	61,8	59,8	58,7	67,3	63,1	60,7	64,2	62,8	61,3
Chômeur	47,1	52,3	60,3	40,2	40,9	43,6	0,5	1,3	2,0	0,7	1,8	2,4
<b>Bariche d'activité</b>												
Agriculture/primaire	84,2	80,3	80,3	74,2	66,1	65,5	88,8	89,1	88,1	76,4	82,0	80,1
Construction	42,0	55,6	51,2	27,8	45,7	34,1	0,8	0,9	0,8	1,3	1,2	1,2
Industrie alimentaire	39,9	47,7	29,0	27,8	30,8	13,2	0,5	0,1	0,1	0,9	0,2	0,3
Autres industries	41,3	45,8	65,8	24,3	29,1	51,0	1,3	0,8	1,8	2,3	1,3	2,0
Autres services privé	34,0	53,9	58,6	24,8	38,5	47,5	2,8	4,5	3,4	6,0	6,2	4,2
Education privé	28,5	45,9	20,7	16,6	28,6	16,5	0,3	0,3	0,1	0,8	0,5	0,5
Santé privé	24,1	12,9	25,6	18,6	4,7	11,8	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,2
Administration public	25,6	31,5	26,0	14,1	20,9	17,2	0,9	0,9	0,9	2,6	2,1	2,4
Textile	32,5	14,3	38,5	21,4	4,2	22,7	1,0	0,1	0,6	2,3	0,8	1,2
Commerce	36,5	44,0	37,1	22,5	30,8	25,0	2,9	2,9	3,5	5,7	4,9	6,9
Transport	26,6	29,8	35,4	14,4	20,6	25,8	0,6	0,3	0,5	1,6	0,8	1,0
<b>Type d'employeur</b>												
Indépendant	80,0	77,6	75,9	69,9	63,3	61,4	81,8	94,2	97,5	74,0	89,7	93,7
ONG	57,7	51,9	36,7	48,3	33,4	27,1	0,6	0,1	0,2	0,7	0,2	0,4
Autres	66,3	61,6	45,1	53,0	47,0	33,6	11,1	1,7	0,5	12,2	2,1	0,8
Entreprise privé/ZF	39,1	38,3	26,4	29,2	27,3	13,8	5,2	2,9	1,0	9,7	5,6	2,8
Secteur Public	27,1	31,1	26,1	15,2	21,1	17,3	1,3	1,0	0,8	3,5	2,4	2,3
<b>Nombre d'emploi</b>												
Un seul emploi	70,8	71,9	69,1	60,0	58,3	56,2	79,2	62,5	45,9	81,0	64,2	48,5
Deux ou plus	79,2	77,4	76,6	70,1	62,6	61,0	20,8	37,5	54,1	19,0	35,8	51,5
<b>Heures travaillées</b>												
24-40	76,1	70,5	71,8	66,0	57,2	57,6	28,1	17,9	18,0	25,8	19,0	18,9
40-60	69,1	76,2	77,7	59,1	63,0	64,9	61,2	65,9	66,9	62,0	64,9	64,8
60+	54,1	53,5	52,3	38,6	39,9	39,4	6,1	3,0	2,9	7,9	4,1	4,1
<24	76,8	83,3	75,5	68,3	69,2	61,6	4,6	13,2	12,3	4,2	11,9	12,2
<b>Secteur</b>												
Agriculture/primaire	84,2	80,3	80,3	74,2	66,1	65,5	88,8	89,1	88,1	76,4	82,0	80,1
Industrie	38,3	42,6	52,8	24,5	29,8	37,1	3,6	2,0	3,4	6,8	3,5	4,7
Service privé	31,9	50,3	50,7	21,9	35,5	40,3	3,8	5,1	4,1	8,6	7,5	5,9
Service public	25,6	31,5	26,0	14,1	20,9	17,2	0,9	0,9	0,9	2,6	2,1	2,4
Commerce	36,5	44,0	37,1	22,5	30,8	25,0	2,9	2,9	3,5	5,7	4,9	6,9

Source: Calculs des auteurs basés sur les données de l'EPM

**Tableau A2: Régressions de la consommation et de la pauvreté, quelques années**

	Regression de la consommation				Probabilité d'être pauvre			
	2001		2010		2001		2010	
	Urban	Rural	Urban	Rural	Urban	Rural	Urban	Rural
<b>Caractéristiques du ménage</b>								
Log de la taille du ménage	-0,25*	-0,27*	-0,48*	-0,38*	0,25	0,78*	0,65*	0,75*
Log du carré de la taille du	-0,08**	-0,08**	-0,01	-0,04**	0,2**	0,01	0,14**	0,09
Proportion des enfants 0-6								
Proportion des enfants 7-16	0,34*	0,22**	0,32*	0,29*	-0,69*	-0,37	-0,91*	-0,75*
Proportion des hommes adultes	0,87*	0,72*	0,63*	0,71*	-1,84*	-1,37*	-1,4*	-1,59*
Proportion des femmes adultes	0,9*	0,67*	0,7*	0,59*	-1,96*	-1,14*	-1,7*	-1,39*
Proportion des personnes âgées	0,63*	0,47*	0,37*	0,37*	-1,53*	-0,89**	-0,83*	-1,2*
<b>Caractéristiques de l'individu</b>								
Log de l'âge du Chef de	0,14*	0,11**	0,18*	0,13*	0,01	-0,17	-0,32*	-0,15
Femme	0,05	-0,02	-0,03	-0,08**	-0,07	0,07	0,17**	0,04
<b>Statut matrimonial</b>								
Marié(e) légalement								
Marié(e) coutumièrement	-0,17*	-0,15*	-0,23*	-0,1*	0,39*	0,3**	0,46*	0,24*
Union libre	-0,19*	-0,12**	-0,15*	-0,11*	0,36*	0,26	0,45*	0,34*
Divorcé(e)	-0,22**	-0,23**	-0,11	-0,04	0,61**	0,28	0,4**	0,33
Séparé(e)	-0,2*	-0,1	-0,3*	-0,15*	0,48*	0,30	0,62*	0,38*
Veuf(ve)	-0,09	-0,17**	-0,26*	-0,15*	0,15	0,25	0,56*	0,45*
Célibataire	-0,16**	-0,05	-0,22*	-0,09**	0,56*	0,09	0,47*	0,23
<b>Province</b>								
Antananarivo								
Fianarantsoa	-0,34*	-0,36*	-0,14*	-0,21*	0,74*	0,63*	0,2*	0,46*
Toamasina	-0,34*	-0,38*	-0,09*	-0,23*	0,55*	0,63*	0,16**	0,4*
Mahajanga	-0,13*	-0,17*	0,05**	-0,08*	0,31*	0,23	-0,14**	0,13
Toliara	-0,15*	-0,21*	-0,14*	-0,31*	0,15	0,25	0,06	0,27*
Antsiranana	0,09**	-0,13**	0,1*	0,01	-0,34**	0,28**	-0,48*	-0,17
<b>Quartiles de la superficie des</b>								
Pas de terre								
Quartile plus bas	-0,47*	-0,43*	-0,37*	-0,2*	0,81*	0,7*	0,85*	0,51*
Quartile 2	-0,48*	-0,39*	-0,33*	-0,11*	0,85*	0,84*	0,78*	0,3*
Quartile 3	-0,37*	-0,18*	-0,3*	-0,07**	0,67*	0,3**	0,7*	0,18**
Quartile plus haut	-0,27*	-0,02	-0,2*	0,14*	0,59*	-0,04	0,52*	-0,19**
<b>Education du Chef de Ménage</b>								
Sans éducation								
Primaire	0,15*	0,1**	0,08*	0,08*	-0,28**	-0,20	-0,21*	-0,18*
Secondaire	0,35*	0,37*	0,34*	0,29*	-0,61*	-0,67*	-0,74*	-0,62*
Universitaire	0,73*	0,79*	0,66*	0,68*	-1,28*	-1,34*	-1,43*	-1,2*
<b>Alphabétisation</b>								
Alphabétisé	0,11**	0,12*	0,26*	0,12*	-0,26**	-0,24**	-0,51*	-0,23*
<b>Statut de l'emploi du Chef de Ménage</b>								
Occupé								
Chômeur	-0,05	0	-0,19*	-0,21*	0,43	0	0,6*	0,21
Inactif	-0,07	-0,08	0	-0,11**	0,11	0,09	-0,07	0,35**
Constante	11,77*	11,82*	11,88*	11,71*	0,05	0,47	0,86**	0,73**
Nombre d'observations	3034	2033	6257	6069	3034	2033	6257	6069
R2 ajusté	0,54	0,49	0,54	0,41	0,34	0,30	0,36	0,26

Source: Calculs des auteurs basés sur les données de l'EPM

**Tableau A3: Pauvreté et indicateurs d'inégalité au niveau régional, 2005 et 2010**

	Pauvre absolu		Pauvre extrême		Part des pauvres		Part de la Pop.	
	2005	2010	2005	2010	2005	2010	2005	2010
<b>Total</b>	<b>75,0</b>	<b>75,3</b>	<b>61,4</b>	<b>61,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Analamanga	47,1	45,4	33,7	28,5	9,1	7,9	14,5	13,1
Vakinankaratra	84,4	78,9	70,0	60,9	10,1	9,2	9,0	8,8
Itasy	77,4	84,0	62,5	71,3	4,6	4,6	4,5	4,2
Bongolava	75,0	74,9	56,7	57,7	2,3	2,1	2,3	2,1
Matsiatra Ambony	85,4	83,8	67,1	72,7	9,0	7,2	7,9	6,5
Amoron'i Mania	86,5	87,2	73,3	74,1	5,6	4,5	4,8	3,9
Vatovavy Fitovinany	83,5	89,0	72,5	76,3	7,2	8,1	6,5	6,9
Ihorombe	82,3	79,7	70,8	66,3	1,6	1,2	1,5	1,2
Atsimo Atsinanana	86,6	94,3	78,2	89,1	3,6	4,9	3,1	3,9
Atsinanana	74,2	79,8	63,8	67,8	6,4	6,4	6,5	6,0
Analanjirifo	83,6	79,3	73,8	67,7	3,7	4,3	3,4	4,1
Alaotra Mangoro	68,1	72,3	50,1	57,9	4,5	4,4	4,9	4,6
Boeny	52,9	63,6	39,9	46,1	1,7	2,4	2,5	2,9
Sofia	90,9	79,6	79,9	64,0	7,1	5,9	5,8	5,6
Betsiboka	74,7	81,8	56,2	69,2	1,9	2,0	1,9	1,9
Melaky	78,3	79,7	59,1	63,5	1,2	1,4	1,1	1,4
Atsimo Andrefana	78,8	78,0	68,3	66,2	5,6	6,3	5,3	6,1
Androy	90,1	92,8	81,3	85,1	4,2	5,0	3,5	4,0
Anosy	76,7	82,0	60,1	74,2	3,6	3,3	3,5	3,1
Menabe	71,0	64,7	52,4	48,6	2,1	2,2	2,2	2,5
DIANA	55,6	50,8	37,4	33,3	1,4	1,5	1,9	2,3
SAVA	76,6	72,3	64,1	59,4	3,6	4,9	3,5	5,1
	Coef. De Gini		GE(0)		GE(1) Theil		GE(2)	
	2005	2010	2005	2010	2005	2010	2005	2010
Analamanga	37,0	41,7	22,7	29,0	25,5	36,0	40,2	79,8
Vakinankaratra	32,3	37,4	17,4	23,5	20,2	31,9	36,2	70,2
Itasy	28,8	30,8	13,3	15,4	15,4	18,2	22,5	29,1
Bongolava	37,4	32,7	25,8	17,8	48,6	23,0	230,1	41,6
Matsiatra Ambony	27,5	37,5	12,8	23,3	15,9	28,7	27,1	52,5
Amoron'i Mania	24,9	32,3	10,4	17,0	12,0	20,8	18,9	33,6
Vatovavy Fitovinany	37,3	31,7	23,3	16,7	28,7	18,7	62,7	27,3
Ihorombe	31,2	32,9	16,0	17,6	18,7	19,7	27,7	28,8
Atsimo Atsinanana	37,2	30,6	23,8	15,5	31,8	18,3	71,8	30,4
Atsinanana	38,2	40,4	24,0	27,1	26,2	31,8	37,5	60,1
Analanjirifo	38,4	39,8	24,8	26,5	32,3	35,2	67,5	114,3
Alaotra Mangoro	36,0	38,7	21,5	25,6	27,4	36,8	53,9	130,0
Boeny	51,1	39,9	44,1	27,1	54,6	34,9	125,8	89,0
Sofia	28,1	34,0	13,4	19,2	13,8	23,1	17,5	40,2
Betsiboka	28,9	32,8	13,9	18,2	16,9	23,3	28,9	49,6
Melaky	32,1	30,9	17,0	15,6	21,0	18,5	36,2	28,5
Atsimo Andrefana	36,9	43,1	23,4	33,3	24,3	43,0	34,1	285,6
Androy	34,0	41,5	19,7	30,5	23,2	29,6	40,3	38,9
Anosy	34,8	38,3	20,5	23,9	24,9	28,2	56,7	47,3
Menabe	39,2	38,4	27,3	24,4	40,8	26,0	133,7	36,3
DIANA	36,0	36,7	21,7	22,6	23,9	25,6	35,8	43,0
SAVA	38,7	36,9	25,4	23,0	34,1	33,0	85,0	119,8

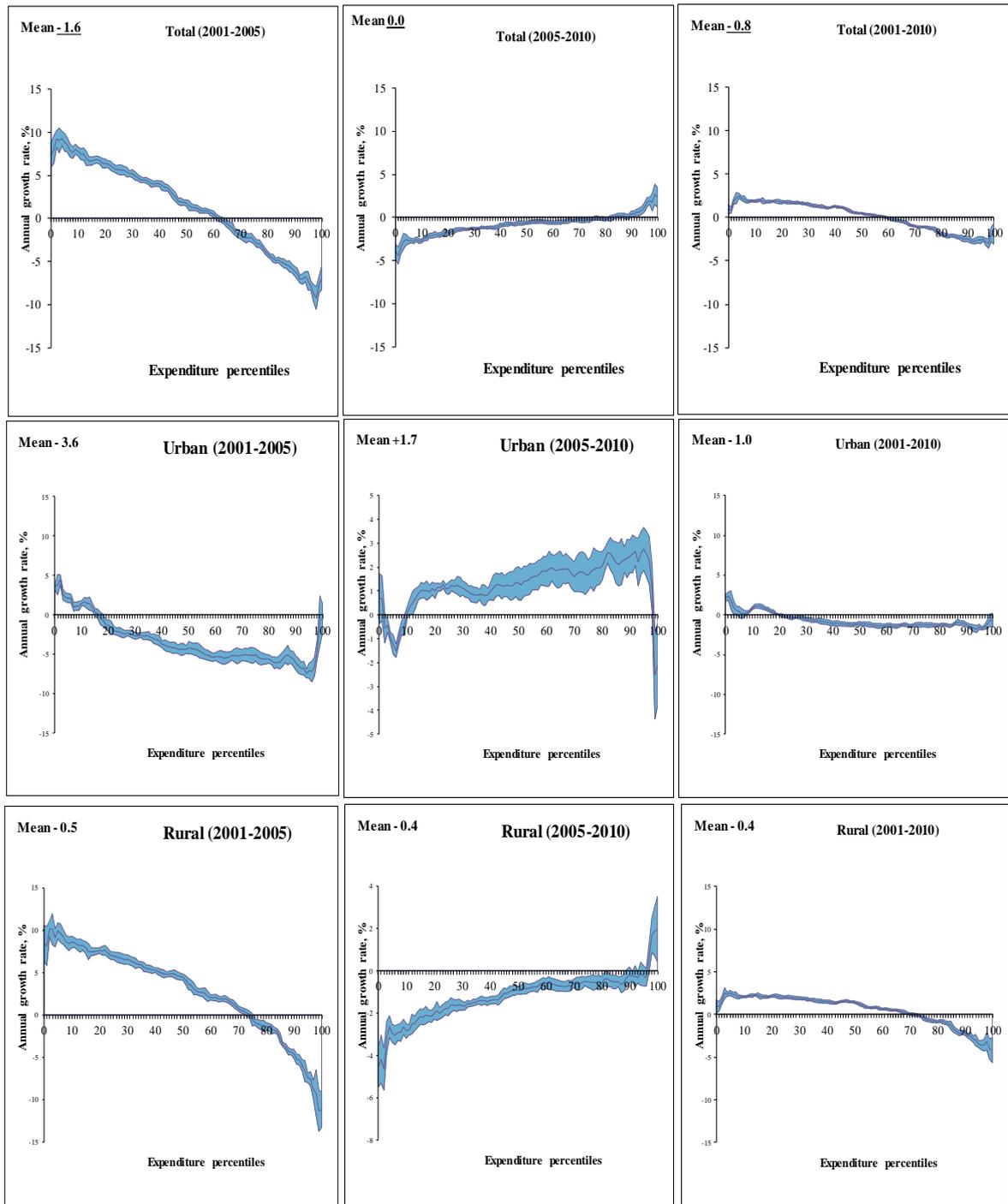
Source: Calculs des auteurs basés sur les données de l'EPM

**Tableau A4: Médiane, moyenne et mesures de base de l'inégalité par caractéristiques du chef de ménage**

	Conso. Moyenne	Conso. Médiane	Coeff. de Gini	GE(0)	GE(1)	GE(2)
<b>2001</b>						
Ensemble	185 858	119 330	46,9	37,1	40,2	64,1
<b>Genre du Chef de Ménage</b>						
Homme	186 323	119 902	46,8	37,0	40,2	64,2
Femme	183 239	115 394	47,1	37,7	40,3	64,0
<b>Education du Chef de Ménage</b>						
Sans éducation	120 794	87 824	39,8	26,1	28,2	40,2
Primaire	162 930	118 406	39,0	25,3	26,6	38,2
Secondaire	269 970	193 631	41,9	29,8	30,6	42,2
Université	478 607	360 829	40,0	27,7	26,9	33,9
<b>2005</b>						
Ensemble	171 107	128 117	37,8	23,9	29,7	64,5
<b>Genre du Chef de Ménage</b>						
Homme	170 720	127 875	37,9	24,0	30,1	67,6
Femme	173 411	129 058	37,4	23,3	27,3	46,5
<b>Education du Chef de Ménage</b>						
Sans éducation	140 332	113 091	33,8	19,5	24,8	60,6
Primaire	165 234	129 464	35,0	20,7	26,7	68,8
Secondaire	226 958	179 946	34,1	19,3	20,4	27,7
Université	413 066	305 512	40,1	26,9	30,5	46,6
<b>2010</b>						
Ensemble	172 308	124 649	40,9	28,4	35,3	93,0
<b>Genre du Chef de Ménage</b>						
Homme	172 637	125 354	40,6	27,8	34,8	91,7
Femme	170 426	118 360	43,1	31,8	38,3	100,3
<b>Education du Chef de Ménage</b>						
Sans éducation	128 373	104 738	34,4	20,4	24,1	79,8
Primaire	167 709	132 562	35,1	20,8	26,8	75,6
Secondaire	259 853	194 941	39,6	27,0	33,1	82,3
Université	510 288	381 384	40,8	28,3	28,7	37,4

Source: Calculs des auteurs basés sur les données de l'EPM

**Tableau A5 : Courbes d'incidence de la croissance:: 2001-2010**



Source: Calculs de l'auteur basés sur les données des EPM

## Annexe B. Tableaux détaillés

**Tableau B.1: Statistiques sommaires des principaux agrégats par vague d'enquête**

	2001		2005		2010	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Taille des ménages	4,7	2,4	4,9	2,3	4,8	2,4
Consommation totale des ménages	878193,3	965416,3	1245092,0	1400195,0	1649329,0	1831565,0
Dépenses totales des ménages	706083,1	918397,7	801834,4	971571,1	1186370,0	1667566,0
Consommation d'aliments produits ou cherchés	137558,1	182032,8	396100,8	788438,2	454116,6	739966,1
Dons et transferts en nature	34552,1	148291,7	47156,4	621352,3	8842,4	125475,1
Dépenses totales des ménages	706083,1	918397,7	801834,4	971571,1	1186370,0	1667566,0
Dépenses alimentaires (alcool et le tabac y compris)	383937,7	408111,5	452700,5	419572,4	649964,4	761003,9
Dépenses non-alimentaires	322145,4	586361,4	349133,9	674386,5	536405,2	1250959,0

*Source:* Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.2: Dépenses alimentaires annuelles moyennes, en Ariary courant**

	2001		2005		2010	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Dépenses alimentaires (alcool et tabac y compris)	383937,7	408111,5	452700,5	419572,4	649964,4	761003,9
Riz	104813,7	116184,2	239649,8	222578,8	224209,6	283619,0
Autres céréales	4851,4	18775,0	22712,1	36834,3	8266,0	36826,4
Tubercules	11109,8	17464,1	28253,5	37403,5	29929,5	89290,8
Légumes	36192,5	41568,1	44394,6	43829,3	76068,0	492402,4
Fruits	8395,8	18310,8	13237,0	19879,7	13137,8	28723,2
Viandes et poissons	63765,5	100283,0	67589,1	88738,7	103006,6	143348,4
Laits, fromages et œufs	18204,0	49883,8	33843,2	69945,5	15599,2	69302,5
Huiles et graisses	13710,0	16099,6	22508,3	18069,8	32695,2	36097,8
Bonbons	13320,0	16192,8	22568,6	18574,0	22727,5	30665,4
Café, thé et cacao	5359,2	9820,9	20638,1	36373,1	15215,7	28373,9
Autres produits alimentaires	17643,0	27926,1	19292,6	115534,7	29886,6	51212,9
Restaurants et plats préparés	38709,0	131854,0	13318,0	81421,2	24394,9	111850,9
Boissons non alcooliques	10822,1	51460,8	3534,7	24526,7	6740,4	40570,9
Boissons alcooliques	11613,6	60019,8	6482,5	43109,3	13597,3	61675,6
Tabac	25428,3	55736,7	24656,3	54541,0	34524,3	74775,9

*Source:* Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.3: Dépenses moyennes annuelles non alimentaires des ménages en Ariary courant**

	2001		2005		2010	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Dépenses non-alimentaires	322145,4	586361,4	349133,9	674386,5	536405,2	1250959,0
Logement et connexes	147303,8	267454,1	154637,7	221100,2	255831,3	882078,1
Vêtements et chaussures	40409,08	64535,4	42464,97	63725,76	57071,86	83067,39
Mobilier et équipement des ménages	11187,48	16882,19	18848,7	21043,7	26174,62	25805,46
Santé	10117,14	30368,59	10602,3	36834,21	18509,14	62272,59
Transports et communications	5446,17	30140,04	6553,916	37537,89	29211,24	99906,33
Loisirs et culture	2097,743	9850,246	1050,316	8051,025	3715,307	16425,3
Formation	29011,5	86891,75	19775,16	69977,01	88401,59	171430,4
Autres biens et services	41050,63	124681	28899,69	109821,6	34746,63	135402,1
Charges usagers sur biens durables	44675,02	160155	66301,16	416610,9	60897,47	364954,5

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.4: Part des dépenses alimentaires et non alimentaires par rapport au total des dépenses**

	2001	2005	2010
Dépenses non-alimentaires	53,7	56,5	53,1
Logement et connexes	20,6	19,3	20,9
Vêtements et chaussures	5,6	5,3	4,7
Mobilier et équipement des ménages	1,6	2,4	2,1
Santé	1,4	1,3	1,5
Transports et communications	0,8	0,8	2,4
Loisirs et culture	0,3	0,1	0,3
Formation	4,1	2,5	7,2
Autres biens et services	5,7	3,6	2,8
Charges usagers sur biens durables	6,2	8,3	5,0

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.5: Part des dépenses sur les catégories d'aliments par rapport au total des dépenses alimentaires**

	2001	2005	2010
Riz	27,3	41,1	34,5
Autres céréales	1,3	3,9	1,3
Tubercules	2,9	4,8	4,6
Légumes	9,4	7,6	11,7
Fruits	2,2	2,3	2,8
Viandes et poissons	16,6	11,6	15,8
Laits, fromages et œufs	4,7	5,8	2,4
Huiles et graisses	3,6	3,9	5,0
Bonbons	3,5	3,9	3,5
Café, thé et cacao	1,4	3,5	2,3
Autres produits alimentaires	4,6	3,3	4,6
Restaurants et plats préparés	10,1	2,3	3,8
Boissons non alcoolisées	2,8	0,6	1,0
Les boissons alcoolisées	3,0	1,1	2,1
Tabac	6,6	4,2	5,3

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.6: Taux de pauvreté par milieu de résidence**

Enquête	2001	2005	2010
Total	70,8	75,0	75,3
Urbain	45,6	55,2	51,1
Rural	78,2	80,6	81,5

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.7: Madagascar: PIB aux prix courants, 2000-10.**

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PIB par secteur											
Primaire	1389,1	1535,8	1792,5	1814,7	2135,2	2592,1	2969,1	3218,9	3589,3	4489,9	4700,9
Secondaire	676,8	803,0	815,5	955,3	1182,5	1445,0	1743,8	2037,4	2340,7	2468,2	2687,7
Tertiaire	2735,6	3214,1	3084,2	3499,7	4160,9	5192,5	6199,5	7409,7	8708,0	8634,4	9638,8
Secteur public	290,1	344,4	328,2	479,3	505,1	591,6	777,6	922,3	968,3	990,0	1145,3
Charges non imputées	-54,0	-46,7	-39,2	-45,2	-63,3	-66,6	-107,9	-135,1	-187,3	-182,2	-266,6
PIB au coût des facteurs	4747,5	5506,2	5653,1	6224,5	7415,3	9163,0	10804,6	12531,0	14450,6	15410,2	16760,8
Impôts indirects nets	500,9	462,4	355,3	554,2	741,5	930,8	1012,1	1228,7	1630,3	1319,1	1490,6
PIB au coût du marché	5248,4	5968,6	6008,4	6778,6	8156,9	10093,8	11816,7	13759,7	16080,9	16729,4	18251,3
Importations nettes	398,4	427,5	541,8	950,0	1461,8	1750,3	1895,4	2991,8	4883,3	4893,8	3238,3
Importations	2029,1	2152,9	1500,4	2405,7	4317,2	4598,0	5408,3	7164,3	9151,4	8635,3	7631,5
Exportations	1630,7	1725,4	958,6	1455,7	2855,4	2847,7	3512,9	4172,5	4268,1	3741,6	4393,1
Total des ressources	5646,8	6396,1	6550,2	7728,6	9618,6	11844,1	13712,1	16751,6	20964,2	21623,1	21489,7
Consommation	4796,9	5328,1	5746,3	6630,8	7712,0	9603,8	10723,5	12677,6	14480,7	16314,1	18053,8
Publique	412,8	527,8	502,1	718,5	767,2	928,4	1057,9	1691,2	1492,1	1580,8	1940,9
Privé	4384,1	4800,3	5244,2	5912,3	6944,8	8675,4	9665,6	10986,4	12988,6	14733,2	16112,8
Investissement brut	849,9	1068,0	803,9	1097,8	1906,7	2240,3	2988,6	4074,0	6483,5	5309,0	3435,9
Public	323,9	400,0	236,0	487,4	817,6	879,0	1246,4	962,8	1141,5	665,3	431,1
Privé	526,0	668,1	567,9	610,4	1089,0	1361,3	1742,2	3493,2	5342,0	4643,7	3004,8
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-382,0	0,0	0,0	0,0
Epargne interne	451,5	640,5	262,1	147,8	444,9	490,0	1093,2	1082,1	1600,2	415,3	197,6

Source: INSTAT.

**Tableau B.8: Incidence de la pauvreté, écart et sévérité, ajustés pour la conception de l'enquête**

		Estimation	Erreur type	intervalle de confiance de 95%	
				Faible	Fort
Incidence de la pauvreté (p0)	2001	70,8	1,9	67,0	74,5
	2005	75,0	1,0	73,1	76,9
	2010	75,3	0,8	73,7	76,9
Ecart de la pauvreté (p1)	2001	35,9	1,5	33,0	38,8
	2005	32,1	0,7	30,7	33,4
	2010	33,9	0,7	32,7	35,2
Sévérité de la pauvreté (p2)	2001	21,7	1,2	19,4	24,0
	2005	16,9	0,5	15,9	17,9
	2010	18,8	0,5	17,8	19,8

Source: Estimation des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.9: Taux de pauvreté par milieu de résidence, par région et par zone ethnique**

	2001	2005	2010
Total	70,8	75,0	75,3
Urbain	45,6	55,2	51,1
Rural	78,2	80,6	81,5
Antananarivo	50,3	64,8	63,8
Fianarantsoa	84,1	85,1	87,6
Toamasina	82,8	74,3	77,3
Mahajanga	73,5	78,7	76,0
Toliara	76,7	79,9	80,4
Antsiranana	70,5	69,1	65,6

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.10: Contribution de la pauvreté par milieu de résidence**

	2001	2005	2010
Rural	85,3	83,8	86,2
Urbain	14,7	16,2	13,8
Total	30	30	30

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.11: Contribution de la pauvreté par région**

	2001	2005	2010
Antananarivo	20,7	26,2	23,8
Fianarantsoa	25,5	26,9	26,0
Toamasina	19,5	14,6	15,1
Mahajanga	11,5	11,9	11,8
Toliara	15,3	15,4	16,8
Antsiranana	7,5	5,0	6,4
Total	30	30	30

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.12: Taux de pauvreté par taille du ménage**

	2001	2005	2010
De 1 à 2	38,9	40,2	35,7
3 à 4	60,5	61,9	61,3
5 à 6	70,0	74,4	77,8
7 à 8	81,6	86,2	86,2
9 à 10	86,0	93,5	91,5
11 +	91,2	94,1	90,7

**Tableau B.13: Taux de pauvreté par sexe du chef de ménage**

	2001	2005	2010
Homme	70,8	75,0	75,1
Femme	70,6	74,9	76,4

Source: Banque mondiale calculs des services de données EPM

**Tableau B.14: Part de personnes âgées dans le ménage et taux de pauvreté**

	2001	2005	2010
Pas de personnes âgées	71,0	75,3	75,6
1 à 25%	72,8	79,8	76,1
26 à 50%	47,4	47,1	48,6
51%	28,8	31,2	41,2

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.15: Ratio de dépendance et taux de pauvreté**

	2001	2005	2010
Seulement personnes à charge	76,7	80,2	81,1
Ratio de dépendance > 1	83,9	85,6	86,7
Ratio de dépendance ≤ 1	62,1	66,4	65,8

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.16: Niveau d'instruction du chef de ménage et taux de pauvreté**

	2001	2005	2010
Aucun, ne sait ni lire ni écrire	87,7	86,5	89,8
Aucun, mais sait lire et écrire	77,8	82,0	82,1
Primaire	73,6	75,4	74,5
Secondaire	49,9	54,8	49,6
Université ou plus	19,1	22,1	18,2

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.17: Activité principale du chef de ménage et taux de pauvreté**

	2001	2005	2010
Responsable	14,7	29,8	24,6
Ouvrier qualifié	32,7	40,4	33,7
Ouvrier non qualifié	61,4	74,9	63,3
Auto-emploi	40,3	56,3	53,6
Agriculteurs (petite taille)	89,9	85,4	87
Agriculteurs (taille moyenne)	84,4	82,1	83,1
Agriculteurs (grande taille)	80,6	73,5	72,2
Autres occupation	64,1	38,9	74,3
Au chômage	37,2	56,4	64,5
Hors population active	50,4	60,4	58,3

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.18: Secteur de l'emploi du chef de ménage et taux de pauvreté**

	2001	2005	2010
Travailleur salarié, 'agriculture	65,7	83,1	76,9
Travailleur salarié, manufacture	37,1	51,6	46,8
Travailleur salarié, commerce	30,4	39,7	37,0
Travailleur salarié, public	33,3	41,0	32,1
Travailleur salarié, service	39,2	51,3	44,6
Auto-emploi, agriculture	86,5	82,6	84,0
L'auto-emploi, manufacture	51,3	62,4	65,7
Auto-emploi, commerce	38,1	54,2	40,5
Auto-emploi, service	29,9	57,0	64,9
Autre	64,1	38,9	74,3
Au chômage	37,2	56,4	64,5
Hors population active	50,4	60,4	58,3

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir de données EPM

**Tableau B.19: Possession de terre et pauvreté en milieu rural**

	2005	2010
Sans terre	43,1	64
Possède des terres	33,5	47,8

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.20: Possession d'animaux et pauvreté en milieu rural**

	2005	2010
Pas de bétail	38,2	55,6
Au moins 1	27,9	49,4
Plus de 1	37,3	43,9

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.21: Possession d'équipement principal (tracteur, ou remorque) et pauvreté en milieu rural**

	2005	2010
Aucun équipement	35,5	55,8
Au moins 1 grand équipement	32,6	37

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM  
 Remarque: Pondéré par le poids au niveau individuel. Seule la moitié de la troisième vague a des observations sur la possession de terres et est donc exclue. Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.22: Emploi et éducation, 2001. Est-ce que les gens instruits ont plus de chances d'avoir un emploi ?**

	Ne sait ni lire ni écrire	Aucune instruction	Primaire	Secondaire	Université
Responsable	0,2	0,7	0,5	6,1	32,7
Travailleur qualifié	0,6	1,5	4,4	16,2	30,3
Travailleur non qualifié	6,4	8,9	9,3	15,4	5,8
En auto-emploi	1,6	3,2	4,7	8,5	11,0
Agriculteurs	25,7	32,8	27,7	16,6	4,9
Travailleur familial non rémunéré	65,1	52,2	51,7	33,4	10,5
Autres occupations	0,2	0,2	(0,4)	1,2	1,1
Au chômage	(0,4)	0,6	1,4	2,6	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.23: Emploi et éducation, 2005. Est-ce que les gens instruits ont plus de chances d'avoir un emploi ?**

	Ne sait ni lire ni écrire	Aucune instruction	Primaire	Secondaire	Université
Responsable	0,05	0,26	0,3	3,24	23,29
Travailleur qualifié	0,56	1,74	2,97	14,75	37,32
Travailleur non qualifié	5,85	6,72	8,05	10,44	5,22
En auto-emploi	1,81	2,19	3,69	6,16	5,24
Agriculteurs	27,27	30,27	32,27	16,84	7,14
Travailleur familial non rémunéré	62,27	56,37	50,53	43,23	11,92
Autres occupations	0,01	0,07	0,01	0,45	1,16
Au chômage	2,18	2,38	2,19	4,9	8,72
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.24: Chômage et éducation, 2001. Est-ce que les gens instruits ont plus de chances d'avoir un emploi ?**

	Employé	Au chômage	Non actif
Aucun, ne sait ni lire ni écrire	38,8	9,5	18,1
Aucun, mais sait lire et écrire	12,6	5,2	8,0
Primaire	30,0	28,1	26,7
Secondaire	12,8	34,5	33,5
Tertiaire	5,9	22,8	13,7

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.25: Chômage et éducation, 2005. Est-ce qu'il est plus probable que les chômeurs soient des personnes avec de faibles niveaux d'instruction ?**

	Employé	Au chômage	Non actif
Aucun, ne sait ni lire ni écrire	28,2	20,8	11,5
Aucun, mais sait lire et écrire	27,2	18,5	11,8
Primaire	27,1	21,6	29,1
Secondaire	14,4	27,7	40,2
Tertiaire	3,2	11,4	7,5

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.26: Emploi et éducation, 2010. Est-ce que les gens instruits ont plus de chances d'avoir un emploi ?**

	Ne sait ni lire ni écrire	Aucune instruction	Primaire	Secondaire	Université
Responsable	0,1	0,9	0,4	4,2	24,4
Travailleur qualifié	0,3	1,4	1,8	11,1	27,8
Travailleur non qualifié	2,8	3,6	5,8	7,7	6,0
En auto-emploi	2,3	3,4	4,8	9,6	8,4
Agriculteurs	31,8	29,5	27,6	20,3	9,0
Travailleur familial non rémunéré	60,0	58,4	55,6	39,1	15,6
Autres occupations	0,1	0,1	0,1	1,0	1,0
Au chômage	2,8	3,0	4,1	7,1	7,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM. Chiffres pondérés pour les 15-65 ans.

**Tableau B.27: Chômage et éducation, 2010. Est-ce qu'il est plus probable que les chômeurs soient des personnes avec de faibles niveaux d'instruction ?**

	Employé	Au chômage	Non actif
Aucun, ne sait ni lire ni écrire	28,9	18,5	14,6
Aucun, mais sait lire et écrire	23,6	16,8	11,7
Primaire	32,4	32,7	35,1
Secondaire	11,7	24,7	33,7
Tertiaire	3,4	7,4	4,9

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.28: Pauvreté et chômage**

	2001	2005	2010
% de chômeurs pauvres	0,5	1,2	1,9
% de chômeurs non-pauvres	1,2	3,3	3,7

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.29: Taux brut de scolarisation à l'école primaire**

	2001	2005	2010
Total	107,0	120,4	117,8
Pauvres	100,9	117,2	115,0
Hommes	110,7	122,6	118,3
Femmes	103,4	118,3	117,3
Quintile le plus pauvre	81,3	107,8	99,5
Quintile 2	103,7	116,6	115,6
Quintile 3	115,4	124,1	123,3
Quintile 4	122,0	125,2	127,7
Quintile le plus riche	127,6	137,4	132,1

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.30: Taux net de scolarisation à l'école primaire**

	2001	2005	2010
Total	62,3	66,2	73,8
Pauvres	56,5	63,5	71,3
Hommes	62,7	65,9	72,7
Femmes	62,0	66,4	74,8
Quintile le plus pauvre	44,9	55,3	60,0
Quintile 2	56,1	62,6	72,0
Quintile 3	62,2	69,4	77,0
Quintile 4	76,3	70,8	82,0
Quintile le plus riche	85,2	80,4	85,3

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.31: Taux net de scolarisation à l'école secondaire**

	2001	2005	2010
Total	17,1	19,1	26,6
Pauvres	8,6	14,3	19,6
Homme	17,0	18,2	26,6
Femmes	17,3	19,9	26,6
Quintile le plus pauvre	3,4	9,3	9,3
Quintile 2	6,1	11,7	15,5
Quintile 3	10,8	15,4	23,5
Quintile 4	21,6	23,6	33,8
Quintile le plus riche	50,8	38,3	53,2

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.32: Taux net de participation à l'enseignement supérieur**

	2001	2005	2010
Total	1,3	1,3	1,3
Pauvres	0,0	0,2	0,0
Hommes	0,9	0,9	1,3
Femmes	1,6	1,6	1,4
Quintile le plus pauvre	0,0	0,1	0,0
Quintile 2	0,0	0,0	0,0
Quintile 3	0,1	0,3	0,0
Quintile 4	1,0	0,1	0,2
Quintile le plus riche	4,6	4,9	5,5

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.33: Accès à l'électricité: Pourcentage de personnes vivant dans un logement avec de l'électricité**

	2001	2005	2010
Total	13,3	12,1	11,1
Pauvres	3,4	4,3	2,9
Urbain	40,7	44,7	36,9
Rural	5,2	2,9	4,5
Quintile le plus pauvre	0,3	0,6	0,7
Quintile 2	0,6	2,3	0,8
Quintile 3	4,2	5,3	3,5
Quintile 4	16,1	13	9,4
Quintile le plus riche	45,5	39,4	41,3

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.34: Accès à un logement sûr: Pourcentage de personnes vivant dans des logements avec des murs de briques, de blocs ou de ciment**

	2001	2005	2010
Total	25,3	27,0	26,1
Pauvres	14,9	20,5	18,8
Urbain	42,6	44,3	39,7
Rural	20,2	22,2	22,6
Quintile le plus pauvre	7,3	11,4	10,8
Quintile 2	11,1	17,6	16,9
Quintile 3	17,6	24,8	20,8
Quintile 4	30,7	31,1	30,9
Quintile le plus riche	59,8	50,3	51,0

**Tableau B.35: Accès à l'eau: Pourcentage de personnes vivant dans un logement avec de l'eau courante à l'intérieur**

	2001	2005	2010
Total	7,1	6,3	2,8
Pauvres	1,8	4,1	0,3
Urbain	15,9	13,9	7,7
Rural	4,5	4,2	0,5
Quintile le plus pauvre	0,3	2,9	0,2
Quintile 2	0,7	4,1	0,0
Quintile 3	3,4	4,3	0,3
Quintile 4	4,6	5,4	0,8
Quintile le plus riche	26,6	15,0	8,4

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.36: Taux de pauvreté rurale et contribution à la pauvreté**

	Taux de pauvreté			Contribution à la pauvreté		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010
Antananarivo	58,8	72,2	72,0	20,0	24,2	22,2
Fianarantsoa	88,7	88,3	91,3	26,3	27,9	27,3
Toamasina	88,4	79,3	83,3	19,3	15,2	15,0
Mahajanga	79,3	86,1	81,2	11,5	12,1	11,9
Toliara	83,4	82,4	84,6	14,9	15,1	16,7
Antsiranana	80,1	74,3	72,1	8,0	5,5	6,9

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.37: Milieu rural, niveau d'instruction**

	2001	2005	2010
Aucun, ne sait ni lire ni écrire	58,8	38,8	35,7
Aucun, mais sait lire et écrire	10,6	30,2	30,4
Primaire	21,6	22,2	26,1
Secondaire	7,0	7,8	6,7
Tertiaire	2,1	1,0	1,2

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.38: Accès rural à l'électricité: Pourcentage de personnes vivant dans un logement avec de l'électricité**

Rural	2001	2005	2010
Total	5,2	2,9	4,5
Pauvres	0,9	0,9	1,7
Quintile national le plus pauvre	0,1	0,2	0,5
Quintile 2	0,1	0,3	0,5
Quintile 3	1,4	0,8	2,3
Quintile 4	5,3	3,5	4,9
Quintile national le plus riche	28,3	13,0	20,2

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.39: Accès rural à un logement sûr: Pourcentage de personnes vivant dans un logement avec des murs de briques, de blocs ou de ciment**

Rural	2001	2005	2010
Total	20,2	22,2	22,6
Pauvres	13,1	18,6	18,0
Quintile le plus pauvre national	6,7	11,3	10,5
Quintile 2	10,2	15,5	16,5
Quintile 3	16,3	22,8	19,9
Quintile 4	26,9	26,8	30,0
Quintile national le plus riche	57,2	41,1	45,3

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.40: Accès rural à l'eau: Pourcentage de personnes vivant dans un logement avec de l'eau courante à l'intérieur**

Rural	2001	2005	2010
Total	4,5	4,2	0,5
Pauvres	1,3	4,0	0,2
Quintile national le plus pauvre	0,2	2,9	0,2
Quintile 2	0,5	4,1	0,0
Quintile 3	2,6	3,9	0,2
Quintile 4	3,6	4,8	(0,4)
Quintile national le plus riche	22,8	5,9	2,1

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.41: Taux de chômage en milieu rural: % de personnes déclarant être sans emploi**

	2001	2005	2010
Totale rural	0,3	0,9	1,6
Ruraux pauvres	0,3	0,8	1,5
Quintile le plus pauvre	0,2	0,8	1,5
Quintile 2	(0,4)	0,8	1,2
Quintile 3	0,3	0,7	1,2
Quintile 4	0,1	0,8	1,9
Quintile le plus riche	0,8	1,6	2,3

*Source:* Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.42: Taux brut de scolarisation à l'école primaire en milieu rural**

	2001	2005	2010
Total	102,0	119,2	117,0
Pauvres	97,5	116,2	114,4
Homme	106,6	121,3	117,4
Femmes	97,7	117,0	116,7
Quintile le plus pauvre	80,1	108,7	99,2
Quintile 2	101,3	115,3	114,9
Quintile 3	112,9	122,0	123,9
Quintile 4	117,9	124,4	127,1
Quintile le plus riche	122,3	138,8	138,9

*Source:* EPM 2001-05

**Tableau B.43: Taux net de scolarisation à l'école primaire en milieu rural**

	2001	2005	2010
Total	59,2	64,7	72,3
Pauvres	55,0	62,8	70,4
Homme	60,1	64,6	71,2
Femmes	58,4	64,8	73,3
Quintile le plus pauvre	45,0	55,6	59,4
Quintile 2	55,6	61,9	71,4
Quintile 3	60,8	68,0	76,5
Quintile 4	73,8	69,7	81,1
Quintile le plus riche	83,6	78,2	84,7

*Source:* Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.44: Taux net de scolarisation à l'école secondaire en milieu rural**

	2001	2005	2010
Total	11,0	14,8	22,4
Pauvres	6,3	12,7	18,2
Homme	12,3	14,2	22,8
Femmes	9,5	15,4	22,0
Quintile le plus pauvre	3,4	8,4	8,9
Quintile 2	5,4	9,8	15,0
Quintile 3	8,1	13,9	22,0
Quintile 4	13,1	20,6	31,7
Quintile le plus riche	44,3	27,0	45,0

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.45: Indices d'inégalité pour 2001-2010**

	2001	2005	2010
Rapport percentile P90/P10	8,13	4,68	5,50
p75/p25	2,96	2,16	2,29
Entropie généralisée, GE (-1)	0,48	0,27	0,34
GE (0)	0,37	0,24	0,28
GE (1)	0,40	0,30	0,35
GE (2)	0,64	0,64	0,93
Coefficient de Gini	0,47	0,38	0,41
Atkinson A (0,5)	0,18	0,12	0,14
A (1)	0,31	0,21	0,25
A (2)	0,49	0,35	0,41

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.46: Corrélats de la consommation par année**

Logarithme de la consommation par tête	2001	2005	2010
<b>Composition des ménages</b>			
Taille des ménages	-0,1130 *** [0,0048]	-0,1114 *** [0,0033]	-0,1155 *** [0,0031]
Ménages avec enfant de moins de 5 ans	-0,1959 *** [0,0177]	-0,1381 *** [0,0121]	-0,1753 *** [0,0110]
<b>Caractéristiques du chef de ménage</b>			
Age du chef de ménage	0,0126 *** [0,0032]	0,0120 *** [0,0022]	0,0159 *** [0,0020]
Age au carré du chef de ménage	-0,0001 *** [0,0000]	-0,0001 *** [0,0000]	-0,0002 *** [0,0000]
Dirigés par une femme	-0,0487 ** [0,0198]	-0,0757 *** [0,0134]	-0,1344 *** [0,0127]
<b>Capital humain</b>			
Ménages avec enfants non scolarisés	-0,1317 *** [0,0210]	-0,0742 *** [0,0121]	-0,1314 *** [0,0120]
Chef de ménage ayant fait études primaires	0,1417 *** [0,0199]	0,1019 *** [0,0118]	0,1239 *** [0,0106]
Chef de ménage ayant fait études secondaires	0,2779 *** [0,0249]	0,1888 *** [0,0153]	0,2540 *** [0,0146]
Chef de ménage ayant fait études tertiaires	0,5287 ***	0,4057 ***	0,4528 ***

	[0,0309]	[0,0257]	[0,0230]
<b>Caractéristiques économique des ménages</b>			
Chef dans l'agriculture	-0,2487 ***	-0,0630 ***	-0,1410 ***
	[0,0236]	[0,0162]	[0,0141]
Nombre dans l'emploi informel	-0,0120 *	0,0093 *	0,0116 **
	[0,0065]	[0,0048]	[0,0047]
Nombre dans l'emploi public	0,0027	0,0357 *	0,0190
	[0,0221]	[0,0200]	[0,0203]
Nombre dans l'emploi formel	0,0731 ***	0,1002 ***	0,0758 ***
	[0,0125]	[0,0136]	[0,0159]
Ménages avec les entreprises non agricoles	0,0937 ***	0,1190 ***	0,1096 ***
	[0,0186]	[0,0116]	[0,0099]
Montant des transferts reçus (logarithme)	0,0036 **	0,0064 ***	0,0011
	[0,0016]	[0,0011]	[0,0010]
Accès à l'eau courante	0,0038 ***	0,0018 ***	0,0038 ***
	[0,0003]	[0,0002]	[0,0003]
Accès à un logement sûr	0,0018 ***	0,0017 ***	0,0018 ***
	[0,0002]	[0,0001]	[0,0001]
Accès à l'électricité	0,0031 ***	0,0041 ***	0,0045 ***
	[0,0002]	[0,0002]	[0,0002]
<b>Capital agricole</b>			
Nombre d'animaux	0,0004	-0,0000	0,0008 **
	[0,0003]	[0,0000]	[0,0003]
Terres cultivées en hectares	0,0004 ***	0,0007 ***	0,0005 ***
	[0,0000]	[0,0001]	[0,0001]
<b>Milieu géographique</b>			
Zone rurale	-0,1133 ***	-0,0417 ***	-0,0964 ***
	[0,0193]	[0,0112]	[0,0100]
Vivre à Fianarantsoa	-0,3068 ***	-0,0364 **	-0,1131 ***
	[0,0243]	[0,0145]	[0,0134]
Vivre à Toamasina	-0,2549 ***	-0,0133	-0,0981 ***
	[0,0268]	[0,0172]	[0,0161]
Vivre à Mahajanga	-0,0601 **	0,0458 ***	0,0468 ***
	[0,0266]	[0,0163]	[0,0137]
Vivre à Toliara	-0,1018 ***	-0,0186	-0,1642 ***
	[0,0292]	[0,0165]	[0,0161]
Vivre à Antsiranana	0,0713 **	0,1118 ***	0,1853 ***
	[0,0277]	[0,0204]	[0,0185]
Constant	12,3503 ***	12,0387 ***	12,1470 ***
	[0,0734]	[0,0508]	[0,0445]
<b>Caractéristiques d'estimation</b>			
Nombre d'observations	5080	11781	12460
R au carré	0,6332	0,4139	0,5692

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM. \* P <0,1, \*\* p <0,05, \*\*\* p <0,01

**Tableau B.47: Pauvreté globale**

	Taux de pauvreté			Écart de pauvreté			Écart de pauvreté au carré		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010
<b>Seuil de pauvreté = seuil de pauvreté totale</b>									
Urbain	45,6	55,2	51,1	19,1	21,9	20,1	10,4	11,2	10,3
Rural	78,2	80,6	81,5	40,9	35,0	37,5	25,1	18,5	21,0
Total	70,8	75,0	75,3	35,9	32,1	33,9	21,7	16,9	18,8
<b>Seuil de pauvreté = seuil de pauvreté alimentaire</b>									
Urbain	34,3	42,3	38,2	12,5	14,5	12,8	6,3	6,7	6,0
Rural	68,2	66,8	67,7	30,6	24,2	26,3	17,0	11,4	13,3
Total	60,5	61,4	61,7	26,5	22,0	23,5	14,6	10,4	11,8

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau B.48: Pauvreté selon le lieu et la région**

	Taux de pauvreté			Répartition des pauvres			Répartition de la population		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010
Urbain	45,6	55,2	51,1	14,7	16,2	13,8	22,9	22,0	20,3
Rural	78,2	80,6	81,5	85,3	83,8	86,2	77,1	78,0	79,7
<b>6 grandes régions</b>									
Antananarivo	50,3	64,8	63,8	20,7	26,2	23,8	29,2	30,3	28,1
Fianarantsoa	84,1	85,1	87,6	25,5	26,9	26,0	21,4	23,8	22,4
Toamasina	82,8	74,3	77,3	19,5	14,6	15,1	16,6	14,7	14,7
Mahajanga	73,5	78,7	76,0	11,5	11,9	11,8	11,0	11,3	11,7
Toliara	76,7	79,9	80,4	15,3	15,4	16,8	14,2	14,5	15,7
Antsiranana	70,5	69,1	65,6	7,5	5,0	6,4	7,6	5,5	7,4
Total	70,8	75,0	75,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.49: Moyenne de la consommation réelle par habitant par groupes**

	2001	2005	2010
<b>Lieu de résidence</b>			
Urbain	291 659,5	242 904,4	266 034,4
Rural	154 494,6	150 870,5	148 417,9
<b>Régions</b>			
Antananarivo	291 941,9	202 356,8	225 153,3
Fianarantsoa	123 676,6	138 510,4	127 332,9
Toamasina	127 678,3	172 239,0	163 375,5
Mahajanga	159 635,0	174 089,0	170 073,4
Toliara	151 811,0	148 779,3	140 368,9
Antsiranana	183 161,2	189 608,0	196 831,2
<b>Quintiles de richesse</b>			
Quintile le plus pauvre	46 356,8	61 743,1	55 050,4
2	80 147,7	97 055,6	91 318,6
3	119 444,7	128 467,1	125 046,6
4	190 743,2	177 077,8	175 018,9
Quintile le plus élevé	492 257,8	390 907,8	414 911,5
Total	185 858,2	171 106,6	172 308,3

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.50: Pauvreté par tranches d'âge**

	Taux de pauvreté			Répartition des pauvres			Répartition de la population		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010
<b>Âge</b>									
0-5	78,2	81,2	83,2	21,5	20,8	22,4	19,4	19,2	20,3
6-14	77,1	80,8	80,8	26,3	28,9	28,3	24,2	26,8	26,4
15-19	70,2	75,3	73,8	10,6	10,2	10,5	10,6	10,2	10,7
20-24	64,6	67,3	70,1	8,0	6,8	7,0	8,7	7,6	7,5
25-29	63,4	68,4	70,2	6,4	6,4	6,0	7,1	7,1	6,5
30-34	67,5	71,7	69,1	6,1	5,8	5,4	6,4	6,1	5,8
35-39	63,8	71,6	71,4	5,0	5,0	5,0	5,5	5,3	5,3
40-44	64,5	71,6	68,8	4,5	4,4	4,0	5,0	4,6	4,3
45-49	65,3	66,3	67,8	3,8	3,6	3,6	4,1	4,0	4,0
50-54	65,2	66,9	65,3	3,0	2,9	2,8	3,3	3,3	3,3
55-59	63,0	64,7	62,8	1,5	1,7	1,8	1,7	1,9	2,1
60-64	63,4	66,4	64,5	1,4	1,1	1,1	1,5	1,3	1,3
65 +	59,4	65,3	63,3	2,1	2,4	2,8	2,5	2,7	2,4
Total	70,8	75,0	75,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.51: Pauvreté par la composition démographique**

	Taux de pauvreté			Répartition des pauvres			Répartition de la population		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010
<b>Nombre d'enfants 0-6 ans</b>									
pas d'enfants	55,4	59,2	58,2	23,5	23,0	21,1	30,1	29,2	27,3
1	66,8	74,3	71,4	24,9	27,3	26,3	26,4	27,6	27,7
2	79,7	81,3	83,0	26,6	26,0	27,0	23,6	24,0	24,5
3 enfants ou plus	88,6	92,0	94,2	24,9	23,6	25,6	19,9	19,2	20,5
<b>Taille des ménages</b>									
1	29,4	27,4	20,2	0,5	0,3	0,3	1,2	1,0	1,0
2	41,3	43,2	39,4	2,8	2,4	2,2	4,8	4,2	4,1
3	57,2	56,1	56,7	8,3	7,3	7,7	10,2	9,8	10,3
4	62,5	65,6	64,4	14,4	13,3	13,3	16,3	15,2	15,5
5	68,7	71,4	73,7	15,0	16,1	16,0	15,4	16,9	16,4
6	71,3	77,5	82,1	16,2	16,6	16,6	16,1	16,1	15,2
7 ou plus	84,4	89,3	88,2	42,8	43,9	43,9	35,9	36,9	37,5
Total	70,8	75,0	75,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.52: Pauvreté par quartile de possession de terres**

	Taux de pauvreté			Répartition des pauvres			Répartition de la population		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010
<b>Quartiles de possession de terres</b>									
Aucune terre	35,7	45,6	44,2	13,7	11,0	9,7	27,1	18,1	16,5
Quartile le plus bas	81,6	86,8	84,1	21,0	23,7	23,3	18,2	20,5	20,9
Deuxième quartile	90,0	82,0	83,8	23,2	22,4	23,2	18,2	20,5	20,9
Troisième quartile	83,7	81,9	83,3	21,6	22,4	23,1	18,2	20,5	20,9
Quartile le plus élevé	79,8	75,4	74,6	20,6	20,6	20,7	18,2	20,5	20,9
Total	70,8	75,0	75,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

**Tableau B.53: Autres mesures de la pauvreté**

	Indice de Sen			Index de Sen-Shorrocks-Thon			Index de Watts		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010	2001	2005	2010
<b>Seuil de pauvreté = seuil de pauvreté totale</b>									
Urbain	0,307	0,358	0333	0,322	0,354	0,331	0,291	0,320	0,295
Rural	0,575	0,505	0539	0,574	0,493	0,526	0,669	0,519	0,578
Total	0,522	0,483	0509	0,528	0,467	0,493	0,583	0,475	0,521
<b>Seuil de pauvreté = seuil de pauvreté alimentaire</b>									
Urbain	0,221	0,261	0236	0,223	0,249	0,224	0,183	0,203	0,179
Rural	0,474	0,387	0417	0,462	0,373	0,404	0,469	0,340	0,384
Total	0,424	0,369	0392	0,416	0,349	0,372	0,404	0,310	0,342

Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM

## Annexe C. Décompositions de la pauvreté

**Tableau C.1: Décomposition de la pauvreté: 2001 comparativement à 200 5**

	Variation	Croissance	Redistribution	Interaction
Taux de pauvreté (P0)	4,3	3,7	0,2	0,4
Ecart de pauvreté (P1)	-3,8	2,9	-7,3	0,6
Sévérité de la pauvreté (P2)	-4,8	2,4	-7,2	0

*Source:* Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau C.2: Décomposition de la pauvreté: 2005, comparativement à 20 10**

	Variation	Croissance	Redistribution	Interaction
Taux de pauvreté (P0)	0,3	- 0,3	0,5	0,1
Ecart de pauvreté (P1)	1,9	- 0,3	2,1	0
Sévérité de la pauvreté (P2)	1,9	-0,2	2,1	0

*Source:* Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau C.3: Décomposition de la pauvreté: 2001 comparativement à 2010**

	Variation	Croissance	Redistribution	Interaction
Taux de pauvreté (P0)	4,5	3,5	1,3	-0,2
Ecart de pauvreté (P1)	-1,9	2,7	-5,1	0,5
Sévérité de la pauvreté (P2)	-2,9	2,2	-5,2	0,0

*Source:* Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau C.4: Décomposition de la pauvreté urbaine: 2001 comparativement à 2005**

	Variation	Croissance	Redistribution	Interaction
Taux de pauvreté (P0)	9,5	8,7	-0,6	1,4
Ecart de pauvreté (P1)	2,8	5,2	-2,9	0,5
Sévérité de la pauvreté (P2)	0,8	3,5	-2,7	0

*Source:* Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau C.5: Décomposition de la pauvreté urbaine: 2005, comparativement à 20 10**

	Variation	Croissance	Redistribution	Interaction
Taux de pauvreté (P0)	-4,1	-5,1	0,4	0,6
Ecart de pauvreté (P1)	-1,8	-2,9	1,1	0,1
Sévérité de la pauvreté (P2)	-0,9	-1,8	1	0

*Source:* Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau C.6: Décomposition urbaine: 2001, comparativement à 20 10**

	Variation	Croissance	Redistribution	Interaction
Taux de pauvreté (P0)	5,4	4,9	0,8	-0,3
Ecart de pauvreté (P1)	1,0	2,5	-1,8	0,2
Sévérité de la pauvreté (P2)	-0,1	1,7	-1,8	0,0

*Source:* Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.

**Tableau C.7: Décomposition de la pauvreté rurale: 2001 comparativement à 2005**

	Variation	Croissance	Redistribution	Interaction
Taux de pauvreté (P0)	2,4	1,1	1,3	0
Ecart de pauvreté (P1)	-5,9	0,9	-7	0,2
Sévérité de la pauvreté (P2)	-6,6	0,8	-7,3	0

*Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.*

**Tableau C.8: Décomposition de la pauvreté rurale: 2005 comparativement à 2010**

	Variation	Croissance	Redistribution	Interaction
Taux de pauvreté (P0)	0,9	0,9	0,1	-0,2
Ecart de pauvreté (P1)	2,5	0,8	1,8	0
Sévérité de la pauvreté (P2)	2,4	0,5	1,9	0

*Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.*

**Tableau C.9: Décomposition de la pauvreté rurale: 2001 comparativement à 2010**

	Variation	Croissance	Redistribution	Interaction
Taux de pauvreté (P0)	3,3	1,8	1,7	-0,2
Ecart de pauvreté (P1)	-3,4	1,5	-5,2	0,3
Sévérité de la pauvreté (P2)	-4,1	1,3	-5,4	0,0

*Source: Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données des EPM.*

## **Annexe D. Méthodologie d'estimation de la pauvreté**

### **Contexte**

L'Évaluation de la pauvreté, du genre et de l'inégalité (connu sous le signe anglais PGIA) est un projet de recherche qui consiste principalement à évaluer l'état actuel de la pauvreté à Madagascar. Par «état de la pauvreté», on entend non seulement le profil actuel de la pauvreté, mais aussi les tendances observées au cours des dernières années. L'étude vise à couvrir la période 2001-2010 pour laquelle des données sur les conditions de vie des ménages sont disponibles à travers les diverses enquêtes menées à l'échelle nationale par l'Institut National de la Statistique en charge de la production de statistiques à Madagascar. Pour la PGIA, les informations contenues dans les enquêtes périodiques auprès des ménages (EPM) de 2001, 2005 et 2010 ont été choisies spécifiquement pour l'évaluation de la pauvreté à Madagascar et de son évolution dans le temps.

### **Justification du choix des EPM pour l'analyse de ce rapport**

La période examinée par la PGIA s'étend de 2001 à 2010. Au cours de cette période, cinq ensembles de données des EPM sont disponibles, notamment ceux de 2001, 2002, 2004, 2005 et 2010. Dans le cadre de la PGIA, seules les EPM des années 2001, 2005 et 2010 seront prises en compte. Les données pour les années 2002 et 2004 ne seront pas utilisées dans l'analyse. L'EPM 2002 n'est pas considérée parce que ses données ont été recueillies dans le cadre d'une évaluation rapide de la crise de 2002 et ne couvrent qu'un très petit nombre de variables qui ne présentent pas d'intérêt pour le travail d'analyse plus approfondie. Le but de l'EPM 2002 a été de faire un examen rapide de l'impact de la crise de 2002 sur la pauvreté. En outre, cette enquête a été réalisée à un moment où la crise elle-même n'était pas encore tout à fait passée. En ce qui concerne l'EPM 2004, il est aussi généralement moins utilisé pour les travaux d'analyse pour lesquels on préfère l'EPM 2005. L'EPM 2004 a rencontré quelques problèmes au moment de la collecte des données. La collecte de données a eu lieu sur deux périodes distinctes pour certaines zones de dénombrement, soulevant des questions de cohérence pour les comparaisons dans le temps. En outre, la collecte de données de l'EPM 2004 s'est presque superposée avec le début de celle de l'EPM 2005.

### **Méthode originale pour l'estimation de la pauvreté**

Sur le principe de base, la méthode utilisée pour déterminer la pauvreté dans l'EPM 2001 était parfaitement valable. Elle est fondée sur des principes les plus utilisés préconisés par Deaton et Zaidi (1999) pour l'évaluation de la consommation globale et ceux de Bidani et Ravallion (1994) pour l'estimation du seuil de pauvreté en 2001.

Cependant, en termes d'évolution dans le temps, pour 2005 et 2010, les seuils de pauvreté utilisés correspondent à celui de 2001 ajusté de l'inflation des indices de prix à la consommation officiels tels que publiés par l'Institut National de la Statistique. Les IPC officiels ne couvrent que 20 pour cent de la population du pays. En particulier, elle ne couvre que sept grandes villes de Madagascar. Cependant, plus de 80% de la population vit dans les zones rurales et les zones urbaines ne se limitent pas aux seules sept villes considérées.

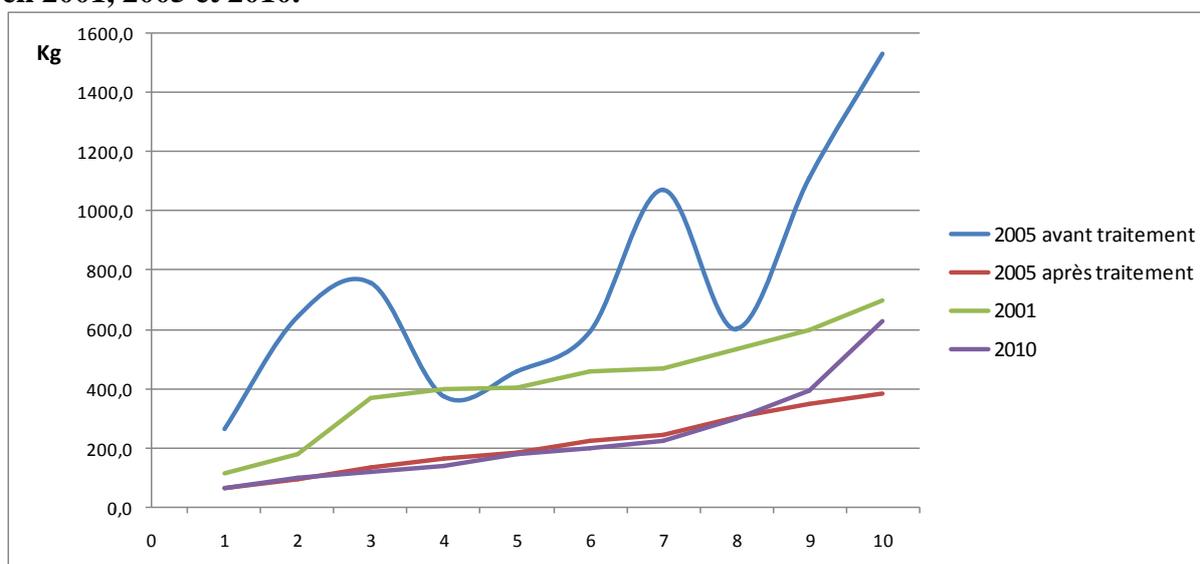
Trois autres problèmes justifient le fait de recalculer les seuils de pauvreté: (1) les changements dans la taille de l'enquête, (2) la qualité douteuse de l'enquête de 2005, et (3) de nouveaux changements du cadre d'échantillonnage en 2008.

- (1) **Les changements de taille de de couverture de l'enquête.** En 2005, Madagascar a basculé dans le système de «régions» abandonnant le système de «province» ou «faritany» dans son organisation territoriale. Ainsi, le nombre de la plus grande subdivision administrative a augmenté de 6 provinces à 22 régions en 2005. Cela a eu

pour effet de doubler l'échantillon entre l'EPM 2001 et l'EPM 2005. La nouvelle enquête a non seulement un échantillon beaucoup plus grand, mais devait être représentative des 22 régions principales.

- (2) **Qualité de l'enquête de 2005.** La qualité des données de 2005 a été l'objet de discussions et un « toilettage » important de l'enquête a été effectué. Le tableau suivant montre les résultats de la réévaluation de l'enquête de 2005, mettant en relief des défis importants en ce qui concerne les données. Ainsi, une « restructuration » de la partie sur l'agriculture en 2005 a rendu l'enquête quelque peu différente de celle de 2001 et de 2010 et a entraîné de toute évidence une surestimation de l'autoconsommation agricole pour 2005.

**Figure D1: Production moyenne de paddy en kg par déciles de consommation par tête en 2001, 2005 et 2010.**



Source: Nos calculs à partir des données EPM 2001 EPM 2005 et EPM 2010.

- (3) **Nouveau plan d'échantillonnage.** Une nouvelle opération de cartographie censitaire a été effectuée en 2008 et l'échantillonnage de l'EPM 2010 est basé sur les nouvelles zones de dénombrement du pays à partir de la cartographie censitaire, alors que les EPM2001 et 2005 sont basées sur les zones de dénombrement du recensement de 1993, qui est déjà très vieux.

En dépit de ces incohérences, les questionnaires des enquêtes EPM en 2001, 2005 et 2010 sont globalement équivalents et les agrégats de la consommation étaient généralement comparables.

### Test de la cohérence des alternatives par rapport aux indices de prix à la consommation

Pour vérifier et surmonter les problèmes de couverture de l'indice des prix à la consommation officiel, un IPC de remplacement a été calculé à partir d'enquêtes en référence aux valeurs unitaires et à la partie d'enquête communautaire de l'EPM 2001, 2005 et 2010. La comparaison de l'IPC officiel et de l'IPC fondé sur l'enquête de valeur unitaire est donnée dans le tableau (D2):

**Tableau D2: Indices de prix à la consommation à Madagascar**

	2001	2005	2010
Total officiel	1	1,5445	2,4513
Officiel alimentaire	1	1,6620	2,5181
Non officiel alimentaire	1	1,4349	2,3930
Total basé sur enquête	1	1,6589	2,4506
Alimentaire basé sur enquête	1	1,8057	2,5251
Non alimentaire basé sur enquête	1	1,5589	2,3996

Source: Nos calculs à partir des données des EPM 2001, 2005 et 2010

**L'inflation globale au cours de la période 2001-2010 est comparable, mais les taux d'inflation divergent considérablement dans les sous-périodes 2001-2005 et 2005-2010.**

De 2001 à 2010, les indices officiels et les indices basés sur les enquêtes présentent des taux de croissance comparables. Nonobstant, de 2001 à 2005, nous constatons que les variations de prix rapportées par les indices officiels sont considérablement sous-estimées par rapport aux indices basés sur les enquêtes. L'inverse est observé en 2005-2010. De toute évidence, le recours à l'IPC officiel versus l'IPC fondé sur les enquêtes aboutit à des estimations très différentes de la pauvreté.

**Choix des méthodes d'estimation du seuil de pauvreté**

Pour prendre en compte les problèmes posés par les données et le manque d'un bon IPC représentatif à l'échelle nationale, nous avons estimé la pauvreté en utilisant diverses méthodes pour évaluer la sensibilité des estimations par rapport au choix de l'IPC, des méthodes de déflation des prix régionaux et au re-calcul des estimations de la pauvreté dans chaque période par les données déflatées. Le Tableau D3 ci-dessous résume les principales approches:

1. Option A: seuil de pauvreté recalculé séparément pour chacun sur une base régionale. Un seuil de pauvreté distinct est calculé pour chaque région. Cette méthode est basée sur la méthode de la pauvreté compatible avec la notion d'utilité d'Arndt et Simler (2010). Cette option utilise le seuil de pauvreté régional comme déflateur de prix régionaux.
2. Option B est similaire à A, mais toutes les variables monétaires sont déflatées par les indices régionaux de Paasche basés sur l'enquête.
3. Option C qui est une ré-estimation du seuil de pauvreté chaque année (2001, 2005 et 2010) au niveau national. La méthode est celle du Coût des besoins de base de Bidani et Ravallion (1994). La méthode adopte les estimations officielles originales de la pauvreté en 2001 et utilise la même méthode exactement en 2005 et 2010. Trois options différentes ont été utilisées en supposant d'autres méthodes de déflation (C0, C1 et C3).
4. Option D et E - Estimations officielles de la pauvreté. E - recalcule le seuil de pauvreté officiel estimé. La méthode utilise le seuil de pauvreté de 2001 et le met à jour dans le temps à l'aide de l'IPC officiel. (La méthode D est omise dans le tableau récapitulatif parce qu'il produit les mêmes résultats que la méthode E).
5. Option F (0,1,2) est similaire à la méthode officielle, mais l'IPC utilise des déflateurs différents tirés d'enquêtes. Elle est présentée en trois versions selon le type de l'indice basé sur les données de l'enquête à considérer.

Les hypothèses et les caractéristiques de chaque option et les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous:

**Tableau D3: Résumé des méthodes d'estimation du seuil de pauvreté pour Madagascar**

Options de	Seuil de pauvreté régional		Seuil de pauvreté national			Seuil de pauvreté officiel	SP mis à jour par méthodes de l'IPC basé sur enquête		
	A	B	C0	C1	C2	E	F0	F1	F2
	SP régional (SP comme déflateurs régionaux)	SP régionaux + déflateurs régionaux	SP national	SP national	SP national	Mise à jour officiel de l'IPC	IPC basé sur enquête avec Engle pour non alimentaire	IPC basé sur enquête - juste alimentaire	IPC basé sur enquête: Alimentaire + non alimentaire estimés
<i>Hypothèses</i>									
Groupe de référence	Itération se terminant à 70%	Itération se terminant à 70%	30%	30%	30%	30%	30%	30%	30%
Économie d'échelle	Par tête	Par tête	Par tête	Par tête	Par tête	Par tête	Par tête	Par tête	Par tête
Déflateurs régionaux	SP régional comme déflateur	Paasche basé sur enquête	Paasche basé sur enquête	Paasche basé sur enquête	Paasche basé sur enquête	Paasche basé sur enquête	Paasche basé sur enquête	Paasche basé sur enquête	Paasche basé sur enquête
Mise à jour SP dans le temps	SP recalculé tous les 5 ans	SP recalculé tous les 5 ans	IPC officiel basé sur les villes urbaines pour la période 2001-2005, l'IPC officiel de la capitale pour la période 2005-2010	IPC basé sur enquête avec Engle pour non alimentaire	IPC basé sur enquête - juste alimentaire	IPC basé sur enquête: Alimentaire + non alimentaire estimés			
Nombre de régions utilisées pour déflateur régional	en 2001, six régions en 2005 et 2010 22 régions	en 2001, six régions en 2005 et 2010 22 régions	en 2001, six régions en 2005 et 2010 22 régions	en 2001, six régions en 2005 et 2010 22 régions	6 régions pour chaque année	en 2001, six régions en 2005 et 2010 22 régions	en 2001, six régions en 2005 et 2010 22 régions	en 2001, six régions en 2005 et 2010 22 régions	en 2001, six régions en 2005 et 2010 22 régions
Type de consommation utilisé pour estimation SP	Nominal	Nominal	Nominal	Réelle	Réelle	-	-	-	-
Composante non alimentaire	Méthode de régression Engle	Méthode de régression Engle	-	Méthode de régression Engle	-	-			

Taux de pauvreté									
2001	65,99	65,99	69,73	70,75	69,88	69,60	69,73	69,73	69,73
2005	71,63	71,63	73,32	75,01	74,21	68,70	75,09	78,06	74,02
2010	70,58	70,58	67,66	75,42	66,98	76,50	77,22	79,11	78,11
Coefficient de Gini									
2001	0441	0468	0468	0468	0468	0469	0468	0468	0468
2005	0350	0356	0372	0378	0376	0372	0372	0372	0372
2010	0384	0397	0403	0408	0403	0402	0403	0403	0403

Source: Calculs de l'auteur.

## **Méthode choisie pour cette note: Approche du Coût des besoins de base (CBB)**

Cette étude a préféré la version C1 comme méthode pour calculer la pauvreté à Madagascar. Dans cette approche, la pauvreté a été recalculée chaque année selon l'approche communément appliquée de Coût des besoins de base. La décision de recalculer la pauvreté à chaque tour de l'EPM a été prise compte tenu des différences significatives entre les IPC basés sur des enquêtes et les IPC officiels. Le choix a été renforcé par les changements dans la méthodologie de l'enquête et des changements dans la couverture régionale de l'enquête en 2005. Il est important de souligner que le choix de la méthode d'estimation de la pauvreté a un impact sur le niveau de la pauvreté à Madagascar, mais ne change pas la tendance générale observée dans les différentes méthodes de calcul de la pauvreté. Ainsi, l'évolution générale reste inchangée. Toutes les méthodes d'estimation de la pauvreté examinées indiquent une stagnation ou une augmentation de la pauvreté pour la période 2001-2010.

**Les étapes de base suivantes ont été suivies dans chacune des méthodes de calcul de la pauvreté qui ont été examinées:**

1. **Les agrégats de la consommation ont été calculés selon la méthode communément adoptée décrites in Deaton et Zaidi (1999).** Des agrégats de la consommation similaires ont été utilisés dans le cas d'agrégats de consommation officiels nominaux. L'ajustement des prix régionaux a été effectué en utilisant les déflateurs de type Paache (6 principales régions utilisés pour toutes les années d'enquête).
2. **Identification d'un groupe de référence à partir duquel les tendances de consommation alimentaire peuvent être tirées.** Un niveau de dépenses nominal fixe est utilisé pour définir le groupe de référence. Le choix de la population de référence est un jugement normatif dans la construction du seuil de pauvreté. Dans l'idéal, le groupe de référence sera choisi pour être compatible avec les estimations de la pauvreté résultantes basées sur des paramètres de comportement du groupe de référence. Dans cette analyse, la population de référence pour la définition de la structure de la consommation alimentaire est la population des personnes dans les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> déciles de la distribution de la consommation par tête de tous les individus. Le panier alimentaire de ce groupe est destiné à appréhender les modes de consommation alimentaire pour une population pertinente à revenus relativement faibles. Une approche similaire a été utilisée dans l'estimation du seuil de pauvreté en 2001.
3. **Définition des besoins en calories.** Les besoins en calories recommandés sont calculés à partir des besoins en calories fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Nous calculons le seuil de pauvreté alimentaire comme correspondant au coût de l'achat d'un régime de 2133 calories par tête et par jour, compte tenu des modes de consommation alimentaire des ménages dans la population de référence. Pour chaque aliment, la teneur calorique est attribuée sur la base de tables de calories produites par le Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis (USDA).
4. **Calcul du seuil de pauvreté alimentaire en calculant l'unité de valeur calorique, qui est le coût de chaque calorie consommée par le groupe de référence.** Le seuil de pauvreté alimentaire est calculé en tant que coût total du panier alimentaire minimal de la population de référence. Le prix de chaque aliment est tiré des prix nationaux de la valeur unitaire calculé à partir du journal alimentaire. En utilisant cette méthode, le seuil de pauvreté alimentaire est estimé à 807 Ariary par tête et par jour nécessaires pour obtenir 2 133 calories par jour en 2010. La valeur mensuelle du

seuil de pauvreté alimentaire est égal à 12 239 Ariary par habitant en 2001, 18 924 Ariary en 2005 et 24 557 Ariary en 2010.

5. **Estimation de l'allocation pour les produits non-alimentaires.** Compte tenu des besoins non-alimentaires, il est nécessaire de prévoir une allocation pour les biens et les services non alimentaires au-dessus du seuil de pauvreté alimentaire. La méthode de la limite supérieure utilisée ici pour déterminer la valeur du seuil de pauvreté général ou complet (SPC) a été développée par M. Ravallion (voir Ravallion, 1994). La part de la consommation totale qui va à la consommation non-alimentaire est calculée pour ce groupe de référence. La valeur mensuelle du seuil de la pauvreté est égale à 16 061 Ariary par habitant en 2001, 24 097 Ariary en 2005 et 31 816 Ariary en 2010.

**Tableau D1: Seuils de pauvreté officiels et seuils de pauvreté utilisés dans le présent rapport de 2001, 2005 et 2010**

Année	2001	2005	2010
Devise *	FMG	MGA	MGA
<u>Seuil de pauvreté officiel</u>			
Seuil de pauvreté alimentaire	751 800	232 171	356 508
Seuil de pauvreté	988 600	305 300	468 800
Déflateur temporel **	1	1.544	1.536
<u>Seuil de pauvreté utilisé dans ce rapport</u>			
Seuil de pauvreté alimentaire	734 320	227 085	294 690
Seuil de pauvreté complet (SPC)	963 665	289 169	381 791
Déflateur temporel **	1	1.501	1.320

Source: Rapport principal EPM 2001 Rapport principal EPM 2005 et rapport principal EPM 2010.

\* 1 Ariary = 5 FMG. Le FMG ou le franc malgache est l'ancienne monnaie nationale qui a été remplacée par le MGA en 2005.

\*\* Enquête actuelle par rapport à l'année de l'enquête précédente pour les trois années 2001, 2005 et 2010.

**Tableau D4: Comparaison de la nouvelle estimation par rapport aux taux initiaux pour le taux de pauvreté de 2001, 2005 et 2010 (en%)**

Année	2001	2005	2010
Taux de pauvreté selon les seuils de pauvreté initiaux et les déflateurs (A)	69,7	68,7	76,5
Taux de pauvreté selon les nouveaux seuils de pauvreté et les déflateurs (B)	70,8	75,0	75,4
Différence (A-B)	- 1,1	-6,3	1,1

Source: Calculs propres sur EPM de données de 2001, 2005 et EPM 2010.

## RÉFÉRENCES

Amendola N., and Vecchi G. (2008). Growth, Inequality and Poverty in Madagascar, 2001-2005. Africa Region Working Paper Series No. 113. The World Bank. Washington.

Blinder, A. S. (1973). Wage Discrimination: Reduced Form and Structural Estimates. *Journal of Human Resources*, 8, pp. 436-455.

Deaton, A., and S. Zaidi. 1999. "Guidelines for Constructing Consumption Aggregates for Welfare Analysis." Princeton University Woodrow Wilson School, Development Studies Paper 192. Princeton, NJ.

Fortin, N., T. Lemieux and S. Firpo (2010), Decomposition Methods in Economics. Manuscript.

Hoftijzer M., Paci P. (2008). Making Work Pay in Madagascar – Employment, Growth and Poverty Reduction. The World Bank. Washington.

Oaxaca, R. L. (1973). Male-Female Wage Differentials in Urban Labor Markets. *International Economic Review*, 14, pp. 693-709.

Stifel D., Rakotomanana F. H., Celada E. (2007). Madagascar – Assessing Labor Market Conditions In Madagascar, 2001-2005. Africa Region Working Paper Series. no. 105. The World Bank. Washington

Stifel D. (2008). Labor Markets, the Non-Farm Economy and Household Livelihood Strategies in Rural Madagascar. Africa Region Working Paper Series. no. 112. The World Bank. Washington

Appleton, Simon (1996). "Women-Headed Households and Household Welfare: An Empirical Deconstruction for Uganda." *World Development* 24(12), 1811-1827.

Buvinic, Mayra, & Rao Gupta, Geeta. (1997). "Female-headed Households and Female-Maintained Families: Are they Worth Targeting to Reduce Poverty in Developing Countries?" *Economic Development and Cultural Change* 45(2), 259-280.

Chant, Sylvia. (1997). *Women-headed Households: Diversity and Dynamics in the Developing World*. Houndmills, Basingstoke: Macmillan Press

Hoftijzer, Margo and Pierella Paci (2008) *Making Work Pay in Madagascar: Employment, Growth and Poverty Reduction*, World Bank.

Ravallion M. Bidani B. (1994) "How robust is the poverty profile" *World Economic Review* vol. 8 pp 75-102.

Horrell, S., & Krishnan, P. (2007). "Poverty and Productivity in Female-Headed Households in Zimbabwe," *Journal of Development Studies* 43(8), 1351-1380.

Kabeer, N. (1997). "Editorial. Tactics and Trade-offs: Revisiting the Links between Gender and Poverty." *IDS Bulletin* 28:3, 1-25.

Lanjouw, P., & Ravallion, M. (1995). "Poverty and Household Size," *Economic Journal* 105, 1415-1435.

Nordman, C., Faly Rakotomanana and Anne Sophie Robilliard (2010) "Gender Disparities in the Malagasy Labor Market" in (eds.) Arbache, Filipiak and Kolev, *Gender Disparities in Africa's Labor Market* Washington, DC, World Bank.

Nordman, Christophe and Julie Vaillant (2013). "Inputs, Gender Roles or Sharing Norms? Assessing the Gender Performance Gap Among Informal Entrepreneurs in Madagascar" Mimeo, DIAL, Paris, France

Quisumbing, A., Haddad, L., & Pena, C. (2001). "Are Women Overrepresented Among the Poor? An Analysis of Poverty in 10 Developing Countries." *Journal of Development Economics* 66, 225-269.

Van de Walle, D. (2013). "Lasting Welfare Effects of Widowhood in Mali" *World Development*, forthcoming, 2013.